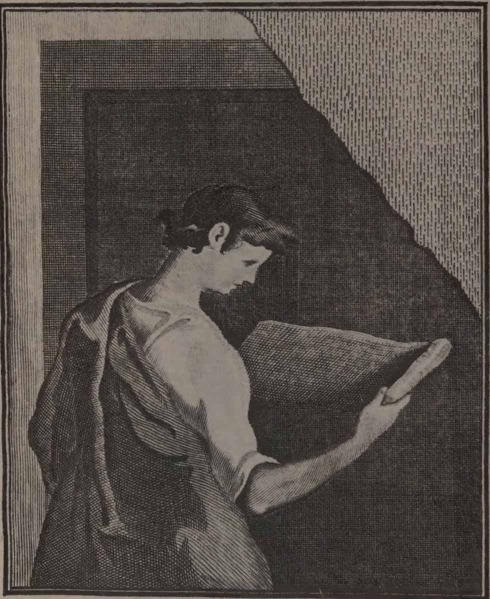

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1762
2

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1762. I. vol.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les seize Volumes de ces Mémoires, année 1762, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adresses indiquées, sera à l'ordinaire de 12 liv. 16 s. Les Personnes qui souhaiteront les recevoir francs de port par la poste, les payeront 17 liv. 12 s.

Le Bureau d'adresse pour les abonnements, est chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Augustins.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AVRIL, 1762. I. vol.

SE DISTRIBUENT A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du ROI,

M. DCC. LXII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 793 volumes : Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741.	12.
1711.	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12.	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724.	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	16.
1731.	12.	1762.	5.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1762. I. Vol.

ARTICLE L.

LA REPUBLIQUE DE PLATON, ou *Dialogue sur la Justice*, *divisé en dix Livres*. (II. vol. in-12.) A Paris chez Brocas & Humblot, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LXII.

ON trouve dans Platon les quatre parties ordinaires de la

Philosophie, savoir, Logique, Morale, Physique, Métaphysique. Les deux dernieres sont peu de chose, en comparaison de ce que nous possédons aujourd'hui; mais la Logique & la Morale de ce Philosophe sont encore très-dignes d'attention. Sa Logique paroît dans la maniere dont il discute les divers sujets qui sont la matiére de ses Dialogues; & parmi ces entretiens, plusieurs sont destinés à donner des regles pour le raisonnement; d'autres ont pour objet de montrer la frivolité & la fausseté de l'Art des Sophistes. On peut lire le Théétete, le Sophiste, l'Euthydeme, le Protagore, &c. M. l'Abbé Fleury, dans son Discours sur Platon, a parfaitement saisi le caractere de cette Logique ou Dialectique Platonicienne; & le Traducteur dont nous annonçons l'Ouvrage est entré dans les mêmes vues : il a fort bien expliqué le genre particulier du Dialogue tel que l'emploie Platon, ses

différences d'avec celui dont Cicéron fait usage, la préférence qu'on doit donner au premier, & en général les avantages de cette maniere de converser, d'instruire, de rechercher la vérité. Il ne paroît pourtant pas que notre nouveau Traducteur ait connu le discours de l'Abbé Fleury, du moins il n'en fait aucune mention, quoiqu'il soit attentif à nommer toutes les autres sources ou compositions qui lui ont servi.

La Morale est l'autre partie des Sciences Philosophiques où Platon excelle. On la trouve principalement dans ses dix Livres de la République, dans ses douze Livres des Loix, dans son Timée, &c. On nous donne aujourd'hui en notre langue le premier de ces trois Ouvrages. C'est un vrai présent, parce que cette Traduction est bonne, & que nous n'en avions que de mauvaises. Il faut avoir quelque indulgence pour ceux qui ont manqué le point de perfection: l'Ouvrage

étoit très-difficile, & cette même raiſon prouve qu'on doit beaucoup à celui qui réuſſit. Il faudroit des détails pour faire ſentir la vérité & l'étendue de ce ſuccès. Les dix Livres de la République bien préſentés en notre langue exigeroient dix articles d'un Journal qui ſe piqueroit d'être ſavant, & qui ne ſeroit deſtiné qu'aux Savants. Sans nous flatter de ces caracteres ou de cette deſtination, tâchons de dire quelque choſe après avoir comparé longtemps cette verſion avec l'Original.

L'Ouvrage du Traducteur s'annonce par une Préface de 102 pages, où l'on trouve de ſuite l'analyſe fort abrégée des dix Livres de la République; le réſultat de quelques Obſervations ſur la vie & ſur la mort de Socrate, l'Apologie de ſa morale, de ſes mœurs, de ſa méthode d'enſeigner; le plan & l'eſprit des Dialogues de Platon; le compte ſuccinct que le Traducteur rend de ſon travail, &c. Tout

ceci eſt traité ſenſément, convenablement, & d'une maniere très-utile pour les Lecteurs. Voici un morceau qui répand des lumieres ſur les dix Livres de la République.

« On voit, 1°. que ce Dialogue » eſt en partie moral & en partie » politique ; que le deſſein principal » de Platon n'eſt pas de faire un » plan de République (comme le » croient bien des gens trompés » apparemment par le titre de l'Ouvrage) mais de connoître l'homme juſte, vertueux & parfait, en » le comparant avec une forme de » gouvernement, auſſi excellente » en ſon genre, que le gouvernement intérieur du juſte l'eſt dans » le ſien. On a déjà dit de l'homme, » que c'étoit un petit monde : Platon le regarde ici comme une petite République. 2°. Que l'hypotheſe de la République parfaite » n'eſt pas plus chimérique que celle » de l'homme parfait ; qu'il faut les » ranger l'une & l'autre ſous le même

» degré de poſſibilité. 3°. Que Platon a été trop ſenſé pour croire » que ni ſa République, ni ſon Sage » puſſent exiſter tels qu'il les imaginoit, &c. » Ainſi Platon travailloit ſur l'idée de la perfection morale en raiſonnant ſur l'homme & ſur la République, comme Phidias travailloit ſur l'idée du beau qu'il avoit dans l'eſprit en faiſant la Statue de Minerve. Socrate qui avoit été Sculpteur, & Platon qui ſe mêloit de peinture *, pouvoient avoir auſſi cette comparaiſon préſente à leur penſée : on ſait que Cicéron en fit uſage quand il fallut tracer le portrait du véritable Orateur.

Il faut avoir bien lu Platon pour n'accuſer ni lui ni Socrate de ſcepticiſme. Le Pere Rapin, qui d'ailleurs a fait une bonne comparai-

* On ne ſait pas où Baillet avoit pris que les trois Graces ſculptées par Socrate, reſſembloient aux trois Furies, & que Platon étoit un mauvais Peintre.

ſon de Platon & d'Ariſtote, dit que la méthode du premier *eſt de ne rien aſſurer, & de douter de tout ;* & Montagne, avant le Pere Rapin, diſoit : *Socrate va toujours demandant & émouvant la diſpute, non jamais l'arrêtant, jamais ſatisfaiſant, & dit n'avoir autre ſcience que la ſcience de s'oppoſer... De Platon naquirent dix ſectes diverſes ; auſſi à mon gré, jamais inſtruction ne fut titubante & rien aſſurante, ſi la ſienne ne l'eſt.* Ces Auteurs, ſurtout le dernier, n'avoient probablement guéres lu Platon. Notre Traducteur fait voir que ce Philoſophe & Socrate ſon Maître, n'ont eu qu'un ſcepticiſme de langage ; que leur méthode étoit d'amener leurs Auditeurs à la connoiſſance du vrai, par la voie de l'inſinuation, de la diſcuſſion, & ſans prendre le *ton magiſtral.* Cependant Cicéron dit auſſi, dans ſon premier Livre des Queſtions Académiques, que Platon n'affirme rien, qu'il ſe

contente de former des doutes, de s'informer, d'examiner, & qu'il ne ſtatue jamais rien de certain : il ſemble donc qu'une Diſſertation particuliere ſur toute la méthode Platonicienne & Socratique, pourroit enrichir la ſeconde Edition du Livre que nous annonçons.

Nous reconnoiſſons dans la Préface de notre Traducteur, quelques traits qui juſtifient également, & la bonté de ſon eſprit, & l'intelligence parfaite qu'il a de Platon. Quoiqu'il ne paroiſſe pas avoir connu pluſieurs Livres où l'on raiſonne ſur Socrate, ſur Platon & ſur le Platoniſme, il a deviné preſque toutes les obſervations répandues dans ces Ouvrages. Voici deux exemples. 1°. Il parle comme l'Abbé Fleury, des digreſſions, de l'art du dialogue, de l'éloquence de Platon; & ce mot de Montagne, *la façon d'argumenter dont ſe ſert Socrate, n'eſt-elle pas admirable également en ſimplicité & en véhé-*

mence? présente tout le fond des développements où entre notre Traducteur sur la maniere des deux Philosophes. 2°. Tout le monde sait que Socrate, un instant avant que de mourir, pria son ami Criton de sacrifier pour lui un Coq à Esculape. Ce n'est pas le plus beau trait de ce Héros de la Philosophie; mais enfin, il faut expliquer la pensée du Mourant: sur quoi le nouveau Traducteur fait cette Note: « Socrate fait allusion aux vœux » dont les Malades s'acquittoient en» vers Esculape, lorsqu'ils avoient » recouvré la santé. Il donne à en» tendre par-là, qu'il regardoit la » vie comme une maladie, & le » poison qu'il avoit pris, comme un » remede qui rendoit à son ame la » santé, en l'affranchissant de tous » les maux qu'elle souffre à l'occa» sion du corps ». Or il y a plus de cent ans que la Motte le Vayer écrivoit ceci: *Socrate dit qu'il devoit un Coq à Esculape, le Dieu des*

remedes, pour signifier qu'il se voyoit au terme d'être bientôt guéri de ses maux. C'est, comme on voit, la même pensée, & probablement la vraie, quoiqu'elle ait été critiquée en 1751, par le Traducteur d'une Vie Angloise de Socrate : ouvrage assez estimable pour le fond, mais qui ne put passer dans le temps qu'à l'aide de plusieurs cartons, parce que le Traducteur n'étoit pas assez mesuré dans quelques-unes de ses Notes.

On ne peut donner un Ouvrage sur Platon, sans parler de la fortune de ce Philosophe dans les premiers siécles de l'Eglise. Notre Auteur dit que *les anciens Peres ont eu pour lui de la vénération :* ce qui est peut-être un peu trop fort : il faudroit du moins ici une explication. Quantité d'Auteurs ont fait les premiers Peres Platoniciens : nous pourrions citer en preuve, Huet, Dodwel, le Clerc, Stanley, l'Abbé Anselme, & peut-être plus

de cinquante autres. L'Abbé Fleury, quoique plus circonſpect ſur ce point, ne s'éloigne pas trop de la même doctrine : le P. Rapin, qui l'a ſuivi, s'eſt expliqué à peu près de même ; mais en cette matiere, il faudroit conſulter le P. Baltus & ſon ſavant Ouvrage intitulé : *Défenſe des Saints Peres accuſés de Platoniſme.* Il y en a une Analyſe bien faite dans nos Mémoires d'Avril 1711. On y voit que, ſi quelques Peres ont parlé avec eſtime de Platon, ils ne s'en ſont pas moins écartés de ſa doctrine. S. Chryſoſtôme ſur-tout attaque fortement ce Philoſophe : nous aurons occaſion de rappeller ailleurs ſon témoignage ſur la *République*, objet de notre nouvelle Traduction. Mais quand il ſeroit vrai que deux ou trois des plus anciens Peres euſſent adopté quelques idées de Platon, c'eſt toujours un fait certain que la plupart & les plus illuſtres d'entre eux, connurent les taches

de cette Philosophie, soit en matiere de dogmes, soit en ce qui concerne la regle des mœurs, & qu'ils la combattirent par les vérités lumineuses de l'Evangile.

Notre nouveau Traducteur ne perd point de vue les défauts, les horreurs même de la Morale dont certains Livres de la République sont remplis. On s'en convaincra sur-tout par la lecture du cinquiéme. Il a placé des Notes aux endroits qui blessent évidemment la sainteté du Christianisme, & nous en citons une pour exemple:

La prétendue Loi de la Communauté des Femmes étoit un systême abominable. On le trouve (pag. 22 du second Volume) réfuté par cette Note: « Le seul énoncé de ce systême fait horreur, & porte avec » lui sa réfutation. Me permettra-t-» on de faire ici une réflexion qui » me paroît à sa place? Si Platon, » le plus sublime & le plus sensé » des Philosophes, a donné dans

» de si grands écarts, quel fond » pouvons-nous faire sur notre rai- » son abandonnée à elle-même ; & » que ne devons-nous pas à la ré- » vélation, qui en élévant l'enten- » dement humain à des connoissan- » ces surnaturelles, a perfectionné » celles qu'il tient de ses seules lu- » mieres ? » Voyez aussi toute la suite de ce Livre.

Dans *la République de Platon*, Socrate tient le premier rang parmi les Interlocuteurs : c'est probablement un des Ouvrages que ce Philosophe avoueroit le plus, parce qu'il n'y est question que de Morale. Tous ceux où il s'agit de Métaphysique & de Physique, appartiennent plus à Platon qu'à Socrate : c'est la réflexion que fait notre Traducteur : il a raison d'avertir que Socrate *n'a ni dit ni pensé tout ce qu'on lit dans Platon au sujet des idées, de la réminiscence, de la*

cosmogonie, *&c.* Diogene Laerce rapporte que Socrate ayant entendu un des dialogues de Platon, s'écria : *O que de mensonges ce jeune homme met sur mon compte !* On ne sait d'où Diogene, qui vivoit plus de quatre cents ans après Platon, a tiré cette anecdote ; elle infirme beaucoup la confiance qu'on peut prendre dans les Ouvrages de ce Philosophe, au moins en ce qui concerne Socrate. Mais quoiqu'il en soit, c'est de Platon qu'il s'agit dans la Traduction qu'on nous donne, & de laquelle voici déja le témoignage que nous portons, en attendant que nous la fassions connoître par des citations & des confrontations avec l'original.

L'Auteur a véritablement traduit sur le Grec, procédé essentiel en pareille matiere ; mais procédé qui n'a pas été celui de tous les Traducteurs de Livres Grecs. Combien d'entre eux s'en sont rap-

portés au Latin! Or nous pouvons assurer qu'on n'a encore aucune Version Latine de Platon à laquelle on puisse se fier. Celle de Jean de Serres est pleine de contresens, & celle de Marsile Ficin n'en est pas exempte. Nous nous contenterons de citer un exemple qui se trouve au premier Livre de la République, pag. 3 de l'Edition faite à Francfort en 1602. Socrate dit que *ceux qui doivent leurs richesses à leur industrie, y sont doublement attachés ; car*, ajoute ce Philosophe, *ils les aiment d'abord parce qu'elles sont leur ouvrage, comme les Poëtes aiment leurs vers, & les Peres leurs enfants ; & ils les aiment encore, comme tous les autres, pour l'utilité qu'ils en retirent.* Telle est la Version de notre nouveau Traducteur (tom. 1. pag. 10) ; & c'est assurément le sens de Platon ; comme on peut s'en convaincre par la comparaison du

Texte Grec. * Marsile Ficin traduit ainsi : *qui autem paraverunt* (divitias) *duplo magis quàm alii amant. Quemadmodùm enim & poetæ poemata sua, & filios patres diligunt, eodem modo qui acquisivere pecunias, illis studen tanquam operi suo, non ad usum necessitatemque ut alii.* On voit ici une négation qui présente un contresens formel.

Quant aux Versions Françoises de la République de Platon, il faut les regarder comme nulles, tant elles sont infideles ou surannées.

---

* Οἱ δὲ κτησάμενοι διπλῆ ἢ οἱ ἄλλοι ἀσπάζονται αὐτά. Ὥσπερ γὰρ οἱ ποιηταὶ τὰ αὑτῶν ποιήματα, καὶ οἱ πατέρες τοὺς παῖδας ἀγαπῶσι, ταύτῃ τε δὴ καὶ οἱ χρηματισάμενοι, περὶ τὰ χρήματα σπουδάζουσιν, ὡς ἔργον ἑαυτῶν, καὶ κατὰ τὴν χρείαν ᾗπερ οἱ ἄλλοι.

Notre Traducteur en indique deux ou trois : nous ajoutons que M. de Monteſquieu s'étant mis à traduire quelques endroits de Platon pour enrichir ſon Eſprit des Loix, s'eſt auſſi écarté du ſens preſque partout. Voici un trait : à la pag. 60 (in-4°. premiere Edit.) de ſon premier Volume, il parle de la Muſique & du grand uſage qu'en firent les Anciens. Sur quoi il produit deux textes de Platon, l'un du Livre 4e. des Loix, l'autre du 3e. Livre de la République ; ce dernier en ces termes : *Damon vous dira* (c'eſt Socrate qui parle) *quels ſont les ſons capables de faire naître la baſſeſſe d'ame, l'inſolence & les vertus contraires.* Or dans le texte, 1°. il ne s'agit point de *ſons*, mais de *pieds* ou de *cadences* ; 2°. Socrate ne parle point de *faire naître la baſſeſſe d'ame, l'inſolence* ; il parle de repréſenter ces affections : *Nous examinerons*, dit-il, *quelles cadences conviennent à la baſſeſſe*

d'ame, *&c.* 3°. il sembleroit par l'expression de l'Esprit des Loix, que le même rhythme *feroit naître la bassesse d'ame, l'insolence & les vertus contraires*, au lieu que Platon ou Socrate dit qu'il examinera *quelles cadences il faut employer pour les affections contraires à la bassesse d'ame*, *&c.* Or ces cadences sont aussi le contrepied des premieres. Notre Traducteur traduit fort bien de cette maniere : *Nous examinerons dans la suite avec Damon, quelles cadences expriment la bassesse, l'insolence, la fureur & les autres vices, ainsi que celles qui conviennent aux vertus opposées.* Nous reprendrons ce Livre si interessant dans un autre Article.

ARTICLE LI.

LA REGLE *de Foi vengée des calomnies des Proteſtants, ſpécialement de celles de M. Boullier*, Miniſtre Calviniſte d'Utrecht: par le R. P. Hubert Hayer, Récollet, ancien Lecteur de Théologie, Auteur de l'Ouvrage ſur la Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame, & l'un des Auteurs de la Religion vengée. (In-12. III. vol. I. vol. pag. 496.) A Paris chez Nyon, Quai des Auguſtins, à l'Occaſion; Bauche à l'image Ste. Génevieve, même Quai; & à Lille chez Van-Coſte-Noble, &c. M. DCC. LXI.

QUoique nos grands Controverſiſtes aient connu & établi dans leurs Ecrits la ſupériorité de notre Regle de Foi, cependant perſonne, juſqu'à préſent, n'avoit traité la

matiere avec tout le développement qu'elle mérite. M. de Cordemoi eſt le ſeul Catholique qui ait publié un Traité ſur l'infaillibilité de l'Egliſe; mais l'Ouvrage n'eſt ni aſſez profond, ni aſſez étendu. Content d'avoir énoncé les principes, l'Auteur ſe décharge ſur les Lecteurs du ſoin de tirer les conſéquences: il ne va point au-devant des difficultés des Proteſtans; &, pour avoir voulu ſe borner à l'eſſentiel, on peut dire qu'il n'a qu'effleuré la matiere. Il étoit donc à ſouhaiter qu'un Théologien exact & inſtruit courût la même carriere; qu'il reprît toute cette Controverſe importante; qu'il en fît l'objet particulier de ſes recherches; qu'il la préſentât ſous les différents points de vue dont elle eſt ſuſceptible; qu'il réunît dans un ſeul Traité les preuves victorieuſes qui établiſſent la vérité, & les réponſes déciſives qui triomphent de l'erreur.

L'entrepriſe étoit digne du zele,

des

des talens & des connoiſſances du R. P. Hayer. Après avoir conſacré ſa plume à *venger la Religion*, on avoit droit d'attendre qu'il *vengeroit* la *Regle de Foi Catholique.* Il n'a cependant été déterminé à ce travail que par un concours de circonſtances, qu'il détaille dans ſon *Diſcours préliminaire.*

A l'occaſion de la fameuſe Theſe de l'Abbé de Prades, M. Boulliez, Miniſtre Calviniſte à Utrecht, avoit cru pouvoir préſenter impunément le défi à toute l'Egliſe Romaine, & propoſer aux Théologiens Catholiques une difficulté qu'il jugeoit ſans replique. La démarche étoit une déclaration de guerre qui autoriſoit les Théologiens attaqués à prendre les armes. Le P. H. ſe contenta d'écrire au Miniſtre aggreſſeur une lettre où la difficulté étoit ſuffiſamment réſolue. M. B. n'étoit point d'humeur à reculer, la diſpute s'engagea, les lettres ſe multiplierent de part & d'autre; mais

comme il ne tranſpiroit rien au-dehors de ce commerce épiſtolaire, le public n'y prenoit aucun intérêt. Cependant, au lieu de répondre à la cinquieme lettre de ſon adverſaire, M. B. garda quelque temps le ſilence. Qui n'eût cru la diſpute terminée, & le P. H. maître du champ de bataille par la retraite du Miniſtre? Mais M. B. vouloit abſolument triompher, & voici l'expédient auquel il a recours. Il traduit ſon antagoniſte au tribunal du public: les cinq lettres du P. H. paroiſſent avec des notes auſſi pleines d'aigreur que de mauvaiſe foi. Le Recueil s'annonce ſous le titre de *Pyrrhoniſme de l'Egliſe Romaine*; & pour rendre l'inſulte plus piquante, on compare dans l'épigraphe les Catholiques aux Idoles des Nations.

Les droits du commerce épiſtolaire trahis, l'honneur de l'Egliſe calomnié, n'ont pas permis au P. H. de diſſimuler l'outrage perſonnel

qu'on lui faisoit. Le partisan de l'erreur triomphoit avec trop peu de ménagement, il falloit faire évanouir ce vain triomphe, & l'homme de la Religion lui devoit & se devoit à lui même de *venger* publiquement notre *Regle de Foi* des calomnies du préjugé. Ce parti devenoit d'autant plus nécessaire qu'un Ouvrage périodique (la Bibliotheque des Sciences, &c.) avoit prodigué ses éloges à l'Auteur du prétendu *Pyrrhonisme.*

Nous supprimerons toute réflexion sur le procédé de M. B. parce que nous souhaiterions qu'il eût épargné cette tache à sa mémoire. Nous observerons seulement que le public y a gagné le Traité profond & méthodique de la *Regle de Foi vengée*, & cette acquisition doit intéresser les Lecteurs qui aiment la Religion.

Le P. H. donne à son plan toute l'étendue dont il est susceptible. La premiere partie expose les diffé-

rentes méthodes employées pour parvenir à la connoiſſance de la vraie Regle de Foi : la ſeconde eſt un Recueil des monuments de l'Antiquité Chrétienne, déciſifs en faveur de la méthode d'autorité : la troiſieme traite de l'infaillibilité dans le plus grand détail : la quatrieme reproche à la Regle de Foi Proteſtante tous les inconvénients qu'elle entraîne. On ſent aſſez ce qu'un plan ſi vaſte exige de recherches, de combinaiſons, de développements, de critique, pour être ſupérieurement rempli : jugeons-en par l'exécution.

PREMIERE PARTIE. La vraie Regle de Foi ne peut être que dans la vraie Egliſe. C'eſt uniquement là que tous les Chrétiens conviennent de la chercher. Mais où eſt la vraie Egliſe ? à quels ſignes la reconnoîtrons-nous ? L'Epouſe du Sauveur doit avoir des caracteres marqués, des *Notes* qui la diſtinguent. Luther, Calvin, &c. tiennent en ce point

le même langage que nous : ils cherchent, ils assignent des *Notes* de l'Eglise, *Notes* défectueuses, parce qu'elles sont relatives à leurs erreurs, mais dont il n'est pas question de relever ici les défauts.

Pour nos Controversistes, on sait, quand on les a lus, qu'ils se partagent sur le nombre des Notes. *Horantius* n'en admet qu'une. *Le Catéchisme du Concile de Trente, ainsi que Saint Jérome en reconnoît deux; Vincent de Lérins trois. Le Cardinal Hosius en établit quatre*, &c... Quoi qu'il en soit de ce partage d'opinions sur un point où tout dépend de la façon d'envisager un objet; on s'accorde assez généralement aujourd'hui à donner pour *Notes* de l'Eglise l'unité, la sainteté, la catholicité, l'apostolicité. Ces qualités sont des prérogatives essentielles de la vraie Eglise. L'Eglise Romaine est seule en droit de se les attribuer. Ce sont là autant de vérités que l'on démontre; mais on peut con-

venir de la démonſtration ſans décider la queſtion, ſi ces qualités ſont ou ne ſont pas de vraies *Notes*. Le P. H. s'arrête à ce parti. Il évite par-là l'écueil où vont donner ceux qui font entrer dans chacune des quatre Notes la vraie Foi: écueil d'autant plus dangereux qu'un Catholique doit connoître la vraie Egliſe avant la vraie Foi qu'il ne reçoit que d'elle. Il écarte auſſi les objections de détail qu'on a néceſſairement à réſoudre, lorſqu'on s'engage à vérifier chacune des quatre Notes de l'Egliſe Romaine, ſans l'avoir fait connoître auparavant pour la vraie Egliſe.

Comme on pourroit objecter au P. H. qu'il s'éloigne de la méthode de S. Auguſtin, il prévient la difficulté. Il démontre d'abord comment ce ſaint Docteur a combattu ſes différents adverſaires, comment il a confondu les Ariens par l'Ecriture, les Manichéens par l'autorité de l'Egliſe, les Donatiſtes par la

catholicité que ces Hérétiques conteſtoient à l'Egliſe, & que le concert des Ecritures lui attribue, les Pélagiens par les monuments de l'antiquité eccléſiaſtique. L'Auteur cite enſuite pluſieurs paſſages où S. Auguſtin diſtingue la queſtion qui concerne l'unité, la catholicité de l'Egliſe, de la queſtion qui regarde la vraie Foi. *Sed de veritate alia quæſtio eſt.... nullum ego hinc præjudicium fieri volo*, &c.

Ces diſcuſſions préliminaires laiſſent entrevoir le deſſein de l'Auteur. Il vouloit donner pour *Note* de l'Egliſe la méthode d'autorité qu'elle emploie dans ſon enſeignement. Il devoit donc mettre le Lecteur au fait de la doctrine commune ſur les *Notes* de l'Egliſe. C'eſt dans le même eſprit qu'il diſtingue deux examens, l'examen philoſophique qui confronte les dogmes de la Foi avec les lumieres de la raiſon, & l'examen théologique qui ſe borne à s'aſſurer de la Révélation de ces

dogmes. Les Proteſtants ont ſouvent confondu l'un & l'autre *pour couvrir le déſordre du ſyſtême de leur Egliſe.* Ils ont auſſi changé les notions de ces mots, *autorité*, *obéiſſance*, *examen*, *liberté*. L'intérêt de la vérité demandoit qu'on rectifiât leurs définitions bizarres, & qu'on aſſignât les vraies idées de l'*autorité* que l'Egliſe s'attribue & de l'*obéiſſance* qu'elle exige; de l'*examen* qu'on interdit au Catholique & de la *liberté* prétendue *évangélique* qui eſt comme la déviſe des Egliſes Proteſtantes. On donne ici tous les éclairciſſements néceſſaires, & au riſque de paroître diffus, on s'attache à ne laiſſer aucun nuage dans l'eſprit du Lecteur.

« La méthode d'autorité dans » l'enſeignement, eſt celle où le » Miniſtre évangélique propoſe des » dogmes comme décidés, exigeant » de ſes diſciples une obéiſſance » entiere, une ſoumiſſion parfaite... » Tout ſon miniſtere bien analyſé le

» réduit à dire : *Ma doctrine n'eſt pas*
» *de moi, mais de celui qui m'a en-*
» *voyé :* il doit les preuves de ſa
» miſſion, il n'en doit pas de ſa
» doctrine : *la véracité de celui qui*
» *l'envoie lui tient lieu de démonſ-*
» *tration*.... La méthode d'examen
» conſiſte dans un procédé diamé-
» tralement oppoſé. Celui qui ſe
» porte pour Miniſtre évangélique
» doit, dans les principes Proteſ-
» tants, préſenter tout à l'examen
» & rien à la Foi..... ceux qu'il en-
» treprend d'enſeigner ſont en droit
» de lui demander raiſon de tout
» ce qu'il dit ». L'oppoſition des
deux méthodes eſt frappante. L'une
préſente une Foi toute formée qu'il
n'eſt queſtion que d'accepter avec
docilité ; l'autre, en reſpectant une
fauſſe liberté, entraîne l'embarras
interminable pour chaque particu-
lier de ſe former à lui-même ſa Foi.

Les Proteſtants ne peuvent nier
que la méthode d'autorité ne carac-
tériſe l'Egliſe Romaine, puiſqu'ils

n'ont ceſſé juſqu'à préſent de lui en reprocher l'uſage... En diſant à ſes apôtres *ſuivez-moi*, Jeſus-Chriſt a employé la méthode d'autorité. Cette méthode a donc précédé l'Egliſe, comme les moyens précédent la fin, & la cauſe ſon effet.... Lui conteſteroit-on d'être ſenſible & de frapper tous les regards?.... Concluons avec le P. H. que la méthode d'autorité a toutes les conditions que les Théologiens exigent d'une *Note* de l'Egliſe. Elle lui eſt propre, elle eſt connue avant elle, & plus qu'elle, elle eſt ſenſible à tous. On peut donc la regarder comme une *Note* qui diſtingue ſuffiſamment l'Egliſe de toutes les Sociétés hérétiques.

Obſervons même les rapports étroits de la méthode d'autorité avec les quatre qualités dont nous avons parlé; car tout eſt lié, tout ſe tient dans l'œconomie de la vraie Foi.

Sans la méthode d'autorité, plus

d'unité pour l'Eglise ; les esprits se partageroient, la Société se dissoudroit.

La catholicité en dépend, puisque, *qui dit une Eglise Catholique, dit une Société répandue par-tout, Société qui sous Jesus-Christ son chef invisible, & sous le successeur de S. Pierre son chef visible, conserve l'unité d'esprit par le lien de la paix.*

Si un grand nombre des maximes de la Morale évangélique *n'etoient appuyées des décisions de l'Eglise, on les verroit admises par les uns, rejettées par les autres. Le défaut d'uniformité dans les principes, met naturellement de la différence dans la conduite.* La sainteté de l'Eglise est donc étroitement liée avec la méthode d'autorité, qui conservant les principes, conserve les fondemens de l'ordre moral.

C'est par l'autorité de l'Eglise dans ses enseignements dogmatiques, que nous connoissons la nécessité, les

premieres loix & les droits principaux du gouvernement eccléſiaſtique, ainſi que ce qu'il y a d'eſſentiel dans l'ordre de la Hiérarchie. Voilà donc l'apoſtolicité de l'Egliſe manifeſtée par la méthode d'autorité. Il y a donc des rapports eſſentiels entre cette méthode & les quatre *Notes* ou qualités de l'Egliſe.

Telle eſt, qu'on nous permette d'inſiſter ſur ce point, telle eſt la marche du P. H. Il faut un caractere, une note qui diſtingue la vraie Egliſe de toute ſociété hérétique. Ce caractere ſpécial, cette note diſtinctive, c'eſt la méthode d'autorité, méthode que l'Egliſe n'a ceſſé d'employer depuis qu'elle exiſte. L'Egliſe Catholique Romaine qui eſt ſeule en poſſeſſion de cette méthode, eſt donc la vraie Egliſe, & ſa Regle de Foi eſt la ſeule véritable. On objectera peut-être que l'Egliſe Grecque a retenu cette méthode, & que cependant nous refuſons de la reconnoître pour vraie Egliſe:

mais remontons juſqu'à l'époque du ſchiſme complet & conſommé. Dans ces jours de ſéparation, l'Egliſe Grecque ſubſtitue à l'enſeignement public de l'Egliſe univerſelle des opinions particulieres. Elle ceſſe alors de dire : *ma doctrine n'eſt pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé.* Il eſt donc faux qu'elle ait retenu la méthode d'autorité dont nous parlons, elle n'en a qu'un vain phantôme.

A meſure qu'on avance dans la premiere partie de cet Ouvrage, on découvre les avantages de la méthode d'autorité conſidérée comme *Note.* On voit comment elle prouve la viſibilité de l'Egliſe. On apprend ce qui la diſtingue des méthodes générales employées contre l'erreur par les athletes de la Foi. Le P. H. les a recueillies dans les SS. Peres & dans les Controverſiſtes. Ce point d'érudition eſt développé avec une juſteſſe de critique qui doit ſatisfaire. L'Auteur apprécie

le principe fameux de Vincent de Lérins qui enſeigne, qu'*il faut retenir avec un ſoin infini ce qui a été cru par-tout, toujours & de tous : quod ubique, quod ſemper, quod ab omnibus creditum eſt :* tout dogme dont la croyance aura pour elle cette triple *univerſalité*, eſt ſans doute un dogme catholique qu'il faut croire : rien de plus vrai ; mais il y a des articles ſur leſquels on a vu les ſentiments partagés avant que l'Egliſe prononçât. Ils n'ont donc pas réuni toutes les conditions énoncées dans le principe de Vincent de Lérins ; cependant ne doit-on pas les croire depuis qu'ils ſont devenus l'objet de la déciſion de l'Egliſe ? Conſéquemment le principe eſt moins général qu'il ne convient à une méthode univerſelle, puiſqu'on ne peut pas, & qu'on ne doit pas même toujours l'appliquer.

Le célébre Boſſuet regardoit la méthode d'autorité comme une

marque caractériftique, qui a de tout temps diftingué la vraie Eglife de toutes les autres Sociétés Chrétiennes. Le P. H. cite des textes qui le démontrent. Mais le favant Prélat donnoit fa principale attention à la tranfmiffion non interrompue de la vraie doctrine ; & le Pere Hayer s'attache à prouver la tranfmiffion non interrompue de la méthode d'autorité. Aux yeux de M. Boffuet, l'Hérétique eft un Novateur à qui l'on démontre fon innovation. Aux yeux du P. H. c'eft un rebelle dont on conftate la révolte. Cette feconde forte de controverfe paroît plus aifée que la premiere : elle entraîne moins de difcuffions. Pour conftater la révolte, il ne faut que conftater qu'on fuivoit pour regle de Foi, la méthode d'autorité. Pour démontrer l'innovation, il faut démontrer qu'on croyoit alors ce qu'on a cru depuis.

La façon dont M. Nicole a prou-

vé l'Eglise, n'a point échappé à la Critique. Le P. H. rend justice aux talents de l'Auteur ; mais il ne peut dissimuler que ses expressions sont quelquefois embarrassées, & que rapprochées l'une de l'autre, certaines propositions paroissent se contredire. On ne sauroit être trop clair, trop exact, ni trop conséquent, l'orsqu'on se charge de défendre la vérité ou d'attaquer l'erreur.

SECONDE PARTIE. L'Eglise Chrétienne a-t-elle employé de tout temps la méthode d'autorité ? c'est la question que le P. H. examine dans cette seconde Partie. Il descend par une chaîne de témoignages depuis l'origine du Christianisme, jusqu'aux siécles ou, de l'aveu même des Protestants, la méthode d'autorité a été en usage. Le Siécle Apostolique commence la Tradition. J. C. exige de ses Disciples une pleine soumission de foi pour sa Doctrine : il emploie donc la méthode d'autorité : mais il dit

aussi à ses Apôtres, & dans leur personne à tout le Ministere Evangélique : *comme mon Pere m'a envoyé, ainsi je vous envoie.... celui qui vous écoute, m'écoute, & celui qui vous méprise, me méprise ; & quiconque me méprise, méprise celui qui m'a envoyé.* En vertu de cette mission, les Apôtres & leurs successeurs dans le Ministere, se sont crus autorisés à commander la docilité à leurs Disciples. Les Epitres de Saint Paul en particulier le démontrent. « Annoncez ces choses » *dit-il à Tite*, « exhortez & reprenez avec une entiere autorité » ; *argue cum omni imperio.* Quel est en effet l'objet de la mission du Ministre Evangélique ? est-ce de proposer des doutes à éclaircir, des problêmes à résoudre ? non, il enseigne des vérités, & exige qu'on les croie. Il n'est point fait pour parler de lui-même, il ne doit être que l'organe de celui qui l'envoie. Il doit dire comme les Prophetes :

voici ce que dit le Seigneur. Le ton dogmatique eſt donc eſſentiel au Miniſtere.... Les Proteſtants ont cru trouver dans le nouveau Teſtament des textes favorables à l'examen qu'ils recommandent : mais qu'on liſe ces textes ſans préjugés, qu'on les rapproche des circonſtances où ils ont été prononcés, qu'on ait égard à ce qui précede, ainſi qu'à ce qui ſuit, on conclura avec le P. H. qu'il n'eſt point queſtion de l'examen proteſtant.

Après les témoignages du Siécle Apoſtolique, on trouve dans les deux Sections ſuivantes, les Paſſages des Peres Grecs & des Peres de l'Egliſe Latine. Rien de plus reſpectable que cette *nuée de temoins*, qui dépoſent unanimement pour la méthode d'autorité. Sans ceſſe aux priſes avec les Hérétiques de leur temps, ils ſe ſervoient de cette méthode pour les combattre avec avantage. Il ne faut que les lire pour convenir de cette vérité. Saint

Irénée, Saint Juftin, Clément d'Alexandrie, les deux Cyrilles, les deux Grégoires, &c. parmi les Grecs : Tertullien, Lactance, Saint Ambroife, Saint Jerôme, Saint Auguftin, &c. parmi les Latins, ont tous regardé la méthode d'autorité comme la méthode propre de l'Eglife. Tous les Conciles n'ont anathématifé les différentes erreurs, que fur un principe qui détruit l'examen proteftant ; puifqu'ils fuppofent tous le droit d'exiger de chaque Fidele une foumiffion intérieure à leurs décifions. Tout cela eft triomphant, & il faut voir comment notre Auteur profite de fes avantages.

Mais, fans entrer dans le détail critique des textes, on peut prouver d'une façon plus abrégée, l'ufage conftant de l'Eglife. Il ne faut qu'appliquer ici l'argument fi connu fous le nom de méthode de prefcription. L'Eglife, au fiécle de Luther & de Calvin, employoit

la méthode d'autorité. Ou elle l'avoit toujours employée, ou elle avoit ſubſtitué cette méthode à la méthode d'examen. Nous aſſurons le premier ; & la poſſeſſion ſuffit pour l'aſſurer juſqu'à ce qu'on en ait montré le défaut : les Proteſtants qui s'inſcrivent en faux contre la poſſeſſion, ſont tenus de prouver que la méthode a été changée. Le changement n'auroit pu ſe faire ſans que les eſprits fermentaſſent. La liberté d'examiner eſt un privilege ſi flatteur, que les Fidéles ne s'en ſeroient pas vus tranquillement dépouillés. D'ailleurs, ſi les Catholiques y avoient conſenti, les Hérétiques intéreſſés par ſyſtême à décrier l'Egliſe, n'auroient point gardé le ſilence : or nulle trace de changement ſur ce point dans les monuments eccléſiaſtiques. Ce changement eſt donc une chimere dont les Proteſtants ne peuvent montrer la réalité. La méthode d'enſeigner a donc toujours ſubſiſté

la même : & comme la perpétuité de la méthode emporte la perpétuité de doctrine, la Foi de l'Egliſe n'a éprouvé aucune altération.

Le ſecret que l'Egliſe faiſoit des myſteres à ceux qui n'étoient pas encore initiés, prouve qu'elle interdiſoit à ſes enfants l'examen des myſteres. Une Doctrine, qu'il ne faut que croire, & qu'il eſt défendu d'examiner, demande des eſprits dociles, & l'on ne ſauroit trop tôt s'aſſurer de leur docilité. On riſqueroit donc de leur préſenter cette Doctrine, avant que de les y avoir préparés par des vérités plus à leur portée. La précaution de l'Egliſe, qui attendoit à parler des myſteres, qu'on fût prêt à recevoir le Baptême, prouve donc contre l'examen proteſtant, & conſéquemment pour la méthode d'autorité.

Nous n'avons rendu compte juſqu'ici que du premier Volume ; les deux autres fourniront une ſeconde Analyſe à nos Mémoires.

ARTICLE LII.

SECONDE LETTRE *aux Auteurs de ces Mémoires sur quelques parties du Systême de M. Newton en ce qui concerne la Lumiere & les Couleurs.*

On montre que le Blanc est une Couleur véritable et proprement dite.

MM. RR. PP.

APrès avoir prouvé, comme je l'ai fait, que le Noir est une couleur véritable & proprement dite, il n'est pas nécessaire de m'arrêter beaucoup à prouver que le Blanc en est une aussi. C'est l'avoir déjà fait, les mêmes preuves servant à ces deux fins, & avec encore plus d'avantage pour le Blanc que pour le Noir; car si celui-ci, mal-

gré ſon peu de vivacité, mérite l'honneur que je lui attribue, peut-on le refuſer à l'autre, qui par ſon éclat l'emporte ſur lui & ſur toutes les autres couleurs? On ne dira pas ſans doute ce qu'on a dit du Noir, que le Blanc n'eſt pas viſible par lui-même. Il l'eſt par-deſſus tout, il l'eſt du plus loin, il l'eſt par un brillant qui lui eſt propre, & indépendant de tout corps environnant, rien de tout cela ne peut être nié. On ne peut donc douter que le Blanc n'ait une couleur véritable & proprement dite.

Le Blanc encore réfléchit de la lumiere, & en grande abondance; tout le monde en convient, & l'on éprouve quelquefois, que cela va juſqu'à bleſſer les yeux. Dans le ſyſtême Newtonien, il en réfléchit même beaucoup plus que tout autre corps, puiſqu'il réfléchit à la fois toutes les eſpeces de rayons, tandis que les autres corps ne réfléchiſſent qu'une eſpece. Une ſi gran-

de réflexion de lumiere peut-elle ſe trouver ſans une couleur véritable & proprement dite? On ne peut donc en priver le Blanc, à-moins qu'on ne prétende qu'il n'en a pas de telle, par la raiſon qu'il en a une trop vive, trop forte, trop abondante en lumiere réfléchie. Autant vaudroit-il dire, qu'un homme n'eſt pas véritablement & proprement riche, parce qu'il a trop de tréſors.

Quelles raiſons peuvent avoir Newton & ſes diſciples de conteſter des choſes ſi claires? Ils n'en ont qu'une ſeule, encore eſt-elle foible, & très-foible, de même que la plûpart de celles dont ils étaient, comme ils peuvent, leurs autres opinions ou imaginations. La voici cette raiſon. C'eſt, *diſent-ils*, que le Blanc eſt un mélange de rayons hétérogenes, & qu'il renvoie indiſtinctement les rayons de toutes les eſpeces. On a déjà fait voir ailleurs que le Blanc n'eſt pas un mélange

lange ainſi aſſorti, & qu'il n'exiſte point de rayons de différentes eſpeces : par-là tombe entierement la raiſon qu'on allégue ici, & le Blanc reſte en pleine poſſeſſion de tous ſes droits. Quoique je puſſe me contenter de cette réponſe générale, qui ſappe par les fondements la doctrine Newtoniene, je vais cependant en donner une autre ſur le point particulier dont il s'agit maintenant.

Je veux pour quelques moments, qu'il y ait des rayons hétérogenes, & que le Blanc les renvoie, ainſi qu'on le dit : eſt-ce une raiſon légitime de lui refuſer le nom & le titre de couleur véritable & proprement dite? Nullement, parceque la notion exacte d'une telle couleur ne doit pas ſe prendre d'une choſe accidentelle, telle qu'eſt la quantité ou la qualité des rayons lumineux ; mais d'une choſe eſſentielle, telle qu'eſt la réflexion de ces rayons. Ainſi quand le Noir en réfléchiroit peu,

ſuivant la ſuppoſition de Newton, il ne laiſſeroit pas d'être une vraie couleur ; & quand le Blanc en réfléchiroit d'hétérogenes, ſuivant la ſuppoſition du même Auteur, il ſeroit auſſi une vraie couleur, parce qu'ils auroient l'un & l'autre ce qui conſtitue eſſentiellement & uniquement une vraie couleur, ſavoir la réflexion des rayons.

Quels que puiſſent donc être les rayons lumineux quant à leur nombre & à leurs diverſes eſpeces, dès qu'ils ſont réfléchis de maniere à faire impreſſion ſur nos yeux & à nous rendre un objet viſible, ils produiſent en nous la ſenſation d'une couleur véritable & proprement dite. C'eſt vouloir tout renverſer que d'établir d'autres principes. Un corps rouge, jaune ou verd, eſt véritablement coloré ſelon Newton, parce qu'il renvoie des rayons d'une ſeule eſpece, pourquoi le Blanc ne le ſera-t-il pas en renvoyant toutes les eſpeces ? Pour-

quoi avec ſept cauſes colorantes, tandis que les autres corps n'en ont qu'une, reſtera-t-il ſans couleur? Tant de cauſes réunies enſemble ont-elles moins d'efficace qu'une ſeule priſe ſéparément? On nous dit à cela, que le mélange des ſept eſpeces de rayons fait du Blanc une couleur vague, indéterminée & générale, non une couleur préciſe, diſtincte, particuliere, & que pour cette raiſon le Blanc ne mérite pas le nom de couleur proprement dite.

On le dit, il eſt vrai; mais parce qu'on le dit ſans aucun fondement, qu'on le dit contre les notions les plus reçues, & contre le témoignage même des ſens, faut-il l'adopter à l'aveugle? Pour moi, quoi qu'il en ſoit des ſuppoſitions Newtonienes; que le Blanc réſulte des rayons hétérogenes ou non hétérogenes, qu'il ſoit compoſé de tout ce qu'on voudra, je m'en rapporte à ce que je vois clairement. Or le

Blanc, qui de tous côtés frappe mes yeux avec tant de force & d'éclat, me préſente une couleur très-marquée & la plus marquée de toutes, une couleur très-diſtincte & très-particuliere, une couleur différente de toutes les autres, & la plus difficile à confondre avec elles. De-là, toute hypotheſe à part ſur la nature de la lumiere & les qualités de ſes rayons, je conclus ſans craindre de me tromper, que le Blanc eſt une couleur très-véritable & très-proprement dite.

Je puis même conclure, que c'eſt la couleur la plus belle, la plus brillante, la plus pure, la plus parfaite & la principale de toutes les couleurs. Ce n'eſt pas encore aſſez pour la gloire du Blanc, & pour réparer en quelque ſorte l'injure que lui font les Newtoniens : il faut ajouter, que c'eſt de plus une couleur primitive, & même la ſeule primitive. Ce dernier point paroîtra difficile à prouver ; je l'entreprendrai pourtant, &

ce ſera le ſujet de ma troiſieme Lettre. Mais auparavant je crois devoir communiquer une réflexion qui ſe préſente ici, & qui ne m'écarte pas de mon ſujet.

Newton prétend que le mélange des ſept eſpeces de rayons qu'il admet, empêche que le Blanc ne ſoit une vraie couleur. Ce mélange, s'il étoit réel, auroit bien un autre effet, auquel on n'a pas ſans doute fait attention. Il détruiroit le Blanc même & l'anéantiroit totalement. Je le prouve par Newton lui-même. Il dit dans ſon Optique, qu'un corps qui renvoie des rayons de deux eſpeces en égale quantité, prend une couleur qui tient le milieu entre les deux couleurs de ces rayons, & qui participe également à l'une & à l'autre. Cela étant, un corps qui renvoie les rayons de toutes les eſpeces doit donc avoir une couleur moyenne entre tous ces rayons, une couleur participante à toutes les couleurs de ces

rayons, & conséquemment n'être pas Blanc. Il n'y aura donc plus de Blanc dans la nature. Voilà où conduisent ces systêmes modernes. Je suis, &c. 15 *Février* 1762.

ARTICLE LIII.

DICTIONNAIRE DE PHYSIQUE, dédié à Monseigneur le Duc de Berry. Par le P. Aimé-Henry PAULIAN, Professeur de Physique au College d'Avignon. (In-4°. 3 vol. plus de 2000 pag.) A Avignon, chez Louis Chambeau, Imprimeur-Libraire. M. DCC. LXI.

LEs Livres de Physique se sont prodigieusement multipliés depuis un siécle : mais tous ne sont pas également intéressants, ni également instructifs. La plupart de ceux qui ont été composés avant ces derniers temps, ne présentent

que des Hypotheſes, dont la fauſſeté eſt aujourd'hui démontrée, & dont la connoiſſance ne peut déſormais ſervir qu'à mettre les Phyſiciens en garde contre les illuſions de l'imagination, & contre cette facilité dangereuſe qu'a l'eſprit de prendre pour la vérité même, tout ce qui en porte les apparences. Parmi les ouvrages qui ont paru de nos jours, quelques-uns ſont excellents : mais ce n'eſt pas le grand nombre. Il en eſt ſur-tout très-peu qui offrent des choſes entiérement neuves, parce qu'en matiere de Phyſique, il n'eſt point de génie créateur, & que le talent de l'obſervation eſt très-rare. Un homme qui ſe propoſe d'acquérir une connoiſſance un peu étendue de la Phyſique, ſe trouve donc arrêté dès les premiers pas, par l'appareil effrayant des volumes ſans nombre qu'il lui faudra lire; & s'il a le courage de vaincre ce premier obſta-

cle, il eſt contraint de perdre beaucoup de temps dans des lectures inutiles.

On ne pourroit donc que ſavoir gré à un Auteur qui entreprendroit de raſſembler dans un ſeul Ouvrage, tout ce que la Phyſique contient de plus curieux & de plus intéreſſant. Une pareille entrepriſe, pour être bien exécutée, demande, outre des recherches immenſes, des talents qui ſe trouvent rarement réunis dans une même perſonne; une vaſte étendue d'eſprit pour embraſſer tant de matieres différentes; une pénétration délicate pour démêler, au milieu d'une foule de choſes inutiles, une vérité importante qui s'y trouve quelquefois comme enſevelie, ou pour ſaiſir le véritable eſprit d'un ſyſtême parmi d'épaiſſes ténebres qui ſouvent l'enveloppent; une grande juſteſſe pour bien apprécier les différents degrés de probabilité de pluſieurs ſentiments oppoſés, & pour ſe dé-

cider ſurement dans le choix de l'opinion qu'on préfere ; une préciſion exacte pour ne rien dire de ſuperflu en n'omettant rien d'eſſentiel ; enfin, beaucoup de netteté, pour préſenter tous les objets d'une façon claire & lumineuſe, & pour n'y laiſſer d'autres difficultés que celles qui en ſont abſolument inſéparables. Quant à la forme d'un ſemblable ouvrage, nous croyons que la plus commode pour le grand nombre des Lecteurs, & la mieux aſſortie au caractere de ce ſiécle, ce ſeroit celle d'un Dictionnaire. Notre pareſſe & notre frivolité ont malheureuſement rendu ce genre de Littérature néceſſaire. On doit d'ailleurs convenir qu'il a des avantages réels. Il épargne des recherches laborieuſes à ceux qui ne veûlent être inſtruits que ſur des points particuliers ; & il eſt très-propre à ouvrir la route des connoiſſances à ceux qui ont le deſir d'y pénétrer plus avant.

C'eſt un ouvrage de cette nature que le P. Paulian s'eſt propoſé de donner. Cet Auteur eſt déja avantageuſement connu par ſon Dictionnaire portatif de Phyſique, imprimé en 1758, & réimprimé peu de temps après. Le mérite de ce premier ouvrage forme un préjugé très-favorable au nouveau Dictionnaire, dont il ne nous eſt permis de faire l'éloge qu'en expoſant aux yeux du Public les richeſſes qu'il renferme.

Quoique le P. Paulian, en adoptant la forme de Dictionnaire, ſe ſoit impoſé l'obligation de ſuivre l'ordre alphabétique des matieres, on voit qu'il a ſu ſe preſcrire un plan général auquel il ramene tous les morceaux ſéparés. Ce qu'il a particuliérement eu en vue, c'eſt de traiter tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus intéreſſant dans la Phyſique moderne. Mais comme les Mathématiques ſont la lumiere de la vraie Phyſique, & que l'hiſ-

toire des vies, des ſentiments & des découvertes des plus célébres Phyſiciens, fait une partie eſſentielle de l'étude de cette Science, il a cru judicieuſement devoir conſacrer à ces deux objets un grand nombre d'articles de ſon Dictionnaire. Ainſi, en enviſageant le plan de l'Auteur dans toute ſon étendue, on y diſtingue trois parties principales; l'une purement Mathématique; l'autre Phyſique ou Phyſico-Mathématique; & la troiſieme Hiſtorique. C'eſt en ſuivant l'ordre de ces parties, plutôt que celui des volumes ou des articles, que nous croyons devoir rendre compte de l'ouvrage.

La partie Mathématique eſt compriſe dans l'étendue de près de 400 pages, ſous les articles *Arithmétique*, *Arithmétique-Algébrique*, *Arithmétique-Algébrique appliquée à l'Analyſe*, *Arithmétique ſublime*, *Fraction*, *Progreſſion*, *Proportion*, *Logarithmes*, *Infiniteſimal*, *Géo-*

métrie, *Géométrie-Pratique*, *Trigonométrie Rectiligne & Sphérique*, *Sections Coniques*, *Maxima & Minima*, *&c.* On trouve dans les deux premiers articles tout ce qui regarde les opérations du Calcul ordinaire, ſoit numérique, ſoit littéral; Addition, Souſtraction, Multiplication, Diviſion, Regle de trois directe & inverſe, Extraction des racines quarrées & cubiques, &c. L'article de l'Analyſe apprend tout ce qu'il faut ſavoir pour réſoudre les équations les plus communes du premier & du ſecond degré. Cette matiere eſt même pouſſée plus loin ici que dans la plûpart des Livres élémentaires. L'Auteur ne ſe borne pas à des problêmes purement numériques. Il étend l'Analyſe à des opérations où ſon utilité eſt bien plus ſenſible, & qui fourniſſent à l'eſprit un exercice plus agréable & plus amuſant, en l'appliquant à la réſolution de divers problêmes de Phyſique.

Aux mots *Arithmétique ſublime*, *& Infinitéſimal*, on trouve des notions très-claires ſur le calcul des Infinis, & les principes généraux du calcul Différentiel & Intégral. Il ſeroit peut-être à ſouhaiter que l'Auteur ſe fût appliqué ici à donner une définition exacte & préciſe de l'Infini Géométrique. A juger de ſon talent pour les définitions par un grand nombre de celles qui ſont répandues dans ſon ouvrage, on voit qu'il étoit très-en état de le faire, ſi, dans une matiere auſſi obſcure, il eût oſé penſer d'après lui-même. Le raiſonnement qu'il adopte, prouve très-bien que la *grandeur* peut croître & diminuer à l'infini, ſans ceſſer d'être *grandeur*; ce qui eſt aſſez évident par ſoi-même. Mais il ne nous apprend pas ce que c'eſt que ces Quantités, que les Géometres conſiderent comme infiniment grandes ou infiniment petites. Nous ne prétendons pas ſuppléer parfaitement

à cette légere omiſſion. Mais plusieurs de nos Lecteurs ne ſeront peut-être pas fâchés de rencontrer ici quelques réflexions ſur un objet ſi important.

I°. Les Infiniment-petits, qu'on appelle du premier ordre, & qu'on exprime par une Fraction dont le Numérateur eſt une quantité finie, & le Dénominateur un Infini linéaire, tel qu'eſt $\frac{1}{\infty}$; ces Infiniment-petits ne paroiſſent être autre choſe que les limites de la naiſſance ou de l'évanouiſſement *, c'eſt-à-dire, les premiers ou les derniers éléments des Quantités finies, par rapport auxquelles on les conſidere. Ainſi les côtés du cercle conſidéré comme un polygone d'une infinité de côtés, ſont des infiniment-petits du premier ordre en

* Cette notion des infiniment-petits eſt à peu près celle que Newton en donne dans le Scholie qui termine la Sect. 1. du Liv. 1. de ſes Principes.

tant qu'ils ſont les limites de la naiſſance ou de l'évanouiſſement des tangentes, que l'on conçoit formées par leurs prolongements. Les Infiniment-petits du ſecond ordre, qu'on déſigne par une Fraction, dont le numérateur eſt une quantité finie, & le Dénominateur l'infini élevé au quarré, comme $\frac{1}{\infty^2}$; ces infiniment-petits ſemblent être des réſultats qui naiſſent des rapports que l'on peut établir entre les infiniment petits du premier ordre. Pour éclaircir ceci, que l'on ſe repréſente l'angle infiniment petit compris entre un côté infiniment petit d'un cercle, lequel côté nous appellerons A, & la tangente au côté qui précede immédiatement le côté A; & que l'on imagine une petite ligne, que nous nommerons B, tirée de l'extrémité du côté A, perpendiculairement ſur la tangente; on aura un triangle rectangle infiniment petit, dont A ſera l'hypoténuſe, B un côté, & la partie

de la tangente comprise entre le point de sa naissance & la rencontre de B le troisiéme côté. Or dans ce triangle, le côté B est censé un infiniment-petit du second ordre. Pourquoi & dans quel sens? Voici à ce qu'il nous semble, une façon très-naturelle de l'expliquer. Le côté A hypoténuse du triangle infiniment petit, est côté d'un cercle. Son expression sous ce rapport est $\frac{1}{\infty}$. Il est en même-temps rayon du cercle infiniment petit sur lequel se peut prendre la mesure de l'angle de contingence infiniment petit; son expression sous ce rapport est 1. Le côté B, A étant pris pour rayon, est sinus de l'angle de contingence infiniment petit, & sous ce rapport il n'est qu'infiniment petit du premier ordre, & son expression est $\frac{1}{\infty}$. Cela supposé, dans le triangle infiniment petit, on aura 1 (*Rayon*). $\frac{1}{\infty}$ (*Sin. Ang. de Cont.*) :: $\frac{1}{\infty}$ (A). B; d'où l'on

tire B $= \frac{1}{\infty^2}$. Par où l'on voit que le côté B n'eſt infiniment-petit du ſecond ordre, qu'en tant qu'il eſt le réſultat ou le quatrieme terme d'une proportion Géométrique, dont les moyens ſont des infiniment-petits du premier ordre, & le premier terme eſt l'unité. Les infiniment-petits des autres ordres naiſſent de proportions plus compoſées.

II°. A l'égard des Infiniment-grands, nous ſommes très-portés à les regarder, d'après le P. Caſtel*, comme des grandeurs ſimplement hétérogenes par rapport à d'autres grandeurs auxquelles on les compare. Ainſi la ligne eſt un infiniment-grand par rapport au point ſimple; & la ſurface par rapport à la ligne conſidérée comme dépouillée de toute largeur. Nous tâche-

---

* Voyez ſa Mathématique Univerſelle, Traité 43. Chap. 2.

rons de rendre cette notion ſenſible en l'appliquant à des exemples. Dans cette ſuite, laquelle repréſente la quadrature de la Parabole, l'origine des x étant au ſommet $0^{\frac{1}{2}}, 1^{\frac{1}{2}}, 2^{\frac{1}{2}}, 3^{\frac{1}{2}}, \ldots\ldots x^{\frac{1}{2}}$, le dernier terme $x^{\frac{1}{2}} = \infty^{\frac{1}{2}}$, c'eſt-à-dire, qu'il eſt infiniment grand. Or il eſt évident qu'il ne l'eſt ni en lui-même, ni par rapport à aucun des termes réels & homogenes qui le précedent; car l'ordonnée qui lui eſt égale à quelque diſtance du ſommet qu'on l'ait priſe, pourroit encore croître, en ſuppoſant une nouvelle x, & croître d'une quantité finie, ce qui ne ſeroit pas ſi ce terme étoit infini en lui-même. D'un autre côté, cette même ordonnée a des différences finies avec chacune des ordonnées précédentes, qui ſont reſpectivement égales à chaque terme réel & homogene de la ſuite, & qui ſont d'ailleurs ſuppoſées finies. Or deux grandeurs, dont

l'une eſt infinie par rapport à l'autre, ne peuvent avoir entr'elles des différences finies. Ce dernier terme de la ſuite propoſée n'eſt donc infini que par rapport au premier terme $o^{\frac{1}{2}}$, qui ne repreſente qu'un point inétendu, lequel eſt une quantité hétérogene à l'égard d'une ligne réelle. Le ſecond exemple que nous propoſons, eſt tiré de l'eſpace aſymptotique de l'hyperbole. On démontre que cet eſpace eſt infini. Comment l'eſt-il? Voici comment nous concevons la choſe. Si l'on nomme x l'abſciſſe priſe ſur l'aſymptote, & y l'ordonnée, l'expreſſion algébrique de cet eſpace eſt $\frac{xy}{o}$. Or que ſignifie cette expreſſion? A la conſidérer de près, elle ne paroît être autre choſe que le quatrieme terme d'une proportion géométrique, dont les trois premiers termes ſont o, x & y. Donc elle ſignifie ſeulement que l'eſpace aſymptotique eſt par rapport à une des lignes

x ou *y*, ce qu'une de ces lignes eſt par rapport au ſimple point o, c'eſt à-dire que c'eſt une quantité tout-à-fait hétérogene par rapport à ces lignes.

Au reſte, l'ignorance où nous pouvons être touchant la nature préciſe de l'infini géométrique, ne peut cauſer aucune erreur, ni aucune incertitude dans les calculs auxquels on l'aſſujettit. Nous ſavons, à n'en pas douter, que cet infini exiſte ; & nous voyons très-clairement que différents infinis peuvent avoir entr'eux des rapports finis ; & ces connoiſſances ſuffiſent pour guider nos calculs. Ainſi quoique nous ſouhaitions que le Pere Paulian eût un peu plus inſiſté ſur cette matiere, nous ne prétendons pas le blâmer de ne l'avoir pas fait. L'objet qu'il ſe propoſe en traitant les Mathématiques, n'eſt pas de former des Mathématiciens. Il n'a en vue que d'applanir l'entrée de la Phyſique, en expoſant clairement

& en démontrant les principes Mathématiques qu'il importe le plus à un Phyſicien de ſavoir. Il a donc pu, ſur-tout dans une matiere auſſi épineuſe, ſe contenter de bien établir les notions abſolument néceſſaires pour l'intelligence des opérations qu'il preſcrit, & c'eſt ce qu'il a fait.

Après ce qui a donné lieu à ces réflexions, nous croyons devoir indiquer dans l'Ouvrage du Pere Paulian, les articles *Progreſſion* & *Logarithmes*. Le premier eſt fort étendu, le ſecond eſt plus borné: on y trouve néanmoins tout ce qui regarde la nature des Logarithmes, l'art d'en former les tables, la maniere de les employer; & afin qu'il ne manquât rien ſur cette partie intéreſſante du calcul, l'Auteur a placé à la tête du ſecond Volume une table de Logarithmes aſſez ample.

L'article *Géométrie* préſente un abrégé judicieux des Elémens d'Eu-

clide. La Théorie & la Pratique de la Trigonométrie, soit rectiligne, soit sphérique, sont développées savamment sous leur article. Des Critiques séveres pourroient reprocher à l'Auteur, comme un léger défaut d'exactitude, l'usage un peu trop fréquent du nom de *Triangles curvilignes*, employé pour signifier des triangles sphériques. Mais ce défaut est tout-au-plus dans l'expression. On doit rapprocher de ce morceau une table de Logarithmes des Sinus & Tangentes, qui est jointe à la table de Logatithmes des Nombres naturels dont nous avons déjà parlé.

L'article *Sections coniques*, est un Traité abrégé des cinq Sections du cône. Le Triangle & le Cercle n'y sont gueres qu'indiqués, & seulement dans la vue d'en faire trouver les équations. Dans les trois autres Sections, l'Auteur considere principalement les propriétés qui appartiennent à leurs axes & à leurs diametres. On trouvera dans ce

morceau de l'ordre & de l'exactitude. Nous y remarquons cependant une propoſition qui paroît exprimée d'une maniere trop générale. Cette propoſition énonce que dans une ellipſe réguliere chaque diametre eſt égal à ſon conjugué. Or nous croyons que dans cette eſpece de courbe il n'y a qu'une ſeule paire de diametres conjugués égaux.

Il réſulte des détails où nous ſommes entrés, qu'en raſſemblant les différents morceaux de Mathématiques répandus dans cet Ouvrage, on formeroit un cours très-varié de Mathématique élémentaire. Chaque traité de ce cours ne ſeroit à la vérité qu'un abrégé; mais un abrégé qui contiendroit à peu près tout ce que le commun des Phyſiciens a beſoin de ſavoir en fait de Mathématique. A ne conſidérer le travail du P. Paulian que dans le point de vue où cette obſervation le préſente, il mérite cer-

tainement des éloges. Il eût été facile à l'Auteur, ainſi qu'il le remarque lui-même, de donner à cette partie une bien plus grande étendue ; par-là il eût rendu ſon Ouvrage plus ſavant ; mais peut-être l'eût-il rendu moins généralement utile. Il faut d'ailleurs que le P. Paulian ait embraſſé les diverſes parties des Mathématiques dans toute leur étendue, avant que d'entreprendre d'en faire des abrégés ; & qu'il ait bien ſaiſi tous les rapports qui les lient à la Phyſique, pour les traiter, comme il a fait, toujours relativement à cette ſcience. Au reſte, il n'eſt peut-être aucun Ouvrage en ce genre où il regne plus de netteté & plus de clarté, & dont l'étude exige moins de contention. La méthode de l'Auteur eſt en général d'abandonner peu de choſe à la pénétration des Lecteurs. Il entre volontiers dans les détails, & ſe livre avec plaiſir aux développements étendus. Souvent

par

par des récapitulations abrégées il rappelle à l'eſprit & met dans un nouveau jour des vérités qu'il avoit déjà démontrées. En un mot, il répand ſur tout ce qu'il traite, une lumiere qui éclaire ſans fatiguer, & que des eſprits, qui ne ſont même que médiocres, peuvent ſuivre ſans beaucoup de peine.

ARTICLE LIV.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires, ſur les Participes François.

MM. RR. PP.

UN des articles les plus difficiles de notre Langue, eſt celui des Participes. Deux Académiciens célebres ont très-bien traité cette matiere. M. Douchet, dans ſes principes généraux de l'Orthographe, vient de nous donner des remar-

ques bien écrites ſur le même objet ; mais il differe en pluſieurs points de nos Académiciens. Comme j'ai adopté leur ſentiment, il eſt naturel que je le défende : mes remarques ſerviront peut-être à éclaircir de plus en plus cette matiere épineuſe.

PREMIERE REGLE. Le Participe doit être mis au même genre & au même nombre que le ſujet ou le nominatif auquel il ſe rapporte : 1°. Dans les verbes paſſifs. *Les belles choſes ont beſoin d'être bien écrites, comme les pierres précieuſes d'être bien enchaſſées.*

2°. Dans les verbes neutres qui ſe conjuguent avec *être. Votre mere eſt ſortie. Vos ſœurs ſont arrivées.*

3°. Dans les verbes pronominaux qui ne ſont point réfléchis. *Ces livres ſe ſont vendus. Ma mere s'eſt promenée. Mes freres ſe ſont repentis.*

Je n'inſiſte point ſur cette regle; elle n'eſt point conteſtée : cepen-

dant M. Douchet met une exception aux verbes neutres ; nous en parlerons plus bas.

SECONDE REGLE. Dans les verbes actifs & réfléchis, le Participe, quand il eſt précédé de ſon régime ſimple, prend toujours le genre & le nombre de ce régime. *La lettre que j'ai écrite. Ma mere s'eſt bleſſée.*

L'application de cette regle eſt quelquefois embarraſſante, quand le Participe eſt ſuivi d'un infinitif; parce qu'alors c'eſt tantôt le Participe, tantôt l'infinitif qui régit le pronom qui précede. Si c'eſt le Participe, il y a concordance, parce qu'alors le Participe ſe trouve précédé de ſon régime ſimple. Si c'eſt l'infinitif, il n'y a point de concordance, parce que le Participe n'eſt point précédé de ſon régime ſimple.

Or pour ſavoir ſi c'eſt le Participe ou l'infinitif qui régit le pronom qui précede, obſervons que l'infinitif qui ſuit le Participe, eſt

ou ſans prépoſition, ou précédé d'une prépoſition.

L'infinitif eſt-il précédé d'une prépoſition ? le Participe régit le pronom, ſi après ce Participe on peut mettre l'antécédent du pronom. *Les ſoldats qu'on a contraints de marcher.* Le *que* eſt ici régi par le Participe, parce qu'on peut dire : *on a contraint les ſoldats de marcher. L'hiſtoire que je vous ai donnée à lire. Que* eſt encore régi par le Participe, parce qu'on peut dire : *je vous ai donné l'hiſtoire à lire.*

Au contraire, c'eſt l'infinitif qui régit le pronom, quand l'antécédent de ce pronom ne peut ſe mettre qu'après l'infinitif. *Les meſures que vous m'avez dit de prendre.* Ici le *que* eſt régi par *prendre*, parce qu'on dit : *vous m'avez dit de prendre les meſures*, & non pas ; *vous m'avez dit les meſures de prendre. La regle que j'ai commencé à expliquer ;* parce qu'on dit : *j'ai commencé à expliquer la regle*, & non :

j'ai commencé la regle à expliquer. Ici le *que* est encore régi par l'infinitif.

Lorsque le Participe est suivi d'un infinitif sans préposition, le Participe régit le pronom qui précede; si l'infinitif peut se tourner par le Participe en *ant* ou par *qui* & l'imparfait de l'indicatif. Au contraire, quand l'infinitif ne peut se tourner par le Participe en *ant*, c'est l'infinitif qui régit le pronom, & le Participe ne prend ni genre, ni nombre. On dit en parlant d'une Dame qui avoit le pinceau à la main : *je l'ai vue peindre*, parce qu'on peut tourner : *j'ai vu la Dame peignant, qui peignoit;* & en parlant d'une Musicienne : *je l'ai entendue chanter*, c'est-à-dire, *j'ai entendu la Musicienne chantant, qui chantoit.*

Ainsi quand Racine, dans Britannicus, fait dire à Néron en parlant de Junie :

Cette nuit je l'ai vue arriver en ces lieux.

Il me semble, contre le sentiment de M. Douchet, que Racine n'a dérogé à aucune regle, parce qu'on peut tourner : *j'ai vu Junie arrivant, qui arrivoit en ces lieux.*

Je crois encore, malgré la remarque de cet Auteur, qu'il faut écrire : *ce sont les Dames que j'ai vues passer ce matin. Les Soldats que j'ai vus partir*, parce qu'on dit : *j'ai vu les Dames qui passoient. J'ai vu les Soldats qui partoient.*

Mais M. Douchet me paroît avoir eu raison d'observer qu'on ne devoit pas écrire en parlant d'une Dame : *je l'ai laissée passer ; on l'a laissée mourir, elle s'est laissée mourir.* Il faut, je pense, *laissé* au masculin, comme : *on l'a fait passer, elle s'est fait mourir*, &c. Les deux verbes, dans les premieres comme dans les secondes phrases, ne font qu'une même expression : aussi, dans les unes & dans

les autres, les infinitifs *passer* & *mourir* ne sauroient se tourner par *passant*, *mourant*; *qui passoit*, *qui mouroit*. C'est une faute que j'ai faite dans ma Grammaire, en écrivant, comme M. Duclos, *on l'a laissée passer*, *on l'a laissée mourir*.

Suivant M. Douchet, & quelques autres Grammairiens, le Participe, quoique précédé de son régime simple, ne prend ni genre ni nombre, quand il est suivi d'un nominatif ou d'un adjectif. *La doctrine qu'a enseigné Pythagore. Les regles que se sont prescrit les grands hommes. Une signature que les Juges ont reconnu fausse. Nous nous sommes rendu maîtres de la Ville.*

Selon nous, le Participe, quoique suivi d'un nominatif ou d'un adjectif, doit prendre le genre & le nombre de son régime simple, parce que l'adjectif & le nominatif n'empêchent pas que le Participe ne régisse le pronom qui précede.

. Mais voyons les raiſons que M. Douchet apporte pour l'indéclinabilité.

L'indéclinabilité, *dit-il*, eſt comme la marque de l'effet que l'inverſion produit ſur les Participes. Comme dans cette poſition, on les prononce dans leur état primitif, c'eſt à-dire, ſans aucun changement ni dans la quantité ni dans le nombre des ſyllabes, il y auroit une ſorte de contradiction à employer des caractériſtiques, qui, dans les uns, rendent longues des finales qu'on prononce néceſſairement breves, & dans les autres ajoutent une ſyllabe qu'on eſt obligé de ſupprimer à la prononciation. L'indéclinabilité du Participe eſt donc ici fondée ſur une raiſon de prononciation, raiſon puiſſante & qui opere les plus grands effets dans toutes les Langues.

La cauſe de cette briéveté, comme de cette ſuppreſſion, vient d'un côté de la rapidité avec laquelle

on passe pour arriver au sujet, sans lequel la phrase ne présente aucun sens, & de l'autre de l'empressement qu'on a d'unir le sujet au Participe, entre lesquels il n'est pas plus permis de mettre d'intervalle qu'entre l'adjectif & le substantif.

Ces raisons ne nous paroissent pas bien concluantes. 1°. Suivant l'Auteur (p. 141) il faut écrire: *les soldats qu'on a contraints de marcher. Les troupes qu'il a accoutumées à camper. Les occasions qu'il a eues de battre l'ennemi. Je l'ai vue peindre* (en parlant d'une femme qui avoit le pinceau à la main.) Et (chap. 144:) *Elle est allée lui parler. Elles sont venues nous consulter.* Met-on dans la prononciation plus d'intervalle entre le Participe & le verbe; entre le Participe & le pronom de ces phrases, qu'entre le Participe & le nominatif ou l'adjectif des premieres phrases? Je ne le crois pas. Si donc la rapidité de la prononciation n'empêche pas,

dans ces phraſes, la concordance du Participe, elle ne doit pas non plus l'empêcher dans les autres.

2°. Si la déclinabilité ou l'indéclinabilité des mots n'étoit fondée que ſur une raiſon de prononciation, il ne faudroit pas mettre au féminin l'adjectif placé avant un ſubſtantif féminin, comme, *la jolie campagne*, *la vraie politeſſe*, *une ſignature reconnue fauſſe*, *une comédie trouvée mauvaiſe*, &c. &c. Car dans ces exemples on paſſe pour le moins avec autant de rapidité de l'adjectif au ſubſtantif, que dans les autres on paſſe du Participe au ſujet ou à l'adjectif. Cependant cette rapidité n'empêche pas la concordance de l'adjectif: elle ne doit donc pas non plus empêcher celle du Participe.

M. Douchet veut encore à cauſe de la prononciation, qu'on écrive: *elle lui eſt allé parler: ils ſe ſont allé plaindre: elles nous ſont venu conſulter.* Mais cette exception n'a

point lieu, ſi les raiſons que nous venons d'apporter réfutent celles de l'Auteur; parce que le pronom ſoit en régime ſimple, ſoit en régime compoſé, quelque place qu'il occupe, n'empêche pas que le Participe des neutres qui prennent *être*, ne ſe rapporte au nominatif & n'en prenne le genre & le nombre.

On aura toutes les regles des Participes, ſi à ce que j'ai dit juſqu'ici, on ajoute que, dans les verbes actifs & réfléchis, le Participe ne prend ni genre ni nombre, quand il n'eſt pas précédé de ſon régime ſimple. Le Participe des verbes neutres, qui prennent *avoir*, & celui des imperſonnels ſont toujours au maſculin ſingulier. *Il y a beaucoup plus de Médailles frappées à la gloire des Princes qui ont réparé les édifices publics, qu'à l'honneur de ceux qui en ont fondé de nouveaux. Tite, Trajan, Antonin, Marc-Aurele ont mérité d'être appellés les délices du genre humain,*

parce qu'ils n'ont usé de leur pouvoir que pour faire du bien aux autres. Les grandes chaleurs qu'il a fait cette année, ont causé beaucoup de maladies, &c.

A Paris, 27 Fév. 1762.

Je suis, &c.

De Wailly.

ARTICLE LV.

ELOGES DES ACADEMICIENS de l'Académie Royale des Sciences, morts depuis l'an 1744. (In-12.) Par M. de Fouchy, Auditeur des Comptes, Secrétaire ordinaire de Monseigneur le Duc d'Orléans, Secrétaire perpétuel de la même Académie, & Membre de la Société Royale de Londres. Tome I. A Paris chez la veuve Brunet, Imprimeur de l'Académie Françoise, &c.

UN Recueil d'Eloges est comme une collection de Tableaux. Les sujets qu'on a exécutés en Peintuer

ſé ſuivent ſans ſe reſſembler. Cependant s'ils ſont l'ouvrage du même Maître, on n'y remarquera que les différences dont la diverſité des phyſionomies ou des actions ſera la cauſe. On reconnoîtra toujours la maniere & le faire de l'Artiſte. Il en eſt de même d'une ſuite d'Eloges. Le Secrétaire d'une Académie eſt obligé de travailler ſur toutes ſortes de caracteres, & de peindre toutes les eſpeces de talents; mais ſa touche l'accompagne; & l'on reconnoît par-tout les traces de ſon pinceau.

Dans ce qu'il nous reſte à extraire de ce volume, on verra que M. de Fouchy s'attache toujours à repréſenter fidélement & agréablement les Académiciens ſes Confreres. Nous commençons par M. Pajot d'Onſenbray, Directeur général des Poſtes, & Académicien honoraire. Ses talents pour la Méchanique, ſon riche Cabinet, & le don qu'il en a fait à l'Académie,

l'ont rendu immortel. Que de moyens pour acquérir cette gloire, qui ne s'apprécie bien au juste que quand la postérité a parlé! On ne croiroit pas qu'un Citoyen très-riche eût cherché à se faire un nom par des collections d'Histoire naturelle & par des suites de Machines. C'est le genre que M. d'Onsenbray embrassa. Ses Cabinets étoient une des merveilles de Paris. M. de Fouchy nomme les Grands, les Princes, les Rois qui les ont visités, sans oublier la maniere dont le Possesseur recevoit ces Personnes illustres.

Il ne disoit pas comme Evandre à Enée : *Aude hospes contemnere opes ;* mais tout ce qu'il montroit, étoit encore plus l'opulence de la nature & de l'art, que l'effet des millions versés dans ces Cabinets. « M. d'Onsenbray savoit parfaite- » ment faire les honneurs de sa » maison, non-seulement par les » magnifiques repas qu'il donnoit,

» mais encore par les fêtes élégan-
» tes & ingénieuſes dont il les ac-
» compagnoit. Ces fêtes prenoient
» un peu ſur ces occupations dont
» il faiſoit tant de cas ; mais c'étoit
» pour l'honneur des Sciences &
» de la Philoſophie qu'il les don-
» noit, & il ſe trouvoit bien payé
» de ce qu'elles lui coutoient,
» quand il croyoit pouvoir leur
» procurer des protecteurs ou des
» proſélytes ».

Quand la Philoſophie eſt ſecondée de tant de richeſſes, elle fait tout ce qu'il lui plaît, elle s'établit dans le degré de conſidération qu'elle juge le plus propre aux ſuccès des Sciences. *Un ſimple morceau d'or trouvé tout formé dans une mine, avoit couté quatorze mille livres* à M. d'Onſenbray. Il n'y avoit auſſi qu'un Cabinet comme le ſien, qui eût droit d'être enrichi par les préſents des Princes. En ce genre, comme en matiere de vertus, on reçoit à proportion de ce qu'on

possede déja. M. le Duc d'Orléans, Régent, avoit le beau Miroir ardent de M. de Tſchirnhaus, il en fit préſent à M. d'Onſenbray : ainſi le Prince qui aimoit le plus les Sciences, crut les honorer en préférant à ſon propre Palais, la maiſon d'un Particulier pour y dépoſer une merveille de l'Art.

Cet Eloge rend un témoignage authentique à la libéralité & à la bienfaiſance de l'Académicien qui en eſt l'objet. Il faiſoit de grandes aumônes, & vouloit qu'on diſtribuât des remedes & d'autres ſecours aux malades de Bercy. Ces traits ajoutent infiniment à la gloire des Sciences, & à l'honneur d'avoir poſſédé un des plus riches Cabinets de l'Europe.

M. Folkes, Préſident de la Société Royale de Londres, & Aſſocié étranger de l'Académie des Sciences, eſt repréſenté par M. de Fouchy, comme un Amateur de toutes les Sciences, & comme un eſ-

prit cultivé par celles qu'on estime le plus. Il allia deux goûts assez éloignés l'un de l'autre ; celui des Antiquités, par conséquent de l'érudition, & celui de la Physique. « Il possédoit, comme Socrate, » l'art de rendre sensibles les rai- » sonnements les plus abstraits de » la Philosophie. Il portoit cette » même clarté & cette même exac- » titude dans ses recherches sur » l'Antiquité.... Il avoit pour la » Société Royale l'attachement le » plus vif... Son amour pour l'é- » tude & pour la retraite l'a tou- » jours concentré dans un petit » nombre d'Amis, & l'a éloigné » des honneurs publics qu'il n'au- » roit pu acheter que par la perte » d'un loisir qu'il savoit si digne- » ment employer ». Nous sommes persuadés qu'il y a eu un grand nombre de Savants comparables à M. Folkes pour l'étendue des connoissances ; mais il a eu l'avantage d'être lié avec beaucoup de Gens

de Lettres, d'entrer dans les plus célebres Académies, d'allier les qualités perſonnelles au mérite Littéraire. Voilà bien des titres pour vivre dans la mémoire des hommes.

Un autre Aſſocié étranger né François, mais réfugié, pour cauſe de religion, en Angleterre, a été M. Moivre, grand Calculateur des Jeux de hazard, des probabilités de la vie humaine, des mortalités publiques, &c. M. de Fouchy préſente fort bien ces diverſes occupations & la petite Miſanthropie de l'Académicien, objet de l'Eloge. « Il eſt vrai, *dit le Secrétaire de* » *l'Académie*, que ce caractere (du » Miſanthrope de Moliere) appro» choit un peu du ſien; qu'il jugeoit » des hommes avec quelque ſévé» rité, & ne ſavoit point aſſez dé» guiſer l'ennui que lui cauſoit la » converſation d'un fat, & l'aver» ſion qu'il avoit pour le manege » & pour la fauſſeté ». Voilà, par

exemple, un défaut de Philoſophie: cet homme qui calculoit tout, devoit faire quelques eſſais de ſon art ſur les paſſions, les travers, les folies des hommes, & ne pas ſe fâcher des incommenſurables & des irréductibles qui ſe rencontrent dans le commerce de la vie.

L'Eloge de M. le Maréchal de Lowendal ſe reſſent du caractere qu'on y peint. Il eſt varié, plein de choſes: rapide; on doit le lire pour connoître la multitude des campagnes de ce Général, l'abondance de ſes projets, la force de ſes conſeils, la grandeur de ſes entrepriſes, la ſingularité de ſes ſuccès, le prix des ſervices qu'il a rendus aux diverſes Puiſſances qui lui ont confié leurs armes. « Il étoit » grand & bien fait, ſon viſage » annonçoit la candeur, qui faiſoit le fond de ſon caractere. Il » parloit bien, & avec une noble » ſimplicité. Jamais enivré de ſa » gloire, il ne ſongeoit à ſes ac-

» tions que pour en méditer de plus
» grandes. Auſſi content d'obéir
» que de commander, il étoit tou-
» jours ſatisfait lorſqu'il pouvoit
» aſſurer la victoire : en un mot,
» on peut le regarder comme un
» des Héros de notre ſiécle, &
» comme le digne rival de gloire de
» l'illuſtre Maurice ; tous deux ſor-
» tis du ſang des Rois ; tous deux
» conſommés dans l'art militaire ;
» tous deux d'une valeur à toute
» épreuve ; tous deux, comme ces
» feux ſi déſirés des Matelots, ve-
» nus au ſecours de la France, au
» fort de l'orage ; tous deux enfin,
» par une triſte conformité avec
» ces Météores bienfaiſants, diſpa-
» rus preſque avec la tempête ».

Après ce Général d'Armée, le premier Médecin de la Reine (M. Helvetius) figure dans le Recueil. Il ſe deſtina d'abord à la guerre ; la volonté de ſon pere le détermina enſuite au parti de la Médecine ; & le goût, l'ardeur de l'étude, le dé-

ſir de remplir parfaitement toutes ſes fonctions, le firent parvenir au premier rang de l'eſtime publique dans l'exercice de ſa Profeſſion. Comme M. Helvétius a compoſé plusieurs ouvrages, M. de Fouchy inſiſte ſur cette partie de l'Eloge ; il donne une idée fort convenable de ces Livres ; il n'oublie pas les démêlés littéraires qui en furent la ſuite, *démêlés qui produiſirent beaucoup de perte de temps*, & très-peu de véritable profit pour le public : *ſort trop ordinaire des conteſtations de cette eſpece.* « M. Helvétius étoit » d'un caractere extrêmement ai- » mable : la douceur de ſes mœurs » & la tranquillité de ſon ame » étoient peintes ſur ſon viſage : il » vivoit noblement, & a toujours » été ſervi dans l'intérieur de ſa » maiſon avec une affection peu » commune, parce qu'il aimoit vé- » ritablement ceux de ſes domeſti- » ques qui s'attachoient à lui.... » Il uſoit volontiers de ſon ſavoir,

» & même des revenus considéra-
» bles dont il jouissoit, pour soula-
» ger ceux qu'il pouvoit croire en
» avoir besoin ; & il employoit
» avec plaisir son crédit pour obli-
» ger ceux qui y avoient recours,
» même au risque de faire des in-
» grats. Ce malheur qui, au reste
» doit être prévu par un Philoso-
» phe, lui est souvent arrivé sans
» affoiblir son humeur bienfaisante,
» sans diminuer en lui l'envie de
» faire plaisir. Ceux qui voudroient
» défendre la Cour du reproche
» qu'on lui fait si souvent de cor-
» rompre les mœurs, pourroient
» citer l'exemple de M. Helvetius
» comme une preuve évidente du
» contraire : jamais mœurs ne fu-
» rent plus pures & plus régulieres
» que les siennes : son heureux na-
» turel & sa religion formoient
» chez lui un rempart impénétra-
» ble à tout ce qui auroit pu les
» corrompre, &c.

Le dernier Eloge est celui de M.

Boyer, ancien Evêque de Mirepoix. On insiste beaucoup sur ses vertus, dont les principales furent l'humilité, la charité, l'attention à bien remplir les divers emplois qui lui furent confiés. Il rendit à l'Etat des services immortels en formant le beau caractere de M. le Dauphin. Il fit naître dans l'ame de ce grand Prince le goût des Sciences & le desir de les protéger. A ce titre si supérieur à tant d'autres, il fut élu en 1736 par l'Académie pour remplir une place d'Honoraire.

Le volume est terminé par la Préface du premier volume des Mémoires présentés à l'Académie Royale des Sciences par divers Savants, & lus dans ses Assemblées. *Nous en avons rendu compte dans le temps que ce volume a paru.*

*

ARTICLE LVI.

DE STATU COLLATIONIS Hebraicorum Codicum Manuſcriptorum Veteris Teſtamenti, exeunte anno M. DCC. LXI. a Benjamino Kennicot S. T. P. Socio Collegii Exonienſis, &c. *Etat de la Confrontation des Manuſcrits Hébraïques de l'Ancien Teſtament.* Par M. Benjamin Kennicot, Profeſſeur en Théologie, &c. A Oxford, & réimprimé à Geneve. M. DCC. LXI.

CE que nous annonçons ici n'eſt qu'un *Proſpectus* de dix pages in-12; mais l'importance de la matiere nous engage à raiſonner quelques moments ſur cet Ecrit. Il s'agit des variantes de l'Ancien Teſtament; M. Kennicot entreprend de raſſembler toutes celles qui peuvent ſe trouver dans les Manuſ-

crits Hébreux répandus par-tout, ſoit chez les Particuliers, ſoit dans les Bibliotheques des Princes & des Communautés. Cette collection faite, il ſera poſſible de former un texte, ſi-non abſolument parfait, au moins le plus correct & le plus fidele qui ſoit au monde. Voilà, comme on ne peut s'empêcher d'en convenir, un projet magnifique. M. Kennicot a trouvé des encouragements & des ſecours qu'il expoſe dans ſon *Proſpectus*, & dont nous dirons quelque choſe ci-après. Ici nous donnons quelque attention à l'objet même de ce travail, ou plutôt à la queſtion des variantes, priſe en général, mais toujours relativement à l'Ecriture ſainte.

Les Ennemis de la Religion ont prétendu tirer de la multitude des variantes ou diverſes leçons, un préjugé légitime contre la vérité & l'autorité de nos ſaints Livres. Cette prétention eſt chimérique, elle ſe

réfute par le fait même qu'on objecte : en voici les raiſons.

1°. Les variantes, preſque innombrables de l'Ecriture, prouvent qu'on l'a toujours lue, toujours copiée, toujours citée ; par conſéquent que toujours on a reconnu la vérité & l'autorité de ces Livres. Il y a peu de variantes dans des écrits apocryphes, parce qu'on a reconnu tôt ou tard leur ſuppoſition ou leur fauſſeté, & qu'on a ceſſé d'en faire uſage. Si cependant, malgré la fraude bien connue, on a copié encore ces Livres, on ne l'a point fait ſans avertir de la ſupercherie des Fauſſaires, au lieu que les Copiſtes de l'Ecriture n'ont jamais décrié comme faux, les Livres qu'ils tranſcrivoient.

2°. La raiſon pourquoi il y a toujours beaucoup de variantes dans les Livres d'un uſage commun & général, c'eſt que les hommes étant tous ſujets à ſe tromper, il ne peut ſe faire ſans un miracle (que la Pro-

vidence ne doit point au genre humain) qu'on cite & qu'on transcrive à tout inſtant ces ſortes de Livres, & qu'il ne ſe gliſſe pas des différences dans la maniere de les citer & de les tranſcrire. Prenons les Auteurs profanes : plus ils ont été célebres, & plus il s'y trouve de variantes ; témoins les Exemplaires d'Homere, de Cicéron, de Virgile, de Céſar & de pluſieurs autres. Mais il y a une différence bien remarquable entre ces Auteurs profanes & les Livres de l'Ecriture ſainte : à l'égard des premiers, on ne s'eſt pas piqué d'une exactitude ſcrupuleuſe dans la collection de leurs variantes : on a négligé avec raiſon, bien des choſes qui ne pouvoient être regardées que comme des minuties : au lieu que, dans l'examen des Livres de la Bible, on a tenu compte de tout ; on a cru devoir remarquer toutes les différences, même les plus légeres ; & c'eſt ce qui a groſſi preſque infini-

ment les recueils de ces diverses leçons.

3°. Les variantes prouvent la bonne foi des Copistes. Quand un ou plusieurs Faussaires se mettent à copier l'Ecrit qu'ils veulent accréditer, ils ont soin de collationner les copies, afin de leur concilier plus de créance & d'autorité. Cette précaution eut été singulierement nécessaire pour les Livres de la Bible, s'ils étoient sortis de la main d'Ecrivains déterminés à tromper. Il s'agissoit de les donner au monde comme des Ecrits divins, comme des Recueils de Loix sacrées, &c. Quelle attention n'auroient pas apportée des Faussaires pour rendre leurs Exemplaires semblables & uniformes ? quel soin n'auroient-ils pas eu de corriger certains Livres par d'autres ; de ne point altérer des noms & des faits qui se représentent plusieurs fois dans le cours de la Bible ? On ne remarque aucunes traces d'une pa-

reille circonspection dans nos saints Livres. Ils ont été transcrits successivement & un nombre infini de fois, avec plus ou moins d'exactitude, selon qu'ils sont tombés entre les mains de Copistes plus ou moins habiles. Mais la bonne foi a régné par-tout, & ce fait si sensible démontre que les Fourbes & les Faussaires n'ont eu aucune part à la rédaction & à la transmission successive de ce dépôt sacré.

4° Une observation bien consolante pour les Fideles & pour toute l'Eglise en général, c'est que dans le nombre infini des variantes de l'Ecriture, il ne s'en trouve presque aucune qui touche le fond de la Religion, ni qui intéresse même l'essentiel de l'Histoire. Tantôt ces diverses leçons se concilient entre elles, & rentrent dans le même sens: tantôt on n'y apperçoit que des différences légeres, que des circonstances qui n'ajoutent presque rien aux faits. Le savant Lu-

dolphe Kuster faisant une nouvelle Edition du Nouveau Testament donné en Angleterre avec une infinité de variantes par le Docteur Mill, disoit que si l'on mettoit à part toutes les diverses leçons qui n'étoient que des bagatelles, on seroit surpris de voir combien peu il en restoit qui fussent de quelque importance: *Sanè si leviora illa à reliquis separaveris, mirum quàm exiguus eorum relinquatur numerus quæ videantur alicujus momenti.* Nous disions plus haut que Dieu n'avoit point été obligé de faire des Miracles pour conserver sans variantes les Exemplaires innombrables de la Bible; mais il faut ajouter que sa Providence a veillé sur ce recueil sacré pour empêcher que la foiblesse, l'ignorance & la malignité des hommes ne missent dans ces Exemplaires des variétés capables d'altérer le fond des Ecritures. Et par exemple, un Livre aussi ancien que le Pentateuque, se

ſeroit-il maintenu dans l'état d'intégrité où nous le voyons, ſi Dieu n'en eût protégé la conſervation ? Ainſi ſans être enthouſiaſte ni fanatique (dénominations que les Incrédules donnent aujourd'hui ſans façon à quiconque reſpecte les Dogmes & la Loi de Dieu,) on peut aſſurer que les variantes ſervent à la preuve de la Religion, au lieu de lui nuire ; & que l'objection qu'on s'eſt aviſé d'en tirer, eſt de toutes les difficultés la plus capable de confondre ceux mêmes qui oſent la propoſer.

Après ces Obſervations préliminaires, qu'on voudra bien peut-être ne pas regarder comme inutiles, nous rentrons dans le *Proſpectus* de M. Kennicot.

Voici la ſeconde année qu'il emploie à raſſembler les variantes des Manuſcrits Hébreux. Il ne ſe tranſporte point dans les divers pays où ces Exemplaires ſont conſervés. D'Oxford où il réſide, il met en

action tous ſes Correſpondants, & pour être ſecondé avec zele, il fait des avances d'argent ſur le fond des ſouſcriptions qui ſont riches & abondantes. On voit à la fin du *Proſpectus* les noms des Souſcripteurs, qui ſont les Perſonnes de l'Angleterre les plus diſtinguées, à commencer par le Roi même : ce Prince a donné 200 liv. ſterling.

M. Kennicot a commencé par les Manuſcrits de ſon pays : en 1760 il en découvrit cent dix ; l'année derniere il en connut ſix autres ; & ſon travail juſqu'au 7 Décembre 1761, conſiſtoit dans le dépouillement de douze Manuſcrits d'Oxford : ce qui a déja donné un très-grand nombre de variantes, *dont pluſieurs*, dit-il, *ſont de grande conſéquence :* il faudroit les avoir vues pour bien apprécier ce jugement : car en cette matiere, on appelle de *grande conſéquence*, des choſes qui ne touchent ni la vérité de l'Hiſtoire, ni la Religion. On en

a beaucoup d'exemples dans le Nouveau Teſtament du Docteur Mill. Nous reconnoiſſons volontiers que tout ce qui concerne les ſaints Livres eſt *de conſéquence ;* & en ce ſens, nous adoptons la penſée de M. Kennicot, mais nous ſommes en même temps perſuadés d'après des examens très-circonſtanciés, & des autorités très-fortes, que preſque toutes les variantes roulent ſur des objets comme étrangers aux dogmes de la Religion révélée.

Le Profeſſeur Anglois a établi ſes correſpondances à Rome, à Florence, à Hambourg, à Turin, en Eſpagne, en Hollande, à Conſtantinople, à Veniſe, à Naples, à Bologne, à Genes, à Liſbone, à Berlin, à Erfurt, &c. Les Ambaſſadeurs & les Envoyés de S. M. Britannique protegent l'entrepriſe & l'argent qu'on diſtribue aux Correſpondants accélere le ſuccès.

Le *Proſpectus* nomme les princi-

paux Mécenes & Promoteurs de ce beau projet ; à Rome les Cardinaux Albani, Spinelli, Torreggiani, & les doctes Prélats Assemani, Marefoschi, &c. à Naples, M. Mazochi ; à Florence, M. Bartoli & le P. Berretta de l'Ordre de Vallombreuse ; à Hambourg, M. Reimarus, gendre du célebre Albert Fabricius ; à Turin, deux Professeurs nommés par le Roi même ; à Roterdam, M. Meermann, Pensionnaire de cette Ville, &c. A Paris, M. l'Abbé Ladvocat, Bibliothécaire & Professeur de Langue Hébraïque en Sorbonne, s'est chargé de faire & de procurer d'abondantes collections. Sans doute qu'on visitera les Manuscrits de la Bibliotheque du Roi, ceux de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, ceux de Saint-Germain-des-Prez, ceux de Saint Victor, & en général tout ce qu'il y a de précieux en ce genre dans cette Capitale.

M. Kennicot exalte fort & avec rai-

ſon, la liberalité, les bonnes manieres, le zele de toutes les perſonnes qui s'intéreſſent à ſon travail. Il ne tiendra pas à nous qu'on ne lui ſache gré des ſoins qu'il ſe donne. L'entrepriſe eſt grande, noble, utile à l'Egliſe, & déſirée depuis long-temps de tous les vrais Savants.

Le *Proſpectus* ſe diſtribue chez Briaſſon, rue Saint-Jacques.

ARTICLE LVII.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'établiſſement de la Monarchie, juſqu'au regne de Louis XIV. (Tome X. in-12.) Par M. VILLARET. A Paris chez Deſaint & Saillant, rue Saint-Jean-de Beauvais, &c. M. DCC. LXI.

SI ce Volume n'embraſſoit pas le beau regne de Charles V. nous n'inſiſterions pas ſur les détails

qu'il contient. On a dû connoître par notre premier Extrait, les principaux traits qui caractérisent le gouvernement de Charles : on a vu la maniere dont l'Historien entre dans le plan de son Ouvrage, & l'exécute. Il ne nous reste qu'à remarquer quelques Anecdotes, & à considérer quelques portraits répandus dans ce Volume : ce qui partage notre Article en deux Points.

I. ANECDOTES.

Sous Charles V. le commerce n'étoit pas à ce haut point de prospérité & de grandeur où nous l'avons vu monter dans ces derniers siécles ; mais *il ne faut pas croire*, dit notre Auteur, *qu'il fût absolument négligé par un Peuple actif & industrieux*. On avoit des Manufactures dans plusieurs Villes du Royaume, & *si le luxe n'avoit pas fait donner la préférence aux Ouvrages étrangers*, le François auroit

trouvé chez lui-même tout ce qui lui étoit néceſſaire. Le deſir de briller donnoit la vogue aux draps fins de Bruxelles, aux étoffes de ſoie d'Italie, &c. « Le Roi Charles V. » encouragea toutes les différentes » eſpeces de Négocians & d'Artiſans par le renouvellement & » l'augmentation de leurs privileges. Non content de protéger le » commerce intérieur, il attira les » Etrangers. Les Caſtillans, les Portugais, les Italiens ſur-tout, qui » étoient alors en poſſeſſion de » faire le commerce maritime le » plus étendu, furent invités à fréquenter nos ports par les exemptions & par la liberté qu'il leur » accorda ».

L'eſprit d'ordre qui régnoit dans toute l'adminiſtration de ce grand Roi, avoit réveillé ſes attentions ſur les embelliſſements de ſes Palais & de ſa Capitale. Il ne faut pas imaginer des conſtructions ou des ornements dans le goût mo-

derne. L'Hôtel de Saint-Paul bâti par ce Prince, étoit un amas de tours & de bâtiments, ſans beaucoup d'intelligence dans le deſſein, mais très-agréable pour la ſituation. Les jardins qui occupoient vingt arpents le long de la Seine, raſſembloient les beautés & les utilités que prodigue la ſimple nature. « On » y voyoit des arbres fruitiers de » toute eſpece à haute tige : l'uſage » des arbres nains & des eſpaliers » n'étoit pas encore connu. Le Roi » fit mettre en une ſeule fois cent » poiriers, cent quinze pom» miers, onze cent vingt-cinq ce» riſiers, & cent cinquante pru» niers. Ces fruits étoient deſtinés » pour les tables du Roi, de la » Reine, & des grands Commen» ſaux de leurs Maiſons : on ne » ſervoit que des noix aux tables » des Officiers inférieurs ». M. Villaret a tiré ces particularités & pluſieurs autres que nous omettons, du curieux Traité de la Police par la

Mare, & nous avons vérifié ſes citations qui ſont juſtes.

Notre Auteur rappelle l'Ordonnance de Charles V. en 1369, contre tous les jeux qui ne tendoient pas à *rendre les hommes habiles au fait des armes*. On comprit dans cette Loi les jeux même d'adreſſe & d'exercice, tels que la paume, les quilles, le palet, la boule, le billard, &c. ce qui prouve bien, comme M. le Préſident Hénault l'a remarqué, que la *Nation n'étoit que guerriere*. L'Ordonnance de Charles V. ne parle point des cartes, *dont l'uſage*, ajoute M. Villaret, *ne commença que ſous le regne ſuivant*; c'eſt-à-dire, en 1392, ſelon le P. Meneſtrier. Sur quoi on peut revoir une Diſſertation que le P. Daniel inſéra en 1720 dans nos Mémoires de Mai. Il reſteroit néanmoins à rendre raiſon du Canon 38 d'un Concile de Worcheſter en 1240, qui défend aux Eccléſiaſtiques le jeu *du Roi & de la Reine*:

ce ne peut être le jeu d'Echecs, bien connu alors, même depuis long-temps : on l'appelloit toujours *Scaccorum Ludus*.

Charles V. ſans ceſſe occupé de ſes expéditions contre l'Angleterre, ſentit la néceſſité d'avoir *toujours une flotte à ſa diſpoſition*. Juſques-là on ne s'étoit gueres ſervi que de vaiſſeaux marchands qu'on armoit en guerre, lorſqu'il s'agiſſoit de faire une deſcente ou de tenir tête aux flottes ennemies. Charles ordonna de conſtruire en Normandie un nombre de vaiſſeaux plus grands, plus forts, & uniquement deſtinés à la marine militaire. M. V. donne une idée ſuffiſante de ces bâtiments, dont la grandeur ne peut être miſe en comparaiſon, ni avec nos vaiſſeaux de guerre d'aujourd'hui, ni même avec les navires qu'arma Saint Louis pour ſa Croiſade d'Egypte: on ſait que ceux-ci étoient des machines déja très-conſidérables.

L'Auteur ne pouvoit oublier, parmi les événements de ce regne, le voyage de l'Empereur Charles IV. à Paris en 1378 : ce n'eſt pas une Anecdote puiſque toutes nos Hiſtoires en parlent ; mais les circonſtances qui accompagnerent l'entrevue de ce Prince avec le Roi Charles V. ne ſe trouvent guéres détaillées que dans les Chroniques & les Manuſcrits *. M. Villaret réfléchit ſur les uſages & les préjugés de ce temps-là : « Charles, » *dit-il*, qui eut grand ſoin de faire » déclarer par les Officiers de ſes » Villes, que les honneurs qu'ils » rendoient, étoient une ſuite de » ſes ordres ; qui ne voulut pas » que l'Empereur entrât dans Paris » monté ſur un cheval blanc, parce » que c'étoit un ſigne de domina-

* Le nouvel Editeur du P. Daniel en a cependant fait un Article d'Obſervations. En quoi il a été approuvé de tous les Curieux d'Anecdotes.

» tion ; Charles qui n'auroit pas
» souffert que son hôte eût chanté
» dans ses Etats la septiéme leçon
» des Matines de Noël, comme si
» l'Office de Diacre ou de Chantre
» pouvoit acquérir quelque droit
» sur un Etat, plaida lui-même sa
» cause devant ce Prince contre les
» entreprises duquel il prenoit des
» précautions si recherchées : tant
» il est vrai que rien n'est plus ca-
» pable de retrécir le génie que les
» petitesses pointilleuses de l'éti-
» quette, dont les frivoles forma-
» lités mettent à tout moment l'af-
» fectation de la grandeur en con-
» tradiction avec elle-même ».

Qu'il nous soit permis de dire qu'ici M. Villaret ne saisit pas exactement le point de vue des conseils & des procédés de notre sage Roi. 1°. Il ne *plaida point sa cause* en présence de l'Empereur, comme s'il l'avoit *pris pour Juge* de ses démêlés avec l'Angleterre. La Chronique du temps marque positive-

ment que Charles V. exposa devant l'Empereur la suite de ses démarches & la justice de ses droits, *pour ce qu'il savoit que ses ennemis manifestoient en Allemagne & ailleurs le contraire de la verité.* Il étoit donc important de faire connoître cette *vérité* à toute la Cour Impériale ; afin d'empêcher la séduction, & de se procurer même des Alliés qui pussent donner des secours en cas de besoin. 2°. On savoit en France que les Empereurs avoient prétendu des droits de Souveraineté dans ce Royaume. Du temps de Philippe Auguste, Henri VI. s'étoit voulu unir avec Richard, Roi d'Angleterre, pour faire valoir ces prétentions : or cela supposé, il étoit très-sage de ne pas permettre que Charles IV. usât en France des marques de la dignité suprême, ou qu'il fît des actes qu'on estimoit réservés aux seuls Souverains. Peu importe que ce fussent des bagatelles en apparence, ou des *peti-*

tesses d'étiquette: dès que ces choses flattoient l'ambition des Empereurs,* & pouvoient entraîner des conséquences préjudiciables à l'autorité du Monarque François, celui-ci ne devoit ni les permettre ni les tolérer. Les Rois doivent à leur Place, à leur Maison & à leurs Peuples, toutes les attentions qu'on juge convenables, selon les lieux, les temps & les circonstances, pour maintenir le degré de pouvoir que Dieu leur a confié.

Le Roi Charles V. étoit extrémement zélé pour la conservation & pour l'augmentation du domaine particulier de la Couronne. Cette ressource lui donnoit les moyens de subvenir aux besoins de l'Etat, sans multiplier les sub-

---

* La Chronique elle-même, ou Relation donnée par Godefroy, marque que *paroître en habits impériaux, chanter la septieme leçon de Matines, faire une entrée solemnelle monté sur un cheval blanc*, passoient pour des actes de *Souveraineté*.

ſides. Il acquit pluſieurs terres conſidérables qui étoient auparavant en *franc-aleu ;* c'eſt-à-dire, ſans dépendance d'aucun Seigneur autre que le Roi, qui a toujours le haut domaine & la ſuzeraineté éminente des terres ſituées dans ſon Royaume. A cette occaſion M. V. expoſe, en peu de mots, la juriſprudence du *franc-aleu*, & ſur-tout la maniere dont les poſſeſſions tenues d'abord dans cet état d'indépendance ſont devenues des Fiefs. Il ſuit en cet endroit l'opinion de M. de Monteſquieu, qui aſſure au huitiéme Chap. de ſon trente & uniéme Livre de l'Eſprit des Loix, que le deſir de participer aux privileges dont jouiſſoient les Vaſſaux, fit préférer les Fiefs aux Terres *en franc-aleu*. On aima mieux tenir des Fiefs du Roi avec tous les avantages de la Vaſſalité, que d'être tout à la fois indépendant & ſans protection. On céda donc les Terres en *franc-aleu*, & l'on reçut enſuite ces

mêmes biens à titre de Fief. On ne peut nier que cette politique n'ait eu lieu quelquefois ; mais on ne doit pas borner là le systême ou l'histoire, si l'on veut, des *franc-aleus* convertis en Fiefs. Il est sûr qu'outre les avantages de la Vassalité, plusieurs autres causes contribuerent à dénaturer les Terres libres & indépendantes. Tantôt on donna par dévotion des *franc-aleus* à l'Eglise, pour tenir d'elle ces mêmes Terres en nature de Fiefs. Tantôt des particuliers obérés & embarrassés se virent contraints de vendre l'indépendance de leurs Terres, & de devenir possesseurs de Fiefs au lieu de *franc-aleus*. Tantôt (& ce cas fut le plus ordinaire), les Seigneurs forcerent les propriétaires de *franc-aleus* à se faire Vassaux : ce qui étoit la même chose que changer l'essence du *franc-aleu* pour la transformer en nature de Fief. (On peut voir sur ce point Caseneuve, dans le franc-aleu de Languedoc.)

II. Portraits.

Ils ſont en petit nombre, mais bien peints : on n'y remarque ni enflure, ni ſubtilité, ni fauſſes couleurs. Sur le Prince de Galles, ſi célebre dans l'Hiſtoire de ce temps-là, notre Auteur dit : « Il fut ſans » contredit un des plus grands hommes que l'Angleterre ait produits. » Intrépide à la tête des armées, » terrible dans le combat, toujours » vainqueur ; affable & modeſte » après la victoire, généreux, libéral, juſte appréciateur du vrai » mérite, ami du genre humain. » Jamais l'éclat que tant de ſublimes qualités réuniſſoient en ſa » perſonne, ne lui firent oublier » ſes devoirs : ſon pere n'eut point » de fils plus reſpectueux, plus » ſoumis, plus tendre. Les Anglois » le pleurerent univerſellement : » leurs deſcendants rendent encore » aujourd'hui hommage à la mémoire de ce digne Prince. Il em-

» porta même au tombeau les sin-
» ceres regrets de la Nation Fran-
» çoise, qui sait estimer & respec-
» ter la vertu jusques dans ses enne-
» mis... Il mourut à l'âge de qua-
» rante-six ans. »

Le Roi d'Angleterre Edouard III. ne survécut pas deux ans au Prince son fils. « C'est le plus grand Roi qui
» ait occupé le Trône d'Angleterre
» depuis Guillaume le Conquérant.
» Charles V. qui se connoissoit en
» hommes, & qui se faisoit un de-
» voir honorable de leur rendre
» justice, dit de lui, lorsqu'il fut
» informé de sa mort: que *bien no-*
» *blement & bien vaillamment il*
» *avoit régné, & que bien devoit être*
» *de lui nouvelle & mémoire au nom-*
» *bre des Preux.*

L'Auteur n'oublie point de faire connoître les différents personnages qui figurerent dans les commencements du grand schisme d'Occident. Il n'omet aucun des traits qui étoient propres à carac-

tériser

tériser le Roi de Navarre, Charles le Mauvais. Dans les troubles de Flandres, en 1378, il fixe son attention sur un *dangereux Flamand* nommé Jean Lyon, personnage en qui il n'y eut rien de médiocre que la naissance. Ses talents égalerent ses crimes; & ses succès en auroient fait un grand homme, si la vertu eût été le principe de ses entreprises, &c.

Nous ajoutons quelques observations particulieres à cet Extrait.

1°. A la page 393, l'Auteur nomme ceux qui furent présents au Procès du Roi de Navarre, Charles le Mauvais, ou plutôt de ses deux Emissaires, Pierre du Tertre & Jacques du Rue. Parmi ces témoins, du Tillet compte le *Prieur des Chartreux* : ce qui est une faute bien remarquée par M. V. *C'est plutôt*, dit-il, *le Prieur du Val-lès-Chartres*. Or cette observation qui n'est présentée qu'en forme de conjecture, se tourne en démonstra-

tion quand on a lu le Procès manuſcrit du Roi de Navarre. On y voit en un endroit *Prior ſancti Martini de Valle Carnotenſi* ; & dans un autre, *le Prieur de Chartres* *. Nous avons ce Manuſcrit ſous les yeux.

2°. A la page 420, l'Auteur traitant ce qui concerne la révolte & la punition des habitants de Montpellier en 1378, a raiſon d'obſerver qu'il y a une faute dans l'Hiſtoire de France du P. Daniel. Cet Hiſtorien dit que le Cardinal *Pierre de Lune* demanda grace pour les Rebelles ; or il eſt démontré par les monuments du temps, que le Cardinal Pierre de Lune étoit alors en Italie, & que le protecteur ou interceſſeur des habitants de Montpellier auprès du Duc d'Anjou, chargé de punir leur rebellion, fut le Cardinal *Anglic de Grimoard*.

* Le titre de ce Prieuré a été ſupprimé en 1660.

3°. Il échappe auſſi quelques fautes à M. V. par exemple :

A la page 118 il dit qu'en 1367 le Roi de Navarre ne voulant pas tenir la parole qu'il avoit donnée au Prince de Galles, d'être pour lui contre Tranſtamare, *ſe fit enlever par Olivier de Mauny.* Or Froiſſard marque ſeulement qu'on diſoit cela dans l'armée du Prince, à quoi il ajoute *qu'il n'étoit nul qui en fût la cauſe.*

A la page 145, on lit que le Pape Urbain V. étant à Viterbe, *confirma l'Ordre des Jeſuates inſtitué par Jean Colomban ; Congrégation qui a ſubſiſté juſqu'au ſiécle dernier, qu'elle fut ſupprimée par Clément XI.* Il faut lire *Jean Colombin & Clément IX.*

Nous répétons que cette Hiſtoire eſt très-digne de l'attention du Public, & qu'on deſire que M. Villaret puiſſe en donner toute la ſuite juſqu'à ces derniers temps.

ARTICLE LVIII.

LA REPUBLIQUE DE PLATON, ou Dialogue sur la Justice, divisé en dix Livres, (2 vol. in-12.) A Paris, chez Brocas & Humblot, rue S. Jacques, &c. *Second Extrait.*

IL n'eſt facile ni d'entendre, ni de traduire, ni même d'analyſer ce Dialogue de Platon. Un Grec de naiſſance *, nommé Jean Sozomene, imagina, au commencement du ſiécle dernier, de réduire tout l'ouvrage en un diſcours ſuivi, continu, dégagé des entraves du Dialogue. Non content de ce travail, il donna le plan général des dix Livres, montrant la route que s'étoit frayée Platon, pour arriver au terme fixé par ſon génie philoſo-

* Il étoit de l'Iſle de Chypre, & dédia ſon Livre à la République de Veniſe.

phique. Le Livre de Sozomene, quoique fort méthodique & fort bon, n'eſt point lu, parce qu'on lit auſſi très-peu la République de Platon; & pourquoi ne la lit-on pas? La Motte le Vayer en diſoit ces raiſons, il y a plus de cent ans. C'eſt qu'on ne ſavoit pas aſſez de Grec, qu'on n'étoit pas aſſez habile dans la Géométrie, qu'on n'avoit que de mauvaiſes traductions de cet Auteur.

Aujourd'hui le troiſiéme de ces empêchements diſparoît. Notre nouvelle Traduction eſt très-bonne; & plus on la comparera avec l'Original, plus on ſera étonné des ſuccès du Traducteur. Nous ſommes perſuadés qu'en quelques endroits il pouvoit encore traduire avec plus d'exactitude; mais en conſidérant tout l'enſemble de ſon travail, nous le trouvons de la premiere force en ce genre. On y remarque ſurtout une qualité que nous regardons comme ineſtimable; c'eſt le

naturel du ſtyle combiné le plus heureuſement avec la maniere de Platon. Il ſemble, en liſant cette verſion, que ce Philoſophe, ou Socrate ſon maître, eût converſé ainſi parmi nous ; que les Interlocuteurs du Dialogue euſſent répondu, objecté, diſputé dans les termes mêmes qu'emploie le Traducteur. Quand Platon eſt ſublime dans ſon Traité, le Traducteur s'éleve à proportion. Quand la fineſſe domine dans le diſcours du Philoſophe, le Traducteur repréſente ce caractere ſi difficile à ſaiſir. Quand l'ironie aſſaiſonne le Dialogue, la Traduction prend auſſi cette couleur : elle devient piquante vis-à-vis des picoteries de Socrate & de ſes Aſſociés : elle eſt preſſante, quand la dialectique de ces Grecs s'échauffe : enfin elle eſt moins embarraſſée que le texte : éloge que nous donnons peut-être pour nous venger en partie de la peine qu'il nous en a couté pour

comparer tout cet Original avec la copie, tout ce Grec avec le François.

Cependant il faut en convenir, la République de Platon est un ouvrage diffus & pointilleux. L'Abbé Gédoyn disoit, dans le douzieme volume de l'Académie des Belles Lettres : *Platon ne va-t-il point à son but par des circuits trop longs? son épineuse dialectique ne fait-elle point de peine au Lecteur? sa maniere par demandes & par réponses n'est-elle point un peu trop uniforme, un peu ennuyeuse?* Si notre Traducteur avoit conservé les *dis-je*, les *dit-il*, les *répondit-il* qui sont à milliers dans ces dix Livres, sa traduction seroit une lecture insoutenable. Il a fait sagement de nommer les Interlocuteurs : c'est comme une longue scene répartie dans l'étendue de deux volumes *in*-12; & l'on en est quitte pour s'accoutumer aux *oui, non, fort bien, sans doute, assurément, sans contredit,*

vous avez raison, &c. & autres liaisons du Dialogue qu'il n'a pas été possible d'éviter.

Nous revenons à ce bon Cypriot, Jean Sozomene, qui a pris soin de nous filer un tissu des dix Livres de la République. Ce travail nous a été utile pour bien saisir la suite des idées de Platon. Notre Traducteur les présente aussi, mais avec plus d'art que Sozomene; & d'ailleurs ce n'est point trop de deux guides pour marcher après le Philosophe sans s'égarer. Voici donc l'esquisse de cette République Platonicienne.

Platon voyant que jusqu'à lui on n'avoit eu que des notions imparfaites de ce qui constitue la justice, & de ce qui fait le bonheur d'un Etat, entreprit de traiter ces deux sujets. Il crut devoir éclairer l'un par l'autre, & marquer les caracteres d'une bonne République; en sorte que ce fût aussi une instruction propre à faire connoître

la vraie juſtice. C'eſt ce qui a donné lieu au double titre de l'ouvrage : il s'agit dans ce Dialogue & de la *République* & du *Juſte :* on y trouve & le tableau d'un Etat bien gouverné, & l'image d'une Ame bien réglée.

Platon propoſe diverſes notions de la juſtice, & d'abord celle de Simonide qui faiſoit conſiſter la juſtice dans l'obligation de rendre à chacun ce qui lui eſt dû. Les Légiſlateurs modernes, & Juſtinien entre autres, ont dit la même choſe ; & cette notion eſt très-bonne quand on en ſaiſit l'eſprit plus que la lettre ; mais Platon la fait attaquer en tant de manieres par Socrate, il la charge de tant d'objections ſubtiles, il la place dans des points de vue ſi déſavantageux, qu'elle diſparoît enfin comme vicieuſe ou du moins comme inutile. On y ajoute par forme d'explication, que la juſtice doit faire du bien aux amis & du mal aux enne-

mis ; mais cette addition détruit toute idée de vraie justice, & Socrate qui pouvoit caractériser d'un mot ce défaut essentiel, qui pouvoit se contenter de dire qu'il *n'est jamais juste de nuire à personne*, fait un commentaire infini sur cet objet. C'est qu'il étoit question de soutenir un Dialogue, de montrer beaucoup d'esprit & de finesse. Rien n'égale à cet égard la tournure du premier Livre de cette République.

On y discute une seconde notion de la justice ; & c'est celle que des Philosophes, qu'on appelleroit aujourd'hui Machiavellistes, faisoient consister dans *l'intérêt du plus fort*. Il n'y a pas de doute que cette opinion ne renverse tous les principes de la justice ; qu'elle ne livre les foibles à la passion des plus forts ; qu'elle n'établisse un empire perpétuel de violence ; qu'elle ne soit la source d'un despotisme affreux. Cependant Platon prête à

Socrate & à ses Associés, toutes les subtilités imaginables pour faire valoir cette notion, afin de l'anéantir ensuite avec plus d'éclat & d'avantages. Ainsi se développent le premier Livre & une partie du second, sans qu'on sache encore ce que c'est que la justice. Le Traducteur a conservé dans cette longue conférence, tout le feu, toute l'adresse, tout l'art, tous les subterfuges, toutes les batteries & contrebatteries de choses & de mots qui se trouvent dans l'original. C'est une chose étonnante que le talent de patience & l'effort de travail qu'un pareil discours suppose dans un François qui se charge de le mettre en sa Langue.

Cependant voici le tour qu'imagine Platon pour faire connoître le *juste* & l'*injuste*. Afin de rendre les traits plus sensibles, il représente les hommes en société, il forme une République ; & ce morceau, qui seroit un chef-d'œuvre

en ſon genre, s'il n'étoit pas ſi diffus, remplit tout le reſte de l'ouvrage, c'eſt-à-dire qu'il s'étend depuis la moitié du ſecond Livre juſqu'à la fin du dixieme. Mais il faut obſerver que dès le quatrieme, Platon commence à placer le tableau de l'homme juſte vis-à-vis de celui de la République bien gouvernée : ces deux objets ſont comme en regard dans les ſept derniers Livres ; en ſorte toutefois que la République y paroît toujours en premier & plus en grand.

Le Philoſophe dit quelque choſe de toutes les profeſſions qui doivent partager les Citoyens de ſa République ; mais il inſiſte particuliérement ſur les Guerriers qu'il appelle les *Gardiens de l'Etat*. On croiroit que Platon a voulu former une ſociété purement militaire ; mais au fond il entend que les Loix ſoient le premier reſſort de tout gouvernement. Quelles Loix au reſte établit-il pour ſa République ?

Celles qui concernent l'éducation tiennent le premier rang ; & il les renferme dans ce qu'il appelle la *Musique* & la *Gymnastique.*

La Musique s'étend à toutes les connoissances intellectuelles, à toutes les parties de l'instruction. La Gymnastique conserve la santé, le maintien, l'agilité, la force du corps. *Nos Magistrats*, dit Socrate au quatriéme Livre, *feront de la Musique la citadelle & la sauvegarde de l'Etat* ; il ne sera pas permis de *rien adopter de nouveau en fait de Musique, parce que c'est risquer à tout perdre..... On ne peut toucher aux régles de la Musique, sans ébranler les Loix fondamentales du Gouvernement.* Le texte Grec ne parle, à ce qu'il paroît, que du fait, c'est-à-dire, des révolutions qu'opére, en effet, le changement des régles de la Musique, & il confirme l'observation en ajoutant que ce changement se glisse avec facilité, & comme si c'étoit une bagatelle. Mais

Socrate poſant ici des Loix, & remarquant ce qui arrive toujours quand on change la Muſique ; l'Eſprit de ſon diſcours eſt qu'on ne peut abſolument rien changer à cette partie du gouvernement public : ainſi notre Traducteur a eu raiſon de dire *qu'on ne peut toucher aux régles de la Muſique, ſans ébranler les Loix fondamentales de l'Etat.*

La Gymnaſtique ne tient que le ſecond rang dans l'éducation Platonicienne ; mais c'eſt toujours un objet très-important ; un objet qui, ſelon l'obſervation de Socrate, doit s'accorder avec la Muſique, pour la perfection même du caractere moral de l'homme. Comment cela ? » C'eſt que leur accord rend l'ame » tout à la fois courageuſe & mo- » dérée ... Leur méſintelligence la » rend lâche ou farouche. » * Si un

* Le Traducteur, met *lâche ou farouche* ; tandis que le Grec préſente *lâche & farouche*.

homme ne cultivoit que la Musique, il pourroit devenir mol & efféminé ; s'il ne s'adonnoit qu'à la Gymnastique, il feroit grossier & féroce ; mais s'il réunit ces deux Arts, * ce sera un vrai Philosophe.
» Ainsi, *conclut Socrate*, ce n'est pas
» pour cultiver l'ame & le corps :
» (car si ce dernier en tire quelque
» avantage, ce n'est que par occa-
» sion ;) mais pour cultiver l'ame
» seule, & perfectionner en elle le
» courage & l'esprit Philosophique,
» que les Dieux ont fait présent aux
» hommes de la Musique & de la
» Gymnastique : c'est pour les ac-
» corder ensemble en les tendant
» & les relâchant à propos & dans
» un juste dégré. » Il y a dans le Grec une subtilité que notre Traducteur évite à propos. Socrate dit que la Musique & la Gymnastique ont été données *pour inspirer le cou-*

Mais le fil du discours exige la disjonctive ; & en cela le Traducteur est plus exact que l'Auteur même.

rage & la Philoſophie ; qu'elles n'ont pas été données pour l'ame & pour le corps, ſi ce n'eſt par accident ; qu'elles ont été données pour ſe tempérer l'une l'autre. Ce dernier objet eſt bien le plus immédiat ; mais le plus important & celui qu'on appelleroit *cauſe finale* en dialectique, eſt la perfection de l'ame, perfection qui doit conſiſter dans le courage & dans la Philoſophie.

Cette éducation des Grecs, fondée ſur les deux Arts, (Muſique & Gymnaſtique) tempérés l'un par l'autre, eſt un point remarquable ; & M. de Monteſquieu en a fait le ſujet du huitiéme Chapitre de ſon quatriéme Livre de l'Eſprit des Loix. Il a raiſon d'obſerver que les Grecs qui étoient élevés de jeuneſſe aux exercices de la guerre, qui formoient *une ſociété d'athletes & de combattants*, avoient beſoin d'un Art tel que la Muſique, dont le propre eſt d'adoucir les mœurs. C'eſt la raiſon même que donne Socrate au

troisiéme Livre de la République; & quand l'Auteur des Loix dit qu'il *croit pouvoir expliquer le Paradoxe des Anciens*, par rapport aux mœurs & à l'usage de la Musique, il ne peut se flatter que d'avoir trouvé son explication dans Platon.

Mais du reste il lui échappe des méprises dans ce même Chap. 1°. Il dit *que la Musique est un milieu entre les exercices du corps qui rendent les hommes rudes, & les Sciences de spéculation qui les rendent sauvages.* Or ceci ne peut se dire de la Musique, telle que l'entend Platon. Cet Art, selon la pensée de ce Philosophe, ne se bornoit pas au chant & à la danse, il comprenoit aussi la Poésie, les Belles-Lettres, l'Eloquence, la Philosophie même: c'est ce qu'on remarque dans tout le cours de ce long dialogue (de la République) & notre Traducteur en avertit aux pages 111 & 164 de son premier Tome. 2°. L'Auteur de l'Esprit des Loix se trompe aussi,

quand il ajoute que *la Musique n'inspiroit pas la vertu.* En effet, cet Art renfermant des leçons de morale, soumises aux régles de la Mélodie & du Rhythme, les Anciens le considéroient comme un Moniteur très-éloquent & très-efficace. On lit au troisiéme Livre de l'Odyssée, que quand Agamemnon partit pour Troie, il mit auprès de son Epouse un Musicien pour la retenir dans les bornes du devoir, & qu'Egyste voulant séduire Clytemnestre, commença par écarter ce sage surveillant. On voit donc, par cet exemple, que la Musique *inspiroit la vertu*, sans doute par les maximes d'honnêteté & de justice dont elle étoit dépositaire. 3°. M. de Montesquieu ajoute que *de tous les plaisirs des sens, il n'y en a aucun qui corrompe moins l'ame que la Musique :* ce n'est pas le sentiment de Platon, puisqu'il enseigne que si quelqu'un *se livre avec transport* aux charmes d'une Musique;

douce, molle & efféminée, *son courage se dissout & se fond peu-à-peu, son ame s'énerve, ce n'est plus qu'un guerrier lâche & sans cœur.* Ici notre Traducteur rend toute l'énergie du grec qui emploie des termes correspondants aux verbes se *dissoudre*, se *fondre*, s'*énerver*. Enfin l'Esprit des Loix marque que *nos Auteurs de Morale qui, parmi nous, proscrivent si fort les Théâtres, nous font assez sentir le pouvoir que la Musique a sur nos ames.* Mais ce *pouvoir* à quoi tend-il ? sinon à la *corruption de* l'ame, quand la Musique, ou par elle-même ou par les discours qu'elle embellit de ses charmes, devient licentieuse, séduisante, passionnée, esclave de la mollesse & de tous les vices. Et quelle est la raison pourquoi *nos Auteurs de Morale proscrivent si fort les Théâtres ?* sinon parce que la Musique qu'on y entend *corrompt l'ame.*

Nous acheverons l'Analyse de cette République dans un troisiéme Article.

ARTICLE LIX.

LA SCIENCE DU GOUVERNEMENT, contenant le Droit Naturel, qui traite de l'existence & de la connoissance de la vérité, de l'amour de Dieu, de l'amour de soi-même, de l'amour du Prochain, de l'ordre & de la subordination des Devoirs. Par M. DE REAL, grand Sénéchal de Forcalquier, seconde Partie, Tome III. (vol. in-4°. pag. 400.) *A Paris chez Desaint & Saillant, rue Saint-Jean-de-Beauvais; Debure l'aîné, Quai des Augustins; Simon, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe. M. DCC. LXI.*

LE Volume que nous annonçons comprend la seconde des sept parties dont M. de Réal compose son plan total. Dans la premiere,

il a placé des notions préliminaires, une introduction générale aux matieres importantes qu'embrasse tout l'Ouvrage, un tableau de tout le Monde Politique, c'est-à-dire, une exposition des divers Gouvernements auxquels sont assujettis les différents peuples de la terre.

Il y a beaucoup d'Historique dans cette premiere Partie, beaucoup de Morale dans celle où nous entrons, & il y aura dans les suivantes beaucoup de Jurisprudence & de Politique; mais par-tout c'est la Science de l'Homme d'Etat qui domine.

M. de Réal a composé son Livre principalement pour les Souverains, pour les Ministres, pour les Grands, pour les Chefs des Sociétés, enfin pour les Philosophes qui se picquent de raisonner sur toutes les parties de l'administration publique. Les Particuliers peuvent cependant s'y instruire de leurs devoirs, sur-tout en lisant cette secon-

de Partie, puiſqu'elle traite *de l'exiſtence & de la connoiſſance de la vérité, de l'amour de Dieu, de l'amour de ſoi-même, de l'amour du prochain, de l'ordre & de la ſubordination des Devoirs*; ſans compter qu'il eſt utile & agréable à tout le monde de s'occuper d'un Livre qu'on annonce comme le Code général des Peuples & des Rois.

Ce ſeroit une fauſſe circonſpection, que de ne pas dire toute vérité ſur le plan & ſur l'exécution de cet Ouvrage. Le titre ne rend pas toute l'étendue du projet de l'Auteur. Il eſt bien vrai que la *Science du Gouvernement* tient en quelque ſorte à tout ce qu'on peut imaginer de connoiſſances, de loix, de devoirs, d'entrepriſes, d'événements, de révolutions, de conditions, de profeſſions, de rappotts, d'égards; de vertus pour les protéger, de vices pour les réprimer, d'Arts & de Sciences pour les encourager, d'hommes quels qu'ils

ſoient pour les employer, de penſées même & d'actions pour les rendre utiles au bien commun, &c. Mais on avouera qu'un Auteur qui propoſe ſimplement, à la tête de ſon Livre, la *Science du Gouvernement*, n'annonce pas cette foule d'objets; qu'il ne ſe donne pas pour l'Inſtituteur & le Moniteur de tout le genre humain; qu'il paroît ſe borner à ce qui concerne le Droit public & la Politique : deux choſes vraiment & notoirement eſſentielles dans l'Art de gouverner.

M. de Réal embraſſe donc plutôt toute la Philoſophie Morale en grand, que la *Science du Gouvernement* en particulier. Cette notion réſulte des préliminaires de ſon Livre, & de la maniere dont il procéde dans le développement de ſon projet. En expliquant ainſi ce qu'il a conçu lui-même & ce qu'il exécute, nous croyons lui faire honneur, puiſque nous préſentons ſes idées ſous un plus grand jour, & le

plan de son Ouvrage dans un plus grand tableau,

Cet Auteur a eu des connoissances fort étendues, il lui étoit impossible d'être également versé dans tous les genres d'Arts, de Sciences, de Devoirs, de Rapports qui se rencontrent dans le cours de son travail, & dont il a occasion de parler. Quelquefois il effleure les sujets; mais le plus souvent il les approfondit. En traitant certaines matieres, il répéte des choses qui ont été dites une infinité de fois; mais de temps en temps il présente des points de vue nouveaux, il peint d'une maniere qui n'est qu'à lui. En général il écrit bien, son style est clair, noble, harmonieux, peut-être un peu diffus; mais la force ne lui manque pas, quand il s'agit de rappeller les grands intérêts de la Société, ou de condamner les grands écarts de la raison. On sent qu'il lui eût été difficile de faire un Ouvrage court & sententieux; que son talent le portoit

toit à la Diſſertation, aux Inſtructions Philoſophiques, ſans en exclure le genre Oratoire qui ſe manifeſte ſouvent dans les détails de ces Volumes. Peut-être cet homme de Lettres ſavoit-il trop de choſes pour être homme d'Etat, & s'attachoit-il trop aux loix de la probité pour réuſſir dans la Politique.

Il y a dans ce troiſiéme Volume cinq Parties ou Chapitres, avec un prélude ſur le Droit Naturel. Nous tirons quelque choſe de tous ces morceaux, & d'abord le prélude contient de fort bons principes pour faire reſſouvenir les hommes qu'ils n'ont jamais été dans un état purement naturel, c'eſt-à-dire, hors de toute ſociété, ſans rapports, ſans appui, ſans devoirs, &c. C'eſt une chimere que cet état, il ne faudroit pas même l'appeller *naturel*, puiſqu'il répugne à la nature telle que le Créateur l'a établie. « La Religion » nous apprend que par un effet » particulier de la Providence Di-

» vine, les premiers hommes ap-
» prirent de bonne heure les Arts
» les plus néceſſaires à la vie, &
» que portés par-là même à la ſo-
» cialité, ils ſatisfirent à leurs be-
» ſoins réciproques. » Aux établiſ-
ſements inſpirés par la Divinité, ils
ajouterent bientôt pluſieurs inven-
tions; ils formerent, ſur-tout, les
ſociétés civiles, & » que n'y appri-
» rent-ils pas ? à ſacrifier une partie
» de leur liberté & à ſe donner des
» Maîtres : ſous la garantie des loix,
» nous pouvons ſans crainte voya-
» ger dans toutes les parties du
» monde habitable; dans les pays
» Etrangers ſur la foi du Droit des
» Gens; dans le nôtre, ſur la foi
» des Ordonnances Royales; Elles
» ſont nos gardes pendant le jour,
» nos ſentinelles pendant la nuit,
» nos eſcortes fidelles en tout temps
» & en tout lieu : en quelque en-
» droit du Royaume que je me
» tranſporte, je vois par-tout le
» Sceptre de mon Roi qui aſſure

» ma route, qui tient tout en ref-
» pect, tout en paix, les Labou-
» reurs dans les Campagnes, les
» Voyageurs dans les Forêts, les
» Artifans dans les Villes, les Mar-
» chands fur la Mer : il femble que
» toutes les paffions foient défar-
» mées : le cœur peut bien encore
» recevoir fecrétement quelques
» impreffions rebelles, mais le bras
» retenu par la crainte, n'ofe plus
» les fervir à leur gré, &c. » Il y a
du beau, du confolant dans cette
image, & par rapport à nos pays
d'Europe elle eft vraie ; mais que
fous la garantie des Loix, nous
puiffions *voyager fans crainte dans
toutes les parties du monde habita-
ble*, c'eft affurer ce qui devroit être
plutôt que ce qui eft en effet. Com-
bien de Barbares, de Voleurs, de
Pirates, de Peuples fans mœurs &
fans foi dans l'Amérique ; dans l'A-
fie, dans l'Afrique ; des Arabes en
Egypte, des Mammelus au Para-

guay, des Algériens ſur la Méditerranée, &c!

C'eſt la Loi naturelle qui devroit inſpirer à tous les hommes cette paix, cette ſécurité dont parle l'Auteur; mais il reconnoît lui-même, plus bas, que les paſſions obſcurciſſent cette Loi, que des coutumes barbares ont été ſubſtituées en beaucoup d'endroits aux principes de l'humanité, &c. Gardons-nous toutefois de penſer que la méchanceté ou la ſtupidité des hommes infirme l'exiſtence de la Loi naturelle. M. de Réal établit fortement cette exiſtence, & avant tout, il examine les notions qu'on a données de la Loi naturelle priſe dans ſon ſens le plus précis.

Il rejette avec raiſon la définition que préſentent les Inſtitutes de Juſtinien. Qui peut tolérer, en effet, que ce Légiſlateur étende aux animaux mêmes, le Droit naturel, & qu'il *mette les bêtes en parallele avec les hommes?*

Notre Auteur enveloppe même dans ſa cenſure, le célébre Grotius, Auteur du beau Livre ſur *le droit de la Guerre & de la Paix.* « Grotius, *dit-il*, penſe » que la Juſtice & l'équité ſont du » reſſort des Bêtes. Il ſe fonde ſur » une foible lueur de raiſon qui eſt » en elles, & il rapporte le témoi- » gnage d'un Ecrivain qui a rempli » ſon Livre de Fables. » (C'eſt de Pline qu'on veut parler) & quelques pages plus bas, M. de Réal frappe encore ſur le prétendu ſyſtême de Grotius ; il montre les abſurdités qui s'enſuivroient, ſi l'on admettoit, dans les Animaux, la connoiſſance du Droit naturel.

Nous ne pouvons nous empêcher de convenir que cette ſortie, contre Grotius, ſeroit très-légitime, ſi cet Auteur avoit tenu poſitivement l'opinion qu'on lui attribue ; mais la faveur qu'il paroît lui donner, eſt très-peu de choſe. Il commence par aſſurer que la Loi ne peut convenir

qu'à une nature intelligente ; ſur quoi il cite Héſiode, Cicéron, Plutarque, Lactance, Polybe, qui enſeignent tous que les Animaux ſont incapables de tout ce qui s'appelle Droit & Juſtice : après cela Grotius ajoute ſimplement que, *ſi l'on attribue quelquefois la Juſtice aux Bêtes, ce n'eſt que dans un ſens impropre, & ſeulement parce qu'on remarque en elles une ombre de raiſon.* Quant au témoignage de Pline, il n'eſt placé, par le ſavant Hollandois, que dans une Note, & il eſt tempéré tout auſſi-tôt par deux paſſages, l'un de Séneque, l'autre d'Origene, qui diſent que les Animaux ont des eſpèces de paſſions, non de la *colere*, mais de *de l'impetuoſité*; non de la *méchanceté*, mais quelque choſe qui en a l'apparence. De ce récit qui eſt très-fidele, on concluera que Grotius eſt critiqué un peu trop ſéverement par notre Auteur. Du reſte, tout le Préliminaire de ce troiſiéme Vo-

lume annonce très-convenablement les grands objets qu'on traite dans les cinq Chapitres, dont il nous reste à parler, & qui ont pour titre *de l'Empire de la raison*, *de l'amour de Dieu*, *de l'amour de soi-même*, *de l'amour du Prochain*, *de l'ordre & de la subordination des devoirs* : ce sera la matiere d'une autre Analyse.

ARTICLE LX.

ŒUVRES DE M. LE CHANCELIER D'AGUESSEAU. Tome II. (in-4°.) Contenant les Plaidoyers prononcés au Parlement, en qualité d'Avocat-Général, dans les années 1691, 1692, 1693. A Paris chez Desaint & Saillant, Jean-Thomas Hérissant, Savoye, Simon, Durand, &c. M. DCC. LXI.

L'Avertissement placé à la tête de ce Volume, expose très bien le genre des Discours qu'on présen-

te ici au Public. Il ne nous ſeroit guère poſſible d'ajouter à cette expoſition : ainſi nous la rendons telle que l'Editeur l'a tracée. « Un diſ-
» cours prononcé par un Avocat-
» Général ſur une affaire conten-
» tieuſe, ne doit être ſemblable ni
» à une harangue où brille toute la
» magnificence de l'éloquence, ni
» au Plaidoyer d'un Orateur qui
» emploie en faveur de ſon client,
» tous les reſſorts de l'Art d'émou-
» voir ; il a beaucoup plus de reſ-
» ſemblance avec un Rapport. En
» effet, l'Avocat-Général, dans les
» Cauſes d'Audience, comme le
» Rapporteur dans les Procès par
» écrit, remet devant les yeux des
» Juges le tableau de la conteſta-
» tion ſur laquelle ils ont à pro-
» noncer, & leur propoſe les ré-
» flexions les plus propres à déter-
» miner leur Jugement. Le récit
» des faits, l'expoſition des moyens
» oppoſés, l'avis qui contient tout
» ce qui peut conduire à la déci-

» ſion, ſont les trois parties du diſ-
» cours de l'Avocat-Général com-
» me de celui du Rapporteur. L'or-
» dre & la clarté dans la premiere,
» l'exactitude & l'impartialité dans
» la ſeconde, la ſcience des Loix &
» la force du raiſonnement dans la
» derniere, en font le mérite, & aſ-
» ſurent le ſuccès des concluſions
» de l'un & du ſuffrage de l'autre.
» Mais ce qui les diſtingue & qui
» fait donner au diſcours d'un Avo-
» cat Général, le même nom qu'à
» ceux des Avocats; c'eſt qu'il par-
» le comme eux pour une Partie,
» & cette partie eſt le Public. Ses
» intérêts lui ſont confiés auſſi bien
» que ceux du Roi qui en ſont in-
» ſéparables, comme M. le Chan-
» celier d'Agueſſeau l'a obſervé
» (dans ſa XIX Mercuriale & ail-
» leurs.) Il n'examine les intérêts
» des Particuliers qu'autant qu'ils
» peuvent y avoir rapport. Sou-
» vent ils lui donnent occaſion de
» former des demandes pour la

» conſervation des droits de la
» Couronne, pour le maintien de
» la Police & de l'ordre des Juriſ-
» dictions, ou pour parvenir à la
» punition des crimes; mais ils l'en-
» gagent toujours, même lorſqu'il
» ne fait que s'expliquer ſur ce qui
» diviſe les Parties, à rappeller les
» principes & les regles qui aſſu-
» rent le repos des Citoyens, &c.

Le tableau qu'on vient de pré-
ſenter, & qui n'eſt pas même ache-
vé, fait aſſez connoître le prix des
Livres où l'on a raſſemblé des ſuites
de Diſcours prononcés par les plus
célebres Avocats Généraux. Quel
cas, par exemple, n'a-t-on pas tou-
jours fait des Plaidoyers de Jerô-
me Bignon, d'Omer & de Denys
Talon! « On les regarde comme
» des monuments reſpectables qui,
» en perpétuant la mémoire de ces
» trois hommes illuſtres, ont tranſ-
» mis d'âge en âge leurs ſentiments
» & les principes qu'ils ont ſoute-
» nus. »

Tout ce préambule eſt un acceſſoire convenable dans une édition des Plaidoyers de M. d'Agueſſeau. Ce grand Magiſtrat a exercé pendant dix ans les fonctions d'Avocat-Général : il *a porté la parole ſur plus de cent vingt Cauſes*, dont *une ſeule préſentoit ſouvent pluſieurs queſtions*. On n'a pu *recueillir qu'une partie de ces richeſſes* : encore celles dont on forme aujourd'hui la collection, paroiſſent-elles ſous les yeux du Public ſans les beautés que le génie de l'Auteur créoit ſur le champ. « Le feu qui l'animoit, au moment » de l'action faiſoit éclore des ima- » ges plus brillantes, des penſées » plus ſublimes, des réflexions plus » ſenſibles & plus preſſantes que » celles qui s'étoient préſentées à » lui dans le temps de la compo- » ſition ; enſorte que ceux de ſes » Plaidoyers qui frapperont le plus » en les liſant, auroient encore » un dégré ſupérieur de force & » de beauté, s'il avoit été poſſi-

» ble de les imprimer tels qu'il les
» a prononcés. »

L'obſervation que l'Editeur fait ici, eſt pleine de vérité & de bonne foi. Dans pluſieurs des diſcours que comprend ce Volume, on ne trouve guere que le plan & l'ordonnance des Sujets traités par M. d'Agueſſeau : on n'y remarque point *les couleurs qui devoient achever & embellir* ces Ouvrages. On a cependant cru devoir donner ces *canevas* au public, parce que ce ſont comme *les eſquiſſes d'un grand Maître*. En général il faut compter que l'illuſtre Auteur a dit ſur le champ beaucoup de belles choſes, dont la trace eſt perdue ; que ſes Plaidoyers écrits ſont inférieurs aux grandes actions, qui lui attirerent tant d'applaudiſſements dans le Barreau ; qu'enfin le *Magiſtrat* & le *Juriſconſulte* paroiſſent plus ici que l'*Orateur*. « Mais on y trouve tou-
» jours ce qui fait le fond de l'Art
» de la parole ; cette Ordonnance

» générale qui met tout à ſa place
» & fait tout conſpirer à la perſua-
» ſion ; cette élocution pure, qui
» joint la bienſéance & la dignité
» à la clarté du diſcours. »

On a dans ce Volume vingt-ſept Plaidoyers, qui ſe rapportent, pour les dates, aux années 1691, 1692, 1693. M. d'Agueſſeau n'avoit alors que vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq ans. Dans la ſuite il parla ſur des matieres plus importantes : auſſi ſon éloquence ſe développa-t-elle davantage ; & en 1696, elle parut dans le plus grand éclat au ſujet de la conteſtation née entre M. le Prince de Conti & Madame la Ducheſſe de Nemours, ſur la validité de deux Teſtaments du dernier mâle de la Maiſon de Longueville. On donnera ce beau Plaidoyer partagé en quatre diſcours dans le Volume qui doit ſuivre celui-ci. D'autres affaires intéreſſantes occuperont également les Lecteurs de ce Recueil, & ils

les trouveront *traitées* par M. d'Agueſſeau *avec la plus grande ſupériorité*. L'Editeur qui eſt homme d'eſprit, doit en être cru ſur ce point, puiſque toutes les pieces de la collection ſont ſous ſes yeux.

Ce ſeroit à pure perte que nous entreprendrions de rendre compte des vingt-ſept Plaidoyers contenus dans ce Volume. La plûpart de ces Cauſes, bornées à des intérêts particuliers, ne piqueroient pas la curioſité de nos Lecteurs, & ce que nous pourrions en citer, perdroit tout le prix que donne l'enſemble & l'ordonnance totale de ces ſortes d'Ouvrages. Nous obſervons ſimplement que M. d'Agueſſeau ne perd jamais l'occaſion de ramener les objets dont il traite aux diſpoſitions des Loix Romaines, ou aux principes du Droit public. Nous citerons un exemple de ce dernier cas.

Dans le cinquiéme Plaidoyer où il s'agit d'une fondation établie en

la Paroiſſe de Champigny, M. d'Agueſſeau fait ces obſervations générales. « Perſonne n'ignore que
» les fondations ſont de Droit public, incapables d'être effacées
» par le nombre des années, ou détruites par la longue poſſeſſion;
» qu'on ne peut violer les ſages
» diſpoſitions d'un Fondateur, &
» mépriſer ſes ſaintes intentions,
» ſans commettre une eſpece de
» ſacrilege; l'Egliſe, la Juſtice, le
» Public prennent ſous leur protection les volontés des Patrons,
» des Fondateurs .... Vous vous
» chargez de les faire exécuter dans
» un temps même où leur nom ſera entierement effacé de la mémoire des hommes; & bien loin
» que la poſſeſſion puiſſe autoriſer des uſages contraires, elle ne
» ſert qu'à vous les faire paroître
» plus odieux & plus illégitimes:
» tant que le titre eſt conſervé,
» tant que la fondation ſubſiſte,
» elle eſt, pour ainſi-dire, un té-

» moin continuel qui s'éleve con-
» tre l'infidélité des Titulaires ; une
» voix éclatante qui interrompt le
» cours de la prescription. L'obli-
» gation qui l'attache aux Fonda-
» teurs se renouvelle tous les jours :
» la possession, la jouissance, la
» perception des fruits, sont autant
» de liens qui l'engagent de nou-
» veau avec celui qui a fondé le ti-
» tre ; & cet engagement se forti-
» fiant à tout moment, il est visi-
» ble qu'il ne peut jamais s'étein-
» dre. »

Nous renvoyons absolument aux détails de ce Volume, & *nous désirerons que la suite ne se fasse pas attendre long-temps.*

ARTICLE LXI.

LE SPECTACLE DE L'HISTOIRE ROMAINE, *depuis la fondation de Rome jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II. l'an de J. C. 1453*, (*in*-12.) Par M. PHILIPPE, Censeur Royal & Professeur d'Histoire. A Paris chez Lottin l'aîné, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LXII.

CEci n'est encore que le *Prospectus* d'un grand Ouvrage en deux Volumes *in*-4°. portant le même titre, & détaillant ce qu'on indique ici en peu de mots. On nous promet l'Histoire Romaine en *spectacle*, c'est-à-dire, en récits & en figures, qui placeront sous les yeux toute la fortune de ce Peuple Conquérant & Législateur.

Il est certain que ce qui frappe les yeux entre sans peine dans

l'eſprit : c'eſt ce qui fait le ſuccès du genre dramatique. L'Acteur retrace les événements ; & il opere l'effet. La Peinture partage cette ſorte de magie ; elle parle auſſi à l'eſprit, toute muette qu'elle eſt ; & voici, par exemple, l'Hiſtoire Romaine dont on fait une ſuite de ſcenes, & de ces ſcenes une ſuite d'Eſtampes. Concevons bien l'idée de M. Philippe.

On nous a donné très-ingénieuſement l'Iliade & l'Eneide en projets de Tableaux : on nous a préſenté toute la vie d'Hercule en deſſeins, en ſujets que les Peintres pourroient exécuter. M. Philippe réaliſe une partie de cette belle penſée, en l'appliquant à l'Hiſtoire Romaine ; mais il faut ne point oublier que tout ſe paſſe en ſcenes ; que par conſéquent chaque Eſtampe n'eſt pas réduite à un ſeul objet, à un monument unique : des exemples éclairciront ce que nous voulons dire.

M. Philippe diftribue déja vingt Planches avec fon *Profpectus*, & la premiere met fous les yeux la fondation, ou, fi l'on veut, le projet de la fondation de Rome. Si l'on n'avoit embraffé qu'un moment dans ce fujet, il auroit fuffi de préfenter Romulus, Remus & leur Cortége, occupés des préparatifs de cet établiffement; mais on a voulu faire une forte de drame. Ainfi, dans une vafte campagne que le Tibre arrofe, & au-deffus de laquelle s'élevent les Monts Palatin & Aventin; le Berger Fauftulus montre à Numitor, Roi d'Albe, l'endroit où Romulus & Remus avoient été expofés. Numitor inftruit à fon tour fes deux petits-fils de leur aventure. Ces deux jeunes gens entourés de Pâtres & d'Aventuriers, reconnoiffent avec joie leurs deftinées. Pendant ce temps-là un Prêtre Etrufque les lit dans le Ciel où Jupiter paroît avec Vénus mere d'Enée, premier

Auteur de la race des Rois d'Albe. Ce même Prêtre, tout occupé qu'il est de ce ministere, ne laisse pas de tracer le premier sillon de l'enceinte de Rome. Telle est toute la composition du Tableau : le *Prospectus* de M. Philippe l'explique ; & il en est de même à l'égard des dix-neuf autres Planches.

Observons que ces Planches sont *in*-4°, parce que c'est le format de l'Ouvrage, au lieu que le *Prospectus* est *in*-8°. ce qui suffit pour une simple annonce. Tirons encore quelques autres exemples de cet agréable Recueil.

Les nouveaux Habitants de Rome ayant besoin de former des alliances, enleverent les Sabines : c'est le sujet du second Tableau, dont M. Philippe a tracé le dessein. Il y a comme deux moments dans cette représentation, celui de l'enlevement & celui des mariages. On voit d'un côté Romulus qui donne le signal de la violence & du

rapt, de l'autre les cérémonies de l'alliance, & les ſignes de la paix. Les Deſſinateurs & les Graveurs de M. Philippe, ont pu être aidés dans l'exécution par les beaux Ouvrages de Jules Romain & du Pouſſin. On a de ces deux grands Maîtres l'enlevement des Sabines; mais l'un & l'autre ſe ſont réduits à ce moment unique, ſans y joindre celui des alliances & des cérémonies qui les accompagnoient. Pour éviter le concours de deux ou de pluſieurs actions dans le même Tableau, il auroit fallu partager les ſujets, & traiter chacun d'eux ſéparément: ainſi il y auroit eu deux Eſtampes pour cette avanture des Sabines: dans l'une auroit été l'enlevement, & dans l'autre la célébration des mariages. Mais de cette maniere le nombre des Planches ſe ſeroit multiplié, le prix de l'Ouvrage augmenté, & d'ailleurs M. Philippe auroit

perdu l'avantage des ſcenes qu'il a voulu placer ſous le même coup d'œil.

Il compte que ſa collection comprendra une centaine de Tableaux dans le goût de ceux qu'on vient de propoſer : c'eſt peu pour la durée d'un Etat tel que celui de Rome, qui a ſubſiſté pendant plus de XXII. ſiecles ; mais on conçoit que l'Auteur ne s'eſt attaché pour le Deſſein & pour la Gravure qu'aux objets les plus piquants. Et, par exemple, dans cette premiere diſtribution, outre les deux traits d'Hiſtoire dont nous venons de parler, on a de ſuite *lé combat des Romains & des Sabins, terminé par les Sabines ; l'Apothéoſe de Romulus ; la Couronne offerte à Numa Pompilius ; le combat des Horaces & des Curiaces ; l'expulſion du jeune Horace après avoir tué ſa ſœur ; la deſtruction d'Albe ſous les ordres d'Horace ; la déclaration de guerre faite par Ancus Martius*

aux Latins ; le regne de Lucius Tarquinius Priſcus ; la merveille prétendue, *opérée par l'Augur Attius Navius ; la fureur de Tullie contre Servius Tullius ſon pere ; la mort de Lucrece & l'expulſion de Tarquin le ſuperbe ; le jugement rendu par le Conſul Junius Brutus contre ſes deux Fils ; la défenſe du pont de Rome par Horatius Coclès ; l'entrepriſe de Caius Mucius ſur la perſonne de Porſenna, le préſent que fait Porſenna d'un magnifique courſier à la jeune Clélie ; les Monuments érigés dans Rome en l'honneur de Caius Murcius Scevola, de Porſenna & de Clélie ; la retraite des Légions ſur le Mont ſacré, & l'établiſſement des Tribuns du Peuple ; la réception de Coriolan chez les Volſques.*

Les Deſſinateurs & les Graveurs ſont bien entrés dans la penſée de M. Philippe : ils ont eu ſous les yeux l'eſquiſſe Hiſtorique qu'il

leur a donnée de chaque ſujet : eſquiſſe en même-temps pittoreſque autant que l'Hiſtoire l'a permis. Ici c'eſt donc le récit de l'Auteur qui guide le crayon & le burin de l'Artiſte. Nous ne pouvons que faire accueil à une entrepriſe ſi analogue au goût du Public. En la formant, M. Philippe ajoute beaucoup à la réputation, dont jouiſſent, depuis long-temps, ſes leçons publiques d'Hiſtoire & de Géographie.

ARTICLE

ARTICLE LXII.

RECUEIL DE MEDAILLES *de Rois, qui n'ont point encore été publiées, ou qui sont peu connues* (in-4°. pag. 217 avec 22 Planches gravées.) A Paris chez Guerin & Delatour, &c. *Suite de l'Article XIV du mois de Mars.*

DEs deux cent dix-sept pages qui composent ce Volume, soixante & dix sont occupées par les Médailles des Rois de Syrie. L'Ere de ces Princes appellés *Séleucides*, du nom de leur Chef qui fut Séleucus I, commença douze ans après la mort d'Alexandre le Grand, trois cent douze ans avant l'Ere Chrétienne, & cette Monarchie dura deux cent cinquante ans pendant lesquels regnerent successivement vingt-sept Rois.

On avoit l'Histoire de ces Mo-

narques par les Médailles, ouvrage du célébre Vaillant : on l'estime encore quoiqu'il s'y trouvé des fautes, & qu'il y manque beaucoup de choses. Le P. Frœlich, Jésuite Allemand, y a fait des additions considérables ; & voici encore une collection qui l'amplifie & la réforme en plusieurs points. Vaillant n'avoit point connu les Médailles que le P. Frœlich a découvertes, & le P. Frœlich n'avoit pas vu le beau Recueil dont on nous entretient ici. Le temps nous procurera peut-être encore des richesses en ce genre : car il en est des Médailles comme des Arts ; le ptogrès des siecles multiplie les découvertes, & les Descendants en savent toujours plus que leurs Ancêtres.

Si le goût de l'Antiquité étoit aussi vif parmi nous, qu'il le fut sous les deux générations qui nous ont précédés, le Livre que nous annonçons seroit lu de tous les hommes de Lettres : il passeroit

pour un Phénomène en ce genre : il feroit naître le desir d'une édition plus développée, plus circonstanciée, plus ornée de détails ; & avec ces nouveaux secours quelque plume du premier rang entreprendroit l'Histoire des Séleucides que nous n'avons point encore aussi parfaite & aussi agréable qu'elle devroit l'être.

Il y a sur ces Rois de Syrie sept Planches de Médailles toutes inconnues, ou très-peu connues jusqu'ici. Séleucus premier a d'abord un beau Médaillon d'argent, assez différent de celui qu'on trouve dans Vaillant, pour être présenté aux Antiquaires comme une découverte. Le Prince y paroît avec la peau de Lion sur la tête ; symbole de la force, de la puissance : & d'ailleurs il suffisoit qu'Alexandre eût été coëffé de cette maniere sur ses Médailles, pour que ces Rois de Syrie qui lui avoient succédé, affectassent la même parure.

Antiochus I, surnommé *Soter*, fils du précédent, a dans ce Recueil une Médaille d'or dont personne, jusqu'ici, n'avoit parlé. Le type du revers est singulier, par la *maniere dont Minerve armée y est représentée : on ne connoît aucune autre Médaille où elle soit figurée de cette façon.* Cette Déesse est debout, tenant d'une main la victoire & de l'autre une sorte de fouet ou de fléau double ; à ses pieds est le bouclier, & sur sa tête le casque des guerriers.

Le premier des Séleucides à qui l'on a donné le nom de *Dieu*, est Antiochus II, petit-fils de Séleucus ; mais ce nom ne paroît sur aucune de ses Médailles. Spanheim écrivoit en 1671, qu'il y avoit dans le cabinet du grand Duc, une Médaille d'Antiochus II, avec le titre ΘΕΟΣ ; mais Vaillant doutoit beaucoup de ce fait ; & dans l'Edition de Spanheim, faite en 1717, on ne retrouve plus ce qu'il avoit écrit en 1671. Dans le Recueil

qu'on nous donne aujourd'hui, on met bien à la tête de l'article ANTIOCHUS II. *Deus*, mais on ne préſente aucune Médaille avec cette légende. On en produit d'ailleurs deux d'argent, très-rares & très-ſingulieres pour le type.

Les Médailles d'Antiochus III, ſurnommé *le Grand*, ſont très-remarquables par les dates d'années qu'elles préſentent : ces dates ſont relatives à l'Ere des Séleucides commencée l'an 312, avant l'Ere Chrétienne. C'eſt auſſi ſous ce Prince qu'on voit des Médailles dentelées tout-au-tour en forme de ſcie; ce qui leur a fait donner le nom *de ſerrati*. Vaillant dit que c'étoit un ornement pour les Médailles de bronze, & une précaution contre les faux Monnoyeurs pour les Médailles d'argent. Notre Auteur anonyme n'a pris ici que la moitié de l'explication de Vaillant, en diſant qu'il *a penſé que cette dentelure étoit un ornement.* Cet Antiquaire

établit la diſtinction que nous venons de dire entre le bronze & l'argent.

On a ici neuf Médailles d'Antiochus IV, nommé ſur ces monuments, *victorieux*, *Dieu*, *glorieux*, & dans l'Ecriture Sainte, *impie*, *ſcélérat*, *blaſphémateur.* Le genre de ſa mort ſi bien décrit par l'Auteur du deuxiéme Livre des Machabées, fait bien voir l'abus ſacrilége du titre de *Dieu* donné à ce malheureux Prince. Notre Auteur explique ſavamment les neuf Médailles en les comparant même avec celles qu'ont publiées Vaillant & le P. Frœlich, & ſans oublier quelques mépriſes de ces Antiquaires.

Il n'eſt pas néceſſaire que nous ſuivions toute la liſte de ces Rois de Syrie, pour perſuader à nos Lecteurs qu'on annonce quelque choſe de neuf ſur chacun. Tel eſt le caractere de cet ouvrage : c'eſt l'inconnu ou le peu connu juſqu'ici qu'il y faut chercher, & qu'on y trou-

ve même en abondance. Obſervons encore ſur ces Rois de Syrie que notre Auteur répand, à leur ſujet, de grandes lumieres, dans les autres Traités numiſmatiques, par exemple.

En voyant une chouette ſur les Médailles d'Antiochus VIII, & de Cléopatre, Vaillant & le P. Frœlich ont été embarraſſés : ils ont imaginé des ſyſtêmes pour lier quelques détails de la vie d'Antiochus avec le ſéjour d'Athènes, dont la Chouette étoit le ſymbole ; mais on leur apprend ici que les Villes qui étoient des Colonies d'Athènes, prennoient auſſi le type de la Chouette dans leurs monuments. Or pluſieurs Médailles d'Antiochus VIII. avoient été frappées à Laodicée, qui regardoit Athènes comme ſa Métropole. Au reſte, ce rapport des Colonies avec les Métropoles, c'eſt-à-dire, la communauté des ſymboles & des types entre les Métropoles & les Colo-

nies eſt un point que le docte Spanheim avoit très-bien expliqué dans ſon premier Volume, *page* 568, *& ſuiv.*

Mais de ſon côté cet Antiquaire n'a pu réſoudre ſes doutes ſur les deux Antiochus VI & XII, qu'on dit avoir porté le nom de *Dyoniſus*. L'Hiſtorien Joſephe le donne à Antiochus XII, Spanheim en convenoit. On citoit une Médaille d'Antiochus VI, portant le même titre, & les marques de l'année 168 de l'Ere de Séleucides. Spanheim n'avoit point vu cette Médaille, mais il en connoiſſoit d'autres où l'Ere n'étoit pas marquée; & au lieu d'attribuer celles-ci à Antiochus XII, déja déclaré *Dyoniſus* par le témoignage de Joſephe, il les rapportoit auſſi à Antiochus VI. Il concluoit que ce Prince ſeul avoit porté cette dénomination, & qu'ainſi Joſephe s'étoit trompé en l'affectant à Antiochus XII: or tout ceci eſt plein d'embarras &

de mauvaiſes concluſions. La Médaille portant le titre *Dyoniſus* avec l'année 168 des Séleucides, appartient à Antiochus VI. Notre Auteur la préſente dans la Planche XI. Les Médailles ſans indication de l'Ere, mais chargées auſſi du titre *Dyoniſus*, appartiennent à Antiochus XII, d'autant plus que la tête que l'on y voit eſt repreſentée avec de la barbe comme les têtes des freres de ce Prince, au lieu que la tête d'Antiochus VI. eſt ſans barbe. Ainſi tout eſt ſans nuages; les deux Antiochus ſont *Dyoniſus* ſur les Médailles, & le XII a de plus l'avantage d'être qualifié de ce nom par Joſephe.

Tous les Antiquaires n'avoient donné juſqu'ici à Démétrius III, que les titres de *Philometor*, *Evergetes*, *Callinicus*. On nous fait voir ici des Médailles où il eſt nommé de plus *Deus*, *Philopator*, *Soter*, & ces mêmes Médailles montrent qu'il a regné *trois ans*

au moins plutôt qu'on ne l'avoit jugé.

L'Article de Tigrane, Roi d'Arménie & Usurpateur de la Syrie après la mort d'Antiochus XII, est rempli d'anecdotes curieuses. On voit par les Médailles de ce Prince, 1°. qu'il prenoit le titre de *Roi des Rois* & de *Dieu* : ce qui ne l'empêcha pas de subir le joug des Romains après avoir été vaincu par Lucullus & par Pompée. 2°. Que ce même Tigrane fut aussi appellé *le Grand*, titre qui ne fut donné à aucun autre Roi de Syrie, si ce n'est peut-être Antiochus III, encore la Médaille qui qualifie ainsi ce Roi, est-elle douteuse. 3°. Qu'en frappant quelques Médailles de Tigrane, on prit la méthode de partager la légende, ensorte qu'il y en a la moitié du côté de la tête, & le reste sur le revers ; on ne connoît qu'une autre Médaille dans ce goût-là ; c'est celle d'un Roi de Galatie, dont il est aussi parlé dans ce Recueil.

Après les Rois de Syrie, on trouve ici les Rois de Commagene, d'Arménie, de Bactriane, des Parthes, des Perses, d'Edesse & d'Osrhoene, d'Arabie, de Palmyre, de Judée, de l'Asie mineure, de Carie, de Pergame, de Bithynie, de Pont, d'Héraclée, de Galatie, de Cybire, de Cappadoce, d'Isaurie, des Vandales, des Goths, des Arabes (Califes); enfin les Rois inconnus & les Personnages illustres. C'est-à-dire qu'on a quelques Médailles sous chacun de ces titres.

Le Royaume de Commagene étoit un démembrement du Royaume de Syrie. Après la victoire de Lucullus contre Tigrane, on voit chez les Historiens un Antiochus *, Roi de Commagene, dont Cicéron lui-même a parlé au quinzié-

* Cet Antiochus pourroit avoir été le même qu'Antiochus XIII, Roi de Syrie, à qui Pompée auroit laissé la Commagene : c'est le sentiment de M. de Boze.

me Livre de ses Epitres Familieres. Il paroît que ce nouveau Royaume commença vers l'an 685 de Rome, & il est sûr qu'il cessa d'exister la quatriéme année de Vespasien, l'an 825. Ainsi sa durée aura été d'environ cent quarante années : on ne compte que quatre Rois dans cet espace de temps. M. l'Abbé Belley a donné une savante Dissertation dans le XXVI Vol. de l'Académie des Belles-Lettres, pour faire remonter l'origine du Royaume de Commagene à un Roi Samus, dont l'époque se fixeroit vers la fin du regne d'Antiochus III, ou le Grand, cent quatre-vingt-huit ans avant J. C. Cette conjecture a été combattue par M. de Boze, & défendue ensuite par l'Académicien qui en étoit l'Auteur. On peut revoir la suite de cette controverse dans le Vol. ci-dessus indiqué. Si l'on s'en tient aux conjectures de M. l'Abbé Belley, ce sera une Médaille de plus

attribuée aux Rois de Commagene ; Médaille qui se trouve dans le Recueil qui nous occupe : les autres appartiennent à Antiochus IV, dernier Souverain de ce petit Royaume, & à ses deux fils Epiphanes & Callinicus. Ces monuments sont très-rares & très-précieux par leur rareté. Notre Auteur cite avec éloge, en cet endroit de son Ouvrage, une Dissertation * insérée dans le *Tesoro Britannico* de M. Haym : c'est en effet tout ce qu'on a écrit de mieux sur les Rois & sur le Royaume de Commagene ; nous y renvoyons les Savants & les amateurs d'Antiquités. *Il nous reste trop d'Articles dans ce Livre pour ne pas en composer un troisiéme Extrait.*

---

* Elle a pour Auteur M. Jean Masson, docte Antiquaire & Ami de M. Haym.

ARTICLE LXIII.

DEVOIRS ECCLÉSIASTIQUES. Seconde Partie. Retraite pour les Prêtres : Ouvrage dédié à Nosseigneurs les Evêques de la Province de Bretagne, (2 vol. in-12) par M. SEVOY, Prêtre de la Congrégation des Eudistes, & l'un des Directeurs du Seminaire de Rennes. *A Paris, chez Jean-Thomas Herissant, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LXII.*

IL ne seroit pas juste que les Ecclésiastiques, qui ont composé tant de Livres de piété à l'usage des personnes du Monde, n'écrivissent rien pour leur propre édification. On les accuseroit de montrer la voie & de ne vouloir pas y entrer; d'imposer le joug aux autres, & de s'en décharger; de n'être que

l'airain ſonnant & la cymbale retentiſſante dont parle l'Apôtre.

M. Sevoy, chargé, par ſon état, de préparer les jeunes Eccléſiaſtiques au Sacerdoce, étend ſes vues à tous les âges de cette ſainte Profeſſion ; il penſe aux moyens de rappeller tous les Miniſtres de l'Egliſe aux vérités ſalutaires ; il leur offre, dans cette Retraite, tous les motifs d'une vie ſainte pour eux-mêmes, & ſanctifiante pour les ames qui leur ſont confiées. Ces deux Volumes expoſent tous les devoirs des Prêtres. On ſuppoſe une ſolitude de huit jours : chaque Volume comprend les exercices de quatre jours, & ces exercices ſont deux Entretiens, deux Méditations, une Conſidération & des Réflexions ſur les objets qui auront fixé, chaque jour, l'attention de l'Eccléſiaſtique ſolitaire. On conçoit que les matieres doivent être traitées aſſez au long, puiſque cha-

que Volume eſt de près de 500 pages.

Mais nous ajoutons qu'elles ſont traitées dans le vrai goût de ces ſortes d'ouvrages : c'eſt l'inſtruction & le ſentiment qu'on y cherche ; inſtruction pour éclairer l'eſprit ; ſentiment pour échauffer le cœur ; inſtruction qui doit être claire & ſolide ; ſentiment qui manqueroit des qualités les plus eſſentielles, s'il n'étoit pas affectueux & touchant.

M. Sevoy a pris une route dont tous les Lecteurs de ſon Livre doivent lui ſavoir gré. Il conſulte les SS. PP ſur les diverſes obligations des Eccléſiaſtiques, & il cite leurs textes. L'Ouvrage de S. Jean Chryſoſtôme ſur le Sacerdoce, reparoît à tout inſtant dans les détails de cette Retraite ; il fournit même toute la *conſidération* du ſecond jour ; c'eſt-à-dire que notre Auteur rappelle tout le bel endroit du troiſieme Livre, où le ſaint Docteur

releve avec tant de magnificence la grandeur & l'excellence du Sacerdoce. Nous tranſcrivons ce paſſage.

» Lorſque des yeux de la foi
» vous voyez le Seigneur immolé ;
» quand vous enviſagez à l'Autel
» le Prêtre debout & immobile,
» appliqué tout entier à l'action
» du ſacrifice ; quand vous vous le
» repréſentez entrant dans la nue
» myſtérieuſe, récitant les prieres
» de la Liturgie ſainte, & pronon-
» çant les paroles redoutables qui
» font deſcendre du Ciel, & ren-
» dent préſent ſur l'Autel le Dieu
» de toute Majeſté ; quand vous
» venez à porter vos regards ſur ce
» peuple immenſe, rangé autour
» du Prêtre, ayant les lévres tein-
» tes & rougies du ſang de l'Agneau
» ſans tache, recueillant, avec au-
» tant de reſpect que d'empreſſe-
» ment, les torrents de grace qui
» découlent avec abondance de
» cette ſource de vie ; quand vous
» êtes témoin de tant de merveil-

» les ; en vérité, croyez-vous être
» encore entre les mortels, ou ha-
» bitant de la terre ; ou plutôt
» tout hors de vous-même & dans
» un tendre raviſſement, ne vous
» ſemble-t-il pas être tout-à-coup
» tranſporté au ciel ? En ce moment
» heureux, élevé au deſſus de la
» chair & des ſens, & mépriſant
» la terre avec tout ce qu'elle con-
» tient, ne vous figurez-vous pas
» regarder d'un œil pur & tranquil-
» le, tout ce que le ciel a de plus
» admirable & de plus grand, com-
» me ſi vous étiez un pur eſprit ?
» O prodige ! ô miracle ! ô bonté !
» le Dieu de la tendreſſe oublie
» (en quelque ſorte) ſon bonheur
» pour faire le nôtre : il ſe dépouil-
» le de tout ce que ſa majeſté a
» d'effrayant, pour ne nous laiſſer
» appercevoir que ce qu'elle a d'ai-
» mable, &c. » Il ne faut pas croire
que cette citation françoiſe ſoit une
Traduction littérale du texte de
ſaint Chryſoſtôme : c'en eſt la para-

phraſe, mais toute dans l'eſprit du ſaint Docteur. Nous ſouhaiterions ſeulement que l'Auteur n'eût pas mis au commencement, *lorſque des yeux de la foi vous voyez le Seigneur immolé*, &c. Saint Chryſoſtôme dit ſimplement : *quand vous voyez le Seigneur immolé*, &c. Il ne parle point ici *des yeux de la foi*. Nous ne relevons au reſte cette mépriſe, que pour témoigner plus d'exactitude. Car nous ſavons bien que l'Auteur n'a pas prétendu altérer le texte du ſaint Docteur.

Pour donner une idée générale de cette Retraite, il nous ſuffit d'indiquer les ſujets qu'on traite dans le premier Volume, qui eſt le ſeul que nous ayions vu juſqu'ici ; le ſecond n'eſt pas encore public.

Au premier jour, premier Entretien & premiere Méditation ſur *l'obligation où ſont les Prêtres d'être ſaints*. Second Entretien & ſeconde Méditation ſur *l'étendue de la ſainteté ſacerdotale*. Conſidération

fur *le faint facrifice de la Meffe.* Réflexions fur les matieres dont on fe fera occupé durant ce jour.

Au fecond jour, premier Entretien * & premiere Méditation fur *l'énormité du péché mortel dans les Prêtres.* Second Entretien & feconde Méditation fur *les fuites du péché mortel dans les Prêtres.* Confidération fur *la grandeur & l'excellence du Sacerdoce* (c'eft le morceau tiré de faint Jean Chryfoftome). Réflexions fur ces vérités.

Au troifiéme jour, premier Entretien & premiere Méditation fur *le péché veniel dans les Prêtres & dans les Eccléfiaftiques.* Second Entretien & feconde Méditation fur *l'amour que les Prêtres doivent avoir pour Dieu.* Confidération fur *l'office divin.* Réflexions fur ces objets.

---

* On annonce ce premier Entretien fous le titre de *Lecture* : c'eft une faute d'impreffion.

Au quatriéme jour, premier Entretien & premiere Méditation sur *la fuite du Monde pour les Ecclésiastiques.* Second Entretien & seconde Méditation, *Parallele de la mort des bons & des mauvais Prêtres.* Considération sur *l'administration du Sacrement de Pénitence.* Réflexions sur les exercices de ce jour.

L'Auteur de cette Retraite écrit d'une maniere convenable, c'est-à-dire, dans le style propre de l'instruction, de l'exhortation, du zele, du sentiment &c : de temps en temps il expose les vérités avec force. Voici un trait qui peint le mauvais Prêtre mourant. » Je me » souviens, *dira-t-il avec un célebre Impie* (Antiochus), des maux » que j'ai faits en Jérusalem, & de » toutes les abominations dont j'ai » rempli son sanctuaire : tant de » sacrements que j'ai reçus sans dis- » positions, tant d'autres que j'ai » conférés sans préparation, tant

» de sacrifices que j'ai offerts sans la
» pureté requise & en état de péché,
» tant de profanations dont je me
» suis souillé, tant d'absolutions
» que j'ai données sans les épreuves
» nécessaires, tant d'omissions en
» ce qui regardoit le saint ministere,
» tant de fautes de toutes les sortes
» que j'ai commises dans ce qu'il y
» avoit de plus essentiel à mon état,
» mais sur-tout tant de prévarica-
» tions dans l'exercice de mes fonc-
» tions; voilà ce qui m'inquiéte,
» voilà ce qui me jette dans la der-
» niere consternation. »

A la fin des exercices de chaque jour, on indique les lectures qu'il est à propos de faire, & les Livres qu'on peut rechercher pour cet usage. Ce premier Volume est précédé d'un fort bon *discours sur la Retraite :* nous en dirons quelque chose en annonçant le second volume.

Les Nouvelles Littéraires seront dans le II. Vol. d'Avril.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois d'Avril 1762. I. vol.

ARTICLE L. *La République de Platon, &c.* p. 773

ART. LI. *La Régle de foi vengée, &c.* 791

ART. LII. *Seconde Lettre sur la Lumiere & les Couleurs,* 814

ART. LIII. *Dictionnaire de Physique, &c.* 822

ART. LIV. *Lettres aux Auteurs de ces Mémoires, sur les Participes François,* 841

ART. LV. *Eloges des Académiciens de l'Académie Royale des Sciences*, suite de l'Article XXXIX. au mois de Mars, 852

ART. LVI. De Statu collationis Hebraïcorum codicum, &c. *Confrontation des MS. Hébraïques de l'Ancien Testament.* Par M. KENNICOT, 864

ART. LVII. *Histoire de France*, &c. Tome X. *dernier Extrait*, 875

ART. LVIII. *La République de Platon, &c.* second Extrait, 892
ART. LIX. *La Science du Gouvernement.* Tome III. 908
ART. LX. *Œuvres de M. le Chancelier d'Agueſſeau.* Tome II. 919
ART. LXI. *Le Spectacle de l'Hiſtoire Romaine, &c.* 929
ART. LXII. *Recueil de Médailles, &c.* 937
ART. LXIII. *Devoirs Eccléſiaſtiques, &c.* 950

Errata pour Mars.

Pag. 648, *lig.* 1, M. Falconet étoit, *liſ.* qui étoit.

Pag. 670, *l.* 13, telles, *liſ.* tels.

Pag. 671, *l.* 11, d'hériſſer, *liſ.* de hériſſer.

Pag. 681, *l.* 16 dentrites, *liſ.* dendrites.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 15 Mars 1762.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1762. II. vol.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Mémoires, année 1762, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ. Les Perſonnes qui ſouhaiteront les recevoir francs de port par la poſte, les payeront 17 liv. 12 ſ.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnements, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AVRIL, 1762. II. vol.

SE DISTRIBUENT A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du ROI,

M. DCC. LXII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 794 volumes : Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	15.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741.	12.
1711.	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12.	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724.	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	16.
1731.	12.	1762.	6.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1762. II. vol.

ARTICLE LXIV.

LA REPUBLIQUE DE Platon, ou Dialogue sur la Justice, divisé en dix Livres, (II. vol. in 12.) A Paris chez Humblot & Brocas, rue Saint Jacques, &c. M. DCC. LXII.

LA République de Platon est un Ouvrage qui prête plus qu'on ne croit aux réflexions Philosophi-

ques. On y voit un bel esprit faire des systêmes, mêler le vrai avec le faux, joindre des principes de sagesse à des leçons presque insensées, chercher la Justice, la trouver en quelques points, & la méconnoître en beaucoup d'autres. C'est d'ailleurs le plus beau style, la finesse la plus exquise, la subtilité la plus ingénieuse, qui forment le tissu du plus long & du plus ennuyeux discours. Ce sont des amis qui paroissent vouloir s'instruire, parvenir à la vérité, croître dans l'amour des biens solides; & tout leur temps se passe à prendre des circuits interminables pour apprendre peu de chose, & pour se mettre dans le cas d'oublier ou d'obscurcir le peu qu'ils savent. De temps en temps Socrate, leur Oracle, laisse échapper des traits de lumiere, puis il s'enveloppe lui-même dans les tenebres. « Quel Ouvrage, *di-*
» *soit S. Jean Chrysostôme*, que cette
» République ! Il est plein d'élo-

» quence ; il a été compoſé par » des Philoſophes qui jouiſſoient » de toute leur liberté, qui n'é- » prouvoient aucune perſécution. » Cependant le genre humain le » condamne ; au lieu que la doc- » trine de nos Pêcheurs s'eſt éta- » blie par-tout, malgré les con- » tradictions qu'ont eſſuyées ceux » qui l'annonçoient. » Il y a plus de raiſon & de ſentiment dans ce mot que dans tout Platon.

Nous conſidérons encore quelques traits de cet immenſe Tableau, que notre Traducteur a eu la force & le bonheur de copier parfaitement.

La Muſique eſt un objet capital dans le plan des Inſtitutions Platoniciennes : elle comprend toutes les Sciences & même la Poëſie ; mais Platon reſſerre infiniment les droits des Poëtes : il veut bien qu'Homere ſoit un homme divin ; mais il le croit pernicieux dans une République. Socrate s'eſt familia-

riſé avec tous les Maîtres de l'Epopée, avec tous les Auteurs Dramatiques ; il imite dans ſon diſcours l'enthouſiaſme de Pindare ; il s'énonce comme par Dithyrambes. Quelle facilité il a pour employer toutes ſortes de figures, pour prendre toutes les formes imaginables ! Mais cet ingénieux Légiſlateur ne donne pas la même liberté à ſes Citoyens. « S'il venoit, » *dit-il*, chez nous quelqu'un de ces » hommes habiles dans l'art de » tout imiter, nous lui rendrions » hommage comme à un homme » divin, raviſſant & merveilleux ; » mais nous lui dirions que notre » Ville n'eſt pas faite pour poſſé- » der un homme d'un ſi rare mé- » rite..... Nous le conduirions poli- » ment dans une autre Ville, après » lui avoir verſé des parfums ſur » la tête, & l'avoir orné de ban- » delettes, & nous nous contente- » rions d'un Poëte & d'un Conteur » plus auſtere & moins agréable,

» &c. » Le Traducteur rend cet endroit avec esprit. Le texte porte mot à mot *nous lui rendrions hommage comme à un homme divin, merveilleux & agréable*; le terme *ravissant* vaut mieux qu'*agreable.* Le Grec dit simplement, *nous lui dirions qu'il n'y a point d'homme pareil dans notre Ville.* Le Traducteur fait sentir l'ironie cachée sous la lettre, & place cette phrase, *nous lui dirions que notre Ville n'est pas faite pour posseder un homme d'un si rare mérite.*

Nous faisons observer ici que les plus savants Critiques, tels, par exemple, que Vossius & Scaliger, trouvent Platon trop sévere dans sa censure contre les Poëtes; que d'autres, comme Baillet, l'accusent d'avoir dit le pour & le contre sur la Poësie; que Bayle remarque deux fautes dans la maniere dont ce Philosophe raconte l'entrevue de Jupiter & de Junon sur le Mont Ida (Iliad XIV.) Il n'est

point vrai, comme le dit Platon; 1°. Que *les Dieux & les hommes goûtoient alors les douceurs du sommeil :* cela est si peu vrai que les Grecs & les Troyens se battoient à outrance. 2°. Que Jupiter *oublia, par l'excès de sa passion, tous les desseins qu'il avoit formés.* Homere ne dit pas le mot de cet *oubli* prétendu.

Après la Musique & la Gymnastique, Platon établit, dans son systême de République, le concert entre les Citoyens, la communauté de tous les biens, l'uniformité & même l'identité de vues, de sentiments, d'intérêts. Pour le culte des Dieux, il veut qu'on s'en rapporte à l'Oracle de Delphes : ce qui étoit ouvrir la porte au fanatisme & à la duperie. *On ne peut*, dit à ce sujet le Traducteur, *excuser Socrate, lui qui ne reconnoissoit qu'un seul Dieu, & qui n'ajoutoit pas plus de foi aux Oracles d'Apollon Delphien, qu'on n'en ajouteroit aujourd'hui.*

Platon croît que de ses institutions morales & politiques devoit résulter une République pleine de *prudence*, de *tempérance*, de *force*, trois vertus qui sont l'effet de la *Justice*. Le Philosophe ou Socrate son Représentant prend de longs circuits pour reconnoître cette derniere vertu qui est le sujet de tous ces Dialogues, & qu'il fait consister, après bien des détours, dans la disposition où doit être chaque citoyen de faire ce que la raison lui inspire. Ainsi finit le quatriéme Livre de ce grand ouvrage.

Dans le cinquiéme, Platon juge à propos de discuter plus au long ce qui concerne la communauté des biens, & c'est là qu'il développe le projet de rendre les femmes communes, d'ôter aux enfants la connoissance de leurs parents, & aux parents la connoissance de leurs enfants. Projet *diabolique*, disoit saint Jean Chrysostome ; systême qui *fait horreur*, ajoute-t-on dans

une note du ſecond Volume de la nouvelle Traduction. *Si Platon*, continue l'Auteur, *le plus ſenſé & le plus ſublime des Philoſophes, a donné dans de ſi grands écarts, quel fond pouvons-nous faire ſur notre raiſon abandonnée à elle-même, & que ne devons-nous pas à la révélation qui, en élevant l'entendement humain à des connoiſſances ſurnaturelles, a perfectionné celles qu'il tient de ſes ſeules lumieres.?*

Platon lui-même voyoit les difficultés qui s'oppoſoient à l'établiſſement de ſa République. Pour y réuſſir il demandoit que la Philoſophie devînt maîtreſſe de tout, c'eſt-à-dire, qu'elle fût placée ſur le trône; que les Rois fuſſent Philoſophes. Mais encore qu'eſt-ce que cette Philoſophie? *la contemplation de la vérité*; & pour expliquer cette notion, il y a, vers la fin du cinquiéme livre, un morceau de Métaphyſique qui a dû coûter beaucoup au Traducteur. Il s'agit

de la contemplation du beau, & même de l'eſſence du beau, en quoi Platon faiſoit conſiſter la vérité. Nous ne croyons pas qu'il ſoit poſſible de dire moins de choſes en plus de mots, ni d'embrouiller plus élégamment une queſtion aſſez ſimple.

Le Livre ſuivant eſt beaucoup mieux : on y expoſe le caractere du vrai Philoſophe. Ce doit être un homme qui, dès ſes premieres années, montre de l'élévation dans ſon ame, *de l'équité, de la douceur*; qui ait *de la facilité à apprendre*, & à retenir ce qu'il aura appris ; qui ait *un eſprit ami des graces, ami de l'ordre, & que ſa pente naturelle porte à la contemplation de l'eſſence des choſes.* Vient enſuite la deſcription très-longue, mais curieuſe & intéreſſante, des faux Philoſophes. » Ce ſont des hommes de néant qui » quittent volontiers une profeſ- » ſion obſcure, où leurs petits ta- » lents avoient brillé peut-être avec

» quelque éclat, & se jettent entre » les bras de la Philosophie ; semblables à ces criminels, échappés » de leur prison, qui vont se réfugier dans les temples... Quelles » productions sortiront de ces ames » basses & sans culture ? des pensées frivoles, des sophismes, des » opinions dépourvues de vérité, » de bon sens & de solidité. »

Cet endroit est bien traduit, mais il n'étoit pas difficile : celui qui vient après, a toute la difficulté d'un discours entrelacé, c'est-à-dire, d'un assemblage de phrases qui se tiennent les unes les autres, & dont chaque mot porte un sens qui doit être rendu dans une version. « Il reste encore, *dit Socrate*, » un petit nombre de vrais Philosophes, d'Esprits élevés, que l'é» ducation a perfectionnés, qui, » retirés dans quelque solitude, » doivent leur persévérance dans » l'étude de la sagesse, au soin qu'ils » ont pris de s'éloigner des corrup» teurs ; ou qui nés dans un petit

» Etat avec des ſentiments nobles, » ſe conſacrent à la Philoſophie par » le mépris qu'ils font avec raiſon » des charges publiques, & des » honneurs médiocres qui pour» roient leur revenir de l'exercice de » quelque autre profeſſion ». L'expreſſion, *retirés dans quelque ſolitude*, rend plutôt l'eſprit que la lettre de Platon, qui ſuppoſe des gens *chaſſés* de quelque ville à titre de Philoſophie; mais comme on dit enſuite que ces exilés ſont loin des *corrupteurs*, on a raiſon de les croire *retirés dans la ſolitude*. Quand le Traducteur parle des *honneurs médiocres* attachés à l'exercice de quelque autre profeſſion, il prend le terme grec * dans un ſens un peu différent de celui qu'on lui donne d'ordinaire. Il ſignifie *l'aptitude naturelle* & non *l'honneur*; mais peut-être devroit-on concilier ces deux ſignifications, en diſant que ces Philo-

* Ce terme eſt ὠφυὴς.

ſophes *mépriſent les honneurs médiocres* que pourroit leur procurer le *talent naturel* d'exercer d'autres profeſſions.

Sur la fin de ce ſixiéme Livre, il y a un grand morceau ſur le Syſtême Platonicien des deux mondes, l'un réel & l'autre intelligible, idéal, repréſentatif. Le Traducteur expoſe bien cette doctrine dans une note qui équivaut à une diſſertation.

Dans le ſeptiéme Livre, Platon détaille les Sciences qui conviennent à ſon Philoſophe : c'eſt ſurtout la Géométrie & la Dialectique. Il veut qu'on ne s'attache à celle-ci que vers l'âge de trente ans, & il marque les raiſons qui doivent en détourner la Jeuneſſe : « Vous » n'ignorez pas, *dit-il*, que les » jeunes gens, lorſqu'ils ont pris » les premieres leçons de la Dialec- » tique, s'en ſervent comme d'un » amuſement, & ſe font un jeu » de contredite ſans ceſſe. A l'exem- » ple de ceux qui les ont confondus

» dans la diſpute, ils confondent » les autres à leur tour ; & ſembla» bles à de jeunes *mâtins*, ils ſe » plaiſent à quereller, & à déchirer » avec leurs ſophiſmes, tous ceux » qui les approchent... Après tant » de diſputes où ils ont été tantôt » vainqueurs, tantôt vaincus, ils » finiſſent d'ordinaire par ne rien » croire de ce qu'ils croyoient au» paravant. Par là ils donnent oc» caſion aux autres de les décrier » eux & la profeſſion de Philoſo» phe ». Cette peinture qui eſt frappante dans le Grec, ſe trouve ici très-bien rendue. Il n'y a que l'action des *jeunes chiens*, dont parle Socrate, qui n'a pu être repréſentée par des mots analogues aux termes de l'original. * Il faut lire la note qu'ajoute le Traducteur (2 vol. pag. 213).

* Ces termes ſont ἕλκειν καὶ σπαράττειν qui ſont propres de ces Animaux ſuppoſés en fureur.

Au commencement de ſon huitiéme Livre, Platon conclut que, ſi la forme de gouvernement qu'il a tracée, eſt bonne, *les quatre autres ſont défectueuſes*; & ces quatre, ſelon lui, ſont la *Timocratie*, lorſque l'ambition décide de tout; l'*Oligarchie* lorſque les charges ſe diſtribuent ſelon le cens ou à prix d'argent; la *Démocratie* lorſque le peuple poſſede la ſouveraine autorité; la *Tyrannie* autrement le *Deſpotiſme* qui eſt, ajoute l'Auteur, *la plus grande maladie d'un Etat.* Le gouvernement que Platon approuve comme le meilleur eſt la *Monarchie*; & il met, à ce qu'il paroît, au même niveau d'eſtime le gouvernement des principaux ou l'*Ariſtocratie*; mais ſa penſée ſur ce point n'eſt pas clairement exprimée. *

* Elle l'eſt un peu mieux au IX Livre, pag. 323. de ce deuxiéme Volume.

Aux cinq eſpeces de gouvernement, ce Philoſophe oppoſe cinq ſortes d'hommes ou de caractères ; l'homme juſte, l'homme ambitieux, l'homme intéreſſé, l'homme qui ſe laiſſe agiter par toutes les paſſions, enfin l'homme dominé par une paſſion violente. Il y a de belles choſes dans ce Livre, ſurtout en ce qui concerne la maniere d'expliquer la corruption des gouvernements, ou le paſſage d'un gouvernement à un autre. L'Auteur de l'Eſprit des Loix paroît avoir profité des idées de notre Dialogiſte ; mais il n'a pas penſé, comme Platon, à faire naître le deſpotiſme d'un excès de liberté dans le peuple. Platon excelle dans ce point, il montre avec beaucoup de vérité les nuances du paſſage de la Démocratie au pouvoir arbitraire. Le parallele des cinq ſortes de caracteres revient au IX. Livre, & l'*homme tyrannique*, c'eſt à-dire, dominé par une paſſion violente,

y eſt peint de la plus grande maniere. Nous voudrions pouvoir inſiſter ſur ces beaux endroits, & ſur la comparaiſon du Deſpote avec le Roi qui eſt pere de ſon peuple.

Platon uſe d'un calcul qu'on trouvera aſſez analogue au goût de notre ſiécle. En ſuppoſant que le Deſpote eſt trois fois moins heureux que le Magiſtrat trois fois moins heureux que le Roi, il conclut que le bonheur du Deſpote a neuf fois moins de réalité que celui du Roi ; & conſidérant enſuite ces deux bonheurs, l'un réel, l'autre imaginaire, comme deux ſolides dont les dimenſions ſont proportionnelles ; il aſſure que le bonheur du Deſpote eſt à celui du Roi comme 1 à 729 : ce qui eſt évident, puiſque ces bonheurs ſont entre eux en raiſon triplée, ou comme les cubes d'une de leurs dimenſions : 1 eſt le cube de 1, & 729 le cube de 9. Il faut voir la page 324 du ſecond Volume de notre

Traducteur. Ce calcul, au reste, est beaucoup plus clair que celui qu'on trouve au huitiéme Livre, dans l'endroit où Platon entreprend de calculer la prétendue amélioration ou dégradation de l'espece humaine. Notre Traducteur n'a point rendu en notre langue ce *nombre* que Cicéron, Théon de Smyrne & Marsile Ficin ont regardé comme inexplicable. Socrate, en cet endroit, fait parler les Muses; & il faudroit, *dit Marsile*, recourir à l'Oracle d'Apollon pour avoir l'intelligence de ce qu'elles ont voulu dire.

Le dixiéme & dernier Livre de la République est une sorte de complement, qui a pour objet la Poësie purement imitative, telle que la Comédie, la Tragédie, & l'Epopée quand elle se borne à peindre les hommes & les événements. Cette Poësie est réprouvée par notre Philosophe, & il développe ici les raisons de sa censure. Nous

ne citerons rien de ce Livre qui est pourtant un des plus variés & des plus agréables. Nous croyons avoir raisonné assez long-temps sur cette République & sur la Traduction qu'on nous en donne. En tenant compte de toutes les petites négligences que nous croyons y avoir apperçues, nous ne rassemblerions pas une douzaine d'Articles qui pussent être regardés comme des fautes. L'Auteur a travaillé son Ouvrage, en écrivain qui sait bien le grec & sa langue, qui est plein des meilleurs principes de la Philosophie, qui mérite de traduire tous les autres Dialogues de Platon, & qui fera peut-être mieux encore de nous donner quelque jour l'Esprit de ce Philosophe, combiné avec celui d'Aristote, celui de nos meilleurs Philosophes modernes, & celui des Loix du célébre Montesquieu. Ce seroit peut-être là, sans exagérer, un Ouvrage de vingt ans.

ARTICLE LXV.

RECUEIL DE MÉDAILLES *de Rois, qui n'ont point encore été publiées, ou qui ſont peu connues* (*in*-4°. pag. 217, avec 22 planches.) A Paris, chez Guerin & Delatour, rue Saint-Jacques, &c.

POur profiter plus pleinement & plus agréablement de ce Recueil, il faudroit ſavoir un peu l'hiſtoire des Pays où ont regné les Princes dont on nous donne les Médailles. Dans le cours de nos Extraits*, nous parvenons aux Rois de la Bactriane. C étoit un Royaume ſitué dans cette partie de la Perſe, qui touchoit la mer Caſpienne & le fleuve Oxus : aujourd'hui c'eſt le Coraſan.

Depuis que les Grecs, ſous le

conduite d'Alexandre, avoient pénétré dans l'intérieur de l'Asie & jusques dans l'Inde, il s'étoit formé plusieurs Monarchies. Celle des Bactriens commença, dit le docte Bayer, vers l'an 255 avant l'Ere chrétienne; 70 ans après la mort d'Alexandre; & Théodotus ou Diodotus, selon cet Historien très-savant & très-circonstancié, fonda cette Souveraineté.

L'Auteur de notre Recueil ne s'oppose pas à ce sentiment, mais il dispute à Bayer une prétendue Médaille que cet Antiquaire dit frappée au nom de ce Roi Diodotus. *Ni la légende, ni le type, ni la fabrique ne présentent point d'indices suffisants pour faire juger qu'elle lui appartienne certainement.* Il n'y a gueres plus de certitude au sujet d'une Médaille qui porte le nom d'Eucratides. Ce Prince est bien un Roi de la Bactriane, mais plusieurs ont porté ce nom. Bayer l'attribue au premier Eucratides, &

& croit voir ſur ce monument les veſtiges d'une Ere des Rois de la Bactriane : tout ceci ſans aſſez de preuves, & à la façon des Savants qui ne comptent pas d'ordinaire qu'on les contrediſe, quand il s'agit de faits obſcurs, ou de pays fort éloignés. C'eſt dommage pourtant que toutes les recherches de Bayer ſur ce Royaume des Bactres ou Bactriens, aboutiſſent à une Ere au moins très-douteuſe.

Le Royaume des Parthes fut fondé quelques années après celui des Bactriens, & il dura plus long-temps. On a un aſſez grand nombre de Médailles ſous le nom des Rois qui tinrent ce ſceptre, & qu'on appelle *Arſacides*, parce que le premier ſe nommoit Arſaces; mais très-peu de ces Médailles ſont reconnues pour appartenir ſûrement à ceux pour qui on croit qu'elles ont été frappées : ainſi, dit notre Auteur, *on n'eſt pas encore en état d'en former une ſuite conſtante & certai-*

ne, ni de faire une Histoire exacte de ces Rois par leurs Médailles. On a des détails sur les Arsacides dans Spanheim, dans Haym, dans Bayer, & dans plusieurs volumes de l'Académie des Inscriptions. L'Article qui concerne ces Rois, dans le Recueil que nous analysons, est rempli de bonne critique.

Le Royaume d'Osrhoëne a eu quelque célébrité en Orient : c'étoit un pays qui faisoit partie de l'ancien Empire des Séleucides : il en fut distrait vers l'an 137 avant l'Ere Chrétienne. Le premier Roi fut Osrhoès, qui donna son nom à cette contrée ; il établit son séjour à Edesse, & il eut des successeurs pendant trois siécles & demi : ce Royaume ne prit fin qu'en l'an 244 de J. C.

Bayer a fait l'Histoire de l'Osrhoëne, il l'a même remplie d'excellentes recherches ; cependant il n'a pas évité l'écueil où Haym & Frœlich ont aussi donné à l'occa-

ſion d'une Médaille d'Abgare, Roi d'Edeſſe & de ſon fils Mannus, l'un & l'autre contemporains de l'Empereur Severe. Ces Antiquaires ont lu ſur la Médaille ΑΛΑΝΝΟΣ au lieu de ΜΑΝΝΟΣ, & ils ont imaginé des rapports entre Abgare & un Chef prétendu des Alains : ſyſtême réfuté par l'Hiſtoire même de Bayer, puiſque cet Auteur a bien connu le Roi Abgare & ſon fils Mannus, tous deux conſignés dans la Bibliothéque Orientale de M. Aſſemani. L'Auteur du Recueil que nous analyſons, profite de ces découvertes, pour rejetter le ſyſtême & la mauvaiſe leçon d'ΑΛΑΝΝΟΣ. Cet endroit de l'ouvrage eſt très-bien, & nous ne croyons pas qu'il ſoit poſſible d'y rien oppoſer de raiſonnable. On pourroit ſeulement deſirer que la matiere fût un peu plus développée, mais c'eſt le goût de ce Livre ; on n'y embraſſe que les ſujets actuels & eſ-

ſentiels : tous les acceſſoires en ſont bannis.

Sur les Médailles de Palmyre, l'Auteur diſſerte avec beaucoup d'exactitude & de préciſion, pour ranger, expliquer, diſtinguer ce qui concerne les Rois Vabalath, fils & petits-fils de Zénobie. On a pluſieurs Médailles Grecques & Latines de ces Vabalath, toutes ſi diverſement lues & entendues par les Antiquaires, que ces monuments ont obſcurci juſqu'à préſent l'Hiſtoire de Palmyre, au lieu d'y répandre la lumiere. Les Hiſtoriens de leur côté ont tout embrouillé, & la confuſion s'eſt communiquée à cette partie de l'Hiſtoire Romaine, qui touche Palmyre, Zenobie, Odenath & leurs enfants. Nous ne pouvons rendre ici les diſcuſſions où entre notre Antiquaire : on y reconnoît toute la ſagacité & toute l'expérience d'un homme conſommé dans la matiere numiſmatique.

Sur les Rois de Judée, on ne nous donne ici que six ou sept pages & six Médailles; mais il faudroit presque un Volume pour faire bien connoître tous les principaux rapports de ce morceau. Le premier Roi dont on nous parle est Antigonus fils d'Aristobule, qui détrôna son oncle Hyrcan, & qui fut ensuite détrôné lui-même par Hérode, fils d'Antipater, après un regne qui n'avoit pas duré trois ans. Cet Antigonus fut le dernier des Rois Juifs de la race des Asmonéens : on a des Médailles de ce Prince, dont la singularité consiste en ce qu'elles ont d'un côté une Légende Grecque, & de l'autre une Légende Samaritaine. Notre Auteur en produit trois, dont la première & la troisiéme ressemblent aux deux Médailles qu'a fait graver M. l'Abbé Barthelemy, & qu'il a expliquées dans une savante dissertation qu'on trouve à la page 49 *& suiv.* du vingt-quatriéme Volume de

l'Académie des Belles-Lettres. La lecture de ce Mémoire doit être jointe à ce qu'on nous dit ici d'Antigonus & de ses Médailles *: on verra les différences de ces divers monuments ; car quoique les explications de M. l'Abbé Barthelemy puissent servir aux Médailles de notre Antiquaire ; celles-ci présentent néanmoins des Lettres qui ne sont pas dans celles de l'Académicien. Au reste, selon M. l'Abbé B., les deux Légendes Samaritaines énoncent ces mots *cohen, gadol*, qui signifient qu'Antigonus étoit Grand-Prêtre : dignité que les As-

* Nous observons que dans ce Mémoire inséré au Volume XXIV de l'Académie, il y a (pag. 55) une faute d'impression capable d'arrêter les Lecteurs. On y fixe à l'an 18 avant J. C. la prise de Jérusalem par Hérode, & la mort d'Antigonus : or puisque ce dernier étoit remonté sur le trône l'an 40 avant J. C. & qu'il regna moins de trois ans ; il il faut placer son détrônement & sa mort non à l'an 18, mais à l'an 38 avant J. C.

monéens joignirent, en effet, avec la puiſſance Royale.

Les autres Médailles des Rois de Judée qu'on produit ici, regardent Zénodore, Tetrarque de la Trachonitide au-delà du Jourdain; Hérode Antipas, fils d'Hérode le Grand, Agrippa II, arrière petit-fils du même Hérode : celle d'Antipas a été expliquée par M. l'Abbé Barthelemy, à la p. 537 du XXVI Volume de l'Académie des Belles-Lettres. Il ne faut pas être ſurpris que nous faſſions une ſorte de concorde des explications de ces Antiquités; c'eſt le moyen de guider ſûrement ceux qui voudront faire une étude particuliere des divers monuments qu'on nous indique ici, & qui méritent (nous oſons l'aſſurer ſans craindre de nous tromper) toute l'attention des vrais ſavants. Nous ne croyons pas que ceux qui liſent ſimplement pour s'amuſer, y prennent le même plaiſir : au contraire, ils rejetteront probable-

ment ce Livre comme insipide & ennuyeux ; mais ce n'est pas pour eux que l'Auteur a écrit. Il nous viendroit cependant à la pensée de souhaiter que ce même Ouvrage, si bien fait d'ailleurs, contînt quelques détails historiques sur la matiere qu'il embrasse. C'est ainsi qu'en a usé, par exemple, M. l'Abbé Barthelemy dans sa dissertation sur les Médailles d'Antigonus : il a donné un précis des aventures de ce Prince, afin de répandre plus de jour sur l'explication des deux Médailles.

Mais quoi qu'il en soit, voici encore quelques Antiquités peu connues. On nous présente presque toute l'Asie mineure, c'est-à-dire les Rois de Pergame, de Bithynie, du Pont, d'Héraclée du Pont, de Galatie, de Cibyre, de Cappadoce, d'Isaurie ; enfin l'article des Inconnus, & celui des personnes illustres.

On n'a sur les Rois de Pergame

qu'une obſervation. Le préſent Recueil eſt enrichi de ſix Médailles d'argent, toutes au nom de *Philétaire*, qui fut la dénomination commune des Rois de ce pays, depuis que Philétaire, Officier de Lyſimaque, s'étoit révolté contre lui, & avoit fondé le Royaume de Pergame. Il n'eſt donc pas poſſible de diſtinguer ceux des Rois de cette contrée à qui ces Médailles conviennent. Quatre d'entr'elles font voir des têtes ceintes du diadême: ce qui autoriſe à croire que les Souverains de Pergame ont pris les marques de la Royauté: cela n'eſt pas douteux des derniers Maîtres de ce Royaume. Mais Polybe, Tite-Live & Strabon aſſurent que les deux premiers (Philétaire & Eumenès) ne prirent point le titre de Roi; & il eſt certain, d'ailleurs, qu'à l'exception de Goltzius & de Scaliger, aucun Antiquaire ne peut ſe vanter d'avoir vu une ſeule Médaille de Per-

game, avec le titre ΒΑΣΙΛΕΩΣ. M. l'Abbé Sevin qui a donné dans le XII Volume de l'Académie des Belles-Lettres, trois longs Mémoires sur les Rois de Pergame, s'appuie fort sur le témoignage de Goltzius & de Scaliger; il cite une Médaille du cabinet de M. Pelerin, où la tête de *Philétaire* paroît ceinte du diadême. Si cet Académicien vivoit, il compteroit aujourd'hui quatre Médailles ornées de la même façon; mais il lui resteroit toujours à prouver que ces têtes, ou même quelqu'une d'entre elles, appartiennent au Fondateur du Royaume de Pergame; la dénomination de *Philétaire* ayant été commune à tous les Princes de cette Monarchie. Quant à la Médaille vue par Goltzius & par Scaliger, elle prouveroit que quelque Roi de Pergame a pris le titre de *Roi* sur ses Médailles, mais elle ne prouveroit pas que tel ou tel Roi l'a pris; elle prouve encore moins

que les deux premiers Rois (Philétaire & Eumenès) l'ont mis ſur leurs monnoies : ainſi le témoignage de Polybe, de Tite-Live & de Strabon n'eſt point réfuté.

Il n'y a eu que cinq Rois de Bithynie, qui aient fait frapper des Médailles, trois du nom de Nicomede, & deux du nom de Pruſias. Deux ſeulement, ſavoir Nicomede II. & Nicomede III. qui ſont les derniers, paroiſſent avec des époques ſur leurs Médailles : delà on tire le commencement de l'Ere des Rois de Bithynie ; mais juſqu'ici on n'avoit pas vu toutes les Médailles que notre Antiquaire publie. Haym plaçoit la tête de cette Ere à l'an 474 de Rome ; & comme la Monarchie des Bithyniens a fini l'an 679, il s'enſuivroit que ſa durée, ſous les cinq Rois, a été de 205 ans. Notre Auteur fait voir des Médailles qui obligent de remonter un peu plus haut le commencement de

l'Ere ; & en effet le Syncelle, cité par M. Spanheim, fait durer le Royaume de Bithynie 213 ans : ce qui placeroit ſon époque à l'an 466 de Rome, huit ans plutôt que ne l'a cru M. Haym.

Si nous voulions épuiſer les richeſſes de ce Volume, il nous reſteroit encore un Extrait à donner ; mais nous croyons avoir fait aſſez connoître l'importance du Recueil de l'Auteur Anonyme ; & nous n'ajoutons qu'un mot ſur la critique qu'on place à la page 198, d'une leçon défectueuſe qu'avoit adoptée Spanheim. Cet Antiquaire (pag. 478 de ſon premier volume *in-fol.*) avoit fort bien lu la légende d'une Médaille d'Archelaüs, laquelle porte φιλοπάτριδος & non φιλοπάτορος : mais enſuite il s'eſt corrigé lui-même en mal, puiſqu'il réprouve φιλοπάτριδος dans ſon *Errata* ; c'eſt avoir du malheur, & c'eſt ce qui l'expoſe à la juſte cenſure de notre Auteur, dont le

cabinet contient une Médaille avec la légende φιλοπάτριδος.

En finiſſant nous voulons placer ici une obſervation, dont tout le fond eſt tiré de l'Hiſtoire de Bayer ſur l'Oſrhoëne. Le Recueil de Médailles qu'on vient de nous donner éclaircit à la vérité quelques points d'Hiſtoire, & affermit quelques époques, mais la plûpart ne répandent aucune lumiere fixe & inconteſtable ſur le détail des faits de l'Antiquité. Ainſi nous ſommes autoriſés à dire, comme Bayer, qu'on tire bien plus de parti des Auteurs pour expliquer les Médailles, qu'il n'eſt poſſible d'en tirer des Médailles pour éclaircir les Auteurs. *Quelle que fût*, ajoute-t-il, *la multitude de nos Médailles, toute cette armée, s'il eſt permis de parler ainſi, ne pourroit ſe ranger ni ſe développer, ſi nous n'avions pas nos chefs qui ſont les Ecrivains de l'Antiquité. Sans eux on ne feroit que deviner, conjecturer, bâtir des*

fables, & ſe perdre dans des ſonges. Ce docte Antiquaire parloit ainſi pour tempérer une ſorte d'Enthouſiaſme qui s'étoit répandue dans le Nord en faveur de la Science Numiſmatique. Nous avouons que, dans nos contrées, il n'eſt pas beſoin de recourir au même remede; qu'il y auroit plus à ſe plaindre de l'indifférence des gens de lettres pour les Médailles, qu'à les taxer de porter trop loin cette étude. Mais tout ce que nous voulons conclure de la remarque du ſavant Auteur que nous citons, c'eſt qu'en s'adonnant aux recherches de l'Antiquité, il faut placer chaque genre à ſon rang; appuyer l'Hiſtoire par les Médailles; pénétrer le ſens des Médailles par les ſecours de l'Hiſtoire; chercher par-tout le vrai, & ſe défier d'un goût excluſif qui eſt preſque en toute affaire la route de l'erreur.

ARTICLE LXVI.

TRAGÉDIES DE SOPHOCLE traduites par M. Dupuy de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. Tome ſecond (*in*-12 pag. 336.) A Paris, chez Bauche, Quai des Auguſtins, &c. M. DCC. LXII.

IL y a dans ce Volume, comme dans le premier, deux Tragédies avec les Notes correſpondantes à chacune. La premiere de ces Pièces eſt celle d'*Œdipe à Colone*, ou *la mort d'Œdipe*. Colone étoit une Bourgade entre Athenes & le lieu appellé l'*Académie*. La fable feint qu'Œdipe chaſſé de Thebes, aveugle, errant, n'ayant pour conſolation & pour guide que ſa fille Antigone, parvint à Colone pour y terminer ſes deſtinées ſelon l'ordre des Dieux. Le Poëte attentif

à flatter ſa Patrie (on le dit né dans cette Bourgade ſi voiſine d'Athenes) imagine que les Dieux devoient combler de biens le pays & la nation où Œdipe ceſſeroit de vivre. Un Oracle prétendu avoit fait cette promeſſe apparemment pour honorer du moins la mémoire d'un Prince qui n'avoit été que malheureux & point coupable.

C'eſt donc l'arrivée d'Œdipe à Colone, le ſéjour qu'il y fait, les liaiſons qu'il forme avec Théſée, Roi d'Athenes, les prédictions de l'Oracle qu'il accomplit, la mort honorable qui termine ſes jours; c'eſt en un mot tout le dernier acte de cette vie ſi traverſée & ſi pleine de cataſtrophes, que Sophocle met ſur la ſcene. Il étoit fort vieux quand il compoſa cette Pièce, mais les Anciens ne la trouvoient pas moins belle que les autres Drames du même Poëte. Cicéron, qui devoit s'y connoître, dit que le ſtyle de cet Œdipe étoit plein de dou-

ceur, *molliſſimum carmen :* on ſait en général que toutes les Tragédies de Sophocle ſont très-bien écrites ; cependant M. Dupuy, qui vient d'en traduire quatre, aura pu remarquer que celle-ci eſt de temps en temps moins coulante que les autres. Le texte s'obſcurcit quelquefois, peut-être parce que nous ne l'avons pas aſſez correct.

L'ordonnance de ce Drame eſt d'une ſimplicité extrême : c'eſt encore une fois toute la ſuite des dernieres actions d'Œdipe Nous avons beſoin d'eſtimer beaucoup l'Antiquité, & d'oublier preſque entiérement nos mœurs, pour nous faire à la ſituation & aux diſcours de ce malheureux Prince. Il eſt conduit par ſa fille Antigone, comme un de ces hommes ſans aveu & ſans patrie, qui courent le monde pour exciter la compaſſion du Public. On le voit plaintif, ſuppliant, cherchant de la protection contre ſes fils & contre ſes ſujets, &c.

Mais parmi tant de misere, on apperçoit des traces de grandeur. Œdipe à Colone est un homme plein de respect pour les Dieux, de tendresse pour ses deux filles Antigone & Ismene, de reconnoissance à l'égard de Thesée & des Athéniens. Il voit la mort d'un œil tranquille; il réfléchit en vrai Philosophe sur les événements de la vie.

La Pièce d'ailleurs est remplie des plus beaux sentiments; les Chœurs y sont distribués avec beaucoup d'art & de goût. Sans être aussi lyriques que ce genre le comporte, & que plusieurs le sont dans d'autres pièces, ils élevent l'ame du Spectateur ou du Lecteur; ils se lient naturellement & intimement au fond de la Pièce; ils manifestent la plus grande vénération pour les coûtumes religieuses du Pays.

Les caracteres d'Antigone & de Thesée répandent un grand intérêt

dans cette Tragédie. Antigone eſt tendre, compatiſſante, généreuſe à l'égard de ſon pere ; Theſée eſt magnanime & bienfaiſant : il entre dans toutes les peines d'Œdipe ; il protege ſes deux filles ; il promet de favoriſer leur retour à Thebes ; il ajoute, comme pour voiler les humiliations de cette famille dégradée, le récit de ſes propres infortunes. « Les maux que j'ai eſ-
» ſuyés, *dit-il*, les dangers qui,
» plus d'une fois, ont menacé ma
» tête, m'ont appris à ſecourir les
» malheureux... Je ſuis homme,
» & je n'ai pas plus d'empire que
» vous ſur l'avenir ».

M. Dupuy nous donne une ſi belle Traduction de cet Œdipe, qu'on jouit des agréments du Texte grec en liſant le François. Nous citons quelques morceaux.

Au ſecond Acte, Œdipe fait ainſi l'éloge d'Antigone & de ſes attentions pour lui : « Depuis qu'el-
» le eſt ſortie de l'enfance, ſoutien

» & guide de ma vieilleſſe, elle
» s'eſt aſſociée à mes maux, & m'a
» accompagné par-tout. Tantôt dé-
» vorée de la faim, & errante à
» pieds nuds au milieu des bois les
» plus ſauvages; tantôt expoſée à
» la pluie, à la chaleur & aux in-
» jures de l'air, elle a ſacrifié les
» commodités d'une vie domeſti-
» que, au ſoin pénible de me pro-
» curer le néceſſaire ». Cette ver-
ſion rend exactement le Texte,
hors peut-être le ſentiment ou l'é-
nergie du dernier vers qui porte
qu'Antigone néglige les douceurs
d'une vie domeſtique *pourvû qu'el-
le ſubvienne aux beſoins d'un pere*,
ou *pourvû qu'un pere ait les aliments
dont il ne peut ſe paſſer*.

Dans le même acte Œdipe annonce
avec autant de force que d'élégance,
les avantages qui étoient réſervés
aux Athéniens ſur Thebes, quoi-
qu'alors ces deux Peuples fuſſent en
pleine paix. « Cher Théſée, les
» Dieux ſeuls ne vieilliſſent & ne

» meurent point. Le reſte eſt la
» victime du temps qui confond &
» dévore tout. La vigueur de la
» terre s'épuiſe; la force des corps
» ſe détruit; la bonne foi diſparoît,
» & la perfidie la remplace. Le
» même eſprit n'unit pas toujours
» les hommes ni les Etats. Aujour-
» d'hui les uns, demain les autres
» déteſtent ce qu'ils chériſſoient,
» & reprennent encore leurs pre-
» miers goûts. Thebes, il eſt vrai,
» maintenant en paix avec vous,
» goûte les douceurs d'une heureu-
» ſe tranquillité; mais dans l'im-
» menſité des temps roulent ſans
» ceſſe une infinité de jours & de
» nuits. Il en eſt qui verront ces
» deux Peuples devenus ennemis,
» s'armer l'un contre l'autre, &
» pour un ſujet léger ſe faire une
» guerre ſanglante. C'eſt alors, ſi
» Jupiter eſt un Dieu, ſi Apollon
» eſt véridique, oui c'eſt alors que
» mes froides cendres s'abreuve-
» ront du ſang bouillonnant des

» Thébains ». Ce morceau eſt ſupérieurement écrit dans Sophocle ; le ſtyle en eſt clair, dégagé, ſententieux. M. Dupuy le rend autant qu'il étoit poſſible ; il ne s'écarte en rien du vrai ſens d'Œdipe, ſi ce n'eſt peut-être qu'il met la querelle des deux Peuples ſur le compte de l'un & de l'autre, enſorte que les Athéniens & les Thébains doivent y contribuer dans les temps futurs : or il ſemble que le Poëte rend reſponſables de cette diviſion les ſeuls Thébains, en quoi il fait plus délicatement ſa cour aux Athéniens ſes compatriotes. Mais nous avouons que cette obſervation eſt peu de choſe, qu'elle ne renferme qu'une critique bien légere.

Encore au ſecond Acte le Chœur invite Œdipe par des Strophes & Antiſtrophes qui feroient honneur à l'imagination d'un jeune Poëte. On eſt tout étonné d'entendre dire aux Vieillards Coloniates, préparés par un Poëte de 90 ans :

« Venez, digne Etranger, agréez » pour demeure ce lieu célebre. » Colone eſt le ſéjour le plus déli- » cieux de cette Contrée. Dans ſes » riants Vallons, ſous un épais » feuillage que les Pampres char- » gés de fruits & le Lierre entre- » lacés rendent inacceſſible aux » rayons du Soleil, aux vents & » à l'orage ; la tendre Philomele » fait retentir ſans ceſſe les doux » accents de ſa voix mélodieuſe... » C'eſt le ſéjour ordinaire de Bac- » chus & des Nymphes ſes nour- » rices, &c. » La deſcription con- tinue de préſenter des images gra- cieuſes & pittoreſques. On dit que c'eſt l'endroit qui fut lu par So- phocle à ſes Juges, pour leur prou- ver qu'il n'avoit pas l'eſprit affoi- bli, comme ſes Enfants l'en accu- ſoient. La Traduction a du couter au docte Académicien : en la ſui- vant de près & mot pour mot, on trouve qu'elle rend la force de tous les termes grecs, mais ſans gêne &

ſans contrainte. Elle porte, par exemple, que *le Pampre & le Liére ſont entrelacés*. Le Texte dit ſimplement que *le Roſſignol placé ſous le Lierre & ſous le feuillage épais de Bacchus . . . fait retentir ſa voix mélodieuſe*. On ſent qu'il convenoit de ſuppoſer ces *branches* (*de Lierre & de Vigne*) *entrelacées*.

Au quatriéme Acte, Polynice, un des fils d'Œdipe, ſemble vouloir appaiſer le reſſentiment de ſon pere. « Oui, *dit-il*, je reconnois » que je ſuis le plus méchant des » hommes, ne fut-ce que pour » avoir négligé de pourvoir à vos » beſoins J'ai d'autres torts avec » vous, j'en fais l'aveu moi-même. » Mais la pitié, l'indulgence eſt aſ» ſiſe à côté de Jupiter ſur le mê» me Thrône ; & à quoi ne s'é» tend-elle pas ? Puiſſe-t-elle regner » dans votre cœur ! Coupable en» vers vous, mes fautes ne ſont » pas ſans remede ; mais elles ne » peuvent s'accroître.... Ciel ! que

» m'annonce ce ſilence? Ah ! mon » pere, un mot, un regard du » moins . . . vous vous taiſez! Me » renverrez-vous chargé de vos » mépris, & d'un courroux dont » un ſilence cruel me cache le ſu- » jet? . . . O vous, qui êtes ſes fil- » les & mes ſœurs, eſſayez du » moins d'amollir la dureté de ce » cœur inflexible, &c. » Cet endroit eſt tellement traduit qu'on y remarque autant de ſentiment & de chaleur que dans le Texte même. Les apoſtrophes, les interruptions de phraſe y ſont conſervées. Cette expreſſion : *Mes fautes ne ſont pas ſans remede, mais elles ne peuvent s'accroître*, ajoute peut-être au Grec quelque choſe d'un peu bien recherché en matiere d'aveux & d'humiliation. Polynice deſire que l'indulgence *regne dans le cœur de ſon pere*, ou, mot à mot, *réſide auprès de ſon pere*; & la raiſon qu'il en donne, c'eſt que ſes *fautes* (de lui Polynice) toutes *ſuſceptibles*

qu'elles sont de remede, ne peuvent néanmoins devenir plus grandes. Encore une fois, cela est réfléchi, profond, recherché. Le Scholiaste se contente de voir dans le Texte: *Mes fautes ne sont pas sans remede, mais elles sont faites, & il n'est pas possible d'empêcher qu'elles n'aient été commises.* Ces diversités de sens dépendent de la maniere dont le mot προσφορὰ est entendu.

Il nous resteroit à recueillir quantité de traits de cette Version & des Notes qui la suivent. Cette partie de l'Ouvrage est sur-tout grammaticale & critique. M. Dupuy y rend compte des divers sentiments, des diverses leçons, & enfin du parti qu'il a pris en divers points de sa Traduction. C'est ce qui mériteroit des détails de notre part; car ce Morceau est vraiment de l'érudition, de l'instruction, du vrai beau en genre de Littérature solide & respectable. Mais la plûpart de nos Lecteurs ne s'amuseroient pas de

cette lecture. Nous finissons en promettant encore un Extrait pour Antigone.

ARTICLE LXVII.

MANUEL MILITAIRE, *ou Cahiers détachés sur toutes les différentes parties de l'Art de la guerre.* CAHIER PREMIER, SUR LES CONVOIS (*in*-8°. avec deux grandes Planches.) A Copenhague, & se trouve à Leyde chez Lusac; se vend aussi à Paris chez Leclerc, Quai des Augustins, &c. M. DCC. LXI.

VOici l'objet de l'Auteur qui ne se nomme pas. C'est un Officier qui a fait, pour son usage, des Extraits de tous les meilleurs Livres où il est traité de l'Art Militaire. Ces Extraits ont peu à peu formé des Recueils. Les Connoisseurs en ce genre ont jugé qu'il étoit à pro-

pos de les communiquer au Public; mais pour en faciliter l'acquiſition, & pour rendre en même temps l'Ouvrage plus commode, plus aiſé à conſulter, à rectifier, à augmenter même par la ſuite, on l'a réduit en Cahiers du format *in*-8°.

Comme il y a beaucoup de parties dans l'Art Militaire, le nombre des Cahiers ſe multipliera au point même de former une Collection conſidérable : & en ſuppoſant que des Officiers intelligents, laborieux & réflexifs vouluſſent, dans les occaſions qui ſe rencontrent, faire des Notes à leurs Cahiers, il ſe trouveroit, à la fin d'un petit nombre de campagnes, qu'on auroit quelque choſe d'excellent ſur toutes les pratiques de la Guerre.

Quoiqu'il en ſoit, notre Auteur commence par les Convois : ce n'eſt aſſurément pas l'opération qui ſe préſente la premiere à l'eſprit, quand on étudie l'Art Militaire; mais c'eſt une des plus importantes

en pleine Guerre ; & d'ailleurs il n'y a rien de si libre que l'ordre de ces Cahiers. On les a dressés d'après des compilations indépendantes les unes des autres ; on les donne aussi sans gêne & sans autre dessein que d'instruire les jeunes Officiers.

Tout le monde sait qu'on nomme *Convoi* à la Guerre, un secours plus ou moins considérable de Provisions qu'on se propose de faire conduire dans un Camp, ou dans une Forteresse, sous la protection d'un corps de Troupes qui l'escorte. Comme il n'y a rien de plus nécessaire à la Guerre que les Convois, le grand objet d'un Général est de faire ensorte qu'ils arrivent heureusement au terme ; & l'Ennemi de son côté ne doit rien négliger pour susciter des embarras à l'Escorte. Ainsi tout se réduit dans cette partie de l'Art Militaire, à savoir bien défendre & bien attaquer. C'est aussi la division de ce Cahier

qui contient trois Chapitres ; le premier ſur la maniere d'eſcorter & de défendre les Convois ; le ſecond ſur la maniere de les attaquer ; le troiſiéme comprend des exemples d'attaques ; & l'on place à la fin de l'Ouvrage deux Planches gravées ; l'une pour l'Eſcorte, l'autre pour l'Attaque des Convois.

On ne s'attend pas que nous rendions compte de toutes les opérations détaillées par l'Auteur. Il ſuffit d'obſerver qu'en ces occaſions c'eſt la vigilance, la précaution & la vigueur qui décident de tout. Défendre un Convoi eſt probablement quelque choſe de plus difficile que de l'attaquer ; mais l'Attaque même a ſes regles, & il n'eſt point indifférent de les ſuivre ou de les négliger.

Il ſemble qu'on doit approuver les Livres de Guerre où l'on prévoit tout, où l'on dónne des inſtructions qui ſuppoſeroient preſque que ceux qui doivent s'en ſervir,

n'imaginent & ne ſavent rien. C'eſt qu'on écrit pour tout le monde, & que, dans le gros de tout le monde, il y a véritablement beaucoup de perſonnes à qui il faut dire tout. Par exemple, on avertit ici de proportionner les Eſcortes à la grandeur des Convois, à la longueur du chemin & à la nature du terrein. Il ſemble que ces choſes ſe manifeſtent d'elles-mêmes. Si l'on a des bois & des montagnes à paſſer, il faut plus d'Infanterie, de Huſſards & de Dragons que de Cavalerie; ſi l'on fait route par un pays plat, toute eſpéce de corps militaires peut eſcorter; mais l'Infanterie doit dominer par-tout, & la Cavalerie n'eſt deſtinée qu'à l'appuyer. Pour les Huſſards & autres Troupes légeres, on les envoie à la découverte. Les Dragons ont l'avantage de mettre pied à terre dans les défilés, & de ſervir, comme la Cavalerie, dans les Plaines. De-là il s'enſuit que l'Officier

général ou particulier, qui eſt chargé d'eſcorter un Convoi, doit connoître parfaitement le Pays. Notre Auteur inſiſte ſur ce point qui eſt à la Guerre, & même dans chaque opération de Guerre, d'une conſéquence extrême. Deux Conſuls Romains n'éprouverent la cataſtrophe des Fourches Caudines que parce qu'ils s'étoient engagés dans des gorges qu'ils ne connoiſſoient pas.

Quand il eſt queſtion d'un Convoi, on doit toujours prévoir l'attaque, la défenſe & la retraite; c'eſt-à-dire qu'il faut compter qu'on ſera attaqué; qu'il faut ſe dire à ſoi-même, *comment nous défendrons nous?* & qu'il faut ſonger aux moyens de ſe retirer en bon ordre ſi l'on eſt inférieur en forces. Il eſt de la prudence d'éviter les marches noctures, *parce que l'Eſcorte peut être battue par une Troupe fort inférieure à la faveur de la ſurpriſe & de l'obſcurité, dont, pour l'ordinaire, l'Attaquant tire plus d'avan-*

tage. D'ailleurs c'eſt ſur-tout la nuit que les Ennemis placent leurs Embuſcades près du chemin où doit paſſer le Convoi. Dans la Guerre qui a fini en 1748, « un des Con-» vois François de Berg-op-Zoom » eſſuya la nuit, à bout touchant, » le feu d'une Embuſcade de Pan-» doures, qui n'avoit pas été dé-» couverte, apparemment parce » qu'on avoit fouillé trop loin, & » pas ſur les bords du chemin. Ce » Convoi arriva dans le plus grand » déſordre à Berg-op-Zoom, avec » perte de pluſieurs Bœufs & Mou-» tons deſtinés pour la ſubſiſtance » de cette Place ».

C'eſt ſur-tout dans la défenſe d'un Convoi qu'il faut faire bonne contenance. « La plûpart des Con-» vois ne ſont enlevés que parce » que le déſordre ſe met dans une » partie, tandis qu'une autre eſt » attaquée ; ou parce que les eſcor-» tes ſe négligent ou ſe laiſſent ſur-» prendre. » L'Auteur expoſe tous

les cas, & donne des regles pour tous les genres de défenses; prévoit toutes les difficultés qui peuvent naître de la qualité du terrein, appuie toutes ses instructions d'exemples bien choisis. En un mot il ne tient pas à cet Auteur qu'on n'ait beaucoup de moyens pour démentir le proverbe, qui dit que *de cent Convois attaqués, il y en a quatre-vingt dix-neuf de battus.*

Quand un Convoi est de grande importance, il faut non-seulement lui donner une escorte plus forte & plus nombreuse; mais encore faire partir des Détachements qui, sans avoir ordre d'attaquer, marchent entre l'Ennemi & le chemin que tient le Convoi, afin de traverser le projet qu'il auroit pu former. On cite deux exemples que fournit la derniere Guerre. Voici le second.

« Au commencement de la Campagne de 1748, le Maréchal de Saxe ayant dessein de faire le sié-

» ge de Mastricht, par conséquent
» ayant besoin de toutes ses trou-
» pes, voulut ravitailler aupara-
» vant Berg-op-Zoom dont il s'é-
» loignoit, & qu'il n'alloit pas être
» à même de secourir. Pour cela
» il ordonna un Convoi considé-
» rable, qui partit d'Anvers pour
» cette Ville sous une bonne Es-
» corte; mais pour empêcher qu'il
» ne fût attaqué, il détacha M. le
» Comte d'Estrées, Lieutenant-
» Général, avec un corps considé-
» rable de Cavalerie, pour mar-
» cher du côté de Breda, avec or-
» dre de prolonger des Détache-
» ments jusqu'auprès de Voude
» (où étoient les Ennemis.) Cette
» opération avoit deux objets, l'un
» étoit la sûreté du Convoi, l'au-
» tre de tenir les Ennemis en sus-
» pens sur le siége qu'il méditoit,
» & de les arrêter près de Breda.
» Le gros corps de Cavalerie (du
» Comte d'Estrées) contint les En-
» nemis qui étoient près de cette

» Ville, & pendant ce temps-là, le
» Maréchal de Saxe marcha ſur
» Maſtricht. Les Ennemis n'oſerent
» pas attaquer le Convoi, pour ne
» ſe pas mettre entre l'Eſcorte &
» les Troupes du Comte d'Eſtrées :
» le Convoi entra dans Berg-op-
» Zoom, & Maſtricht fut inveſti.
» On peut conclure de-là combien
» il eſt néceſſaire de couvrir les
» Convois importants, indépen-
» damment de l'Eſcorte qu'on leur
» donne. »

Le Chapitre qui concerne l'attaque des Convois, commence par expoſer le grand intérêt qu'a tout Ennemi de couper le paſſage des vivres à ſon Ennemi : *lui enlever ſes Convois & le mettre hors d'état de ſubſiſter, c'eſt vaincre, pour ainſi dire, ſans combattre.* Ce préliminaire eſt d'une vérité qui ne ſera conteſtée de perſonne ; & il y a déja bien des ſiécles que Vegece a dit : *ſæpius penuria quam pugna conſumit exercitum, & ferro ſævior fa-*

mes. Il faut dans les attaques de Convois, de la ruſe & de l'intrépidité; on profite de tout, du ſilence de la nuit, de la difficulté des chemins, du paſſage des rivieres, de la circonſtance des défilés: on met en œuvre les Embuſcades, les fauſſes attaques, les Sentinelles placées ſur les hauteurs: on ménage l'action ſelon le terrein & ſelon l'ordre dans lequel marche le Convoi. Un corps Ennemi qui tombe ſur une foule de chariots, de caiſſons, de chevaux & de mulets chargés, de Soldats plus occupés du ſoin de conduire que de vaincre, a des avantages infinis. Il inquiete tantôt la tête du Convoi, tantôt le centre, tantôt l'arriere-garde; il s'écarte quelques moments, puis il revient à la charge; il jette la terreur en pluſieurs endroits à la fois, il coupe le Convoi, en ſaiſit une partie, brûle ce qu'il ne peut enlever, &c.

Le plus difficile eſt de réuſſir

vis-à-vis d'un Convoi *parqué*, c'est-à-dire, tellement disposé que les chariots forment une espèce de retranchement bien gardé par de l'infanterie. On a besoin, dans cette circonstance, d'être fort supérieur en nombre, & de montrer la plus grande audace contre ces masses défensives, & contre les Troupes qui les protegent; mais le pis qui puisse arriver aux aggresseurs est de se retirer, & ils sont presque toujours maîtres de faire leur retraite en bon ordre. L'Escorte d'un Convoi ne s'amuse guères à poursuivre, ni à faire des prisonniers, l'essentiel est de conduire sûrement le dépôt qui lui a été confié. Ce Chapitre des Attaques est à proportion aussi détaillé & circonstancié que celui des Escortes & de la défense. Le dernier ne présente que des exemples d'Attaques en cinq paragraphes & vingt-trois ou vingt-quatre pages d'impression. On lira volontiers ces sortes de

petites Hiſtoires, & tout le Livre ne peut qu'occuper utilement des Militaires. Quelques dégrés de force ou même de fierté dans le ſtyle, auroient pu paroître analogues aux opérations qu'on décrit. Il ſemble que pour donner des inſtructions ſur l'attaque & ſur la défenſe d'un Convoi, il faut quelque choſe de vif, de bruſque même dans la façon d'inſtruire ; mais nos Lecteurs jugeront de tout, & l'Auteur lui-même qui a réflechi ſur cette partie de l'Art Militaire, peut très-bien préférer ſon ſentiment au nôtre.

ARTICLE LXVIII.

PRESERVATIF CONTRE L'AGROMANIE, ou, l'Agriculture réduite à ſes vrais principes. (In-12. environ deux cent cinquante pages.) A Paris chez Jean-Thomas Hériſſant, rue Saint Jacques, &c. M. DCC. LXII.

IL n'eſt point rare que les hommes paſſent de l'indifférence à l'enthouſiaſme. On a paru négliger la culture des Terres, ſoit dans le ſiecle dernier, ſoit dans une partie du ſiecle préſent; c'étoit aſſurément une indolence très-coupable. Mais qu'a fait l'eſprit humain? Sous prétexte de Philoſophie & de Patriotiſme, il s'eſt mis à exalter l'Agriculture au point que la Capitale & les Provinces ont été inondées de Livres ſur cet objet. On a

multiplié les nouvelles méthodes, on a déprimé les anciennes ; on eſt tombé preſque tout-à-coup dans l'*Agromanie*. *Tel*, dit l'Auteur de cet Ouvrage, *ne poſſede aucune Terre, qui eſt le plus empreſſé à remplir ſa Bibliotheque de Livres d'Agriculture. Tel autre en compoſe, qui n'a jamais cultivé le plus petit champ* .... Enfin, conclut ce ſage Obſervateur, *on ne voit que queſtions ſur l'Agriculture, & les Terres reſtent incultes.*

Il y a dans cet Ouvrage un fond de bon ſens, de vérité, d'élégante ſimplicité que nous ne pouvons rendre au Public. L'Auteur, qui nous eſt inconnu, ſe déclare, dès ſon diſcours Préliminaire pour les méthodes anciennes : il demande pour elles, non des Livres & des ſyſtêmes, mais *de la conſidération & des égards*. « Dès qu'il ne s'a-
» git, *ajoute-t-il*, que des premiers
» beſoins, on n'a guères recours
» qu'à l'induſtrie naturelle. Les opé-

» rations de cette culture consistent » à labourer, fumer, semer, sar» cler & défricher les Terres. Qui » sait les bien exécuter, posséde » les vrais principes de l'Agricul» ture. L'expérience seule peut les » apprendre ; tâchons cependant » de les faciliter à ceux qui ne l'ont » point encore. »

Tel est donc l'objet de cet Ouvrage : on s'y propose de raisonner sur les pratiques les plus communes de l'Agriculture, de les encourager, de les accréditer, de les rectifier en quelques points, de les simplifier en tout. Les *Labours*, les *Fumiers*, les *Semailles*, le *Sarclage*, les *Défrichements*, c'est la distribution du Livre : on y ajoute simplement en forme de notions générales trois Articles, le premier sur la *Terre*, le second sur la *production des Plantes*, le troisiéme sur les *instruments du Labourage.*

Qu'on ne s'imagine pas que les Cultivateurs fassent des systêmes

de Physique touchant la formation, la nature, les propriétés de la Terre. Il se soucient fort peu de connoître le nombre & les qualités de ce qu'on appelle *Eléments* des corps. Les théories des Philosophes, & les opérations des Chymistes leur sont parfaitement indifférentes. « Ils regardent seulement la Terre comme la matrice & la nourice, tout ensemble, d'une infinité de Plantes & d'Animaux qui sont nécessaires à la subsistance des hommes, & utiles à tous leurs besoins. » Ils savent, comme Columelle, qu'il y a des Terres grasses & des Terres maigres, des Terres légeres & des Terres pesantes, des Terres humides & des Terres séches. Ils sont persuadés, avec raison, qu'il n'est point nécessaire de cultiver des déserts arides, de porter les instruments du labourage sur des montagnes seches, brûlées & stériles; c'est *aggraver les maux* du genre

humain que d'exiger qu'il façonne toute espèce de Terres, qu'il se consume en travaux pour rendre fertile ce qui, dans les intentions du Créateur, ne doit pas l'être.

Sur la production des Plantes, notre Auteur fait un peu le Naturaliste. Il explique sommairement le jeu des sucs nourriciers dans les petits canaux ou vaisseaux des Plantes; il tâche de deviner comment & jusqu'où l'air entre dans ce méchanisme. Cette doctrine, quoique bornée aux plus simples détails, n'occupera point le Cultivateur praticien; mais ce qu'ajoute l'Auteur sur cinq ou six maladies des Plantes; savoir la Rouille, la Coulure, la Brûlure, les Insectes, les Chancres, &c. pourra être entendu & même expliqué plus au long par tous les Habitants des Campagnes.

Ces hommes simples comprendront de même sans étude, ce qu'on dit ici des Instruments du

labourage, & ils ne manqueront pas d'applaudir à la critique qu'on fait de la charrue à quatre coutres, inventée par M. Tull. Cet Anglois, moins célébre dans sa Patrie qu'en France, n'a pas prévu tous les inconvénients de sa machine.

On expose le plus sensible dans l'Article des *Labours*. Cette Charrue à quatre coutres sera très-forte en bois, en fer, & par conséquent très-pesante. Sa résistance sera proportionnée & à sa masse, & à la largeur de l'espace qu'elle coupera. Si l'on suppose cette résistance triple de celle qui se trouve dans la Charrue ordinaire, au lieu de trois chevaux pour labourer, il en faudra neuf, & il ne se trouvera point de Charretier assez vigoureux pour conduire cet attirail. On doit donc s'en tenir à l'ancienne Charrue, & en déterminer l'usage selon la nature des Terreins. L'Auteur indique quelques bonnes re-

gles, & qualifie de *méditations perdues*, quantité de détails où ſont entrés pluſieurs Ecrivains modernes.

Il faut réparer les Terres par des Engrais ou Fumiers. Les nouvelles doctrines ſe ſont étendues à cet objet; mais au fond elles conſiſtent plus en paroles qu'en avantages vraiment diſtingués des anciens uſages. L'Auteur parcourt les trois régnes, minéral, végétal, animal, d'où l'on tire des ſubſtances propres à fertiliſer les Terres ; & il fait voir qu'avant les modernes théories on connoiſſoit tout ce qu'il y a d'eſſentiel dans l'emploi de ces divers Engrais.

Quant aux prétendus ſecrets d'améliorer les Terres par des mixtions de différentes ſubſtances, par le nitre, le tartre vitriolé, le ſel d'Epſom, &c. ſubſtances parfaitement inconnues aux Laboureurs, notre Auteur anonyme les regarde comme des inventions peu certaines ou même inutiles. Il y a quel-

ques années qu'on vantoit beaucoup une drogue qui devoit procurer, *disoit-on*, la plus grande abondance. Il n'étoit question que de répandre une bouteille de cette liqueur sur la totalité du grain destiné à ensemencer un arpent de Terre. La bouteille se vendoit 6 liv. Notre Auteur éprouva ce secret à cent lieues de Paris; d'autres personnes en firent aussi l'expérience, & tous furent également trompés. Voilà donc du Charlatanisme. Les Anciens en furent aussi la dupe, du moins en partie; car Virgile débite, sur ce point & à pure perte, quelques beaux vers dans ses Géorgiques.

Semina vidi equidem multos medicare serentes, &c.

Les Prairies artificielles peuvent être de quelque utilité; mais on en a trop exalté les avantages, & il est certain qu'*elles ne sont point à comparer aux naturelles*. Ce n'a pu être qu'une sorte d'air ou d'enthousiasme qui ait fait imaginer à quel-

ques Agriculteurs modernes de mettre leurs Prairies naturelles *en labour, pour avoir l'avantage de les convertir en Prairies artificielles.*

L'Article des Semailles est assez étendu, parce qu'on oppose les nouvelles méthodes de semer aux anciennes. On rapporte d'abord les usages reçus dans la plûpart de nos Provinces, soit pour le choix des semences, soit pour la maniere & le temps de les répandre sur la Terre, &c. On expose ensuite les innovations imaginées par M. Tull, & accréditées par ses Commentateurs. Elles consistent principalement 1°. à semer le grain par rangées uniques, doubles, triples ou quadruples, suivant les diverses espéces de plantes : on appelle *planches* tout l'espace qui contient ces rangées. 2°. A laisser entre les planches une espace vuide qu'on nomme *Plate-bande* : cet espace doit être de quatre pieds & demi, quand il s'agit d'une Terre à froment. 3°. A

donner

donner plusieurs labours à ces plate-bandes pendant le cours de l'année. On doit aussi cultiver les intervalles qui se trouvent entre les rangées.

Les avantages qu'on a fait espérer de cette maniere d'ensemencer les Terres, sont prodigieux; mais les anciens Agriculteurs *ne conviennent point de ces prodiges*; ils croyent qu'un terrein cultivé & semé à l'ordinaire, produira tout autant que s'il étoit cultivé & semé par rangées & par plate-bandes; que dans le cas de cette derniere méthode, les Bleds seront plus sujets à se verser par les pluies & les orages, que s'ils avoient été semés à l'ordinaire; que les fréquents labours prescrits pour les rangées de bleds, *leur nuiront peut-être dans tous les temps & certainement dans les années seches.* « Qui ne sait qu'on » ne laboure les légumes dans les » Potagers, pendant les ardeurs de » l'Eté, qu'autant qu'on est à por-

» tée d'arroser ? Autrement on ex-
» poseroit la Terre à être encore
» plus desséchée par le Soleil, &
» les légumes à périr ». On conclut qu'il n'est pas possible de *mettre la méthode de M. Tull au nombre des découvertes utiles.*

L'Auteur traite fort succinctement des *maladies particulieres au froment & au seigle*, puis du *sarclage*; mais il s'étend sur les *défrichements*, parce qu'il est à craindre qu'on ne prenne aussi le change en cette matiere, c'est-à-dire qu'on ne croie devoir défricher tout, sans en excepter *les Terres décidément mauvaises.* « Il n'est point nou-
» veau, *dit-il*, de voir quelques
» Propriétaires aisés faire des dé-
» frichements ; il ne l'est pas da-
» vantage d'en voir d'autres se rui-
» ner, voulant en entreprendre de
» trop considérables. En général
» les défrichements ne peuvent se
» faire qu'insensiblement à propor-
» tion de la population & des bor-

» nes qu'on pourra mettre aux au-
» tres Arts... Quant à la méthode
» de défricher, il n'en eſt point
» d'unique. Une pratique générale
» à cet égard n'eſt point admiſſi-
» ble : écobuer ou peler les gazons
» & les brûler, eſt celle qui a par-
» faitement réuſſi dans un Canton
» de l'Anjou ; elle pourroit bien
» n'avoir point de ſuccès dans un
» autre ».

On ajoute un Article, qui eſt une ſorte de hors-d'œuvre, ſur les *Enclos*. Quelques Auteurs ont conſeillé d'enclore les Terres même à bled, les plaines ſemées de froment : mais notre Ecrivain Anonyme s'éleve contre cette idée. Il ſoutient que les clôtures de haies & de murailles ſont bonnes pour les Vergers, les Jardins, les Vignes, les Prés, les Pâturages, les Chenevieres, &c. parce que ces clôtures forment des abris favorables aux productions de ces terreins. Mais, *continue-t-il*, « l'expérience ap-

» prend que les clôtures nuisent in-
» finiment aux bleds. On perd dix
» ou douze pieds de terrein autour
» de ces Enclos, parce que les
» grains semés dans cet espace, ne
» produiront presque rien... Quand
» il arrive des pluies abondantes
» vers la fin du Printemps, le fro-
» ment, né au milieu des Enclos,
» se renverse par terre, & l'on ne
» le voit plus se relever... Alors
» ce n'est plus qu'une production
» étique & de mauvaise qualité,
» tandis que le bled de la plaine
» est parfaitement bon, parce qu'il
» n'a pas subi les mêmes accidents.
» De plus les haies favorisent la
» retraite de toutes sortes d'insec-
» tes, qui y pullulent si fort dans
» certaines années, que les Plantes
» de froment en sont presque en-
» tiérement rongées & détruites.
» D'un autre côté, la Terre ainsi
» enclose produit beaucoup de pail-
» le & peu de grain ; ensorte qu'à
» nombre égal de gerbées qu'on

» peut ſuppoſer que rapportera un
» arpent de froment en plein air,
» & un pareil arpent enclos de
» haies & d'arbres, le même nom-
» bre de gerbées de ce dernier ren-
» dra un tiers & ſouvent moitié
» moins de grain que celle du pre-
» mier ».

La concluſion générale de ce Livre eſt encore toute en faveur des méthodes ſimples & anciennes. « Les Peuples, *dit l'Auteur*, qui
» ont été inſtruits par les Livres
» Saints, ſavent que le premier
» homme fut le premier Agricul-
» teur, & que ce talent devint
» la punition de ſon crime. Pere
» infortuné d'une multitude de cou-
» pables, ſes Enfants auroient été
» trop malheureux, ſi les forces
» ordinaires & l'intelligence la plus
» bornée ne leur avoient toujours
» ſuffi pour être bons Cultiva-
» teurs ».

L'Auteur de cet Ouvrage parle quelquefois des ſociétés d'Agricul-

ture, qui s'établissent en plusieurs Provinces, & dont celle de Bretagne a donné l'exemple. Il fait l'éloge de ces établissements, & il les distingue fort des Projets d'Académies d'Agriculture, publiés par quelques Ecrivains désœuvrés. On doit lire avec réflexion le Discours qu'on trouve à la tête de ce Volume; & en général tout ce Livre est digne de l'attention des Citoyens sages, modérés, conséquents & zélés pour les vrais avantages de la Nation.

ARTICLE LXIX.

TROISIEME LETTRE *aux Auteurs de ces Mémoires sur quelques parties du systême de M. Newton, en ce qui concerne la lumiere & les couleurs.*

MM. RR. PP.

IL n'est pas surprenant que Newton refuse au Blanc la qualité de couleur primitive, après lui avoir refusé la qualité même de couleur véritable ; mais on sera apparemment surpris que j'attribue cet honneur au Blanc seul, à l'exclusion des sept couleurs primitives, qu'une infinité de gens étoient accoutumés déjà depuis long-temps à regarder comme les seules primitives. Je sais que je donne ici une nouveauté, & que j'avance une idée, non-seulement contradictoire à la doctrine

de Newton, mais encore fort opposée à celle de la plûpart, & peut-être même de tous les autres Philosophes. Je la hasarde pourtant, avec la soumission que je dois aux lumieres des Savans; & je déclare que si elle n'est pas fondée, je suis prêt à l'abandonner, & très-disposé à en embrasser une meilleure, si l'on vient à la trouver.

On entend par couleur primitive, une couleur simple, qui n'est émanée d'aucune autre, & d'où naissent & se forment d'autres couleurs. Par couleur seule primitive, il faut donc entendre une couleur simple, qui n'est aussi émanée d'aucune autre, & d'où naissent & se forment toutes les autres couleurs. Tel est le Blanc : c'est de lui que viennent & se forment toutes les autres couleurs, sans aucune exception. C'est lui qui en fait tout le fond, & qui en est l'unique source. Toutes les couleurs distinctes du Blanc viennent, comme le Blanc

lui-même, d'une lumiere réfléchie, & ne ſont même autre choſe, qu'une lumiere réfléchie : on ne peut en diſconvenir. Or la lumiere eſt blanche de ſa nature : il faut l'avoüer, ou renoncer là-deſſus au rapport de nos yeux. C'eſt donc du Blanc, & du Blanc ſeul, que dérivent & ſe forment toutes les autres couleurs.

Mais comment cela ſe fait-il ? le voici : ſi la lumiere vient à nous toute pure & dans toute ſa force ; ſi elle y vient du moins ſans une altération, ſans un affoibliſſement conſidérable, ſans un dérangement, ſans un trouble ſenſible dans les corpuſcules qui compoſent ſes lignes ; c'eſt du Blanc qu'elle offre à nos yeux, & un Blanc plus ou moins vif, ſelon que ſa pureté & ſa force ſubſiſtent plus ou moins en entier. Si elle vient à nous conſidérablement altérée & affoiblie par des réfractions & des réflexions, par divers dégrés d'incidence ou

d'obliquité dans ſes rayons, par quelques mouvements de rotation, de ſubſultation, ou autre dans ſes corpuſcules ; c'eſt du rouge, du jaune, du verd, que nous voyons, ou quelqu'autre couleur moins vive, ſuivant les différentes épaiſſeurs des corps réfringents, ou les différents reſſorts des corps réfléchiſſants. C'eſt ainſi que ſe forment toutes les couleurs, tant celles que Newton appelle *primitives*, que les ſubalternes & intermédiaires, avec toutes leurs nuances variées à l'infini ; & l'on voit par-là, que toutes les couleurs diſtinctes du Blanc, proviennent de cette couleur principale & fondamentale ; enſorte qu'on peut dire qu'elles ne ſont toutes qu'un Blanc diverſement altéré & affoibli ; qu'un Blanc diverſement changé & modifié par les cauſes que je viens d'aſſigner.

Si mon ſentiment ſur le Blanc ne paroît pas encore aſſez bien établi, je puis lui prêter le ſecours de

l'expérience. Une lampe garnie d'une huile bien pure, donne une lumiere fort blanche. Qu'on mêle à cette huile une infusion de certaines drogues, on aura une lumiere rouge, jaune, verte, ou de quelque autre couleur, selon la différence des drogues employées ; & cette lumiere sera plus ou moins rouge, jaune, verte, &c. selon les différentes doses de ces drogues. D'où viennent ces différentes couleurs & ces différentes nuances de couleurs ? Elles viennent d'une lumiere pure & blanche par elle-même ; mais dont la pureté est diversement altérée, dont la blancheur est diversement ternie, dont le mouvement intestin est diversement rallenti & troublé par les particules des mêlanges introduits & insinués dans la meche. Il en est de même de la lumiere solaire. Toujours la même en soi, & parfaitement blanche de sa nature, elle prend différentes formes, &

ſe montre ſous diverſes couleurs, ſous diverſes nuances de couleurs, ſelon la diverſité des milieux qu'elle traverſe, ou des ſurfaces qui la renvoient; parce que c'eſt-là qu'elle éprouve divers changements, qui la déterminent à faire différentes impreſſions ſur l'organe de notre vuë.

Il ſe préſente ici une difficulté contre mon ſyſtême. J'y ſoutiens que la lumiere eſt colorée & blanche en elle-même; ce qui eſt faux. La lumiere n'a aucune couleur; & c'eſt pour cela qu'elle eſt inviſible, tandis qu'elle rend tout viſible.

Je réponds que la lumiere eſt inviſible & viſible tout à la fois, & cela ſans contradiction. Elle eſt inviſible quant aux lignes extrêmement fines & déliées, par leſquelles elle s'étend & ſe communique: elle l'eſt encore plus quant aux petits, & comme infiniment petits corpuſcules, dont ces lignes ſont compoſées: tout cela eſt trop ſub-

til pour être apperçu. Mais elle eſt viſible & très-viſible, & plus viſible même que tout autre objet, quand elle eſt quelque part ramaſſée en aſſez grande quantité. Elle l'eſt dans le corps des Aſtres, où eſt ſa plus grande affluence : elle l'eſt au Foyer des miroirs ardents, où beaucoup de ſes rayons ſont réunis : elle l'eſt dans la flamme de nos feux clairs, dans celle de nos lampes & de nos flambeaux, où elle ſe trouve en abondance ; & dans tous ces différents endroits, elle ſe montre toujours blanche, & d'une blancheur éblouiſſante. Elle eſt donc colorée & blanche de ſa nature ; c'eſt-à-dire, philoſophiquement parlant, qu'elle eſt propre par elle même & ſans le ſecours d'aucun autre agent, à exciter en nous la ſenſation de la blancheur. Si, en rebondiſſant de deſſus certains corps, elle excite en nous cette ſenſation, & les fait nommer Blancs; pourquoi, excitant

en nous cette ſenſation par elle-même, & en frappant directement nos yeux, ne dira-t-on pas qu'elle eſt blanche en effet ?

AUTRE DIFFICULTÉ. Les Peintres & les Teinturiers reconnoiſſent trois couleurs primitives, le rouge, le jaune & le bleu ; & ils ne reconnoiſſent que ces trois-là, parce que ce ſont les ſeules, dont ils peuvent ſe ſervir pour former d'autres couleurs. Or à qui peut-on mieux s'en rapporter qu'à des gens ſi habiles ſur l'Article, & qu'on doit regarder comme les Juges nés des couleurs ?

Je remarque d'abord que cette difficulté eſt encore plus contre Newton, qui admet ſept couleurs primitives, que contre moi qui n'en admets qu'une. Je dis enſuite qu'il eſt fort permis aux Peintres & aux Teinturiers de compter trois couleurs primitives, ou d'en compter plus ou moins, relativement à leurs couleurs artificielles, & aux

différents mêlanges des poudres qui les produiſent ; mais pour ce qui eſt des couleurs naturelles, dont traite la Phyſique, il n'y en a qu'une ſeule de primitive, qui eſt le Blanc. J'ajoute qu'à le bien prendre, les couleurs même de ces Artiſtes, bien-loin de contredire cette idée, ſervent plutôt à la confirmer ; puiſque leurs couleurs, ou plutôt leurs drogues & les divers mêlanges de leurs drogues, ne ſont que des moyens qu'ils emploient, pour faire diverſement rejaillir la lumiere blanche en elle-même, & à la modifier de telle ſorte, qu'elle repréſente différentes couleurs, avec une prodigieuſe variété de nuances. Les couleurs artificielles ſe réduiſent donc aux naturelles, & elles ne ſont les unes & les autres, qu'un Blanc graduellement diminué, qu'un Blanc diverſement altéré, & par-là rendu propre à exciter en nous d'autres

ſenſations, que celles de la blancheur.

Je m'attends bien que tout le monde ne goûtera pas mon idée ſur ce dernier point, & que certains la rejetteront hautement, comme entiérement dépourvue de raiſon. En tout cas, cela ne doit donner aucune atteinte à mes autres idées contre tout le reſte du ſyſtême Newtonien, non plus qu'à mes idées ſur la formation des couleurs, même avec une matiere homogene. Elles ſont claires & nettes, au point de ne pouvoir gueres être contredites. Elles fourniſſent de plus des moyens auſſi aiſés que naturels, d'expliquer tous les Phénomenes des couleurs, même les plus difficiles; tels que ſont ceux du Priſme, de l'Arc en ciel, du cryſtal d'Iſlande, des Gouttes de pluie ou de roſée attachées au ſommet des plantes, & des Anneaux colorés, ſur leſquels Newton a fait tant d'expériences, d'obſervations & de calculs. Il n'y a qu'à faire

l'application des principes que j'ai établis, & l'on se tirera sans peine de tout ce que ces Phénomenes présentent de plus embarrassant; sans qu'il soit besoin pour cela de recourir à des émissions de rayons hétérogenes, à aucune différence de réfrangibilité & de réflexibilité de leur part, ou à d'autres pareilles hypotheses, auxquelles quiconque se pique de bonne Physique, doit à présent renoncer, pour admettre le systême diamétralement opposé.

Mais dans ce systême, *dira-t-on*, on admet le plein & la pression d'une matiere lumineuse répandue par tout: ce qui a été démontré faux. C'est en effet ce que les Newtoniens publient & qu'ils objectent, sans cesse, comme une chose à quoi il n'y a point de réponse. Eh bien! donnons-la cette réponse, qu'ils regardent comme impossible, pour leur ôter ce dernier prétexte de tenir ferme dans leurs erreurs. Ce sera la matiere d'une autre Lettre.

ARTICLE LXX.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL; Dogmatique, Canonique, Historique, Géographique & Chronologique des Sciences Ecclésiastiques, &c. (Tome cinquiéme in-fol.) Par le R. P. RICHARD & autres Religieux Dominicains, des Couvents du Fauxbourg Saint Germain & de la rue Saint Honoré. A Paris chez Rollin & Bauche, Quay des Augustins, Jombert, rue Dauphine. M. LXII. DCC.

CE Volume est le dernier de ceux qui ont été promis au Public par le R. P. Richard & par ses Associés. Il contient neuf cent vingt-quatre pages, dont les deux cent quarante-huit dernieres forment un supplément où l'on trouve, outre des corrections remar-

quables, la notice des principaux Auteurs hétérodoxes. Le R. P. Richard s'engage de plus à donner un sixiéme Tome, où seront rassemblés plusieurs Articles omis dans le cours du Dictionnaire, & d'autres seront réformés d'après des recherches ou des observations nouvelles.

On ne peut qu'approuver tout cet ordre d'idées & de travaux : le Public en profitera pour son instruction, & l'on aura dans les six Volumes du Dictionnaire, un corps vraiment complet des Sciences Ecclésiastiques. Notre objet est de rendre compte ici des six dernieres Lettres qui terminent l'Ouvrage; elles s'étendent jusqu'à la page six cent soixante & seize. Nous donnerons un autre Article pour le Supplément, qui occupe tout le reste du Volume.

Il nous convient de faire une attention particuliere aux notices qui touchent l'Ecriture-Sainte.

Fortunat Scacchi est le premier personnage qu'on trouve à l'ouverture de ce Tome ; & cet Auteur qui étoit de l'Ordre des Augustins, a donné une belle Bible où l'on voit la Vulgate, la Version de Pagnin sur l'Hébreu, la Version Latine, appellée *Romaine*, faite sur les LXX, la version de la Paraphrase Chaldaïque. On a de plus du même Savant un Ouvrage plein de recherches sur les cérémonies où l'on se sert d'Onctions. Il a été imprimé *in-fol.* à la Haye en 1725, avec des Planches. Les Auteurs du Dictionnaire ne parlent point de cette Edition qui leur étoit probablement inconnue; mais ils ont soin de donner la liste des autres Livres composés par Scacchi ; & ils ont raison de fixer le temps de sa mort vers l'an 1640. Le P. le Long dit 1635 : ce qui ne peut être admis, puisque ce Religieux fut maître de la Chapelle du Pape Urbain VIII, durant quin-

ze années, & qu'Urbain ne fut élu qu'en 1623.

SEM, fils de Noé, naquit l'an du monde 1558, *quatre-vingt dix-huit ans avant le Déluge... On croit qu'il étoit plus jeune que Japhet, & plus âgé que Cham.* Cette Chronologie est exacte.

1°. Noé commença d'avoir les enfants nommés dans l'Ecriture; sçavoir, Sem, Cham & Japhet, lorsqu'il étoit âgé de 500 ans, & cent ans avant le Déluge. Sem, deux ans après le Déluge, engendra Arphaxad, & il avoit alors cent ans, mais le Déluge arriva, selon le calcul de l'Hébreu, l'an 1656 du monde. Sem naquit donc l'an 1558, ce qui est évident, puisqu'il avoit cent ans deux ans après le Déluge. Il est donc aussi manifeste que ce Patriarche n'étoit pas l'aîné des trois enfants de Noé, puisqu'il ne naquit que l'an 1558, & que l'aîné des trois enfants de Noé naquit l'an 1556, cent ans avant le

Déluge, & lorſque Noé avoit cinq cents ans. Voilà des choſes tout auſſi démontrées que les théorêmes de la Géométrie.

2°. Sem étoit plus âgé que Cham, puiſque celui-ci eſt appellé au IX Chapitre de la Genèſe, *le plus petit* des enfants de Noé; mais d'ailleurs on vient de voir que Sem n'étoit pas l'aîné, il faut donc reconnoître qu'il étoit plus jeune que Japhet. Ainſi il paroît que les Auteurs du Dictionnaire affirment trop foiblement la vérité de cette Chronologie, quand ils diſent *qu'on croit que Sem étoit plus jeune que Japhet, & plus âgé que Cham* : La ſimple opinion ne peut avoir lieu en ce point de critique. Cependant il faut tenir compte auſſi d'une difficulté. Au premier Chapitre du premier Livre des Paralipomenes, l'Ecrivain ſacré faiſant le dénombrement des enfants de ces Patriarches, commence par Japhet, continue par Cham, &

finit par Sem : ce qui montreroit que Cham ſeroit le ſecond, auquel cas il faudroit prendre ce mot de la Genèſe : *Noe cum didiciſſet quæ fecerat ei filius ſuus minor*, d'un fils ſimplement cadet & non du *plus petit des* fils de Noé : ou bien ce paſſage s'entendroit, comme quelques-uns le prétendent, de Canaan petit-fils de Noé. Il y a donc quelque reſte de doute dans le ſentiment de ceux qui mettent Sem entre Japhet & Cham ; par conſéquent l'expreſſion de nos Auteurs, *on croit*, eſt de la plus grande exactitude. Au reſte, l'avantage qu'on doit tirer de la diſcuſſion où nous venons d'entrer, c'eſt de ne pas ſuivre l'opinion de Scaliger, qui donne comme une regle générale que *l'Ecriture ſuit toujours l'ordre de la nature dans le dénombrement qu'elle fait des enfans d'une même famille*. Cette opinion eſt au moins douteuſe, comme le démon-

tre la généalogie des trois enfants de Noé.

SEPTANTE Interpretes. On rapporte ici en peu de mots l'Histoire de l'ancienne version grecque qu'on doit aux LXX. On observe avec raison que l'*Eglise n'a jamais décidé sur l'inspiration divine des LXX.* quoique plusieurs Saints Peres aient regardé leur *version comme infaillible & inspirée.* Cette version fut faite par l'ordre de Ptolémée Philadelphe, Roi d'Egypte, vers l'an 277 avant Jesus-Christ. Nous adoptons cette date, mais nous ne savons pas pourquoi on ajoute que c'étoit l'an du monde 2758. En effet, dans la Chronologie d'Usserius, qui fixe la naissance de J. C. à l'an 4000, Chronologie qui est adoptée dans ce Dictionnaire, l'an du monde où la version des Septante fut faite, doit être 3722 ou 23. En effet, ajoutez 277 à ce nombre, vous aurez 4000. Il y a donc quelque erreur de chiffre dans

dans cet endroit du Dictionnaire. D. Calmet, tant de fois cité par nos Auteurs, place l'époque de la version des Septante à l'an 3727 du monde, parce qu'il croit qu'elle fut faite 273 ans avant J. C. Il s'ensuit que ceux qui la datent de l'an 277 avant J. C. doivent la rapporter à l'an du monde 3723.

TEXTE. Voici l'énoncé du Dictionnaire sur cet Article important : « Le Texte original de tous » les Livres de l'Ancien Testament » qui sont reçus dans le Canon des » Juifs, est l'Hébreu. L'Eglise cependant reçoit aussi comme canoniques certains autres Livres » de l'Ancien Testament, dont le » Grec passe pour l'original : par » exemple, la Sagesse, l'Ecclésiastique, Tobie, Judith, les Macchabées, les Chapitres XIII & » XIV de Daniel. Le Texte original des Livres du Nouveau Testament est le Grec, l'Hébreu de » S. Matthieu étant perdu, & tous

» les autres Livres aiant été certainement écrits en grec, quoique quelques-uns l'ayent été aussi en latin ». Il y a sur cet Article deux observations à faire. 1°. Le R. P. Richard & ses Associés disent, avec raison, que le Grec *passe pour l'original* de plusieurs Livres, tels que Tobie, Judith, l'Ecclésiastique, &c. Car ce Texte n'est pas véritablement l'*original*; puisque ces Livres ont été composés en Hébreu mêlé de Caldéen ou de Syriaque : mais on n'a plus que la Traduction grecque qu'on puisse regarder comme représentant l'ancien Texte hébreu. 2°. Quand nos Auteurs disent que quelques Livres du Nouveau Testament ont aussi été écrits en latin, ils rappellent l'opinion de certains Interpretes qui ont cru que l'Evangile de saint Marc & l'Epître aux Romains avoient aussi paru en latin au sortir de la plume des deux Auteurs sacrés. Cette opinion a peu de par-

tiſans aujourd'hui ; mais il eſt toujours permis de ne la pas oublier.

La Notice des SIBYLLES & des vers ſibyllins eſt inſtructive & bien préſentée. On ſuit principalement D. Ceillier dans le jugement qu'il porte ſur ces prétendues Propheteſſes, & ſur leurs prétendus écrits. M. Dupin eſt auſſi appellé en témoignage, & c'eſt avec juſtice, puiſque la diſcuſſion où il eſt entré à ce ſujet, eſt bien raiſonnée. Quand on a un peu lu les Anciens Peres, & qu'on a remarqué le cas ſingulier qu'ils font des Sibylles, on eſt tout ſurpris que les Livres qu'on attribue à ces femmes, ſoient regardés comme apocryphes. Voſſius a fait des efforts pour ſauver quelque choſe de la réputation des Sibylles ; mais il n'a pas été ſuivi. Le P. Richard nous donne ici un état circonſtancié des Auteurs qui, depuis deux cents ans, ont traité la queſtion des Sibylles. Il indique auſſi les éditions qu'on a faites des

Livres ſibyllins. C'eſt une faute de Typographie que la date 1585 aſſignée à la premiere de ces éditions. Il faut lire 1545 : ce qui eſt évident, ſans autres preuves que la date de la traduction latine faite par Sébaſtien Châtillon ou Caſtalion en 1546.

Les Articles SIDOINE APOLLINAIRE, SIMEON STYLITE, SIMONIE, SIRICE, SPINOSA, SUICIDE, SUPERSTITION, &c. méritent les attentions du Lecteur.

Sur l'Abbé SUGER, on cite le portrait qu'en a fait D. Gervaiſe, ancien Abbé de la Trape, Ecrivain d'ailleurs aſſez cauſtique, & qui eut même quelques affaires au ſujet de cette vie du célebre Abbé de S. Denys. « On remarque, *dit-il*, » dans la vie d'un ſeul homme » d'une naiſſance obſcure, tout ce » qui peut rendre recommendable » un Orateur, un Théologien, » un Soldat, un Général d'armée, » un Homme de cour, un Miniſ-

» tre d'Etat, le Régent d'un grand
» Royaume, enfin un Religieux
» & un ſaint Abbé, qui ne devant
» pas plus à l'éducation qu'à la
» naiſſance, trouva dans ſon pro-
» pre fond tout ce qui lui fut né-
» ceſſaire pour ſoutenir avec éclat
» ces différents Perſonnages ». Il y a dans ce portrait des couleurs qui tranchent bien fort, entr'autres celles du *Soldat*, du *Général d'armée*, de l'*Homme de cour*, & celles du *Religieux* & du *ſaint Abbé*. Il faut croire que les Grands Hommes du douziéme ſiecle ſavoient, ſur l'accord de ces nuances, des ſecrets qui nous ont échappé.

On ne manquera pas la lecture de l'Article SPECTACLES. Les Auteurs du Dictionnaire combatent ce genre d'exercice ou d'amuſement : ils poſent d'abord ſur ce point les bons principes ; ils répondent enſuite aux *frivoles raiſons qu'on allégue pour juſtifier les Spectacles* ; ils décident enfin qu'on

péche mortellement : 1°. Lorsqu'on va aux Spectacles de son propre mouvement & sans nécessité, par goût, par inclination, par choix. 2°. Lorsque les Spectacles sont une occasion prochaine de péché mortel, quoiqu'on ne s'y trouve qu'à regret & par nécessité.

« C'est, *répond le* R. P. Richard, » un péché mortel dans le premier » cas : 1°. Parce qu'on autorise les » Acteurs par sa présence. 2°. Parce qu'on contribue à leur entretien, & qu'on coopére par conséquent au péché qu'ils commettent en représentant. 3°. A cause » du scandale. 4°. A cause de la » perte du temps. 5°. Par rapport » au mauvais emploi de l'argent qui » est du aux Pauvres, s'il est superflu, ou aux autres besoins s'il est » nécessaire. 6°. Parce qu'on s'y » expose presque toujours à l'occasion prochaine, & au danger » presque inévitable d'offenser Dieu. » 7°. Parce que, s'exposant ainsi à

» l'occaſion prochaine de pécher ;
» on tente Dieu. 8°. Parce qu'on
» fait une action qu'on ne peut rap-
» porter à Dieu, & qui eſt direc-
» tement contraire à l'eſprit du
» Chriſtianiſme, qui eſt un Eſprit
» de vigilance, de priere, de re-
» cueillement, de pénitence. 9°.
» Parce qu'on viole les Loix de
» l'Egliſe, qui condamnent les Spec-
» tacles & ceux qui les repréſen-
» tent.

» C'eſt auſſi, *continue l'Auteur*,
» un péché mortel d'aller aux Spec-
» tacles, quoiqu'on y aille à regret
» & par néceſſité, lorſqu'ils ſont,
» pour ceux qui les fréquentent,
» une occaſion prochaine de péché
» mortel, parce qu'il n'eſt jamais
» permis de s'expoſer à ces ſortes
» d'occaſions. Mais lorſqu'on ne
» va aux Spectacles que par néceſ-
» ſité, & par l'engagement indiſ-
» penſable de ſon état ; qu'on n'y
» commet aucun mal, & qu'on ne
» s'expoſe pas même à l'occaſion

» prochaine d'en commettre au-
» cun, il n'y a point de péché, ou
» il n'y a tout au plus qu'un péché
» véniel, selon plusieurs Théolo-
» giens, quoique fort rigides d'ail-
» leurs. » Pour profiter de cette décision, il faut être d'une bonne foi & d'une rectitude de conscience fort rare. Quantité de personnes prétextent des nécessités chimériques ; d'autres disent faussement qu'elles ne s'exposent à rien de mal en allant aux Spectacles ; d'autres s'abusent aussi en prétendant qu'il n'y a dans cet amusement ni scandale, ni perte de temps considérable, ni dépense qui fasse tort à leurs aumônes ou à leurs affaires ; d'autres s'autorisent de l'exemple, même des Villes les plus Catholiques, & de Rome sur-tout où il y a des Théâtres en grand nombre. Nos Auteurs répondent que les exemples ne prescrivent point contre les principes ; que le feu Pape Benoît XIV a déclaré au-

thentiquement le 1 Juin 1748, *qu'il ne toléroit les Spectacles qu'à regret*, & sans doute dans la vue d'empêcher de plus grands maux. Ce Pontife, d'ailleurs, *combat les Spectacles dans ses différents Ouvrages*.

L'Article STRASBOURG est remarquable par la multitude des noms illustres qui paroissent dans la liste des Evêques de cette Eglise. A l'an 734 on marque Heddon, *issu des Comtes d'Alsace & de Habsbourg*; mais cette seconde dénomination ne peut être employée que par anticipation, puisque le Château d'Habsbourg n'existoit pas alors : on sait que sa fondation est de l'an 1026 ou 1027, par les libéralités de Werner, Evêque de Strasbourg, frere du Comte Radebot, qu'on regarde comme la souche & l'Auteur de cette auguste maison, qui, sous le nom d'*Autriche*, a donné tant d'Empereurs à l'Allemagne. L'Evêque de Strasbourg, Werner, prend le titre de

Fondateur du Château d'Habſbourg, & du célébre Monaſtere de Muri, ſitué au diocèſe de Conſtance. * Ce même prélat a commencé la conſtruction du très-bel édifice de la Cathédrale de Straſbourg. Il a eu un Neveu auſſi appellé Werner, Evêque de cette Egliſe ; & celui-ci eſt appellé avec raiſon *Comte d'Habsbourg*, puiſqu'il étoit fils de Radebot, frere aîné de Werner I, & Co-fondateur du Château d'Habſbourg. Nous avons cru ces traits de généalogie dignes d'en-

* On a depuis douze ou treize ans donné un bon Ouvrage ſous le titre de *Vindiciæ Actorum Murenſium* : on y rapporte & l'on y défend l'authenticité des Actes anciens de cette Abbaye, qui avoient été ſuſpectés par le P. Hergott, Auteur de la généalogie des Princes de la Maiſon d'Habsbourg. Ces *Vindiciæ* qui forment un *in*-4°. & dont le P. Fridolin Kopp, Bénédictin de Muri, eſt l'Auteur, contiennent quantité d'Anecdotes curieuſes ſur les origines de l'Auguſte Maiſon d'Autriche. Ce Livre a paru en 1750, & auroit dû, dans le temps, être analyſé dans nos Mémoires.

richir notre Extrait. La Maiſon d'Autriche ne ſubſiſte plus que dans l'Impératrice-Reine ; mais par l'alliance de cette grande Princeſſe avec le Duc de Lorraine, le ruiſſeau eſt retourné à ſa ſource, puiſque la Maiſon d'Habſbourg étoit une branche de la Maiſon d'Alſace, d'où celle de Lorraine étoit ſortie.

Si nous pouvions donner plus d'étendue à notre Extrait, nous parlerions des Articles TEMPLES, TEMPS, TERTULLIEN, TESTAMENTS, THÉATINS, THOMAS D'AQUIN (Saint) TOLEDE, TRENTE (Concile de) TRINITE', VINCENT DE PAUL, VŒUX, VOL, USSERIUS, WALEMBOURG, &c. qui nous ont paru faits avec ſoin. Nous indiquons quelques légeres mépriſes, la plûpart de Typographie.

(Pag. 2.) On dit qu'un Evêque de Scala fut transféré à Cortone par le Pape *Gregoire XII*; en 1577,

on a voulu dire *Gregoire XIII.*

(Pag. 17.) SCHANNAT Ecclésiastique des Pays-Bas, est appellé *Jean-Baptiste.* D. Calmet le nomme *Jean-Frederic* : ce même Savant n'attribue pas les *Analecta Fuldensia* à Schannat. C'est un Ouvrage fait contre lui, par un Professeur de Hesse-Darmstad, nommé *Jean-George Estor* : ce qui a trompé nos Auteurs du Dictionnaire, c'est la Notice donnée par l'Abbé Lenglet.

(Pag. 25.) On donne au P. Papebrok l'Apologie qui est à la tête du vingtiéme Volume des *Acta sanctorum.* Cette Piece a pour Auteur le P. *Conrad Janning.*

(Pag. 32.) Dans le Catalogue des Evêques de Sées, il faut lire *Savary*, *d'Aquin*, de *Christot*, & non *Savart*, d'*Aguin*, *Cristol.*

(Page 52) On lit que Jean-François Chamillard, Evêque de Senlis, ordonna à son frere de donner *tous les ans* neuf mille livres aux Dames de charité de cette Ville. L'Au-

teur du *Gallia Cristiana* fait entendre que ces *neuf mille livres* n'étoient que pour une fois, & non un don annuel.

(Page 316.) Dans un beau morceau qu'on cite du Sermon de M. l'Abbé de la Tour-Dupin sur Saint Thomas d'Aquin, on trouve que des éloges *ont été prodigués à ce S. Docteur dans les Conciles de Lyon, de Florence, de Constantinople, de Trente.* Il semble qu'au lieu de *Constantinople* il faut lire *Constance.*

(Pag. 513.) Les Auteurs du Dictionnaire disent que M. *Vernet*, Professeur des Belles-Lettres à Genève, & Auteur du Traité de la vérité de la Religion Chrétienne, tiré de Turretin, *a abjuré solemnellement la prétendue Réforme.* Cette abjuration est d'un autre M. Vernet nommé *François*, mort en 1746, & frere de M. Jacques Vernet, Professeur actuel à Genève. La distinction de ces deux freres est énoncée à la fin de nos Mé-

moires de Décembre 1749 ; pour corriger une faute qui se trouvoit aussi dans un de nos Journaux.

ARTICLE LXXI.

RECHERCHES SUR LA GNOMONIQUE, les Rétrogradations des Planetes, & les Eclipses de Soleil. (Vol. in-8°. pag. 86) A Paris chez Desaint & Saillant. M. DCC. LXI.

On a déja plusieurs Ouvrages sur les trois objets de ces Recherches. Celui-ci est particulierement remarquable, en ce qu'il présente une application très-heureuse de l'Algébre à des matieres qui n'ont été traitées jusqu'ici que par des Méthodes Géométriques. On y trouve d'ailleurs des vues neuves, & des problêmes curieux qui n'avoient pas encore été résolus, ou

qui ne l'avoient été qu'imparfaitement.

La Gnomonique, dont l'Auteur donne ici un traité fort complet, quoique très-concis, eſt probablement auſſi ancienne que l'Aſtronomie, à laquelle elle tient de fort près. La maniere la plus naturelle de diviſer le temps, étoit de partager la durée du cours journalier du Soleil en pluſieurs parties égales; & c'eſt ſans doute celle que les premiers hommes ont d'abord adoptée: mais de-là à l'invention des Cadrans ſolaires, le paſſage étoit trop court & trop facile pour n'avoir pas été bientôt franchi. On ne peut douter que les premiers Ouvrages en ce genre n'aient été fort imparfaits, & que la ſeule regle qu'on ſuivit dans leur conſtruction ne fût un tâtonnement plus ou moins éclairé, ſuivant le plus ou le moins d'intelligence des Conſtructeurs. Les vrais principes d'un Art ſont rarement ce qui ſe

préſente d'abord, même aux plus grands génies ; & telle eſt la foibleſſe de l'eſprit humain, que ce n'eſt qu'après avoir lutté long-tems avec l'incertitude & l'erreur, qu'il parvient à une connoiſſance certaine de la vérité. On voit que pluſieurs ſiécles encore * après l'invention de la Gnomonique, les regles les plus ſimples de cet Art étoient ſi peu connues en Italie, que vers l'an 480 de la fondation de Rome, Valerius Meſſala ayant apporté un Cadran d'une Ville de Sicile, les Romains le firent placer dans le *Forum*, ne doutant pas qu'il ne marquât les heures à Rome, comme dans l'endroit pour lequel il avoit été fait. Il en a été

* Le plus ancien Cadran Solaire dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire, n'a du être conſtruit que vers l'an 740, avant J. C. c'eſt celui du Roi Achaz dont parle le Prophete Iſaïe. Mais on ne peut raiſonnablement douter que l'invention de la Gnomonique ne remonte beaucoup plus haut.

de la Gnomonique comme de tous les Arts qui dépendent de l'obſervation & de l'expérience : elle a dû être l'ouvrage de pluſieurs ſiecles, & il étoit réſervé aux Modernes de la porter à ſa perfection. Parmi ceux qui auront contribué à en avancer les progrès, on comptera certainement l'Auteur dont l'ouvrage nous occupe. En la traitant par la Méthode Algébrique, il a réuſſi à en généraliſer les principes, à en faciliter les démonſtrations, & à en étendre la théorie. Voici la marche qu'il ſuit dans ſon Traité, & les réſultats les plus eſſentiels de ſes recherches.

Il enſeigne d'abord à tracer une Méridienne ſur un plan horizontal, par le moyen ordinaire & très-ſimple de deux points d'ombre remarqués avant & après Midy ſur la circonférence d'un cercle, au centre duquel eſt élevé un *ſtyle*. On s'appercevra facilement, ſans que l'Auteur ait eu beſoin d'en

avertir, que, pour avoir par cette méthode une Méridienne exacte, il faut avoir égard au mouvement du Soleil en déclinaison, principalement hors les temps des Solstices. Après avoir prescrit cette opération essentielle, l'Auteur examine, dans tout le premier Chapitre de son Traité, les propriétés des Cadrans horizontaux qui ont quelque latitude. Au moyen d'un Théorême général, il réduit tout l'art de construire ces sortes de Cadrans à l'intelligence de quatre formules algébriques très-simples. La maniere de tracer les Paralleles des Signes l'occupe ensuite. On appelle en Gnomonique *Paralleles* ou *arcs des Signes*, les lignes que l'ombre de la pointe du Style parcourt sur un Cadran à l'entrée du Soleil dans chaque Signe du Zodiaque. Il est aisé de voir que l'art de les tracer dépend de la résolution de ce problême : *Etant donnée la latitude d'un lieu & la déclinaison du Soleil, dé-*

terminer la ligne qui passe par les extrémités de toutes les ombres horaires. En résolvant ce problême, notre Auteur arrive à une équation générale, qui lui donne la nature de la ligne cherchée pour tous les cas, & qui fait voir que c'est toujours ou une des trois Sections Coniques, ou un cercle, ou une ligne droite. S'il étoit encore quelqu'un qui ignorât les avantages des Méthodes Algébriques, il lui suffiroit, pour s'en convaincre, de comparer cet endroit de l'Ouvrage que nous analysons, avec ce que l'on trouve sur le même sujet dans Clavius & Kircher, qui ont résolu ce problême géométriquement. Il apprendroit en particulier par cette comparaison, que c'est le propre de l'Algébre de resserrer dans un petit nombre de lignes ce qui, traité géométriquement, occuperoit plusieurs pages, & d'augmenter par-là les forces de l'esprit en les rassemblant, pour ainsi dire, dans

un monidre espace. Il est vrai qu'ici, comme dans presque tous les cas, les Démonstrations Géométriques ont quelque chose de plus lumineux & de plus satisfaisant pour l'imagination, que les procédés de l'Algébre. En lisant Clavius sur la matiere présente, on saisit, dans toute leur étendue & presque des yeux, toutes les vérités qu'il démontre, tant ses démonstrations sont sensibles & frappantes; au lieu que, quelque peu compliquées que soient les opérations de notre Auteur, l'esprit même n'en apperçoit les résultats que d'une maniere moins parfaite, & comme à travers un reste de nuage que l'Algébre est presque toujours forcée de laisser autour de ses découvertes. L'avantage qu'ont les Démonstrations Géométriques de satisfaire ainsi l'imagination, est donc très-considérable : mais après tout, il est bien moins à considérer & moins à

rechercher pour un Géométre, que cette élégante préciſion qui accompagne ordinairement les Démonſtrations Algébriques. Dans les Sciences exactes, ce que l'on a principalement en vue, c'eſt d'atteindre à la vérité ; & parmi pluſieurs voies qui y menent avec une égale certitude, celle qui eſt la plus courte, doit être préférée à toutes les autres. Du même problême notre Auteur tire des équations aux courbes que l'ombre décrit, lorſque le Soleil a une longitude, une aſcenſion droite, une amplitude ortive ou un arc ſémi-diurne déterminés. De-là il paſſe à des recherches ſur les Azymuths & les Almicantaraths. Comme ce qu'il dit ſur ces deux objets eſt plus curieux dans la théorie, qu'utile dans la pratique, & qu'il demande à être lu dans l'Ouvrage, nous nous contentons de l'indiquer.

Outre les heures Aſtronomiques, qui ſont celles que l'on trace ſur

tous les Cadrans ordinaires, on distingue encore des heures Babyloniennes, Italiques & Judaïques. Les heures Babyloniennes & Italiques sont des heures égales aux heures Astronomiques, mais qui se comptent différemment; les Babyloniennes commençant au lever, & les Italiques au coucher du Soleil. Une heure Judaïque est la douziéme partie du temps que le Soleil demeure sur l'horison. On étoit autrefois dans l'usage de marquer toutes ces différentes heures sur la plûpart des grands Cadrans : mais depuis long-temps on les néglige avec raison, parce qu'elles chargeoient, sans presque aucune utilité, les surfaces des Cadrans d'un trop grand nombre de lignes. Il entroit toutefois dans le plan de notre Auteur d'étendre sur elles ses recherches; d'autant plus que leur théorie offre des problêmes curieux & difficiles à résoudre. Le problême des heures Judaïques en

particulier, eſt un des plus curieux de la Gnomonique, & il n'avoit jamais été réſolu. On ſavoit en général que les lignes de ces heures n'étoient pas des droites, comme celles des heures Aſtronomiques, Babyloniennes & Italiques, mais des courbes d'une forme bizarre. A l'égard de leur nature préciſe, aucun Gnomonicien n'avoit eſſayé de la déterminer ; & ce probléme étoit même d'un genre à ne pouvoir gueres être réſolu par les méthodes anciennes. Notre Auteur y emploie le Calcul Différentiel & Intégral. La ſolution paroît très-claire & très-élégante. Il trouve, pour chaque heure Judaïque, une équation particuliere, qui fait voir que les lignes de ces heures ſont des courbes Algébriques de différents dégrés, leſquelles, dans certains cas, deviennent des droites.

A la ſuite de ce problême, nous en remarquons un autre, lequel, quoiqu'il ne ſoit pas abſolument

nouveau, a ici tout le mérite de la nouveauté, tant par la maniere dont il est proposé & résolu, que par les conséquences entiérement neuves que l'Auteur en tire. Il consiste à déterminer la ligne qui passe partous les points sur lesquels l'ombre se termine, lorsqu'une étoile, dont l'ascension droite est connue, se trouve dans un cercle horaire assigné. Cette ligne est toujours une droite.

Jusqu'ici les recherches de l'Auteur ont eu pour objet les Cadrans horizontaux qui ont quelque latitude. Les Cadrans horizontaux sans latitude sont d'une autre espèce, & leur construction dépend d'équations entiérement différentes. Aussi l'Auteur en traite-t-il à part dans le second Chapitre de son Traité. Du reste c'est ici le même ordre de problêmes, la même marche, que dans le Chapitre précédent. On trouve ensuite de nouvelles idées sur la méthode déja

connue de ramener tous les Cadrans aux horizontaux. L'Auteur finit par démontrer que les Cadrans par réflexion n'exigent point de méthodes particulieres, & qu'il suffit, pour les construire, de changer la signification des lettres dans les équations précédemment établies.

Cet excellent Traité de Gnomonique est suivi d'un Mémoire sur les Rétrogradations des Planetes, où l'Auteur emploie encore très-heureusement l'Algébre. On a coutume de traiter cette matiere par la Théorie des Epicycloïdes. Que l'on se représente deux cercles A & B, qui se touchent extérieurement. Si le cercle A roule sur le cercle B, jusqu'à ce que le point par lequel il en touchoit d'abord la circonférence, revienne à toucher cette circonférence de nouveau, ce point décrira, durant le temps de son mouvement, une courbe qu'on a nommée *Epicycloïde.* L'Epicy-

cloïde est *simple*, si le cercle B demeure en repos ; tandis que le cercle A roule sur sa circonférence ; *allongée*, si le cercle B tourne sur son centre dans le sens du mouvement d'A ; *accourcie*, si le cercle B tourne en sens contraire. En examinant les effets optiques qui résultent des circulations des Planetes & de la Terre, on trouve que toutes les Planetes décrivent, par rapport à la terre, des Epicycloïdes accourcies ; & en déterminant la nature de chaque Epicycloïde, on parvient à connoître les principales circonstances des Directions, Stations & Rétrogradations de chaque Planete. Sans que nous entrions ici dans de plus grands détails, on doit voir que cette Théorie est assez compliquée : d'ailleurs elle sert seulement à démontrer que les Planetes doivent paroître rétrogrades, & à déterminer les rapports de leur rétrogradation en différents temps. La Mé-

thode qu'on trouve ici eſt d'abord beaucoup plus ſimple. On n'eſt obligé d'y faire attention qu'aux mouvements des Planetes & de la Terre autour du Soleil, en ſuppoſant que ces mouvements s'exécutent dans des cercles concentriques & couchés ſur le même plan. Cette ſuppoſition qui eſt commune à toutes les méthodes, ne s'écarte pas beaucoup de la réalité, à cauſe du peu d'excentricité des Orbites Planétaires, & de la petiteſſe des angles que font leurs plans avec celui de l'Ecliptique. Il eſt d'ailleurs facile d'en rendre les réſultats très-exacts, moyennant une précaution que l'Auteur indique. Un autre avantage de la Méthode de notre Auteur, c'eſt qu'elle parvient à déterminer le point précis où une Planete doit commencer ou ceſſer de paroître rétrograde, & la quantité abſolue de la rétrogradation. Ce Mémoire n'occupe que ſix pages du livre, & tout

y est si serré, qu'il n'est pas possible de le réduire en Extrait.

Les Eclipses de Soleil font le sujet d'un second Mémoire. Entre les différents problêmes que l'on peut proposer sur cette matiere, l'Auteur s'attache particulierement à celui-ci : *étant connus les éléments d'une Eclipse, déterminer par rapport à quel endroit de la Terre une circonstance donnée aura lieu.* Il suppose la Théorie ordinaire des Projections Orthographiques : du reste il procéde, comme dans les Traités précedents, par la voie de l'Algébre. Rien n'est plus simple que ce qui sert de principes à toutes ses solutions : c'est une relation Algébrique qu'il établit entre la latitude d'un lieu, son angle horaire à l'instant de la plus grande phase, & la quantité de cette phase. Comme l'équation qui exprime cette relation est un peu compliquée, l'Auteur apprend à la décomposer en d'autres équations plus simples,

& qu'il eſt aiſé de réduire en calculs trigonométriques. Quoique le calcul d'une éclipſe pour un endroit déterminé, n'entre pas directement dans ſon plan, il trouve dans la fécondité de ſes principes une méthode pour le faire. Le Mémoire eſt terminé par un précis qui en préſente toute la ſubſtance, & qu'il ſuffit de conſulter ſans avoir recours au Mémoire même, ſoit qu'on veuille dreſſer le diſpoſitif d'une éclipſe, ou calculer pour un lieu particulier. Enfin l'Auteur fait voir dans un ſupplément, l'uſage de ſes méthodes pour calculer les Eclipſes des étoiles par la Lune.

Il n'appartient qu'à ceux qui ſont très-verſés dans l'Aſtronomie, d'apprécier au juſte le mérite de ce Mémoire. Nous croyons toutefois pouvoir y appliquer en particulier l'éloge que l'Approbateur, le célébre M. Clairaut, a donné à tout l'ouvrage. Malgré l'importance de ſon objet, nous ſommes forcés de

nous reſtraindre à en donner une idée générale. Un Extrait détaillé nous meneroit trop loin. Nous avertiſſons en finiſſant nos Lecteurs de faire attention à deux ou trois lettres mal marquées ou omiſes dans les figures, qui ſe rapportent aux Rétrogradations & aux Eclipſes.

ARTICLE LXXII.

HISTOIRE DE CHRISTINE, REINE DE SUEDE (vol. in-12) p. 388 par M. LACOMBE, Avocat. A Stockolm, & ſe trouve à Paris chez la veuve Damonneville, Muſier fils, de Hanſy, &c. M. DCC. LXII.

RIen de plus connu dans l'Hiſtoire Moderne que la ſavante Chriſtine : Princeſſe qui deſcendit du trône ennuyée de l'éclat dont il eſt environné, & qui parut plus jalouſe de la Royauté après l'avoir

quittée, que quand elle la possédoit : modele de fermeté & d'inconstance selon les temps & les occasions ; sacrifiant tout à l'amour d'un repos qu'elle ne put jamais supporter ; fuyant la gloire & passionnée pour elle ; avide de tout connoître, & presque aussi curieuse d'être connue ; frivole au point de vouloir, à quelque prix que ce fût, faire parler d'elle, & donnant lieu à des discours qu'il ne lui convenoit, en aucune maniere, d'approuver ; singuliere, en un mot, dans ses talents, dans ses goûts, dans ses démarches, dans ses défauts, dans ses vertus même.

Ces traits qui se trouvent épars en divers Ouvrages, il s'agissoit de les réunir, de les fondre en quelque sorte, & d'en former un *tout*. C'est ce que vient d'exécuter un homme d'esprit déja connu par plusieurs bons Ouvrages. On ne doit pas le confondre avec un autre Ecrivain qui publia, en 1759, les

prétendues Lettres de la Reine Christine. Nous avons parlé de ce Livre qui n'étoit point marqué au coin des productions ſages, réfléchies & utiles de M. Lacombe de Paris. Ainſi il faut diſtinguer ces deux Auteurs qui n'ont entre eux d'autre *conformité que la reſſemblance des noms.*

La naiſſance de Chriſtine & les premiers moments de ſon enfance fixent d'abord l'attention du Lecteur. « Elle naquit coëffée depuis » la tête juſqu'aux genoux, n'ayant » que le viſage, les bras & les » jambes de libres; elle étoit toute » velue; elle avoit une voix forte » & ſombre; on y fut trompé». Le grand Guſtave Adolphe, ſon pere, ſe conſola de n'avoir qu'une fille au lieu d'un Prince. Il augura bien des ſingularités qu'on remarqua dans elle. Mais la Reine de Suede, Marie-Eleonore de Brandebourg, fut inconſolable. « Elle » trouva ſa fille laide, ayant un

» teint bazanné, des traits mâles
» & durs... Elle avoit une épaule
» plus haute que l'autre, défaut
» qu'elle ſut cacher par la maniere
» de s'habiller ». Son portrait en grand, ou plutôt en petit, tant il s'y trouve de petites obſervations, a été tracé par Mademoiſelle, fille de Gaſton : on le tranſcrit aux pages 205 *& ſuiv.* de cette Hiſtoire.

On peut dire que Chriſtine paſſa ſa premiere enfance dans le ſein de la victoire; c'eſt-à-dire, entre les bras d'un pere qui la cheriſſoit uniquement, & qui, tout couvert de lauriers, lui inſpiroit déja l'amour de la gloire avec ſon intrépidité. Tout enfant qu'elle étoit, rien ne l'effrayoit; ni le maniement & le bruit des armes, ni l'intempérie ou la diverſité des ſaiſons, ni la vue des plus hideux objets. La chaſſe, les courſes de cheval, les promenades fatiguantes firent ſes amuſements. Toute ſa vie elle ſe reprocha de

n'avoir pas commandé ses armées en personne ; & elle dit un jour à Mademoiselle, *que la plus grande envie qu'elle avoit eue au monde étoit de se trouver à une bataille.*

Christine eut le malheur de devenir trop-tôt l'héritiere du héros qu'elle pleura toujours, & qui lui laissa tant de traits de ressemblance, soit dans le caractere, soit dans la figure. Elle étoit âgée de six ans quand elle le perdit. Ici M. Lacombe nous trace un beau portrait de ce Conquérant. Ses talents militaires & ses exploits sont assez connus. On aimera de plus à le considérer du côté des vertus morales & politiques : qualités qui n'ont point échappé à notre Historien. « Gustave fut un Roi bienfaisant, » juste, affable, généreux, con» noissant ses devoirs, & en rem» plissant toute l'étendue : il donna » de bonnes loix à son Peuple, & » les fit exécuter : il corrigea beau» coup d'abus dans la forme du

» gouvernement; il anima, il éclai-
» ra l'induſtrie de ſes ſujets; il ac-
» cueillit le mérite & les talents
» utiles; il cultiva & honora les
» Belles-Lettres, les Sciences & les
» Arts: l'étude de l'Hiſtoire, de la
» Tactique & de l'Art Militaire for-
» moit ſon plus cher amuſement:
» il ſe plaiſoit ſur-tout à méditer le
» *Traité du droit de la Guerre & de*
» *la Paix* de Grotius, &c. »

Chriſtine* monta ſur le trône dans le temps que la Suede étoit au plus haut point de ſa gloire, & que pluſieurs Provinces avoient été annexées aux anciennes poſſeſſions: on nomme entr'autres la Livonie, la Poméranie, l'Ingermanie & une partie de la Pruſſe.
« Les États s'aſſemblerent; le Ma-
» réchal de la Diette fit valoir le
» décret qui avoit déclaré les filles
» de la poſtérité de Charles IX,
» ayeul de Chriſtine, capables de
» ſuccéder au trône. En conſéquen-
» ce il propoſa de couronner Chriſ-

» tine : auſſi-tôt un Membre de
» l'ordre des Payſans, nommé
» Larſſon, l'interrompant lui de-
» manda : *Quelle eſt cette fille de*
» *Guſtave? nous ne la connoiſſons*
» *pas : qu'on nous la montre.* Tou-
» te la Communauté ſe mit en
» même temps à murmurer & à
» répéter la même choſe. Le Land-
» Maréchal, pour appaiſer ces
» plaintes, va chercher Chriſtine,
» l'apporte entre ſes bras, la pro-
» duit au milieu de l'Aſſemblée.
» Alors le Payſan s'approche, la
» conſidere attentivement & s'é-
» crie : *Oui, c'eſt elle-même : voilà*
» *le nez, les yeux, le front de*
» *Guſtave Adolphe : nous la voulons*
» *pour Souveraine :* elle fut auſſi tôt
» inſtallée ſur le trône, & procla-
» mée *Roi* ».

Guſtave ne l'avoit pas laiſſée entiérement orpheline. Sans parler des habiles maîtres auxquels il avoit confié ſon enfance, & des meſures qu'il avoit priſes pour lui aſſurer la

couronne en cas de malheur, il lui transſmit en quelque ſorte ſon génie politique par le canal du grand Chancelier Axel Oxenſtiern. La Ligue Proteſtante paroiſſoit aux abois après la mort du Roi de Suéde, & les Princes alliés penſoient à ſe ſéparer. « Oxenſtiern parvint » pourtant à ſortir avec honneur » de ce labyrinthe : il ſut ranimer » le courage & fortifier l'union des » anciens amis de la Suede : il rom- » pit les meſures de ſes Ennemis : » il conſerva à ſa Patrie la principa- » le direction des affaires, & preſ- » que la même faveur & la même » autorité, dont elle jouiſſoit du- » rant la vie de Guſtave ». Il lui avoit auſſi formé des généraux du premier mérite ; Banier ſur-tout & Torſtenſon qui figurerent avec éclat parmi les plus grands Capitaines de leur ſiecle, qui réparerent avec avantage la grande défaite de Nordlingen, & qui rendirent à leur Patrie la ſupériorité des armes

qu'elle a encore conſervée longtemps après eux. Les diſpoſitions du Traité d'Oſnabruck (en 1648) en ſont la preuve. « On céda pour » lors à perpétuité à la couronne » de Suede toute la Poméranie ci- » térieure, l'iſle de Rugen, Stétin » & quelques autres places dans la » Poméranie ultérieure, les em- » bouchures de l'Oder, Wiſmar, » l'Archevêché de Bremen, l'Evê- » ché de Ferden, outre cinq mil- » lions d'écus pour les frais de la » guerre ».

Chriſtine fut recherchée en mariage par la plûpart des Princes de l'Europe, tant Catholiques, que Proteſtants. L'éclat de ſon mérite, autant peut-être que celui du trône, rangea auprès d'elle une multitude de Prétendants dont on nous fait l'énumération : aucun ne réuſſit. « La politique, la diver- » ſité & l'oppoſition de religion, » de mœurs, d'intérêts, étoient » les prétextes dont la Reine ſe ſer-

» voit pour motiver ſes refus : mais
» c'eſt qu'en effet elle avoit, dès ſa
» plus tendre jeuneſſe, conçu de
» l'averſion pour le mariage ».
Peut-être ſe picqua-t-elle d'imiter la fameuſe Reine d'Angleterre qui joua la comédie & ſe donna le plaiſir d'amuſer tant de Princes ; quoiqu'au reſte la différence fût grande entre ces deux Princeſſes : Elizabeth craignit de partager ſa ſouveraineté, & Chriſtine en étoit ennuyée.

Ce n'eſt pas que la couronne fût un poids pour elle. La juſtice que lui rend notre Auteur avec tous les Hiſtoriens du temps, c'eſt qu'elle étoit une des meilleurs têtes de ſon Conſeil, poſſédant au ſuprême dégré ce qu'on appelle *le coup d'œil de la politique*, parlant avec autant d'aiſance que de dignité ſur les affaires d'Etat, comme ſur tout autre objet moins important & moins compliqué ; d'un diſcernement ſûr dans le choix des hommes ; d'une application conſtante au gouverne-

ment des Peuples durant les dix années qu'elle régna. Mais ce qu'elle faisoit par devoir, lui coutoit beaucoup. Son attrait principal l'attiroit vers les Arts, les Lettres, les Sciences & le commerce des Savants : elle ne se contenta pas, en ce genre, de protéger & de récompenser ; elle voulut partager la gloire des hommes de Lettres, & s'égaler en quelque sorte à eux en se livrant aux mêmes travaux.

Ajoutons que le changement de religion qu'elle projettoit & qui n'étoit presque pas pratiquable en Suede, influa beaucoup dans les motifs de son abdication. « Christine méditoit, depuis quelque » temps, d'embrasser la Religion » Catholique. Antoine Macedo, Jé- » suite, qui vint en Suede à la suite » de l'Ambassadeur de Portugal, fut » le premier auteur de son change- » ment de religion. Cette Reine, » curieuse d'apprendre, désira de » voir d'habiles Théologiens avec

» qui elle pût s'inſtruire plus parti-
» culiérement. Macedo fut chargé
» en particulier de lui faire venir
» de ſavants Miſſionnaires. .. Ma-
» cedo fit députer les PP. François
» Malines & Paul Caſſati qui ſe ren-
» dirent en Suede, & mirent Chriſ-
» tine dans la réſolution d'abjurer le
» Proteſtantiſme. Elle exécuta ſon
» deſſein à Bruxelles le 24 Décem-
» bre 1654, dans le cabinet de
» l'Archiduc, entre les mains du
» P. Gueſmes, Dominicain, & en
» préſence de pluſieurs Ambaſſa-
» deurs & Miniſtres des Princes Ca-
» tholiques ».

On pouroit douter ſi l'Auteur ne juge pas cette Princeſſe un peu trop à la rigueur ſur le fait de ce changement, & même en général ſur l'article de la religion. Il autoriſe ſa maniere de penſer de quelques paroles un peu libres qui lui échappoient en cette matiere, & du goût qu'elle conſerva pour les divertiſſements & pour les ſpecta-

cles. Mais on ſait que Chriſtine ſe plaiſoit à dire de bons mots : talent dangereux qu'elle avoit hérité de ſon pere, & qu'elle mettoit trop ſouvent en œuvre, comme on le voit par cette hiſtoire même. Or ceux qui ont pris cette habitude, lui ſacrifient tout juſqu'à leurs propres ſentiments. Quant à l'amour du plaiſir, c'eſt une foibleſſe que trop de gens, dans tous les états, voudroient allier avec la religion, & quelquefois même avec la piété. Delà réſulte une inconſéquence de conduite, un contraſte déplorable entre cequ'on croit & ce qu'on pratique : l'hiſtoire journaliere du monde en fournit des exemples qui ne ſuffiſent pas pour autoriſer, ſans autre preuve, les imputations d'incrédulité. Chriſtine fit voir, dans tout le cours de ſa vie, combien elle étoit attachée de cœur à la Religion, & en particulier à la Communion Romaine. Son Hiſtorien même nous en fournit des preuves.

Ce fut aux Etats d'Upſal en 1654, le 21 de Mai, que Chriſtine abdiqua ſolemnellement la couronne de Suede, & qu'elle inſtalla le ſucceſſeur qu'elle s'étoit donné, Charles-Guſtave, Duc de Deux-Ponts, ſon couſin germain. On entre ici dans le détail de cette cérémonie, des harangues que la Reine fit aux Etats, de celles qu'on lui adreſſa, de la réſiſtance des grands Officiers, & des regrets de ſes ſujets. Tout ce morceau d'hiſtoire eſt également curieux & touchant. « C'étoit en effet, *dit le Lord* » *Whitelock, alors Ambaſſadeur en* » *Suede*, une ſcene touchante, » étrange, unique, de voir la » premiere Dame de la Nation, » une jeune Dame au milieu de per- » ſonnages auſſi nobles & auſſi gra- » ves, aſſemblés au nombre de plus » de mille, de l'entendre parler » avec tant de grace, & leur faire » une propoſition de cette nature ».

Voilà donc la ſavante Chriſtine

rendue aux Arts, aux Lettres, aux amusements, & devenue bientôt après l'occasion d'un problême; savoir, si après avoir goûté les premiers moments de la liberté, elle ne se repentit pas de l'avoir achetée à si haut prix. Le préjugé vulgaire est pour l'affirmative : les exemples se réunissent pour fortifier cette sorte de jugement. On trouve dans l'Antiquité, Sylla & Diocletien; dans nos temps modernes, Charles-Quint & deux autres Rois, plus voisins encore de nos jours : tous, *dit-on*, se sont repentis de leur abdication; & l'on ajoute, pour complément de preuve, que Christine forma des prétentions au trône de Pologne, après la renonciation du Roi Jean-Casimir. « La fille de » Gustave étoit hors de sa sphere, » depuis qu'elle n'avoit plus un » sceptre pour gouverner; & son » ame née pour commander, s'é» lançoit toujours vers la souverai» neté. Cette Princesse vouloit

» unir à la gloire d'avoir abandon-
» né le trône de Suede volontaire-
» ment, l'honneur d'obtenir la
» couronne de Pologne par le suf-
» frage de la Nation ». Mais le *nerf de la guerre* & l'ame des Négociations, l'argent lui manqua : ainsi ses projets s'évanouirent, & ses desirs furent trompés.

Les plaintes qu'elle fit quelquefois entendre, sa délicatesse sur le cérémonial & le point d'honneur, ne paroissent pas d'aussi fortes preuves de son repentir. Elle se plaignit quand, sous divers prétextes, la Suede s'embarrassa peu de lui faire toucher les grands revenus qu'elle s'étoit réservés ; & quand on manqua d'égards pour son rang ou pour sa personne, malheur trop ordinaire à ceux qui se sont dépouillés, elle sut faire sentir ce qu'elle étoit & ce qu'elle avoit été : conduite qui manifeste une ame sensible, mais non absolument le repentir,

les regrets & le deſir efficace de remonter ſur le trône.

Les deux voyages que Chriſtine fit en France, intéreſſeront nos Lecteurs. Elle y fut accueillie toutes les deux fois avec une diſtinction très-marquée ; mais ces deux voyages n'eurent pas le même ſuccès, & n'y laiſſerent pas la même impreſſion. A ſon premier voyage, « le » Duc de Guiſe, Prince magnifique » & courtiſan très-agréable, vint » par ordre du Roi, pour recevoir » & accompagner cette illuſtre » Etrangere. Chriſtine fut beau» coup haranguée & magnifique» ment traitée dans toutes les Villes » qu'elle traverſa. Les Gouverneurs » lui préſentoient les clefs, & l'on » portoit au-deſſus de ſa tête un » dais de parade, tandis que les » Evêques, les Officiers, les Ma» giſtrats lui faiſoient des compli» ments ». Durant tout ſon ſéjour en France, on ne ſongea qu'à lui prodiguer des éloges, qu'à lui té-

moigner des respects ; & elle parut elle-même le plus bel ornement des fêtes qu'on lui donna.

Le second voyage ne fut pas tout-à-fait si heureux, quoiqu'accompagné des mêmes hommages. La mort de Monaldeschi qu'elle fit égorger jusques dans le Palais de Fontainebleau, fut désaprouvée, & passa pour une action *gothique*, c'est-à-dire, qui tenoit du génie & des mœurs de l'ancienne Nation des Goths. Monaldelchi étoit néanmoins un Officier très-coupable, si la Relation qu'on a laissée de sa mort ne s'écarte point de la vérité. M. Lacombe traite assez au long ce point d'histoire.

Rome étoit comme le centre où, après quelques excursions, Christine se rendoit toujours. Traitée des Papes avec plus ou moins de cordialité, suivant leur humeur ou leur caractere, on peut dire néanmoins en général qu'elle trouva dans cette Ville la considération,

les ſecours, les égards qu'exigeoient ſon rang, ſon mérite & tous les ſacrifices qu'elle avoit faits à la Communion Romaine. Il n'en fut pas de même des autres Cours; par-tout où elle ſe montra, on la reçut avec des honneurs ſtériles & des démonſtrations de reſpect qui ſe bornoient à l'étiquette. Elle ne réuſſit dans aucune de ſes entrepriſes. Sa médiation qu'elle offrit ſouvent, fut à peu-près comptée pour rien; & l'on a dit d'elle, avec raiſon, qu'*une Reine ſans Etats eſt une Divinité ſans Temples, à laquelle on ceſſe bientôt d'offrir des adorations & des ſacrifices.*

Elle ſe conſoloit dans le ſein des Muſes. « Elle ſe livra, avec une » nouvelle ardeur, à ſon goût pour » les Belles-Lettres, les Sciences » & les Arts. Elle invita les Prin- » cipaux de toutes les Académies » de Rome à s'aſſembler une fois la » ſemaine dans ſon Palais.... Elle » étoit la correſpondante de preſ-

» que

» que tous les hommes célebres de
» l'Europe. Ils ambitionnoient de
» l'avoir pour Juge de leurs ouvra-
» ges, regardant son approbation
» comme le dernier sceau de leur
» gloire ». Sa libéralité pour les
Savants n'avoit point de bornes ;
& ce penchant qui épuisoit ses
fonds, l'enrichissoit de louanges
qui lui venoient de toutes parts :
compensation très-frivole quand
se borne à cet objet, & qu'on n'a
d'autres besoins que celui de sa-
tisfaire des desirs de vanité.

Cette Princesse, suivant notre Auteur, avoit dessein de quitter Rome, & de se fixer en Allemagne, quand la mort vint terminer ses inquietudes. « Elle envisagea ce dernier
» moment avec la même fermeté
» d'ame qu'elle avoit toujours fait
» paroître. Ses derniers sentiments
» furent ceux d'une bonne Chré-
» tienne, & d'une Catholique Ro-
» maine. Elle mourut le 19 Avril

» 1689, à six heures du matin. Ses
» obsèques furent magnifiques,
» quoiqu'elle eût recommandé
» beaucoup de simplicité; & le
» Pape Innocent XI. fit composer
» à son honneur une Epitaphe fas-
» tueuse, malgré la disposition par
» laquelle cette Reine ne vouloit
» sur son tombeau que ces mots:
» *Vixit Christina annos* LXIII.....
» Elle fut inhumée dans l'Eglise de
» saint Pierre avec l'habit qu'elle
» s'étoit fait faire à ce dessein. On
» voit encore le Buste doré de cette
» Reine au-dessus de sa sépulture».

M. La Combe termine cette Histoire par le portrait tout-à-fait en grand de la Princesse, par l'énumération de ses Livres, de ses Tableaux *, de ses Médailles, enfin par une liste de ses Œuvres, entre

* M. le Duc d'Orléans, Régent, en acquit dans la suite plus de 250 qui se voient au Palais Royal.

leſquelles ſe trouvent des Mémoires qui ont ſervi à la compoſition de cette Hiſtoire. On la lira très-volontiers, & elle répond à la juſte réputation que l'Auteur s'eſt faite par ſes autres ouvrages preſque tous analyſés dans nos Mémoires.

ARTICLE LXXIII.

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE de l'Histoire Générale d'Italie, depuis la chute de l'Empire Romain en Occident, c'est-à-dire, depuis l'an 476 de l'Ere Chrétienne, jusqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, (in-8°. pag. 494, ſans la Préface de vingt-deux pages, & la Table de deux cent douze) par M. DE S. MARC, de l'Académie de la Rochelle. *Tome premier, Partie premiere, depuis l'an 476 juſqu'à l'an* 840. A Paris, chez Jean-Thomas Hériſſant, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LXI.

CEt Ouvrage a dû être qualifié du nom d'*Abregé Chronologique*, parce qu'il eſt diſtribué par années & par colonnes, comme celui de M. le Préſident Hénault,

digne modele de tant d'Auteurs qui ont voulu courir la même carriere que lui. Mais le Livre de M. de S. Marc n'eſt point un Abregé, ſi l'on conſidere la multitude des détails qu'il renferme.

Nous connoiſſons aſſez l'Empire Romain, mais nous n'avons encore que des idées confuſes de l'état où tomba l'Italie après la chute de ce Peuple conquérant, l'admiration, l'exemple & la terreur de toute la terre. Ce grand fleuve ſe partage en tant de ruiſſeaux qu'on perd, en quelque ſorte, la trace de ce qu'il avoit été & de ce qu'il étoit encore ſur la fin du cinquiéme ſiecle.

M. de S. Marc entreprend de reveiller notre attention; il porte la lumiere dans ce cahos hiſtorique; il range les faits, les époques, les révolutions, les ſucceſſions des Princes & des Peuples dans un ordre très-inſtructif. Il a eu bien de la peine à ſe rendre maître du plan

total qu'il avoit conçu, ſans en pénétrer toutes les difficultés, ſans en voir tous les rapports. Il a comme dévoré les cailloux de Saturne, pour rendre ce terrein uni, fertile, agréable. Ce n'eſt point une Nomenclature ſeche qu'on a dans ſon Livre : ce n'eſt point une auſtere & ennuyeuſe Chronologie qu'il préſente : ce n'eſt point un Catalogue inſipide d'Hommes d'Etat, de Savants, de Saints, d'Illuſtres. Les faits ſont narrés à peu près comme dans une Hiſtoire ſuivie. Les caracteres des divers Perſonnages, qui ont occupé la ſcene du Monde, ſont tracés avec goût.

Il n'y a proprement que l'art des tranſitions qui manque & qui a dû manquer dans l'exécution d'un pareil Ouvrage. Il a fallu conſerver les diviſions, les colonnes : c'eſt le genre de cette compoſition. Il a de grands avantages pour une Hiſtoire où paroiſſent pluſieurs Souverains, pluſieurs Républiques ; où

les Dynaſties ſont, comme en Egypte, collatérales & ſimultanées. D'ailleurs ce genre donne lieu de dire une infinité de choſes qui ne pourroient trouver place dans une narration continue. Les colonnes ſur-tout ſont une invention ſinguliérement eſtimable. Elles donnent beaucoup de peine à rédiger & à imprimer. Elles ſuppoſent quelque travail dans les Lecteurs, pour ne pas perdre le fil des diverſes matieres qu'on indique au haut des pages ; mais avec cette ſorte de compoſition, l'Auteur enſeigne beaucoup, & ceux qui l'écoutent retiennent preſque tout ce qu'il leur dit.

Cette Hiſtoire comprendra quatre Volumes du format de celui-ci qui vaut un *in*-4°., vu ſon étendue & la fineſſe du caractere qu'on y emploie, ſur-tout dans le détail des colonnes. Les Vieillards ſavent ou doivent ſavoir l'Hiſtoire, bien leur en prend ; car il leur ſeroit difficile

de s'inſtruire dans le Livre de M. de S. Marc. Les yeux, cette portion ſi chere de nous-mêmes, ſurtout au dernier âge, travailleroient trop à la pourſuite des divers Perſonnages qui ſe préſentent l'un après l'autre dans ce continent d'Italie. Il faut donc laiſſer aux jeunes gens la jouiſſance pleine & entiere de l'Ouvrage ; & les Journaliſtes qui ſont cenſés avoir toujours des yeux inaltérables, doivent s'occuper auſſi de cette lecture pour en faire naître l'eſtime au Public.

Il y a près de cinq Epoques dans ce Volume. Les quatre premieres y ſont préſentées dans toute leur étendue. La cinquiéme ne finit qu'à l'an 888, & le Tome ne paſſe point l'an 840. Ainſi il reſte 48 ans de cette époque pour le ſecond Tome. Ces Epoques, au reſte, ſont des diviſions relatives aux diverſes ſortes de Gouvernements qui ont eu lieu en Italie. Cette portion de l'Europe a été long-temps

comme abandonnée au premier Ambitieux qui avoit la force & la volonté de conquérir. On commence ici par la domination d'Odoacre, Roi des Herules, qui s'empara de Rome en 476. C'étoit un barbare d'origine, mais humain, bienfaisant, & qui *ne songea qu'à faire, autant qu'il étoit en lui, le bonheur de ses sujets.* Theodorik, Roi des Ostrogoths, le fit périr inhumainement, & fonda un nouveau Royaume en Italie. Le portrait que M. de S. Marc trace de ce Prince, est moins chargé de couleurs que de faits : ce qui est une maniere sage & efficace de louer les Grands Hommes. Theodorik *ne savoit pas lire ni même tracer son nom. ... Il n'avoit appris qu'à penser.* Sur la fin de son regne, il ôta la vie à Boëce & à Symmaque : deux Romains illustres qu'on ne voit chargés dans l'Histoire d'aucun crime réel. Notre Auteur ne reproche presque pas ces deux faits

à Theodorik, dont il fait en quelque sorte son héros. Nous approuvons fort qu'on ne soupçonne pas d'injustice un grand Prince, mais il semble que l'Antiquité s'est déclaré en faveur de Boëce & de Symmaque, & qu'on regarde leur mort comme une tache dans le regne du Roi des Ostrogoths. Au reste, Procope dit que ce *fut la premiere & la derniere injure que ce Monarque fit à ses sujets* ; & ce mot a l'avantage de blâmer un crime sans méconnoître les vertus de celui qui eut le malheur de le commettre : c'est bien là le ton de l'impartialité.

La Monarchie des Ostrogoths ne dura en Italie que soixante & quatre ans. L'Empereur Justinien recouvra cette belle partie de l'Empire, en confiant le commandement de ses Armées à Belisaire & à Narsès. M. de S. Marc traite fort au long ce qui concerne leurs emplois, leurs entreprises, leurs succès, leurs traverses, &c. Il y a

beaucoup de critique dans ces morceaux, & en général l'Auteur laisse rarement sans examen les Anecdotes un peu extraordinaires, que les Anciens ont recueillies sur le compte des hommes célebres. Ainsi ce qu'on raconte ordinairement de Belisaire, que Justinien lui fit crever les yeux & qu'il le réduisit à l'état d'un pauvre Mendiant, est entiérement combattu & réfuté par M. de S. Marc qui s'autorise de Théophane, de Cedrenus, & des judicieuses observations du docte Muratori. On peut assûrer, après avoir lu tout ce qui se trouve ici (pag. 85) que Belisaire disgracié durant quelque temps pour une prétendue conjuration dont on l'accusoit, fut pleinement justifié aux yeux de Justinien, & qu'il recouvra ses biens, ses dignités avec les bonnes graces de l'Empereur.

Quelquefois notre Auteur est un peu trop facile à recevoir certains faits qui ne sont pas revêtus de

toute l'autenticité qu'on auroit droit d'exiger. Par exemple, à la page 171 il rapporte sur le Pape Sabinien un trait qui ne feroit point honneur à la charité, à l'humanité même de ce Pontife : on l'accuse d'avoir vendu fort cher aux Pauvres * le bled accumulé dans les greniers de l'Eglise : & comme on lui citoit l'exemple de S. Gregoire, qui avoit nourri les malheureux d'une maniere si abondante & si désintéressée ; on prétend que Sabinien répondit *que si pour se faire louer, Gregoire s'étoit picqué d'attirer à lui tous les peuples, il ne pouvoit pas lui* (Sabinien) *les rassasier tous.* Cette narration est tirée de Sigebert, Auteur du XII siécle. Anastase le Bibliothécaire qui vivoit au IX, dit simplement que Sabinien fit ouvrir les greniers de

---

* On dit 13 sols le boisseau, ce qui étoit alors une somme exorbitante.

l'Egliſe, & qu'il vendit ſur le pied d'un ſol trente boiſſeaux de bled. M. Bianchini, Commentateur d'Anaſtaſe, & le P. Papebrok montrent que cette ſomme étoit très-légere, & que le reſte du récit de Sigebert n'eſt point fondé en preuves. Nous ne parlons ici que de Sigebert, parce que Sigonius, que cite M. de S. Marc, s'appuie uniquement ſur ce Chroniqueur, & a encore moins d'autorité, puiſque c'eſt un Auteur du XVI ſiecle.

Sous la quatriéme époque qui s'étend depuis l'an 568, juſqu'à l'an 774. On trouve le grand Saint Gregoire, dont les actions répandirent tant d'éclat durant les 14 années de ſon Pontificat. La ſainteté de ſa vie, ſes vertus éminentes, « ſes écrits qui ne reſpirent que le » zele dont il étoit enflammé pour » la converſion des Pécheurs, & » pour la conſervation du dépôt de » la foi; les obligations que toute

» l'Eglise eut à sa vigilance Pasto-
» rale ; les soins paternels qu'il prit
» en particulier de l'Italie, l'ont
» fait mettre au rang des Saints
» Confesseurs & des Docteurs de
» l'Eglise, & l'ont fait honorer du
» surnom de *Grand.* » Au reste,
tous les travaux de ce Saint Pape,
sont fort détaillés dans cette Histoire.

En général il faut reconnoître que l'Auteur de cet Abrégé use de la plus grande attention pour ne rien omettre des faits qui se rencontrent dans le cours des siecles : c'est ce qui rend cette nouveauté littéraire digne de la considération des gens de Lettres. Nous n'insisterons pas dans ce premier Extrait sur d'autres détails fort intéressants. Nous reprendrons l'ouvrage, & nous en citerons des traits qui donneront de plus en plus une idée avantageuse de l'Auteur & de ses travaux.

ARTICLE LXXIV.

LA FOI JUSTIFIÉE *de tout reproche de contradiction avec la raison, & l'Incrédulité convaincue d'être en contradiction avec la Raison dans ses raisonnements contre la Révelation, &c.* (in-12. p. 338.) A Paris chez Brocas & Humblot, rue S. Jacques. M. DCC. LXII.

NOus avons présenté le tableau général de ce Livre *; il faut en parcourir les détails, c'est-à-dire, recueillir quelques traits répandus dans les dix Propositions qui le composent.

Il s'agit de *venger la foi du reproche de contradiction avec la raison.* Bayle a souvent rappellé ce point

* Voyez le Volume de Mars Art. XLVII.

de controverſe. S'il avoit été de bonne foi, il eût mieux ſenti que perſonne la différence qui ſe trouve entre les choſes ſupérieures à la raiſon, & les choſes directement contraires à la raiſon. Les premieres ſont celles que l'eſprit humain ne peut comprendre, les ſecondes ſont celles qui préſentent des idées oppoſées entre elles. Bayle a répandu des nuages ſur des notions ſi claires.

Il eſt certain que *nous ne voyons pas la conformité de nos myſteres avec notre raiſon* ; & le Philoſophe de Roterdam en a conclu que ces *myſteres nous paroiſſent contraires à notre raiſon*, & qu'on peut dire ſimplement *que ces myſteres ſont contre notre raiſon.* Deux concluſions évidemment trop étendues & par conſéquent fauſſes. Notre Auteur traite cet Article fort au long & fort ſubtilement. Il découvre tous les points de vue du ſophiſme ; il ne laiſſe au raiſonnement de

Bayle ni force, ni probabilité, ni couleur de vérité, ni avantage pour faire illusion aux esprits les plus bornés. Cette controverse doit être suivie dans le Livre même, parce qu'elle est un peu abstraite, & qu'en ne la prenant pas en total on s'exposeroit à en perdre tout le fruit.

C'est beaucoup que d'avoir désarmé le chef des Esprits forts ; il reste à combattre ses partisans qui s'écrient en foule que *les mysteres de la Foi révoltent la raison.* Cette objection est résolue tout-à-fait en grand, & voici un trait qui est presque autant d'éloquence que de Théologie. » *Les mysteres de la Foi* » *révoltent la raison* ; mais les mys- » teres de l'incrédulité ne sont-ils » pas infiniment plus propres à la » révolter ? Une matiere éternelle » & increéée, indifférente par sa » nature au repos & au mouve- » ment, & qui sans aucun premier » Moteur s'imprime le mouvement

» à elle-même... Une matiere destituée d'intelligence, qui par le concours aveugle & fortuit de ses parties, produit la terre, la mer, les cieux, & tout ce qui y est contenu, opére un chef-d'œuvre de sagesse, forme un tout où l'on découvre des prodiges de proportion, d'ordre, de combinaison, sans que rien s'y démente, ni la production de la terre, ni la vicissitude des saisons, ni le cours réglé des astres... Une matiere qui pense, qui réflechit, qui compare, qui juge, qui raisonne, qui conclut, qui craint, qui espere, qui aime, qui hait, qui produit des volitions, &c. & cela sans qu'on puisse définir si ces facultés intellectuelles sont indépendantes du mouvement & de l'organisation des parties de la matiere, ou si elles en sont le résultat, parce que de l'une & de l'autre supposition s'ensuivent des absurdités sans nombre : n'y a-t-il dans tous

» ces systêmes des Matérialistes,
» que des mysteres, & ne sont-ce
» pas plutôt des délires » ?

Dans le développement de la seconde Proposition, lequel remplit plus de cinquante pages, on fait voir qu'il n'est pas possible de montrer de la contradiction dans les dogmes & les mysteres de la Foi. Ce Morceau est contre tous les Incrédules qui rejettent la Religion révélée, & contre les Sectaires qui n'admettent point la doctrine Catholique sur l'Eucharistie. Pour qu'on pût montrer de la contradiction dans les mysteres de la Foi, il faudroit que les idées qu'on a de ces mysteres fussent clairement connues, & clairement opposées entr'elles. Ainsi il n'y a point de contradiction « qu'une même na-
» ture numérique & indivisible soit
» communiquée à trois subsistan-
» ces, trois hypostases, ou trois
» personnes. Si vous me dites que
» ces termes de *nature* & de *subsis-*

» *tance* ne vous présentent pas à » l'esprit d'idée claire & distincte, » j'en conviendrai avec vous, & » j'avouerai, comme vous, que » j'apperçois la profondeur, mais » non pas la contradiction ». Le Ministre Saurin qu'on cite en cet endroit, avoit déja dit, dans son sermon sur les difficultés de la Religion, qu'il ne se trouve rien de contradictoire dans cette proposition : *Il y a une essence divine en trois Personnes.* « Car, *ajoute-t-il*, » pour y trouver de la contradic- » tion, il faudroit que j'eusse une » idée distincte de ce que j'appelle » *essence* & de ce que j'appelle *per-* » *sonne*. Or comme je fais profes- » sion d'ignorer parfaitement l'une » & l'autre, il est impossible d'y » trouver de la contradiction ».

On observe ici judicieusement que ce Ministre charge aussi un peu trop sa pensée, quand il se porte pour *ignorer parfaitement* ce qu'on appelle *essence* & *personne*. Car, en

premier lieu, il s'ensuivroit que l'énoncé des mysteres se réduit à des paroles qui, par rapport à nous, ne présentent aucune idée : fausseté manifeste, & dont l'Incrédule ne manqueroit pas de tirer parti. *Il y a un milieu*, reprend notre Auteur, *entre concevoir ce qu'on croit, & croire sans rien concevoir du tout : ce milieu est d'avoir quelque idée incomplete de ce qu'on croit.* En second lieu, pour qu'il ne se trouve aucune contradiction dans la doctrine des mysteres, il n'est pas nécessaire qu'on *ignore parfaitement* ce que signifient les termes destinés à les énoncer ; *il suffit pour cela qu'on n'en ait pas une idée assez claire & assez distincte.* Il faudroit lire cette suite d'observations (pag. 32 & suiv.) Rien n'est plus précis, plus lumineux & plus propre à fixer la valeur des termes dont on se sert pour énoncer les mysteres. On développe de plus en plus le même sujet dans la

quatriéme propoſition, en faiſant voir que *quoiqu'on ne puiſſe pas démontrer par la raiſon, ou par l'évidence de l'objet, la conformité des myſteres de la Foi avec la raiſon, il ne s'enſuit pas néanmoins que les termes conſacrés à énoncer ces myſteres, ſoient des termes vuides de ſens & tout-à-fait inintelligibles.*

Mais dans la propoſition précédente, qui eſt la troiſiéme, on démontre qu'il eſt déraiſonnable d'exiger des Fideles *qu'ils prouvent par la raiſon ou par l'évidence de l'objet, la conformité poſitive des dogmes & des myſteres de la Foi avec la raiſon.* Ainſi le Lecteur comprend aiſément avec quelle juſteſſe l'Auteur anonyme ſe maintient dans le point précis des connoiſſances relatives aux myſteres. L'inſtruction qu'il donne à cet égard eſt un des plus grands avantages qu'on puiſſe tirer de ſon Livre. Pour ôter à cette diſcuſſion

une partie de la ſechereſſe inſéparable du ſujet, le même Auteur trace le portrait de Celſe, ſi connu par la réfutation qu'Origéne a faite de ſes impiétés. « C'étoit un de » ces hommes décidés à ne vouloir » renoncer ni à la gloire du bel » eſprit, ni aux attraits & aux » douceurs de la volupté. Philo- » ſophe par éducation, Epicurien » par goût, opiniâtre & entêté » par hauteur, grand diſcoureur » par oſtentation, il fut un des » ennemis les plus déclarés du » Chriſtianiſme ». On verra volontiers toutes les autres nuances du tableau qui remplit plus de trois pages de ce Volume.

Bayle a fait les derniers efforts pour prouver qu'il y a des difficultés inſolubles contre les myſteres de la Religion. Mais qu'on prenne la quinteſſence de la plûpart des objections qu'il a raſſemblées ou inventées lui-même; « qu'on y regarde de près, & l'on

» verra qu'elles ne roulent que ſur
» des ſyſtêmes qu'on a imaginés
» pour expliquer *la maniere d'être*
» des dogmes, ou le *comment* & le
» *pourquoi*. On en eſt ébloui, on
» en eſt ébranlé, & je n'en ſuis
» pas ſurpris. Indépendamment de
» l'art, les difficultés ſont inſur-
» montables, tandis que ni la rai-
» ſon, ni la révélation ne nous
» donnent pas des lumieres ſur *la*
» *maniere d'être* de ces dogmes.
» On a tort de s'y prendre ainſi
» pour attaquer la Religion; mais
» on a tort auſſi de ſe laiſſer dé-
» payſer, & de s'engager dans un
» combat pour un terrein qu'on
» n'eſt pas obligé, & qu'il n'eſt
» pas même poſſible de défendre
» avec avantage. Mal attaqué, mal
» défendu : voilà tout ce qu'on
» peut dire en pareille rencontre.
» Car, vouloir tout expliquer pour
» diſſiper l'obſcurité intrinſéque
» des myſteres, c'eſt ignorer la
» nature de la Foi, & préparer aux

» Incredules des triomphes, non
» sur la Foi, mais sur ceux qui la
» défendent avec trop peu de dis-
» cernement ».

Il ne faut donc point faire valoir contre la Religion les difficultés qui n'attaquent que des systêmes. C'est ce que notre Auteur montre fort au long dans sa cinquiéme proposition, après avoir fait sentir qu'on ne peut produire d'ailleurs contre les dogmes aucunes objections qui soient véritablement insolubles. Car quelles seroient ces objections? les tireroit-on du fond des mysteres? Il a été prouvé qu'*on ne peut démontrer de vraie contradiction dans les objets qui sont au-dessus de la raison, tels que les dogmes & les mysteres de la Foi.* Puiseroit-on ces difficultés prétendues insolubles dans la comparaison qu'on se permettroit de faire des vérités naturelles connues, avec ce qu'on propose comme des vérités d'un ordre surnaturel? Mais

les vérités naturelles ſont ou néceſſaires ou contingentes : dans le premier cas, il eſt impoſſible de trouver la moindre contradiction entre ces vérités & les myſteres. Dieu eſt également l'Auteur des unes & des autres, & ſa volonté eſt immuable à l'égard des principes néceſſaires, tels, par exemple, que ceux de la Géométrie, de l'Evidence, des Regles primitives de la Morale. Dans le ſecond cas, qui eſt celui des vérités contingentes, il eſt certain que « ces vérités ne peuvent » tirer à aucune conſéquence contre la vérité des myſteres de la » Foi, quelque oppoſées qu'elles y » puiſſent être. Car l'ordre que » Dieu a librement établi dans la » nature, montre bien ſa puiſſance, » mais il ne la borne pas... Ainſi » lorſque la Foi m'enſeigne qu'une » Vierge, ſans ceſſer d'être Vierge, » a enfanté, l'oppoſition qu'a cette » vérité à ce qui ſe paſſe dans l'or» dre que Dieu a établi, » (lequel

eſt contingent, c'eſt-à-dire, tel que Dieu auroit pu en établir un autre) « ne forme pas une difficulté » inſoluble ».

Cette doctrine ſi certaine prélude à la queſtion de la poſſibilité des miracles, objet que l'Auteur embraſſe dans ſa huitiéme propoſition. Avant que d'en venir à cet article ſi important, il prouve très-bien, dans ſa propoſition ſixiéme, que les Incrédules abuſent du raiſonnement, quand ils entreprennent d'oppoſer la Religion naturelle à la Religion ſurnaturelle, comme ſi toutes les deux étoient de nature à ſe détruire mutuellement. Cet endroit eſt deſtiné à combattre le Livre des Mœurs, à venger les préceptes & les conſeils évangéliques. Il s'y trouve un morceau tout en faveur du Célibat Chrétien : on fait voir qu'il n'eſt point contraire à la Loi naturelle ; qu'il eſt du nombre des choſes que la Loi naturelle

permet ſans les commander, & qu'elle abandonne à la diſpoſition libre des hommes; que comme il contient le plus grand de tous les ſacrifices qui puiſſe être fait à Dieu, la Loi naturelle ne peut qu'approuver la profeſſion libre, volontaire, chrétienne & religieuſe de cet état, &c. Le développement de ces principes eſt appuyé des textes de l'Evangile & du grand Apôtre : autorités contre leſquelles ni le Livre des *Mœurs*, ni aucune autre production, marquée au coin de l'incrédulité, ne pourra jamais prévaloir.

Le Déiſte voudroit ſe maintenir dans le droit de n'examiner ni de reconnoître la Religion révélée; & l'on lui démontre, dans la ſeptiéme propoſition, qu'il ne peut, ſans une contradiction manifeſte avec la raiſon, 1°. refuſer l'examen de cette queſtion : *Y a-t-il une Religion révélée ?* 2°. Refuſer de ſe rendre à l'évidence morale

des preuves de la Révélation divine. Cet Article comprend les traits essentiels du grand Tableau de la Religion révélée, de la vérité & de la divinité des Ecritures, du témoignage rendu par une Nation qui s'est perpétuée, & qui se perpétue encore malgré les catastrophes & la révolution des siecles. On rassemble aussi sous ce point de vue, la réponse aux principales objections formées contre nos saints Livres.

La huitiéme proposition traite des Miracles dans l'étendue de plus de cinquante pages, & nous reconnoissons qu'il ne nous est jamais tombé entre les mains de Livre ou de Manuscrit qui répande plus de jour sur cette importante & difficile controverse.

Notre Auteur Anonyme établit tellement ses principes à l'égard de ce qui constitue le physique & le moral du Miracle, c'est-à-dire la merveille prise en elle-même, &

la force du témoignage qui y eſt annexé, qu'il eſt aiſé de répondre par ce moyen à toutes les difficultés ou queſtions qu'on peut faire & qu'on a faites ſur les Miracles. Il faudroit un Article entier de nos Mémoires pour expoſer cette belle théorie; & nous dirions peut-être encore quelque choſe qui l'étendroit davantage; mais nous ſommes obligés de terminer notre Analyſe.

La neuviéme propoſition explique les caracteres de l'intolérance catholique. L'Auteur fait voir qu'elle n'eſt oppoſée ni à la raiſon, ni à la charité, ni à la ſubordination due aux Puiſſances temporelles. On a, dans la dixiéme propoſition, un réſultat très-précis qui montre que la Foi & la Raiſon, bien-loin d'être oppoſées, ſe prêtent, chacune dans ſon ordre, des ſecours mutuels pour conduire les hommes à la connoiſſance de la vérité & à l'amour de la vertu. Ce réſultat

avec ses preuves est encore contre Bayle qui s'est appliqué à décréditer la foi par la raison & la raison par la foi, en faisant continuellement contraster l'une avec l'autre. A la suite des raisonnements qui concilient ces deux lumieres, l'une naturelle, l'autre révélée, l'Auteur place le caractere de Bayle, & finit même par ce portrait, dont voici quelques nuances: « Le genie de » l'ancienne Académie étoit son » génie dominant: c'étoit son fort, » c'étoit où il brilloit davantage. » Ce genre de Philosophie lui don» noit lieu de faire usage de toutes » ses notes, de toutes ses observa» tions, de toutes ses compilations. » Il avoit, par-dessus cela, le talent » de placer ce qu'il avoit ramassé, » celui de l'enchasser avec tous les » agréments de l'art, & de répan» dre par ce moyen dans ses Ecrits, » une variété amusante, & propre » à les faire acheter & à les faire » lire: ce qui fut toujours sa sou-

» veraine ambition; mais ce n'étoit » pas assez, & il falloit encore un » certain assaisonnement. Où l'a-t-il » cherché? dans le goût des hom- » mes. Mais quel est-il ce goût? » goût de satyre, goût de liberti- » nage, goût d'irréligion. Vous » vouliez un Empoisonneur qui » contentât ces goûts différents: » vous l'avez trouvé dans Bayle. » Il a captivé votre suffrage, votre » admiration, vos hommages. C'est » tout ce qu'il lui falloit, & il lui » importoit fort peu par quelle » voie & aux dépens de qui; mais » vous êtes sa dupe. S'il lui est per- » mis d'avoir plus d'esprit & plus » de lecture que vous, au moins » ne vous est-il pas défendu d'avoir » plus d'honneur & plus de juge- » ment que lui ».

Le Volume est terminé par une Analyse de la Foi, *où l'on montre qu'on ne peut faire une Analyse juste & complette de la Foi que dans la seule Eglise Catholique, Aposto-*

lique & Romaine. Ce Morceau qui remplit près de cinquante pages, mérite auſſi d'être lu. Toute cette production ne peut être ſortie que de la plume d'un homme d'eſprit, d'un bon Théologien, & d'un Ecrivain fort de raiſonnement. On deſireroit qu'en quelques endroits les queſtions fuſſent plus dévelop-pées; qu'en d'autres il ſe trouvât un peu moins de ſubtilités, & que le deſirs ſe ſoutînt par-tout. Mais ces ſtyle n'empêchent pas qu'on ne re-connoiſſe l'utilité, l'importance, la bonté de l'ouvrage. Il eſt ſouvent raiſonné & écrit de la plus grande force. Il inſtruit & n'ennuie point; *il ſert & venge la Religion :* c'eſt l'éloge que lui donne le Cenſeur Royal, très-digne d'apprécier ces matieres, & de juger ceux qui les traitent.

*

ARTICLE LXXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Rome.

ON a renouvellé au mois de Février dernier le *Prospectus* du Catalogue des mss. du Vatican. Dès l'année 1760, on fit savoir au Public que la résolution étoit prise de donner ce Catalogue dans le format *in-fol.* & distribué en trois Parties ; la premiere contenant les ouvrages Orientaux, la seconde les ouvrages Grecs, la troisiéme les ouvrages Latins, Italiens & autres Modernes.

Cette belle entreprise n'a pas tardé à être exécutée. Il y a déja trois

Volumes in-fol. contenant les mſſ. Hébraïques, Samaritains, Chaldaïques & Syriaques, & l'Edition a l'approbation des Connoiſſeurs. On continue ce travail; les Souſcripteurs donnent pour chaque Volume quatre écus Romains : ce qui eſt environ vingt-deux livres de France, & l'on ſouſcrit à Paris chez Briaſſon rue S. Jacques.

Au reſte, ce Catalogue n'eſt pas une nomenclature ſeche, inſipide & ſans inſtruction pour le Public. Outre l'attention qu'on a eue de marquer le titre, le format, le nombre des pages, l'état d'intégrité ou d'altération de chaque Volume, on indique de plus la Patrie & l'âge des Auteurs, le ſujet de leurs compoſitions, & le commencement même de chaque ouvrage. On ajoute l'époque des mſſ., l'hiſtoire de leur acquiſition, c'eſt-à-dire, la route qu'ils ont faite pour parvenir à la Bibliothéque du Vatican. En un mot ce Catalo-

gue eſt raiſonné : ce qui marque & l'érudition des Chefs de l'entrepriſe, & les ſoins de ceux qui l'exécutent ſous leurs ordres. On imprime le quatriéme Volume : ceux qui n'ont pas ſouſcrit, ſeront reçus à ſe procurer les quatre Tomes moyennant ſeize écus Romains.

PAYS-BAS.

DE ROTERDAM.

M. Meermann, Syndic de cette Ville, déja ſi connu par ſes recherches ſur les origines de la Typographie, vient de publier un Avis pour inviter les Savants à l'examen de la premiere époque du Papier de *Chiffe* tel que nous l'employons aujourd'hui. Cet avis eſt un écrit latin en huit pages *in*-12. caractere petit Romain. L'Auteur y diſcute les divers ſentiments ſur l'origine de notre Papier : on convient aſſez qu'il a ſuccédé au Papier de coton, qui avoit pris la place du *Papyrus*

d'Egypte composé d'écorce d'arbre ; mais on ne convient pas du temps où commença la méchanique des chiffons dépecés, broyés, & convertis, après quelques façons, en Papier.

M. Méermann croit qu'il faut placer cette invention entre l'an 1250 ou 1270 & l'an 1302. C'est le résultat de plusieurs recherches qu'il a faites lui-même, ou que d'autres ont commencées avant lui. On dit *commencées* parce que jusqu'ici personne ne s'est appliqué d'une maniere assez suivie à l'examen de cette question. Pour animer le travail & les observations, le docte Hollandois propose une sorte de prix qui sera distribué au commencement de l'année prochaine ; c'est la somme de 25 ducats qu'il promet à celui qui pourra découvrir le premier acte, livre, diplome, discours ou écrit quelconque qui aura été copié sur du Papier de Chiffe. On entend par ce terme,

premier, la pièce qui subsistera encore de nos jours, ou le témoignage authentique de ce qui aura existé dans des temps antérieurs. En un mot il s'agit de trouver quelle est l'époque certaine (autant qu'on peut le savoir) de l'usage du Papier de Chiffe. *Illi qui omnium primum in hoc genere instrumentum detexerit, viginti quinque aurei* (ducatos vocant) *aut nummis, aut libris apud Bibliopolas venalibus, ad ejus arbitrium, solventur.*

FRANCE.

De Paris.

Un Poëte zélé pour la Patrie, a publié une longue *Ode aux François* : on y compte quarante-cinq Strophes de quatre vers chacune. Il falloit réduire cette Pièce à la moitié, elle en seroit plus parfaite, c'est-à-dire, qu'on y remarqueroit moins de pensées identiques &

moins de vers foibles. Un assez grand nombre de ces Strophes ont de l'éclat, du feu, de la beauté: nous citons des exemples.

Le Poëte commence par inviter les François à entrer dans la carriere des combats.

> Je vois de toutes parts, dans leur pompe homicide,
> Etinceler le glaive & flotter les drapéaux:
> Mars apprête son casque, & Pallas son Egide;
> Et la Mort ses flambeaux.

La *pompe homicide* du *glaive* & des *drapeaux* pourroit paroître une expression hazardée, ou une idée gigantesque: cependant il y a du vrai & du beau dans cette image. C'est un spectacle *pompeux*, que celui d'une armée en bataille; & cette *pompe* annonce néanmoins le carnage & la mort.

On présente la Patrie aux guerriers François: on lui met dans la bouche un discours pathétique.

> L'entendez-vous gémir cette auguste Patrie?

Elle vous tend les bras, & ses yeux sont en
pleurs :
Ses lauriers sont épars ; sa guirlande flétrie
Implore des Vengeurs.

O mes fils ! vous dit-elle, ô douleur trop
amère !
Quelle ombre vient ternir vos palmes & mes
lys ?
D'un peuple généreux je me croyois la Mere ;
N'êtes-vous plus mes fils ?

Jadis quand la Victoire enflammoit vos Ancêtres,
Le Capitole eut peine à sauver les Romains :
La Maîtresse du monde eut vos Ayeux pour
Maîtres,
Rome fut dans leurs mains.

Si cette derniere Strophe n'étoit pas terminée par un vers inutile, elle seroit magnifique ; il est beau de rappeller le souvenir des anciennes expéditions de nos Ancêtres contre le Capitole même. Les deux autres Strophes sont noblement versifiées ; peut-être un peu trop plaintives : c'est un défaut répandu dans toute cette Ode. Des Guerriers qui endossent la cuirasse, ne jettent pas volontiers les yeux

sur des *palmes flétries*, & sur des *lauriers épars*; ils aiment mieux se faire illusion par les présages de la victoire, que d'entendre les reproches longs & lamentables de la Patrie. Voici néanmoins deux Strophes heureuses :

Si la Mort, qui toujours suit les fuites honteuses,
Dans l'éternelle Nuit vous plongeoit à mes yeux ;
De quel œil vous offrir aux ombres belliqueuses.
De vos braves Ayeux ?

Un seul de leurs regards sauroit trop vous confondre ;
Que diroient les Clissons, les Dunois, les Bayards ?
Enfants des voluptés qu'oseriez-vous répondre
A ces enfants de Mars ?

On remarquera que les *yeux*, l'*œil*, les *regards*, sont des termes trop accumulés ; mais du reste l'image est très-noble, très-grande, très-digne d'une Poësie lyrique.

Après le discours de la Patrie, le Poëte continue d'exhorter les

François : il prétend les encourager en déprimant leurs Ennemis : eſpèce de reſſource à laquelle il ne falloit pas recourir.

Quels ſont vos Ennemis ? des lâches, des parjures,
Implorant tour-à-tour & bravant les Traités ;
Des reſtes fugitifs de Légions obſcures
Par vous-même domptés.

A la vérité on avertit par une Note que *ceci regarde les Hanovriens & le Traité de Cloſterceven.* Mais il falloit toujours moins charger l'invective, moins tembrunir le Tableau. Il eſt de l'honneur même des François qu'on croie qu'ils n'ont point eu en tête des *lâches*, des *légions obſcures*.

Il ſe trouve quelques bonnes Strophes ſur nos victoires paſſées, ſur les journées de Lauffeld, de Fontenoi, d'Haſtembeck ; mais l'Ode s'allonge trop, devient traînante, & ennuie le Lecteur. Nous tranſcrivons encore deux Strophes eſtimables.

Pour guider vos exploits, du fond des rives
 ſombres,
Evoquons Luxembourg, ou Turenne, ou
 Villars,
Héros de nos Ayeux faites marcher vos ombres
 Devant nos étendarts.

Toujours on vit l'audace enchaîner la For-
 tune :
Faites à la victoire expier ſon erreur :
Dans le ſein d'Albion, chez les fils de Nep-
 tune,
 Renvoyez la terreur.

L'Auteur de cette Poëſie nous eſt inconnu : il doit être jeune, & cependant aſſez exercé à la verſification. Il eſt plus abondant qu'élevé, & plus porté au ſentiment qu'à l'enthouſiaſme lyrique. *Son Ode ſe trouve par-tout, comme l'annonce le Frontiſpice.*

Recherches sur la maniere *d'agir de la Saignée, & ſur les effets qu'elle produit relativement à la partie où l'on la fait.* (Vol. *in*-12. pag. 333.) Par M. David. A Paris chez Deſſain *junior*, Quai des Auguſtins. *Avril*, 1762. II. vol.

M. DCC. LXII. On traite dans ce Livre ce qui concerne la Saignée en général, la Saignée du Bras, la Saignée du Pied, la Saignée de la Main, la Saignée du Cou : ce qui forme cinq Chapitres remplis de bonne Phyſique & de *vues neuves qui méritent d'être publiées* ; c'eſt ainſi que s'exprime le Cenſeur Royal, M. Baron, très-capable d'en juger. L'Auteur contredit quelquefois nos plus habiles Maîtres, mais c'eſt avec tous les égards qu'ils méritent. M. David ne prend aucun titre qui indique ſa Profeſſion ; il n'eſt pourtant guères poſſible que ce ſoit un pur Théoricien. Tout ſon Livre tend à perſuader qu'il allie la pratique aux lumieres, & les obſervations du coup d'œil aux principes puiſés dans les ſources de la Médecine.

*

LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires, concernant un Manuſcrit de M. l'Abbé Fleury. *

MM. RR. PP.

M. l'Abbé Fleury, dont le nom ſera toujours reſpecté des vrais ſages, a fait, ſur le Droit Public, un Ouvrage qui n'a point été imprimé. Il étoit en format in-4°. à la Bibliotheque de M. le Pelletier des Forts, qui fut vendue en 1740. On ignore à qui il a été adjugé lors de la vente. Si la perſonne, qui en eſt actuellement propriétaire, vouloit ſe faire connoître à M. Daragon, au Collége de Beau-

* Cette Lettre qu'on nous adreſſe mérite l'attention de nos Lecteurs. Il s'agiroit de recouvrer un Ouvrage conſidérable de feu M. l'Abbé Fleury. Nous invitons fort ceux qui en auroient quelque connoiſſance à ne pas priver le Public d'un morceau ſi intéreſſant.

vais à Paris, on prendroit avec elle tous les arrangements convenables, de vive voix ou par écrit, pour réunir ce Morceau au corps des Manuſcrits dont un particulier eſt poſſeſſeur. Par-là ce particulier ſeroit en état de donner une édition complette des Œuvres de M. l'Abbé Fleury, & d'ajouter au Traité du Droit Public les notes de l'Auteur, qu'il a entre les mains, & qui ſont relatives à cet Ouvrage.

Je vous prie, MM. RR. PP. de vouloir bien inſérer cette Lettre dans vos Mémoires, & d'inviter les perſonnes, qui ont quelques Anecdotes ſur la vie & les ouvrages de M. Fleury, à les communiquer au poſſeſſeur des Manuſcrits de cet Ecrivain célebre, ſous l'adreſſe indiquée ci-deſſus.

Je ſuis, &c.

1. *Avril* 1762.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois d'Avril 1762. II. vol.

ARTICLE LXIV. *La République de Platon*, dernier Extrait, p. 965
ART. LXV. *Recueil de Médailles, &c.* 983
ART. LXVI. *Tragédies de Sophocle, Traduites par M.* DUPUY, 999
ART. LXVII. *Manuel Militaire, &c.* 1011
ART. LXVIII. *Préservatif contre l'Agromanie*, 1024
ART. LXIX. *Troisieme Lettre aux Auteurs de ces Mémoires, sur quelques parties du système de M. Newton, en ce qui concerne la lumiere & les couleurs*, 1039
ART. LXX. *Dictionnaire Universel des Sciences Ecclésiastiques, &c.* 1050
ART. LXXI. *Recherches sur la Gnomonique, &c.* 1070
ART. LXXII. *Histoire de Christine, Reine de Suéde, &c.* 1086

ART. LXXIII. *Abrégé Chronologique de l'Histoire générale d'Italie, &c.* 1108
ART. LXXIV. *La Foi justifiée de tout reproche de contradiction, &c.* 1119
ART. LXXV. Nouvelles Littéraires, 1138

Errata pour Avril I. vol.

Pag. 793, *l.* 11. Boulliez, *lis.* Boullier.
Pag. 849, *l.* 17. (chap. 144.) *lis.* (pag. 144.)
Pag. 852, *l.* dern. Peintuer, *lis.* Peinture.
Pag. 859, *l.* 12. plein de choses : rapide ; *ponctuez ainsi*, plein de choses, rapide :
Pag. 930, *l.* 24 monument, *lis.* moment. *Pag.* 934, *l.* 22. expulsion, *lis.* expiation.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Avril 1762.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Mai, 1762.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Mémoires, année 1762, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ. Les Perſonnes qui ſouhaiteront les recevoir francs de port par la poſte, les payeront 17 liv. 12 ſ.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnements, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MAI, 1762.

SE DISTRIBUENT A PARIS,
Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du ROI,

M. DCC. LXII.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 795 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741.	12.
1711.	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12.	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724.	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	16.
1731.	12.	1762.	7.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Mai, 1762.

ARTICLE LXXVI.

DICTIONNAIRE DE PHYSIQUE, *dédié à Monseigneur le Duc de* BERRY, par le P. Aimé-Henry PAULIAN, Professeur de Physique au Collége d'Avignon, *&c.* (3 Vol. *in*-4°. de plus de 2000.

pages.) A Avignon, chez Louis Chambeau, Imprimeur-Libraire. M. DCC. LXI. SECOND EXTRAIT.

APrès avoir rendu compte dans nos Mémoires d'Avril, 1 vol. de la partie Mathématique de ce Dictionnaire, nous allons nous occuper ici de sa partie Physique; & nous commençons par en donner le précis, tel que l'Auteur lui-même l'a tracé, soit au mot *Physique*, soit dans la Preface qui est à la tête du premier volume. Ce Morceau nous a paru d'autant plus digne de la curiosité de nos Lecteurs, qu'il présente, avec le précis que nous annonçons, un tableau général de la Physique, & une très-bonne méthode pour étudier cette Science d'une maniere utile.

« Si quelqu'un, *dit le Pere Paulian*, n'avoit entre les mains que » ce Dictionnaire, & qu'il voulût » le lire avec fruit, je lui conseille-

» rois d'approfondir d'abord les
» articles qui concernent les Ma-
» thématiques... Je voudrois en-
» ſuite qu'après s'être formé une
» idée de ce qu'on appelle *Matiere*,
» *Forme*, *Elément*, *Corps* & *Force*,
» il apprît les *Regles du Mouvement*,
» la *Méchanique*, la *Statique*, l'*Hy-*
» *droſtatique*, l'*Optique*, la *Catop-*
» *trique* & la *Dioptrique*.... Après
» l'étude de ces Traités fondamen-
» taux, il pourra ſe former une idée
» des ſyſtêmes de Deſcartes & de
» Newton. Il trouvera le premier
» dans l'article du *Cartéſianiſme* &
» des *Tourbillons*, & le ſecond dans
» les articles de l'*Attraction*, du
» *Vuide*, des *Milieux*, de la *Matie-*
» *re ſubtile Newtonienne*, du *Feu*,
» de la *Lumiere* & des *Couleurs*.
» C'eſt par le moyen du ſyſtême
» qu'il aura embraſſé, qu'il doit
» expliquer les qualités des corps,
» la *Gravité*, la *Dureté*, l'*Elaſticité*,
» la *Molleſſe*, le *Froid*, le *Chaud*,
» &c. »

« Après l'étude de la Physique » générale, il pourra s'adonner à » la Physique céleste. Pour y réussir » il doit d'abord apprendre la *Sphe-* » *re*, les *Loix de Képler*, & le *Centre* » *de Gravitation* des corps Célestes. » Ces premiers fondements posés, » il étudiera les Hypotheses de *Co-* » *pernic*, de *Tycho-Brahé* & de *Pto-* » *lomée*; de-là il passera à l'article » des *Etoiles*, à celui des *Cometes*: » il viendra enfin à chaque *Planete* » en particulier.

« La Physique terrestre l'occu- » pera ensuite. L'intérieur de notre » Globe fournit d'abord le specta- » cle des *Feux souterreins*, les *Trem-* » *blements de Terre* causés par l'*Elec-* » *tricité*, les *Fossiles*, c'est-à-dire, » les *Métaux*, l'*Aiman*, les *Pierres* » *ordinaires* & les *Pierres précieu-* » *ses*, &c. La surface de notre » Globe présente une *Figure Sphé-* » *roïdale*, dont il faut examiner la » cause; des *Eaux douces*, des » *Fontaines*, dont il faut chercher

» l'origine ; des *Eaux ſalées* ſujet-
» tes à un *Flux & Reflux* qu'il
» faut expliquer ; des *Plantes*, &
» des *Animaux*, dont le corps of-
» fre un méchaniſme digne de l'at-
» tention d'un Phyſicien.

« L'Atmoſphere terreſtre con-
» tient l'*Air* dont il faut démontrer
» la *Gravité* & l'*Elaſticité* ; le *Son*
» qu'il faut conduire juſqu'à l'orga-
» ne de l'*Ouie* ; les *Météores ignées*,
» *aëriens & aqueux*, dont il faut
» aſſigner la formation ; l'*Aurore*
» *Boréale*, & la *Lumiere Zodiacale*
» qu'il faut tirer du rang des Mé-
» téores ordinaires. Ce ſeront-là,
» *conclut le* P. *Paulian*, les articles
» les plus intéreſſants de ce Dic-
» tionnaire pour la Phyſique ».

On voit, par ce précis, que l'eſ-
prit de l'Auteur ne s'eſt pas trou-
vé gêné par la contrainte que lui
impoſoit la forme de ſon Ouvra-
ge, & qu'avant que de partager ſa
matiere, pour la répandre, s'il eſt
permis de parler ainſi, dans les di-

vers articles de ſon Dictionnaire ; il a ſu l'enviſager dans ſa plus grande étendue, embraſſer toutes les parties qu'elle renferme, ſaiſir les différents rapports qui lient ces parties les unes aux autres, & les aſſujettir à un plan méthodique & lumineux. Nous avons déja eu occaſion de faire la même remarque dans notre premier Extrait. Nous la répetons ici d'autant plus volontiers, que le mérite qui en fait l'objet, eſt plus eſtimable & moins commun. Voici préſentement ce que nous avons cru devoir obſerver plus particulierement touchant la maniere dont cette partie de l'Ouvrage eſt exécutée.

I. Ce Dictionnaire étant particulierement deſtiné à l'inſtruction des Commençants, il s'y préſentoit deux écueils à éviter ; celui de trop approfondir les matieres, & celui de ne les pas approfondir aſſez. Une trop grande profondeur auroit rendu l'Ouvrage preſque inutile,

en le mettant hors de la portée des Commençants. Le défaut contraire l'auroit rendu nuiſible, en donnant ſujet aux jeunes Eléves de regarder la Phyſique comme une ſcience de pur amuſement, dont l'étude n'exige que des yeux pour lire, & un peu de mémoire pour retenir ce qu'on a lu. Le P. Paulian a ſu éviter habilement ces deux écueils. En liſant ſon précis, on voit qu'il embraſſe un grand nombre de matieres qui demandent des diſcuſſions profondes & difficiles. Mais en général il traite ces matieres mêmes avec un art qui les rend plus propres à piquer l'eſprit qu'à le rebuter. Il n'entame aucune queſtion épineuſe ſans en avoir bien établi les principes. Si une propoſition, énoncée d'une maniere générale, paroît offrir quelque obſcurité, il l'éclaircit, en la particulariſant & en l'appliquant à des exemples, avant que d'en donner la démonſtration. Une même pro-

poſition peut-elle être démontrée de pluſieurs façons différentes ? il choiſit ordinairement celle qui eſt la moins compliquée. Son attention à cet égard va ſi loin, que, ſi l'on oublioit qu'il a principalement en vue l'inſtruction des Commençants, on ſeroit quelquefois tenté de la traiter d'exceſſive, & de ſouhaiter que, dans certaines occaſions, il eût employé des démonſtrations moins ſimples & plus rigoureuſes. Lorſqu'il eſt indifférent de propoſer une vérité ſous la forme de Théorême, ou ſous celle de Problême, il la propoſe communément ſous la forme de Problême, afin d'intéreſſer ſes Lecteurs à en faire la recherche, & de leur donner le plaiſir de s'en attribuer à eux-mêmes la découverte. Quelquefois il ſe ſert de la voie des interrogations & des réponſes, en un mot, de tous les moyens qu'un Maître habile peut employer, pour traiter des matieres difficiles, avec le

moins d'embarras & le plus d'intérêt qu'il eſt poſſible : il en eſt peu que le Pere Paulian n'ait ſu mettre en uſage. Nous ne citons aucun article particulier en preuve de ce que nous avancons , parce qu'il faudroit en citer un trop grand nombre.

II. Chaque matiere eſt traitée dans l'étendue qui convient à ſon importance. L'Auteur s'arrête peu aux minucies ; il écarte toutes les queſtions inutiles ; mais il diſcute à fond tout ce qui eſt véritablement intéreſſant. Ainſi ſur la *Matiere Premiere*, la *Forme*, & autres queſtions de cette eſpèce, que l'on ne connoît plus aujourd'hui , que par la fauſſe célébrité qu'elles ont eue autrefois dans les écoles , il ſe contente d'expoſer ce que les Anciens en ont penſé. En traitant du *Mouvement*, il néglige d'examiner quelle en eſt la nature métaphyſique, perſuadé , avec raiſon , que , ſi cette queſtion n'eſt pas dé-

placée en Phyſique, elle y eſt au moins inutile. Il ne s'attache qu'à ſes propriétés Phyſiques & Géométriques qu'il développe dans un très-grand nombre d'articles. Aux mots *Impénétrabilité*, *Lieu*, *Vuide*, il parle de certaines queſtions qu'on faiſoit autrefois ſur ces matieres, comme *ſi un corps peut être dépouillé de ſon impénétrabilité* actuelle, *pour ne conſerver qu'une impénétrabilité* exigitive; *ſi le lieu* interne *eſt diſtingué du lieu* externe; *ſi par-tout où il y a une étendue* quelconque, *il y a néceſſairement de la matiere*; mais il ne parle de ces queſtions, que pour faire voir qu'elles ſont très-frivoles en elles-mêmes, & tout-à-fait étrangeres à la bonne Phyſique. Il ſeroit à ſouhaiter que tous ceux qui ſont chargés de l'inſtruction de la jeuneſſe, ſuiviſſent l'exemple que donne ici le P. Paulian. Il eſt bon que de jeunes Philoſophes connoiſſent juſqu'aux futilités de la Philoſophie: outre que cette connoiſ-

ſance fait partie de l'Hiſtoire de l'eſprit humain , elle peut ſervir beaucoup à perfectionner le jugement. Mais on doit toujours paſſer légerement ſur ces bagatelles, pour ne s'occuper ſérieuſement que de ce qui eſt vraiment curieux & utile.

III. Un Dictionnaire de Sciences doit être une eſpèce de Magazin littéraire, où l'on trouve raſſemblé tout ce qui a été penſé & écrit de mieux ſur les objets qui en ſont la matiere. Le P. Paulian a très-bien ſaiſi cette regle, & s'y eſt conformé d'une façon qui fait honneur & à l'étendue de ſon érudition, & à la juſteſſe de ſon eſprit. Son Dictionnaire eſt ſemé d'un grand nombre de traits bien choiſis dans les ouvrages des plus célebres Phyſiciens. Tantôt il cite les propres paroles des Auteurs qu'il copie; tantôt il donne des extraits judicieux de leurs ouvrages. On retrouve avec plaiſir aux mots, *Aurore Boréale*, *Forces Vives*, *Froid*,

Glace, tout le fond des ſavantes Diſſertations que M. de Mairan a compoſées ſur ces matieres. L'article *Acier* n'eſt qu'un abregé des Mémoires connus & ſi juſtement eſtimés de M. de Reaumur. L'Article *Couleurs* renferme preſque tout ce qu'il y a de plus curieux, & en même temps de plus aiſé à entendre dans l'Optique de Newton. Les divers Articles, où il eſt traité du Corps humain, ſont tirés en grande partie des *Inſtitutiones Medicæ* de Boerhaave, &c. En s'emparant de toutes ces Richeſſes Phyſiques, l'Auteur n'a pas cherché à déguiſer les ſources où il les a puiſées. Il cite exactement les Ecrivains de qui il emprunte, & il les cite toujours avec de juſtes éloges. Au reſte, lorſqu'il rapporte les ſentimens des Phyſiciens, ce n'eſt pas toujours dans le deſſein de les adopter. On trouvera un grand nombre d'Articles où l'expoſition d'un ſentiment eſt ſuivie de ſa réfutation. Tel eſt en par-

ticulier l'Article *Tourbillon*, où l'Auteur réfute d'une maniere claire & précise les hypothèses de Descartes, de M. de Molieres, & de M. de Fontenelle.

IV. On jugera, par ce que nous venons de dire, que le P. Paulian est Newtonien. Il l'est en effet; mais pas en tout. Le système qu'il a embrassé est comme mitoyen entre celui de Newton & celui de Descartes. Il s'accorde entiérement avec le premier pour la Physique céleste, la lumiere & les couleurs; mais il se rapproche beaucoup du second dans ce qui regarde la Dureté, l'Elasticité, les Fermentations, les Tuyaux Capillaires, &c; il explique ces propriétés des corps & ces phénomenes par la pression d'un fluide délié, qu'il appelle *Matiere subtile Newtonienne.* Nous ne savons si ce mélange de deux systêmes si contraires, sera généralement approuvé. Il paroît que ce qui a engagé l'Auteur à l'adopter,

c'eſt la difficulté qu'on trouve à expliquer la Dureté, l'Elaſticité, &c. par l'Attraction. Il faut convenir que cette difficulté eſt grande ; mais nous ne la croyons pas inſurmontable ; & peut-être ſeroit-il plus facile de s'en tirer que de celle qu'on trouve à rendre raiſon des mêmes phénomenes par l'impulſion. Le ſyſtême des Attractionaires ne préſente ici aucune contradiction : celui des Impulſionaires en préſente une qui eſt manifeſte. En effet, ſi une matiere ſubtile quelconque Cartéſienne ou Newtonienne, (le nom n'y fait rien) répandue par-tout, a aſſez de force pour comprimer les particules des corps durs, & pour s'oppoſer à leur ſéparation dans le rapport que l'expérience nous découvre ; comment cette même matiere n'a-t-elle pas aſſez de force pour s'oppoſer ſenſiblement aux mouvements des Planetes, & des corps qui ſe meuvent dans le vuide de la Machine Pneumatique ? C'eſt-là

une objection qui a été ſouvent propoſée aux Cartéſiens, & qui juſqu'ici eſt reſtée ſans réponſe. Ajoutons qu'on ne peut gueres reconnoître cette matiere répandue par tout, comme cauſe de la compreſſion des particules des corps durs, ſans retomber dans tous les inconvénients des Tourbillons de Deſcartes : car ſi cette matiere exiſte réellement, & qu'elle ait une force comprimante, c'eſt elle ſans doute, qui, par ſa compreſſion, empêche les particules du Soleil d'être emportées hors du corps de cet Aſtre par ſon mouvement de rotation. Donc les dernieres couches de cette matiere ſont fortement appliquées, & pour ainſi dire collées contre la ſurface du Soleil; donc elles tournent avec le Soleil; donc elles font tourner les autres couches qui leur ſont contigues ; celles-ci en font tourner d'autres, & ainſi de ſuite; & voilà le grand Tourbillon Solaire de

Deſcartes reproduit dans le monde de Newton. En appliquant le même raiſonnement aux couches de cette matiere ſubtile, qui touchent les ſurfaces des Planetes & de la Terre, on rappelleroit de même les Tourbillons particuliers dont Deſcartes avoit environné ces divers corps. Obſervons de plus que c'eſt en vain qu'on chercheroit à s'appuyer de l'autorité de Newton pour défendre l'exiſtence de cette matiere ſubtile, & des propriétés qu'on lui attribue. Ce grand homme n'en parle que pour demander s'il ne ſeroit pas poſſible qu'elle exiſtât. C'eſt une queſtion qu'il fait ; * ce n'eſt pas même un doute qu'il forme, bien loin que ce ſoit une hypothêſe qu'il établit ; & peut-être cette queſtion même ne l'a-t-il propoſée, que parce qu'il craignoit d'avoir trop fait contre le

* Cette queſtion ſe trouve parmi celles qui ſont à la fin de ſon Optique.

ſyſtême ingénieux, & alors accrédité de Deſcartes, & afin de laiſſer aux Cartéſiens, qu'il vouloit ménager, l'eſpérance d'accorder ſa ſublime théorie avec les principes de leur Maître : eſpérance dont pluſieurs Cartéſiens ſe ſont effectivement flattés ; mais qui les a toujours trompés.

V. La Phyſique expérimentale occupe un grand eſpace dans ce Dictionnaire. Outre divers articles que nous avons déja indiqués, on poura conſulter les articles *Aiman*, *Air*, *Barometre*, *Diviſibilité de la Matiere*, *Electricité*, *Thermometre*, *Tonnerre*, &c. Pour compoſer ces articles, l'Auteur a recueilli, des meilleurs ouvrages en ce genre, un grand nombre d'expériences curieuſes, auxquelles il a joint celles que ſes propres obſervations lui ont fournies. Il regne, dans cette partie de l'Ouvrage, une clarté & une netteté ſingulieres ; & l'on appercoit, dans l'explication de quel-

ques expériences, des vues neuves, qui n'ont pu être saisies que par un esprit accoutumé à examiner, à réfléchir & à combiner.

VI. Outre des Planches gravées dont l'Ouvrage ne pouvoit se passer, l'Auteur y a ajouté diverses tables très-utiles. On trouve d'abord à la tête de chaque Volume, un *Index* des plus curieux articles qui y sont contenus, & un petit extrait de chacun. Le premier Volume est précédé d'une Table relative à l'article *Calendrier*. Elle contient les nombres d'Or, Epactes, &c. depuis l'année 1700, jusqu'à l'année 5600. Le second présente deux Tables; l'une des Latitudes, & l'autre des Longitudes des principales Villes du Monde, avec des Tables de Logarithmes dont nous avons déja parlé dans le premier Extrait. Enfin, le troisiéme Volume est terminé par un Projet d'exercice sur la Physique, qui peut être regardé en même-temps comme une Table

raiſonnée de tout l'Ouvrage.

Voilà ce que nous avons cru devoir remarquer plus particuliérement dans la Partie Phyſique de ce Dictionnaire. L'eſtime que nous en faiſons ne nous a pas empêchés d'y obſerver des endroits où l'on pourroit peut-être déſirer une plus grande perfection. Nous nous ſommes déja permis quelques réflexions critiques. En voici deux que nous croyons encore pouvoir nous permettre.

1°. A l'Article *Aſtronomie*, article d'ailleurs intéreſſant, en ce qu'il contient une Hiſtoire abrégée de cette Science, depuis ſon origine juſqu'à nos jours; l'Auteur paroît avoir adopté trop facilement la conjecture de M. Pluche, ſur la maniere dont les premiers hommes s'y étoient pris pour diviſer le Zodiaque en douze parties égales. Cet Ecrivain, dont les conjectures ſont preſque toujours ingénieuſes, mais quelquefois peu ſolides, ſup-

poſe que l'on fit cette diviſion par le moyen d'une eſpèce de Clepſydre. *On commença*, dit-il en ſubſtance, *par remarquer la quantité d'eau qui s'écouloit d'un vaſe durant l'intervalle de l'apparition d'une certaine étoile à l'Horizon, juſqu'à ſon retour au même point le jour ſuivant. Ayant enſuite rejetté cette même quantité d'eau dans le vaſe d'où elle avoit coulé, & préparé d'autres vaſes plus petits, dont chacun contenoit exactement une douziéme partie de cette eau, on la laiſſa couler de nouveau dans ces petits vaſes, & l'on prit pour autant de douziémes parties du Zodiaque, celles qui montoient ſur l'Horiſon, tandis qu'il s'écouloit du grand vaſe une douziéme partie de l'eau.* Il n'eſt pas impoſſible que les premiers hommes, vu l'ignorance où ils devoient être, n'aient d'abord tenté cette Méthode : mais il eſt évident qu'ils n'auroient jamais réuſſi par ſon moyen à partager le Zodiaque en parties égales. Il faudroit

droit pour cela, 1°. que les parties égales de ce cercle montassent sur l'Horison dans des temps égaux; 2°. que les quantités d'eau qui coulent d'un vase, où l'eau ne reste pas toujours à une même hauteur, fussent égales en temps égaux; deux choses que l'on sait être fausses.

2°. L'Auteur conçoit le *Mouvement Elliptique*, comme composé d'un mouvement paracentrique, & de plusieurs mouvements circulaires concentriques; en quoi il a suivi M. Sigorgne qui lui-même a suivi M. Leibnitz. Or cette maniere de concevoir le mouvement elliptique est beaucoup moins simple & moins lumineuse que celle dont Newton & ses plus célebres Disciples l'ont toujours conçu. M. Leibnitz ne l'avoit imaginée * qu'a-

* Voyez son *Tentamen de Motuum Cælestium causis*, dans les Actes de Leipsick, mois de Février, année 1689.

fin de pouvoir accorder le mouvement elliptique des Planetes, qui est constaté par les observations, avec le mouvement circulaire qui devoit leur être imprimé par l'action du Tourbillon où il les supposoit plongées. Pourquoi l'introduire dans la Théorie de Newton, où elle est tout-à-fait inutile, & où elle peut facilement mener à de fausses conséquences ? *

Comme ce Dictionnaire est aussi historique & littéraire, nous dirons quelque chose de cette partie dans un troisiéme Extrait.

---

* Il paroît, par exemple, que c'est en suivant sans assez de précaution cette théorie de M. Leibnitz, que quelques Newtoniens se sont laissé persuader, que dans l'ellipse la force centrifuge varioit en raison inverse des cubes des distances, & qu'il régnoit conséquemment entre la force centrifuge & & la force centripete une espece de combat perpétuel, où tantôt l'une & tantôt l'autre se trouvoit supérieure : idée qui est tout-à-fait étrangere à la vraie théorie de Newton, que

ARTICLE LXXVII.

PROJET *aussi utile aux Sciences & aux Lettres, qu'avantageux à l'Etat.* Par SADOC Zorobabel, Juif nouvellement converti, &c. (Broch. in-8°. 62 pages.) A Bourdeaux. M. DCC. LXII.

CEtte Brochure n'est qu'une plaisanterie ; mais nous ne laissons pas d'y donner un moment d'attention, parce qu'elle contient quelques vérités, & qu'elle est assez bien écrite. Il faut d'abord écarter le Juif prétendu SADOC ZOROBABEL. L'Auteur est sûrement un François qui a bien plus

les plus célébres Newtoniens n'ont jamais admise, & que le P. Boscowich èn particulier, dans ses doctes supplémens au Poëme de M. Stay, combat comme une *erreur grossiere & honteuse.*

d'habitude avec notre Littérature moderne, qu'avec les Rabbins. Son objet n'eſt ni louable ni pratiquable ; mais, dans la maniere dont il s'y prend pour le propoſer, il entre une ſorte de vraiſemblance qui eſt un effet de ce qu'on appelle l'illuſion de la parole, & la magie de l'éloquence.

Il s'agiroit, ſelon cet Anonyme, d'étendre la vénalité aux places & aux grades littéraires ; de l'établir ſur-tout dans les Académies de la Capitale. Pour filer ſon diſcours, il commence par fronder le ſyſtême général d'Elections, dont a parlé l'Abbé de Saint-Pierre. C'étoit en effet un projet chimérique, & il eſt vrai qu'en beaucoup d'états & de profeſſions, la voie des ſcrutins a été & ſeroit encore plus onéreuſe qu'utile. On cite pour exemple les Elections aux Dignités Eccléſiaſtiques : c'étoit une ſource de brigues & de cabales. L'Auteur exaggére quand il dit que *ſous le*

gouvernement des Prélats élus, *l'ignorance étendoit & fortifioit son empire;* que *la discipline s'énervoit;* que *les Universités possédoient exclusivement la clef de la Science*, &c. On feroit de longues listes d'hommes excellents en tout genre, qui parvinrent aux premieres places par la voie des Elections; & puisque les Universités gardoient *la clef de la Science*, il falloit bien qu'elles communiquassent, en tout ou en partie, cette *clef* aux Prélats élus, puisque tous ou presque tous étoient tirés des Universités, depuis que ces Corps littéraires furent établis. Quand Pierre d'Ailly fut fait Evêque de Cambray, il étoit Chancelier de l'Université de Paris; & plus anciennement, Pierre Lombard passa du sein de la même Université sur le siége de cette Capitale. Nous ne voulons pas dire que la science de ces Personnages fût en elle-même quelque chose de merveilleux; mais c'étoit ce qu'il

y avoit de mieux pour le temps; & ſi les Illuſtres qui la poſſédoient alors, étoient venus dans les beaux ſiecles du ſavoir & du goût, ils euſſent tenu le premier rang dans la République des Lettres.

Il y a, en général, peu de préciſion dans cette Brochure : cela doit être quand le fond n'eſt qu'une plaiſanterie ; mais voici quelques bonnes obſervations qu'on y remarque. Au temps des Elections, ces Prélats dont l'Anonyme fait d'ailleurs ſi peu de cas, élevoient pourtant les belles Baſiliques que nous admirons, & *qui ſont un des principaux ornements du Royaume.* Ce fait eſt palpable, & jette encore dans l'étonnement ceux qui l'examinent avec quelque attention. Dans l'étendue des deux ſiecles, XII & XIII, la France s'eſt remplie de ces grandes Egliſes gothiques, dont l'enſemble eſt plein de majeſté, de grandeur, de ſolidité; & tout cela eſt le fruit des épargnes de nos

Evêques, la plûpart pauvres ; l'ouvrage de quelques Constructeurs qui n'étoient que des Maçons. Aujourd'hui avec les trésors des Souverains & les lumieres de nos Académies, on n'oseroit presque entreprendre de pareilles Constructions. On emploie cinquante ans & des sommes immenses à bâtir de petites Eglises qui se trouvent encore sans beauté & pleines de défauts.

L'Anonyme ne se fait pas scrupule d'ouvrir un systême de vénalité pour les dignités même Ecclésiastiques. Il pallie seulement un peu son projet, & il avoue du reste, comme pour s'excuser, que ses *lumieres sur la simonie sont tres-courtes: matiere*, ajoute-t-il, *sur laquelle la rigidité des Docteurs est en raison inverse de leur espoir & de leurs prétentions aux bénéfices*. Ceci est d'une malignité picquante. L'Auteur veut dire que plus on a de *prétentions* aux bénéfices, moins on est severe

ſur la ſimonie *& contrà.* Il peut y avoir quelque vérité dans cette obſervation, parce ce que les hommes mêlent leur intérêt par-tout. Cependant les principes ne varient point ; & ce ſont après tout les gros Bénéficiers qui ont maintenu les bonnes regles, puiſque les Canons contre la ſimonie nous viennent des Papes & des Evêques.

La vénalité introduite dans les offices de Judicature, eſt la baſe principale des raiſonnements de notre Auteur. Il eſt vrai que, depuis qu'on l'a établie, la Magiſtrature n'a pas laiſſé de poſſéder de fort grands hommes. « Par l'acquiſition de charges devenues héré- » ditaires & patrimoniales, leurs » lumieres, leurs vertus, leurs ta- » lents ſont devenus le patrimoine » de l'Etat. Qu'on rapproche les » Magiſtrats qui ont rempli les » charges devenues vénales, de » ceux qui y ont paſſé dans les ſie- » cles antérieurs : cette comparai-

» ſon nous donnera de juſtes no-
» tions ſur ce qu'il eſt permis de
» craindre ou d'eſpérer de la véna-
» lité. Or quel nom ces ſiecles nous
» offriront-ils, dont l'heureuſe per-
» pétuité puiſſe entrer en compa-
» raiſon avec les de Thou, les Har-
» lay, les Molé, les Lamoignons
» &c. »

L'Auteur n'en eſt encore qu'au Préambule de ſon Diſcours ; car il s'agit des hommes de Lettres ; & tout ce qu'il dit préalablement de la vénalité relative aux diverſes profeſſions, n'eſt qu'une ſorte d'argument de comparaiſon, dont il prétend tirer de grands avantages. Il en vient donc à nos Académies ; il calcule leurs appointements, leurs prérogatives, leurs avantages ; & il conclut que la vénalité qu'on pourroit y introduire, ſeroit très-avantageuſe à l'Etat, aux Lettres, aux Intéreſſés même. Tel eſt le Paradoxe qui occupe tout le reſte de la Brochure : une lueur de raiſon

est présentée comme une démonstration rigoureuse : une apparence de vérité est érigée en évidence, & l'Auteur maintient par-tout le ton sérieux.

Il se garde de rire en ce grave sujet.

Il dit comme persuadé : « dans ces » places (Académiques) devenues » patrimoniales, l'esprit de corps ne » sera pas moins héréditaire que les » connoissances auxquelles les Pe- » res se seront particulierement con- » sacrés. Quel moyen plus efficace » de perpétuer ces connoissances » en les étendant ? Qu'il est aisé, » qu'il est agréable à un Pere de » verser dans le sein d'un enfant ché- » ri, les lumieres qui sont la base » de la considération qu'il lui veut » transmettre ! & quel enfant assez » insensible à l'honneur, assez » aveugle sur ses plus chers inté- » rêts, pour renoncer à cette consi- » dération en rejettant ces lumieres! » Par-là nous aurons bientôt dans » les Sciences, comme dans la Ma- » gistrature, des noms qu'il suffira

» de prononcer pour rappeller à
» ceux qui les porteront toutes les
» obligations qu'impoſe un grand
» Nom : ainſi que l'Aſtronomie à
» ſes Caſſini, chaque branche des
» Lettres & des Sciences aura une
» ſouche qui lui ſera ſpécialement
» affectée & conſacrée.

» La certitude qu'auront les Pe-
» res de perpétuer leurs places dans
» leurs familles, fixera la deſtina-
» tion des enfants. Qui ſera plus en
» état qu'un Pere de connoître leur
» portée ? Les diſpoſitions régleront
» ſon choix, &c. »

Ce ſyſtême peut être attaqué par cent raiſons, ſur-tout par le défaut de circulation que l'hérédité mettroit dans les Lettres, & par le danger évident d'acquérir par voie de ſucceſſion des hommes très-médiocres à la place d'ancêtres très-habiles & très-eſtimables. Mais il ne s'agit pas ici de combattre dans les formes un projet qui n'eſt qu'une eſpece de jeu ou une ſorte de ſaty-

re. Il en eſt de même des impoſitions que l'Auteur imagine ſur les Journaux, ſur les Cenſeurs Royaux, &c. Tout ce plan eſt ſemé de petites malices qui n'auront que l'effet d'amuſer, quelques moments, des Lecteurs déſœuvrés. Nous croyons au fond que le prétendu Sadoc Zorobabel eſt capable de faire quelque choſe de mieux qu'une brochure pointilleuſe. Ce genre d'ailleurs n'eſt pas neuf : on l'a déja traité en d'autres temps & ſous d'autres prétextes. Il tient d'aſſez près à la ſatyre ; & ce ſera le cas de deſirer non que la vénalité s'étendît à ce talent, mais que les ouvrages des ſatyriques fuſſent ſoumis à une contribution, ou à une amende : c'eſt le ſeul avantage qu'ils peuvent procurer à la Patrie.

ARTICLE LXXVIII.

MANUEL DES CHASSES, ou, *Dissertation sur le Droit de Chasse, avec un Traité de la compétence des Juges des Seigneurs, relativement aux Eaux & Forêts : Ouvrage utile aux Seigneurs des Justices & Fiefs, & aux Officiers qui ont la connoissance de ces Matieres.*

MAXIMES SUR LA SAISIE Féodale & Censuelle, ou, *Recueil du sentiment des meilleurs Auteurs sur cette Matiere : contenant des Notions précises sur sa définition, sa nature & ses causes, ses formalités & ses effets ; le tout, conformément au Droit commun du Royaume & particulier des Coutumes de Paris, Tours, Blois & Anjou.* (Vol. in-12, pag. 282) A Blois chez Charles, & se *Mai*, 1762.

trouve à Paris chez Jean-Thomas Hériſſant, rue Saint Jacques. M. DCC. LXII.

ON voit ici deux Ouvrages réunis dans le même Tome ; composés peut-être par deux différents Auteurs. Nous donnerons une idée du premier, & nous renverrons entiérement au ſecond.

Le Traité de la Chaſſe contient dix-huit Chapitres, dont la plûpart ſont diſtribués en Sections. On remonte juſqu'à l'origine de la Chaſſe. Nemrod fut le premier Chaſſeur; *il fut même*, dit la Genèſe, *un grand Chaſſeur aux yeux du Seigneur qui le rejetta.* Ces trois derniers mots ſont une addition de notre Auteur. Il ſuit, à ce ſujet, l'opinion de pluſieurs Interpretes qui ont cru que Nemrod étoit un homme féroce, violent, ennemi de Dieu. Le Texte ſacré ne détermine point ce ſens ; & le docte Schuckford, avec d'autres ſavants

Commentateurs, estime qu'il faut simplement conclure du passage de la Genèse, que Nemrod excella dans l'exercice de la Chasse : car l'Ecriture qualifie les grands talents ou les grandes choses par des dénominations qui ont rapport à Dieu. Une grande Ville est appellée *Ville de Dieu ;* les hautes Montagnes sont appellées *Montagnes de Dieu.*

Ce Livre est un Ouvrage de Jurisprudence ; par conséquent on ne doit y rechercher ni les ornements de l'érudition, ni les graces du langage. Cependant l'Auteur n'ignore point l'Art de peindre avec goût & d'amuser son Lecteur. Voici le tableau qu'il présente des premieres chasses de l'homme. « Les diverses » espèces des Animaux se dévorerent les unes les autres : l'Homme les dévora toutes. Il étudia » leurs manieres de vivre pour les » surprendre plus facilement : il va-

» ria les embuches ſelon la diver-
» ſité de leur caractere & de leurs
» allures ; il inſtruiſit le chien ;
» monta le cheval ; il s'arma du
» dard ; il aiguiſa la fléche, & bien-
» tôt il fit tomber ſous ſes coups
» le Lion, le Tigre, l'Ours, le
» Léopard : il perça de ſa main de-
» puis l'animal terrible qui rugit
» dans les Forêts, juſqu'à celui
» qui fait retentir les airs de ſes
» chants innocents ; & l'art de les
» détruire fut un art très-exercé,
» très-étendu, très-utile, & par
» conſéquent très-honoré ». Puiſque l'Auteur écrit de cette maniere, on auroit droit de déſirer qu'il eût un peu ſoigné ſon ſtyle en d'autres endroits de ſon Livre.

Les Romains & nos anciens Francs laiſſoient la Chaſſe libre : il paroît qu'on fit des défenſes à ce ſujet, dès la ſeconde race de nos Rois ; & les loix, les peines, les reſtrictions ſe multiplierent de plus en plus dans la troiſiéme ; enſorte

que la Chaſſe eſt devenue un droit qui appartient au *Seigneur du Fief.* La délicateſſe des Grands ſur ce point, & le deſir de ſe réſerver le plaiſir de la Chaſſe ont fait naître beaucoup de querelles ; & de-là quantité de réglements qui forment une ſorte de Code complet. On nous en donne ici les principales diſpoſitions.

L'Auteur nous dit bien que la Chaſſe eſt défendue aux Eccléſiaſtiques par les Canons des Conciles & par les Ecrits des Saints Peres ; mais, *ajoute-t-il*, « nos Ordonnan-
» ces ne ſont pas à beaucoup près
» auſſi préciſes : tout ce qui paroît
» en réſulter, c'eſt qu'elle leur eſt
» interdite comme aux Laïques ;
» car l'Ordonnance de 1600 décla-
» re ſeulement que cet exercice
» leur eſt indécent, mais elle ne
» le leur défend point à raiſon de
» leur qualité, & les met au niveau
» des Laïques pour la punition...
» Les Canons qui ont défendu la

» Chasse aux Ecclésiastiques, ne
» les concernent que comme Mi-
» nistres de l'Eglise, & non com-
» me membres d'une société civile,
» ou comme sujets d'un corps poli-
» tique : plusieurs Auteurs ont mê-
» me prétendu que ces défenses
» comprennent seulement les Chas-
» ses d'appareil qui consument
» beaucoup de temps, & *qui* ac-
» coutument, comme par degrés,
» à une rudesse *qui* blesse cet esprit
» de charité *qui* caractérise les Mi-
» nistres de la paix ». L'Auteur reconnoît ensuite qu'un Ecclésiastique chasseur se met dans le cas d'être réprimé par son Supérieur dans l'ordre de la Hiérarchie, & d'encourir les censures portées contre ceux qui négligent d'observer les loix de la discipline. On voit dans tout cet endroit un Jurisconsulte qui se borne aux dispositions des Loix civiles, quant à la Chasse, ou à la défense de chasser. Il ne faudroit pas que les Ecclésiastiques

qui liroient cet Ouvrage, ſe cruſſent autoriſés dans la mauvaiſe habitude de courir les plaines & les bois à la ſuite du Gibier, parce qu'on dit que la puiſſance temporelle les égale ſur ce point aux perſonnes du monde. 1°. Cela n'eſt pas vrai, puiſqu'on avoue qu'aux termes même des Loix civiles, la Chaſſe eſt pour les Miniſtres de l'Egliſe *un exercice indécent:* 2°. Les Canons doivent ſuffire pour réprimer cette ſorte de paſſion; & l'on ne peut douter que la matiere étant grave, ces Loix Eccléſiaſtiques n'obligent rigoureuſement la conſcience. 3°. C'eſt un des cas où l'on peut compter que la puiſſance temporelle protégeroit efficacement les Juges d'Egliſe, s'ils prononçoient des peines canoniques contre les Eccléſiaſtiques chaſſeurs.

On explique fort au long toutes les Loix & Ordonnances qui défendent la Chaſſe en certains

temps, en certains lieux; mais on remarque aussi que souvent les Seigneurs particuliers excedent dans la manutention de leur droit de Chasse. Par exemple, l'Ordonnance de 1701 défend aux Capitaines des Chasses, dans l'étendue de la Capitainerie d'Orléans, *d'empêcher les particuliers d'arracher les mauvaises herbes, de faucher leurs foins quand bon leur semblera; ni de les obliger à mettre des épines dans leurs héritages, & des landons* (ou bâtons) *au col de leurs chiens.* « Ne peut-» on pas demander, *reprend l'Au-» teur*, de quel droit les Seigneurs » ordinaires contraignent les parti-» culiers de leurs terres à ces sujé-» tions; tandis que S. M. en défend » expressément la pratique aux » Gouverneurs des Provinces & » des Places, & dans l'étendue des » Capitaineries érigées en faveur » d'un Prince de son sang?... On » voit souvent ces Seigneurs parti-» culiers poursuivre leurs Paysans,

» pour n'avoir pas fait billoter leurs
» chiens, avec plus de vivacité
» qu'ils ne feroient la réparation
» d'une injure personnelle..... Ils
» ignorent sans doute les intentions
» de S. M. marquées dans les dé-
» clarations de 1699 & de 1701;
» & il y a lieu de présumer que,
» lorsqu'ils en seront instruits, ils
» agiront avec plus de circonspec-
» tion ».

On a dit plus haut que les Sei-
gneurs particuliers ne peuvent obli-
ger les Paysans à *mettre des épines
dans leurs heritages*; mais cette
précaution imaginée pour empê-
cher qu'on ne traîne des filets dans
les terres, & qu'on ne les dépeuple
de Perdrix, est ordonnée & doit
s'exécuter dans les plaisirs du Roi:
ces *plaisirs* au reste s'étendent à tou-
tes les Capitaineries de S. M., &
ces Capitaineries sont au nombre
de douze ou treize que notre Au-
teur détaille avec l'exercice de Ju-
risdiction établi pour chacune.

L'Auteur traite une question assez curieuse ; savoir si la Chasse, sur les terres d'autrui, est un larcin ou une simple prévarication contre les Ordonnances, laquelle n'emporte avec elle aucune obligation de restituer. Il se décide formellement pour ce dernier parti, & les raisons qu'il en donne, c'est 1°. que, par le droit de gens, les bêtes farouches appartiennent à celui qui les prend. 2°. Que les Arrêts ne prononcent point de restitution en matiere de Chasse. 3°. Qu'il est défendu d'obtenir des monitoires pour faits de Chasse, &c. L'Auteur insere dans ce Morceau quelques raisonnements peut-être trop subtils pour servir de regle en morale.

Autrefois il y avoit peine de mort décernée pour le fait de Chasse ; cette rigueur a été abolie par l'Ordonnance de 1669, *s'il n'y a d'autres crimes*, ajoute la Loi, *qui puissent mériter cette peine.*

Nous renvoyons, pour les autres détails, au Livre même qui est utile par la multitude des instructions qu'il renferme.

ARTICLE LXXIX.

TRAGÉDIES DE SOPHOCLE, traduites par M. DUPUY, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. (2 vol. *in*-12.) A Paris chez Bauche, Quay des Augustins, &c. M. DCC. LXII. DERNIER EXTRAIT.

DEs quatre pièces de Sophocle que M. Dupuy a traduites, il ne nous reste à parler que de l'*Antigone*. Le sujet de cette Tragédie est encore pris dans la famille d'Œdipe. La mort d'Antigone est comme le dénouement & la catastrophe des scènes sanglantes que cette race malheureuse a fournies au Théâtre. La terreur & la pitié ne

regnent pas moins dans cette pièce que dans l'*Œdipe Roi* & dans les *Phéniciennes* d'Euripide. Nous allons en présenter l'ordonnance & la distribution dans un tableau raccourci, que nous accompagnerons de quelques endroits choisis de la traduction.

Après la mort d'Etéocle & de Polynice, Créon frere de Jocaste, leur Oncle, devenu Roi de Thébes, signala son avenement au trône par un édit, qui ordonnoit qu'on laissât le corps de Polynice en proie aux animaux carnaciers. Il y alloit de la vie pour quiconque oseroit lui rendre les derniers devoirs : cependant il accordoit à Etéocle les honneurs de la sépulture, fondant la différence de ce traitement sur ce qu'Etéocle étoit mort en combattant pour sa Patrie, au lieu que Polynice avoit péri les armes à la main contre elle : il auroit dû ajouter, *& en revendiquant le trône qui ne lui appartenoit pas moins*

qu'à

qu'à son frere ; mais Créon ne se picquoit pas d'impartialité & de justice dans ce fameux démêlé.

Antigone, malgré les ordres exprès du nouveau Roi, forme le dessein d'inhumer son frere au péril même de sa vie. Elle est prise par les Gardes au moment même qu'elle jettoit un peu de terre sur le cadavre : on l'amene au Roi : loin de se défendre d'avoir fait l'action, elle la confesse & s'en applaudit avec une fermeté dont Créon est encore plus irrité que de sa désobéissance. Sans égard pour les prieres de son fils Hémon, qui devoit épouser la Princesse, il ordonne qu'on l'enferme dans une grotte creusée dans le roc, & qu'on l'y laisse mourir. Antigone hâte sa mort en s'attachant au cou un cordon fait de son voile. Hémon qui étoit accouru à cette caverne dans le dessein de l'en tirer, voyant ce triste spectacle, se perce & meurt aux yeux même de son pere, dans le temps

que celui-ci informé par le devin Tiréſias des malheurs qui menaçoient ſa famille, accouroit pour délivrer Antigone, après avoir fait donner la ſépulture à Polynice. Enfin Eurydice, épouſe de Créon, apprenant la mort d'Hémon, ſe livre au déſeſpoir & s'arrache la vie avec un poignard.

Tel eſt le ſujet de la pièce. Les principaux Acteurs ſont Antigone & ſa ſœur Iſmene, Créon & le Chœur. Hémon, Eurydice & Tiréſias ne paroiſſent chacun que dans une ſcène. Les autres Acteurs ne ſont employés que pour les récits. Dans l'*Œdipe Roi*, ce Prince réunit en lui ſeul la terreur & la pitié. Ici ces deux ſentiments ſont partagés entre Créon & Antigone. Créon n'inſpire guère que la terreur: quoique malheureux, il eſt trop méchant pour qu'on le plaigne. Sur la fin Hémon & Eurydice dérobent à Antigone une partie de la pitié qu'elle fixe ſur elle ſeule dans

le cours de la piece. Sur nôtre Théâtre Hémon auroit joué ſans doute un plus grand rôle. L'Auteur Grec ne lui a pas ménagé même une entrevue avec la Princeſſe : il a obſervé en cela les bienſéances de ſon ſiecle & de ſon pays.

Dans la premiere ſcène qui eſt une des plus intéreſſantes, Antigone propoſe ſon deſſein à Iſmene, & l'exhorte à en partager avec elle l'honneur & le danger. Celle-ci ſe défend comme elle peut d'une entrepriſe ſi hazardeuſe. « Ah ! ma » ſœur, *dit-elle*, ſongez que nous » avons perdu un pere, qui, deve- » nu par ſes crimes * l'objet de la

---

* On pourroit croire que le Traducteur n'a pas rendu l'Epithete ἀντεφώρων qui caractériſe les crimes d'Œdipe : crimes involontaires, & *dans leſquels il s'étoit lui-même ſurpris* : car c'eſt le ſens que paroît préſenter αὐτόφωρος : mais ce terme peut ſignifier auſſi *manifeſte*, *public*, & c'eſt ce que M. Dupuy aura rendu par ces mots *devenu l'objet de la haine & de l'exécration publique.*

» haine & de l'exécration publi-
» que, s'étoit privé lui-même de
» la lumiere; qu'enſuite nous avons
» eu le malheur de perdre une me-
» re, ſon épouſe,* qui par un lien
» funeſte, a honteuſement termi-
» né ſa carriere : enfin que pour
» comble d'infortune un même
» jour a vu nos freres s'égorger de
» leurs propres mains. Il ne reſte
» plus que nous : ſongez qu'une fin
» plus déplorable encore nous eſt
» réſervée, ſi au mépris de l'auto-
» rité nous violons les ordres du
» Souverain. N'oublions pas que
» la foibleſſe naturelle à notre ſexe
» ne nous permet pas de lutter con-
» tre des hommes... Puiſſent les
» mânes de l'Empire ſouterrain me
» pardonner une obéiſſance forcée;
» mais je ſuis prête à plier ſous le

---

* Peut être que le μάτηρ καὶ γυνὴ de Sophocle, ſe rapporte au ſeul Œdipe, & qu'on auroit pu traduire, *Jocaſte tout à la fois ſa mere & ſon épouſe*, &c.

» poids de l'autorité. Rien n'eſt
» plus inſenſé que des efforts ſuper-
» flus & inutiles. »

Antigone reprend. « Il ſuffit : je
» ne vous preſſe plus, vous m'of-
» fririez même votre ſecours, que
» je ne l'accepterois pas. Perſiſtez
» dans votre timide réſolution : la
» mienne eſt priſe : je vais donner à
» Polynice la ſépulture ; la mort
» m'eſt glorieuſe à ce prix. Victime
» de ma piété, je ſerai dans l'Em-
» pire des morts avec un frere ché-
» ri, dont je ſerai chérie à mon
» tour. Mon ſéjour chez les mânes
» doit être éternel : je préfere leur
» amitié à celle des mortels, qui
» n'eſt que paſſagere. Pour vous,
» puiſque vous le jugez ainſi, né-
» gligez un devoir que la piété vous
» impoſe. » Toute cette ſcène, *dit le P. Brumoy*, eſt dans le goût de celle d'Electre & de Chryſothemis. (Voy. Electre du même Sophocle.)

Enſuite le Chœur compoſé de

vieillards Thébains, entre & célébre la levée du siége de Thebes sur un ton vraiment lyrique & sublime. On y compare Polynice à l'Aigle, & Thébes au Serpent ennemi de l'Aigle: comparaison d'autant plus juste, comme le remarque M. Dupuy (note 9.) que, selon la Fable, les Thébains étoient nés des dents semées d'un Serpent. Quelque difficulté qu'il y eût à rendre cette comparaison soutenue de Polynice avec un Aigle, il semble que le Traducteur étoit assez habile pour en faire passer les principales images en notre langue, sans se borner à l'indiquer en passant, comme il a fait, ni appliquer à l'armée entiere ce que Sophocle ne dit que du seul Polynice. Je sçais qu'il étoit impossible d'exprimer en François ces mots, λευκῆς χιόνος πτέρυγι στέγανος, qui signifient que Polynice, toujours sous l'image d'un Aigle, étoit couvert *d'une aile*, c'est-à-dire, d'un bouclier, *qui*

égaloit la neige en blancheur. Mais la maniere dont M. Dupuy a rendu les autres Chœurs de cette piéce, dont quelques-uns ſont pour le moins auſſi difficiles que celui-ci, nous fait juger qu'il ſeroit venu à bout de traduire cettte comparaiſon d'une façon plus littérale & auſſi brillante.

Si l'on en juge par le nom des Acteurs mis à la tête de chaque ſcène, M. Dupuy ſuppoſe qu'Iſmene & Antigone reſtent ſur le Théâtre lorſque le Chœur y entre, & pendant les deux ſcènes ſuivantes; cependant voici une obſervation, dont cet habile Traducteur jugera lui-même: outre qu'il n'eſt guere d'uſage chez les Tragiques Grecs de laiſſer ſur la ſcène des perſonnages qui n'y font & n'y diſent rien; il eſt abſolument néceſſaire qu'Antigone, après ſon entretien avec ſa ſœur, ſorte pour aller inhumer Polynice. Si elle étoit encore ſur la ſcène, lorſque le Garde

vient porter à Créon la nouvelle, qu'un Inconnu, qui n'eſt autre qu'Antigone, a répandu de la pouſſiere ſur le corps de Polynice, quelle vraiſemblance y auroit-il dans ce récit, & dans quel temps Antigone auroit-elle exécuté ſon deſſein ?

Le Garde arrive donc tout effrayé : il dit en tremblant à Créon qu'on a rendu quelques honneurs au corps de Polynice, & qu'il ignore quel eſt l'Auteur de cette action. Il y a dans la maniere dont ce ſurveillant exprime ſa frayeur & ſes inquiétudes, une naïveté qui nous choqueroit aujourd'hui ; elle eſt pourtant dans la nature. Sophocle s'eſt prêté au caractere de celui qu'il fait parler : & pourquoi cette bienſéance ne s'obſerveroit-elle pas dans le Tragique ainſi que dans le Comique ? Si un perſonnage tel que celui d'un Garde ou d'un Eſclave, n'eſt pas déplacé dans la Tragédie, pourquoi n'y

parleroit-il pas ſelon ſon génie & ſa condition ? Le Chœur préſumant que les Dieux ont eu part à cette affaire, Créon s'offenſe de cette penſée, qui, *dit-il*, ne fait honneur ni à leur âge ni à leur jugement : il ſoupçonne plutôt que quelques mutins auront corrompu les Gardes à prix d'argent, pour commettre cet attentat : il menace de les perdre tous, s'ils ne lui livrent le coupable. Le reſte de la ſcène entre Créon & le Garde n'a rien qui ſoit digne de la majeſté du Cothurne, & Sophocle auroit pu le ſupprimer ſans faire tort à ſa pièce.

L'intermède du Chœur roule ſur le génie inventif & induſtrieux de l'homme, qui a trouvé la Navigation, l'Agriculture, l'Art de la Parole, celui de la Police & du Gouvernement; qui a ſçu ſe garantir de l'incommodité des ſaiſons; qui a découvert des remèdes pour tous les maux à la réſerve de la

mort. Il faut y regarder de près pour voir la liaiſon de ceci avec ce qui précéde. Le Chœur a en vue ici l'adreſſe de celui qui a trouvé le moyen de tromper les Gardes & d'inhumer Polynice. Ce lieu commun, ſelon la remarque de M. Dupuy, pourra paroître amené de bien loin.

Le même Garde qui, épouvanté des menaces de Créon, avoit juré de ne plus revenir, revient cependant & amene Antigone au Roi ; il lui raconte comment on l'a priſe ſur le fait : le Roi demande enſuite à Antigone ſi elle étoit inſtruite des ordres qu'il avoit donnés.

Antigone.

» Sans doute, ils étoient publics.

Créon.

» Et vous avez eu l'audace de les
» enfraindre ?

Antigone.

« Ils n'étoient pas émanés de » Jupiter ni des Dieux de l'Empire » ſouterrain, Auteurs des Loix ſa- » crées de la piété envers les Morts. » Mortelle comme vous, * je n'ai » pas cru que vos décrets duſſent » prévaloir ſur les Loix non écri- » tes, mais immuables de la Divi- » nité. Elles n'exiſtent pas d'hier » ni d'aujourd'hui. Elles ſont de » tous les temps, & perſonne ne » peut fixer l'époque de leur ori- » gine ». Ce n'eſt pas, pour le dire en paſſant, le ſeul endroit des Auteurs anciens, où l'on trouve ca-

---

* Il y a dans le Grec θνητὸν ὄντα qui ſe rapporte à Créon : il faudroit peut-être traduire, *je n'ai pas cru que les Loix d'un ſimple mortel comme vous*, &c. Et un peu plus bas, *les Loix non écrites. mais immuables.* Ne ſeroit-ce pas *non écrites & immuables* ? Le ſens en ſeroit plus juſte, & c'eſt celui du Grec ἄγραπτα κἀσφαλῆ νόμιμα.

ractérisée cette Loi naturelle, antérieure à toutes les Loix humaines, Loi gravée au fond de tous les cœurs, & dont l'origine va se perdre dans l'origine même du monde. Les Poëtes en parlent aussi souvent, en termes aussi exprès & aussi formels que les Philosophes.

Tout le reste de cette scène est d'une grande beauté. On y voit, dans tout leur jour, l'infléxible dureté de Créon, & la noble fierté d'Antigone, qui enflamme contre elle la colere du Tyran. Ismene en pleurs paroît à la porte du Palais, & ne pouvant soustraire sa sœur au supplice qui l'attend, elle veut le partager avec elle, en se déclarant complice de son action. Antigone de son côté ne veut l'associer ni à sa gloire, ni à ses dangers. Pour bien faire sentir le touchant & le naturel de ce combat de générosité entre les deux sœurs, il faudroit transcrire la scène toute entiere. Sur la fin, Ismene, pour toucher

le cœur de Créon, lui repréſente qu'Antigone eſt promiſe à Hémon, & qu'il va faire périr l'épouſe de ſon fils. Mais Créon ſacrifie tout à ſa vengeance & à ſa politique. Il remet les deux Princeſſes aux mains des Gardes, & leur ordonne de veiller ſur elles, de peur qu'elles ne s'échappent.

Le Chœur fait enſuite des réfléxions ſur les maux qui accablent la famille d'Œdipe, ſur le pouvoir ſouverain de Jupiter, & ſur ſon bonheur immuable, qu'il met en contraſte avec le bonheur fragile des Mortels.

La ſcène ſuivante ſe paſſe entre Hémon & Créon. Hémon lui parle d'abord avec beaucoup de reſpect & de déférence. Créon l'exhorte à perſévérer dans ces ſentiments, & à en donner une preuve, en faiſant céder l'intérêt de ſon amour aux volontés paternelles, ſous leſquelles, *dit-il*, tout doit plier. Le Chœur applaudit par fois

blesse au discours du pere. Il applaudira bientôt de même à celui du fils par un autre principe. Ce caractere timide & flatteur que Sophocle donne au Chœur dans toute la suite de cette Piéce, étoit bien propre à faire sentir aux Athéniens le prix de leur indépendance. Cette réfléxion qui est du P. Brumoy, est très-juste. On ne sauroit l'avoir trop présente à l'esprit, en lisant les Tragédies des Anciens, surtout celles de Sophocle. La réponse d'Hémon contient la justification d'Antigone; il ne parle point en son nom : il n'est, *dit-il*, que l'écho des Thébains, qui, par respect pour le Roi, n'osent déclarer leurs vrais sentiments. La contestation s'échauffe insensiblement. Hémon fait à son pere quelques reparties qui nous paroîtroient bien dures aujourd'hui; par exemple, celle-ci : « si vous n'étiez pas mon pere, je » dirois que c'est vous qui man» quez de raison, & non pas moi »,

& quelques autres que tout l'art d'un Traducteur ne peut adoucir, lorſqu'il ſe pique de fidélité. Le Roi irrité ordonne qu'on amene Antigone, & qu'on la faſſe mourir ſous les yeux de ſon futur époux. Hémon ſort tout hors de lui-même, après ces beaux vers que Rotrow a ſi bien traduits :

Ce ne ſera jamais au moins en ma préſence ;
Que l'on accomplira cette injuſte Sentence :
Faites à vos flatteurs autoriſer les Loix,
Et voyez votre Fils pour la derniere fois.

Hémon ſorti, le Chœur fait appréhender à Créon les ſuites du déſeſpoir où il vient de réduire ce jeune Prince. Le Roi, ſans en paroître ému, après avoir excepté Iſmene du ſupplice, condamne Antigone à être enfermée dans un antre creuſé dans le roc, ne lui laiſſant de nourriture, qu'autant qu'il en falloit pour ſe décharger du crime de l'avoir fait mourir de faim. Le Traducteur fait à cette

occaſion une remarque dans laquelle il ſe rencontre avec le P. Brumoy, qui s'exprime ainſi ſur le même ſujet. « C'étoit une impiété de faire » mourir quelqu'un par la faim ; & » pour ſauver le reproche que ſon » ombre auroit pu faire à ſa terre » natale, de l'avoir englouti pour » ſe diſpenſer de le nourrir, on don» noit une légere nourriture à ceux » qu'on enfermoit vivants dans le » ſein de la terre ».

On entend bientôt après les derniers adieux d'Antigone. Rien n'eſt plus pathétique. « Chers Citoyens, » jettez les yeux pour la derniere » fois ſur une Princeſſe infortunée. » Oui, c'eſt pour la derniere fois » que je vois la lumiere du jour. » Pour jamais l'avide Pluton me » conduit vivante aux ſombres » bords *. Mon deſtin m'a refuſé

* Cette expreſſion *pour jamais* ſe rapporte dans le Grec à ce qui précède : *la lumiere du*

» les douceurs de l'hymen ; jamais » chant nuptial ne fut formé en » mon honneur. L'Achéron eſt l'u» nique époux qui m'eſt réſervé ». Le Chœur fait ſon devoir de la conſoler. Il la loue ſur la piété qu'elle a montrée à honorer les Morts, en même temps qu'il lui repréſente qu'elle ne devoit pas ſe révolter contre l'autorité ſouveraine. Le caractere du Chœur eſt très-bien ſoutenu en cet endroit : il plaint Antigone ſans laiſſer rien échapper contre les volontés de Créon.

Ce Prince trouve mauvais qu'on laiſſe à Antigone le temps de déplorer ſon malheur, & d'attendrir ſes Citoyens ſur ſon ſort. Il preſſe

---

Soleil m'éclaire pour la derniere fois, je ne la verrai plus ; κὀυποτ' αὖθις, apparemment qne le Traducteur a voulu lier auſſi cette idée à la phraſe ſuivante l'*avide Pluton, &c.* pour rendre plus parfaitement l'épithete παγκοίτας, *qui enſevelit tout le monde.*

l'exécution de ses ordres, & par ce dernier trait il acheve de faire connoître son caractere inflexible. L'Intermede qui suit n'a rien qui mérite d'être remarqué, sinon qu'il est très-difficile à entendre & à traduire, & que le Traducteur l'a très-bien rendu.

Le Devin Tirésias, dont Sophocle n'a rien dit jusqu'à présent, arrive sans être annoncé ni attendu. Instruit, par son art, des malheurs qui menaçoient Créon, il ne craint pas de lui dire que les Dieux sont irrités contre lui, parce qu'il laisse Polynice sans sépulture. Créon, offensé de cette liberté, accuse le Devin d'avarice & d'imposture : celui-ci, poussé à bout par les soupçons injurieux du Prince, lui révéle un secret qu'il avoit résolu de taire. Ce secret est la mort d'Hémon & le désastre de toute sa famille.

Après la sortie de Tirésias, Créon effrayé prend conseil du

Chœur, qui le voyant ébranlé par les menaces du Devin, lui dit qu'il n'a point d'autre parti à prendre que de délivrer Antigone & d'inhumer Polynice. Le Roi hésite quelque temps; il lui paroît dur de se voir contraint de céder. Il se rend enfin; donne des ordres contraires aux premiers, & sort pour les faire exécuter. Cependant le Chœur invoque Bacchus, Dieu tutélaire de Thébes, & le conjure de détourner les maux qui sont prêts à fondre sur elle.

Les prédictions de Tirésias ne tardent point à s'accomplir. Elles sont même trop voisines de l'événement, selon la judicieuse réflexion du P. Brumoy, puisque les choses se passoient ou devoient se passer presque au moment qu'il les annonçoit. Cette raison & l'interruption du pathétique qui se trouve suspendu par l'arrivée du Devin, nous font juger que Sophocle eût peut-être mieux fait de pla-

cer cette ſcène plus haut, ou même de la ſupprimer entiérement, & de prendre un autre tour pour arriver au dénouement. Car à quoi ſert-elle, & que gagne Créon à changer de volonté? Il n'en perd pas moins ſon fils & ſa femme. Antigone n'eſt pas ſauvée. Le ſeul Polynice gagne à ce changement, qui lui vaut les honneurs funébres.

Quoi qu'il en ſoit, un Officier du Palais vient apprendre au Chœur que toute la fortune de Créon s'eſt éclipſée. Son début eſt plein de réflexions morales dans le goût des Grecs, que M. Dupuy trouve déplacées & avec raiſon. Tandis que cet Officier dit au Chœur en deux mots qu'Hémon vient de ſe donner la mort, Eurydice, femme de Créon, (autre perſonnage dont il n'eſt fait nulle mention dans le cours de la Pièce) conſternée des bruits confus qu'elle a entendus, ſort de l'enceinte du Palais, pour s'inſtruire de ce qui eſt arrivé. L'Of-

ficier commence par lui déclarer qu'il ne flattera point sa douleur, & qu'il lui racontera la chose sans déguisement. Après avoir parlé des honneurs funébres rendus à Polynice, « Ce devoir rempli, *dit-il*, » nous nous acheminions vers l'an» tre où Antigone ensevelie.... » étoit dévouée à Pluton. Nous » en étions encore loin, lorsqu'un » de nous y ayant oui des gémisse» ments aigus, court en faire part » au Roi. Il s'approche, entend les » sons confus d'une voix plaintive; » & les yeux baignés de larmes, » Pere infortuné, *s'écrie-t-il*, mes » soupçons seroient ils vrais ? Suis» je arrivé au comble de mes mal» heurs ? Je crois entendre la voix » de mon fils. Allez, volez, *nous* » *dit-il*, abbattez les pierres qui » ferment l'entrée de la Grotte : » entrez & assûrez-vous si c'est la » voix d'Hémon que j'ai entendue, » ou si les Dieux m'abusent ».

« Nous courons à cet ordre.

» Mais quel ſpectacle ſe préſente
» au fond du tombeau ! Antigone
» ſuſpendue à un cordon fatal qu'el-
» le s'étoit fait de ſes voiles : Hé-
» mon la tenant ſerrée entre ſes
» bras, déploroit la mort tragique
» d'une épouſe qui lui étoit deſti-
» née, perte lamentable, ouvrage
» de ſon pere. Créon l'apperçoit,
» s'approche fondant en larmes,
» & d'une voix entrecoupée de
» ſanglots lui crie : Ah ! malheu-
» reux, que vas-tu faire ? Quel eſt
» ton deſſein ? Quelle fatalité te
» conduit à ta perte ? Sors, mon
» fils, ſors, c'eſt ton pere qui t'en
» conjure. Mais le jeune Prince,
» jettant avec dédain ſur lui un re-
» gard terrible, pour toute répon-
» ſe, tire ſon épée *. Créon fuit

* Le Scholiaſte avertit ſagement qu'Hémon ne tira pas l'épée contre ſon Pere, mais contre lui-même, c'eſt-à-dire, pour ſe percer lui-même, pour accomplir ce qu'il avoit dit plus haut, qu'Antigone ne mourroit pas ſeule, &

» & évite le coup. Alors Hémon,
» tournant contre lui-même toute
» sa rage & le bras qu'il avoit ten-
» du, se perce & se précipite enco-
» re vivant sur le sein de sa chere
» Antigone, où bientôt, avec des
» flots de sang, il rend le dernier
» soupir. L'amant est étendu mort
» auprès de son amante sans vie :
» tel est l'hymenée que cet in-
» fortuné Prince a célébré dans
» le Royaume de Pluton ». Nous avons transcrit tout ce récit, quoiqu'un peu long, parce qu'il suffit pour donner la plus haute idée du Poëte & de son Traducteur.

Après ce récit, Eurydice sort sans rien dire. Cette douleur muette est un trait de grand Maître. Elle peint mieux le désespoir que tous les discours possibles, & prépare

---

qu'elle *causeroit la mort à un autre*. Cependant l'Officier semble croire que l'épée d'Hémon fut tirée contre Créon : c'est aussi la remarque du Scholiaste.

les eſprits au tragique événement qui doit la ſuivre. Auſſi le Chœur & l'Officier augurent-ils mal de ce ſilence & de cette retraite précipitée de la Reine. Mais dans le moment qu'ils vont après elle pour l'empêcher d'attenter à ſa vie, un ſpectacle plus touchant les arrête : c'eſt celui du Roi qui arrive avec le cadavre de ſon fils. « O fatale » erreur, *s'écrie-t-il !* ô imprudente » ſeverité ! voici tes funeſtes effets. Voyez, Thébains, voyez à » la fois un fils égorgé, & un pere » ſon meurtrier. Arrêt injuſte, téméraire obſtination, à quoi m'avez-vous réduit ? O mon fils, je » ne t'impute rien : jeune, hélas ! » ta mort tient de ton âge ; c'eſt » moi ſeul qui t'ai porté le coup » mortel ».

Tandis que Créon exprime ainſi ſa douleur & ſon déſeſpoir, un Garde vient lui cauſer un nouveau ſujet de larmes, en lui apprenant la mort d'Eurydice, dont on apporte

porte à l'heure même le cadavre ſanglant ſur la ſcene. Créon tranſporté invoque la Mort ; il invite les Thébains à le percer, & ſe retire, laiſſant dans l'ame des Spectateurs un ſentiment mêlé d'indignation & de pitié pour ce pere auſſi malheureux que coupable.

Le Chœur finit par cette ſentence qui contient toute la morale de la Piéce. « Une ſage modération, » un reſpect conſtant pour les cho» ſes divines, ſont la ſource & le » principal appui de la vraie félicité. » C'eſt l'importante leçon que don» ne enfin aux ſuperbes le poids de » la vengeance, qu'attire ſur leurs » têtes l'orgueilleuſe préſomption». Preſque toutes les Tragédies grecques finiſſent par de ſemblables réflexions.

Cette Tragédie valut à ſon Auteur la Préfecture de Samos, & eut trente-deux repréſentations. L'endroit par où il nous paroît qu'elle a dû plaire davantage aux Athé-

niens, Peuple jaloux à l'excès de ſon indépendance, c'eſt qu'elle lui offroit, dans le caractere deſpotique de Créon, & dans la crainte ſervile des Thébains, de nouveaux motifs pour ſe féliciter d'être ſous un gouvernement, où l'on ne parloit que de liberté.

Il ſeroit inutile de rien ajouter ici aux juſtes éloges que nous avons donnés à la Traduction, dans le cours de nos Extraits. Elle a pour elle des ſuffrages d'un plus grand poids que les nôtres. Les petites fautes qu'on peut y reprendre, n'empêchent pas que dans ſon total elle ne ſoit auſſi fidele qu'élégante. Qu'il ſeroit à ſouhaiter que nous en euſſions d'auſſi belles, en notre langue, de tous les grands Auteurs de l'Antiquité!

ARTICLE LXXX.

VIE DE PHILIPPE STROZZI, premier Commerçant de Florence & de toute l'Italie, sous les regnes de Charles-Quint & de François I, & Chef de la Maison rivale de celle des Médicis, sous la Souveraineté du Duc Alexandre; traduite du Toscan de Laurent son frere. Par M. REQUIER (in-12. pag. 370.) A la Haie, & se trouve à Paris chez l'Auteur, rue Taranne, Lambert, rue de la Comédie, Brocas & Humblot, rue S. Jacques, Dessain *junior*, Quai des Augustins. M. DCC. LXII.

LE Traducteur de cette Histoire est déja connu par le Mercure de Vittorio Siri rendu en notre langue: Ouvrage dont le Public désire la suite. En attendant,

voici l'Hiſtoire de Philippe Strozzi, d'après l'Italien de Laurent, frere de Philippe. Ce texte n'a été imprimé que dans les derniers temps, à la ſuite de l'Hiſtoire Florentine de Benedetto Varchi, Edition de la Haie *in-fol.* Nous ſavons ces Anecdotes Littéraires & Typographiques ; nous avons ſous les yeux l'Hiſtoire de Varchi ; mais nous ne ſavons par quel hazard il arrive que ce Volume, qui paroît entier, & où l'on annonce la vie Italienne de Strozzi, ne la comprend pourtant pas. Il faut donc nous contenter de rendre compte du François de M. Regnier, ſans pouvoir le comparer avec l'original : c'eſt ce qui bornera extrêmement notre analyſe.

En général nous pouvons aſſurer que cette Hiſtoire de Philippe Strozzi, a le mérite d'un Ouvrage non-ſeulement contemporain, mais aſſez impartial. Nous ne croyons pas qu'une Lecture de ce

genre ſoit fort attrayante : il y entre trop de manéges politiques, trop de petits mouvements, trop d'affaires qui n'intéreſſent pas : il s'y rencontre trop peu de Portraits, trop peu de vues utiles & Philoſophiques : ajoutons que trop peu d'honnêtes gens ont part à ces Révolutions Florentines. Pour la poſſeſſion d'une contrée qui n'eſt que la dixiéme partie du continent d'Italie, les crimes s'accumulent à l'égal des forfaits qui ont changé la face des grands Empires : à peine trouve-t-on l'ombre même des vertus parmi tant de perſonnages qui occupent la ſcène du monde dans l'intervalle qu'embraſſe cette Hiſtoire. Or ce coup d'œil joint au ſpectacle des petites fineſſes du Machiavelifme, & de l'ambition, dégoûte un honnête Lecteur.

Mais, quoi qu'il en ſoit, Philippe Strozzi ne fut pourtant pas le plus malhonnête-homme de ſon

temps, si l'on en croit Laurent son frere & son Historien. Cette Maison de Strozzi étoit ancienne, bien alliée & puissante par les richesses. Philippe en particulier fit un commerce immense : on le voit à tout instant avancer & distribuer des sommes prodigieuses pour ce temps-là ; & son crédit paroît toujours sur un grand pied. Cependant il aimoit le plaisir, le faste, & il se laissoit duper assez souvent par des Puissances, toujours obérées & toujours avides d'acquérir pour dissiper. Le commerce en ce temps-là réussissoit toujours à ceux qui avoient le courage & l'esprit de le faire : peu de concurrents aspiroient à la gloire de négocier habilement : les lumieres en ce genre n'étoient ni bien communes ni bien considérables. La balance entre les mains d'un petit nombre de Citoyens attentifs, penchoit immanquablement en leur faveur.

Quoique les Strozzi fussent de-

puis long-temps rivaux des Médicis, Philippe épousa néanmoins Clarice, petite-fille de Laurent le Magnifique, & niéce du Pape Léon X. Bayle s'est contenté de dire que Clarice étoit proche parente de Léon: peut-être a-t-il ignoré le dégré précis de cette parenté. Son Article PHILIPPE STROZZI n'est point instructif: on n'y voit que trois ou quatre citations de Rabelais & de Balzac qui ont parlé de Philippe. Au temps de l'Edition du fameux Dictionnaire, on n'avoit ni l'ouvrage de Laurent Strozzi, ni l'Histoire de Benedetto Varchi, ni celle de Bernardo Segni, où l'on trouve aussi beaucoup de traits qui concernent Philippe, & ses rivalités contre les Médicis.

Ces rivalités qui dégénérerent en guerres, ne parurent presque point durant la vie de Clarice: au contraire Philippe Strozzi appuia les Médicis au point même de s'attirer bien des affaires. D'abord son

mariage avec une perſonne de cette Maiſon fut bien traverſé. L'Hiſtoire de ce fait occupe les cinquante premieres pages de ce Volume. On voit enſuite Strozzi porter la fortune des Médicis, ſe lier avec Léon X, puis avec Clément VII, diſtribuer des ſommes d'argent pour les intérêts de cette Maiſon. Ce fut lui, par exemple, qui avança les cent quatre-vingt mille écus ſtipulés par le Pape pour la dot de Catherine épouſe de Henri, ſecond fils de François premier, & ſucceſſivement Dauphin & Roi de France.

Strozzi vouloit cependant conſerver une ſorte de liberté à ſa Patrie; il ménagea en 1527, un gouvernement qui avoit l'air d'une Ariſtocratie dépendante des Elections du Corps Municipal. Selon ce plan, les Médicis auroient toujours été de grands Seigneurs, mais non les arbitres de tout. Le Pape Clément VII ne ſe contenta pas de

cette administration modérée ; il rétablit tout à-fait sa Maison dans Florence. Philippe y acquiesça & reconnut le Duc Alexandre * ; mais bientôt la jalousie de l'autorité ruina cette bonne intelligence ; les animosités devinrent publiques : on dit que Philippe trama le complot qui fit périr le Duc à l'âge de vingt-cinq ans, & de la main de Laurent de Médicis leur parent commun. Bayle assure d'après Balzac, que Philippe fut l'auteur de cet assassinat. L'Histoire que vient de traduire M. Requier, ne le charge point de ce crime ; elle représente même Strozzi comme n'en ayant eu aucune connoissance, avant le récit que Laurent vint lui en faire.

Il est vrai qu'au temps de cet

* Cet Alexandre de Médicis étoit fils de Laurent, frere de Clarice, épouse de Philippe Strozzi.

attentat, Philippe étoit exilé de Florence avec la plûpart de ses partisans, & qu'il apprit cette nouvelle à Venise où il faisoit son séjour ; mais d'un autre côté, il est certain qu'après avoir su la mort d'Alexandre, Philippe se mit en mouvement pour rétablir la liberté dans Florence ; c'est-à-dire, pour empêcher que les Médicis n'y fussent Souverains. Tous ses efforts aboutirent à un combat mal ordonné & mal soutenu de sa part ; ses troupes furent dissipées ; il perdit lui-même sa liberté & bientôt après la vie, parce qu'il n'eut pas le courage de survivre à son malheur ; il s'égorgea lui-même dans la prison. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'Historien loue cette action comme le plus beau trait de sa vie ; * c'est

* Cet Historien insinue pourtant cinq ou six lignes après, que ce fut une *faute* : il y a bien peu de précision & de raison dans tout cet endroit de l'ouvrage.

que Strozzi lui-même *recommanda ſon ame à Dieu avant que de ſe percer*, comme s'il avoit pu ignorer que le déſeſpoir, toujours inſéparable du ſuicide, eſt un crime qui mérite toute la colere du Ciel. Voici quelques traits du caractere de Philippe Strozzi : on jugera par-là du ſtyle & de la maniere du Traducteur. « Philippe avoit la taille » grande, le viſage agréable, le » corps maigre & agile, plus pro- » pre à la fatigue qu'au repos : ſes » diſcours, ſes geſtes & ſes actions » étoient pleins de graces ; ſes pro- » cédés pleins d'humanité, ſouriant » preſque toujours dans le premier » abord. Il avoit coutume de par- » tager tous les jours de ſa vie, » dont il lui fut permis de diſpoſer, » en trois parties, dont il employoit » une à l'étude, une autre à ſes affai- » res, une troiſiéme à ſespaſſe-temps. » Philippe apprit dans ſes premie- » res années, les langues Grecque » & Latine qu'il poſſéda bientôt,

» s'appliqua enſuite à l'étude de la » Philoſophie, & ſuivit l'opinion » d'Ariſtote, principalement au » ſujet de l'ame & des cauſes na- » turelles. Il ſe plut auſſi à l'étude » de l'Aſtronomie; mais par deſſus » toutes les autres, à celle des Ou- » vrages de Pline.... Il étoit ma- » gnifique dans ſes habits, aimoit » fort la Muſique, chantoit bien & » compoſoit dans la langue Toſ- » cane en proſe & en vers; comme » on voit par pluſieurs de ſes ma- » drigaux & autres compoſitions, » &c. »

M. Requier nous promet la traduction de Benedetto Varchi; entrepriſe plus vaſte que celle-ci: il y a toute apparence que le Public lui ſaura gré de ſon travail. Cependant nous oſerions le prier d'approprier un peu plus ſon ſtyle au goût de notre langue. La fidélité n'eſt pas l'unique mérite d'une traduction: il faut tâcher de faire oublier le texte original en le préſentant au Lecteur, ſous l'écorce d'une lan-

gue qui n'a pas été celle de l'Auteur.

ARTICLE LXXXI.

HISTOIRE du ſiécle d'Alexandre, avec quelques réflexions ſur ceux qui l'ont précédé. vol. in-12, par M. LINGUET. A Amſterdam, &c.

L'Auteur de cet Ouvrage, dédié au Roi de Pologne, n'a que vingt-cinq ans, & entre dans la carriere des Lettres. Il ne pouvoit s'annoncer d'une maniere plus brillante : un jeune homme qui débute par nous tracer un portrait en grand d'un ſiécle auſſi fameux que celui d'Alexandre; qui après avoir jetté un coup d'œil rapide ſur les anciens Empires, & ſur l'état où ſe trouvoit l'Univers à la naiſſance de ce Prince, entre dans l'hiſtoire de ſes conquêtes, explique la cauſe

de ses succès, nous fait connoître cette grande ame, avec ses qualités bonnes & mauvaises; qui parcourt ensuite successivement tout ce qui appartient au Gouvernement Civil & Militaire, au Commerce, aux Sciences, aux Arts, aux Mœurs, aux Loix, à la Religion des Grecs; un jeune homme qui prend pour soi une si forte tâche, doit être regardé comme un Phénoméne dans la République des Lettres, s'il vient à bout de la remplir heureusement.

Il est même à craindre que son jeune âge ne soit un préjugé contre le succès de son Livre, & que le Lecteur ne puisse aisément se persuader qu'il ait pu acquérir l'érudition, le goût, & le jugement nécessaire pour écrire solidement sur de si grands objets. L'Auteur marche sur les pas de M. de Voltaire. Il a pris dans le *siécle de Louis XIV.* l'idée du *siécle d'Alexandre*, & de celui d'Auguste, qu'il prépare, & qui est mê-

me déja fort avancé, comme il le dit dans ſa préface. Quelque difficile que fût l'exécution du plan de M. de Voltaire, par la multitude & par l'étendue des objets qu'il embraſſe ; le jeune Auteur a dû éprouver des difficultés beaucoup plus grandes dans l'exécution du ſien : la carriere qu'il parcourt n'eſt pas moins vaſte, les objets ſont plus éloignés & par conſéquent moins aiſés à ſaiſir. Les monuments qui nous reſtent de ce beau ſiécle de la Gréce, ſont des ſources ouvertes à peu de monde, & où il n'eſt pas ſi facile de puiſer que dans les Hiſtoires & les Mémoires d'un régne, qui ne faiſoit preſque que de finir, quand M. de Voltaire entreprit de le crayonner : nous ne nous arrêterons pas davantage ſur cette différence qui eſt ſenſible.

On ne peut diſconvenir que l'Auteur n'ait beaucoup d'eſprit, de génie même, & de cette tournure philoſophique qui enviſage les cho-

ſes en grand ; qui réflechit & qui approfondit. Il écrit avec feu & avec pureté : ſon ſtyle eſt lié, ſes penſées nettes & bien déduites. Son Ouvrage mérite d'être accueilli du Public, quoiqu'il n'ait pas toute la perfection qu'on auroit pû lui donner dans un âge plus avancé, & qu'il étoit moralement impoſſible de lui donner dans une ſi grande jeuneſſe. Connoiſſant toute la grandeur de ſon ſujet, M. L. auroit dû, ce ſemble, attendre qu'il eût acquis des forces plus grandes, & en attendant exercer ſon ſtyle ſur des matieres proportionnées à ſes forces préſentes. L'Hiſtoire univerſelle ſeroit encore à refaire, ſi M. Boſſuet l'avoit entrepriſe à vingt-cinq & même à trente ans.

Nous ne prétendons pas entrer dans une diſcuſſion exacte de tout l'Ouvrage, ni ſuivre l'Auteur pas à pas, & montrer en quoi il s'eſt trompé, ce qu'il a omis, ce qu'il n'a pas aſſez développé : nous paſ-

ſerions les bornes d'un ſimple Extrait : nous nous contenterons de le parcourir rapidement, & d'indiquer en paſſant ce qui nous paroîtra répréhenſible. Si l'Auteur eſt *dans l'âge de recevoir des avis*, il a aſſez de talents pour qu'on oſe lui en donner, par l'aſſurance où l'on eſt qu'il peut en profiter.

Tout l'Ouvrage eſt diviſé en deux parties ; dont l'une contient les expéditions d'Alexandre, & l'autre le génie du ſiécle où il a vécu. Ces deux parties ſont précédées d'une introduction, où l'on dit un mot des premiers Empires, de l'Egypte, de la Perſe, des Phéniciens, des Carthaginois, des Romains & des Peuples de l'Europe, de la Gréce, & en particulier de Sparte, d'Athenes & de Thébes. L'Auteur ſemble s'attacher à décrier les idées reçues communément au ſujet de ces anciens peuples. Il regarde comme outré tout ce qu'on trouve dans les Hiſtoriens à

l'honneur des Egyptiens ; & ſous prétexte qu'ils n'ont pas porté les Sciences & les Arts au plus haut point de perfection, il veut les faire paſſer pour un peuple groſſier & ignorant. Il ne prend pas garde que la louange qu'on accorde à cette nation, eſt celle de l'invention; qu'on n'a jamais prétendu qu'elle ait perfectionné les Sciences & les Arts ; que toute invention n'eſt d'abord qu'une groſſiere ébauche ; & qu'il y a néanmoins plus de gloire & de mérite à inventer qu'à perfectionner. Il eſt vrai que quelques Ecrivains ont pouſſé trop loin l'admiration au ſujet des Egyptiens : on ne devroit pourtant pas ſoupçonner M. Boſſuet d'être de ce nombre : il ne parle que d'après les monuments les plus reſpectables, & s'il y a dans Hérodote & dans Diodore quelques récits abſurdes touchant cette nation, on ne voit pas qu'il les ait adoptés. Nous voyons par l'Ecriture que, dès le

temps de Moyſe, les Sciences étoient en honneur en Egypte : les plus fameux des Grecs, Thalès, Solon, Pythagore, Platon ont été s'y inſtruire : dans le Timée & dans les Loix de ce dernier, il y a pluſieurs traits tout-à-fait honorables à cette Nation. Les Anciens étoient plus en état d'apprécier ſon mérite & ſes connoiſſances que nous, & le parti le plus ſage ſeroit de ſe conformer ſur ce point à ce qu'ils en ont écrit. M. L. ne fait pas plus de grace à la vertu des premiers Romains : ſa raiſon eſt que ſous le quatriéme de leurs Rois, ils firent une divinité de la Courtiſane Flora : ce fait eſt-il bien avéré ? eſt il rapporté par la plûpart des Hiſtoriens ? & quand il ſeroit vrai, que prouve-t-il à l'égard des quatre premiers ſiecles de la République, où certainement il y avoit de la vertu à Rome ?

Ce qu'il dit au ſujet de Sparte eſt mieux fondé. Il y a dans les Loix de Lycurgue des choſes véritable-

ment choquantes & malhonnêtes. L'éducation des Spartiates étoit au moins imparfaite, parce que, comme dit Platon, ils négligeoient la Muſique, c'eſt-à-dire, les Sciences propres à former l'eſprit, pour s'adonner à la Gymnaſtique. Quant à leurs mœurs, on peut lire la peinture qu'en fait Platon au ſeptiéme Livre de ſa République.

Il ne veut pas non plus que Denys ait été un tyran. Encore une fois par où peut-on le connoître; que par ce que les Anciens en rapportent? Il n'eſt pas vrai que Platon & Philoxénus furent libres impunément auprès de ſa perſonne. Les Lettres de Platon prouvent le contraire pour ce qui le regarde, & on ſait le bon mot de Philoxénus, à qui Denys liſant de mauvais vers de ſa façon; ce Poëte au lieu d'y applaudir, comme Denys s'y attendoit, dit tout haut *qu'on me ramene aux carrieres :* preuve qu'il avoit été mis dans cette priſon ap-

pellée *Latumie* pour une pareille cauſe.

Tout le morceau des conquêtes d'Alexandre depuis la page 93 juſqu'à la page 158 eſt très-beau, très-bien penſé & très-bien écrit. Si tout l'ouvrage étoit de cette force, on pourroit le mettre au nombre des meilleurs qu'il y ait en notre langue. L'Auteur jette à la fin quelques doutes ſur l'expédition d'Alexandre dans les Indes : les difficultés qu'il forme ſont fondées ſur les fautes ou ſont tombés les Auteurs, en racontant le détail de cette expédition : mais ſi c'étoit là un fondement légitime de regarder un événement comme apocryphe, il y auroit dans l'antiquité peu de faits à l'épreuve d'une ſi ſévere critique, ſur-tout quand ces faits ſe ſont paſſés dans des pays & des temps éloignés, où les Ecrivains ont eu par conſéquent la liberté de feindre & d'entremêler le merveilleux au vrai. Si les monuments conviennent

ſur le fond de ces ſortes de faits, la ſageſſe ne permet pas de les rejetter, quoique les circonſtances en ſoient fabuleuſes, ou que les récits s'accordent mal entr'eux.

L'Auteur ouvre la ſeconde Partie par quelques réflexions ſur la perſonne d'Alexandre. Nous convenons avec lui que ce Prince avoit de grandes & même d'aimables qualités; qu'il n'eut point auſſi grand tort que quelques uns l'ont cru, de s'accommoder aux mœurs des Perſes, ſes nouveaux ſujets, de s'habiller à leur maniere, & de ſubſtituer à la ſimplicité Macédoniene, un peu de ce luxe & de cette magnificence Aſiatique. La politique l'y autoriſoit, mais il eſt d'autres défauts ſur leſquels l'Auteur lui fait trop aiſément grace. L'embraſement de Perſépolis brûlée dans une partie de débauche à l'inſtigation d'une Courtiſane, le meurtre de Clitus, la mort de Parménion, le plus grand de ſes Ca-

pitaines, & celui qui avoit le plus contribué à ses conquêtes, le goût qu'il prit pour l'Eunuque Bagoas, les excès de son intempérance, qui lui conterent enfin la vie, le traitement qu'il fit à Callisthene qui refusoit de l'adorer, & plusieurs autres traits semblables sont autant de taches qui déshonorent sa vie.

M. L. entre ensuite dans le détail de ce qui concerne les mœurs de ce temps-là. Nous ne nous arrêterons point à ce qu'il dit touchant le Gouvernement, l'Art Militaire & l'administration de la Justice. Les réflexions qu'il fait sur ces trois objets, sont d'ordinaire fort justes; mais il faudroit des Volumes entiers pour en parler à fond, & l'Auteur n'y emploie que trente pages. Il paroît par les Plaidoyers de Démosthène & par les Guespes d'Aristophane, qu'il n'est pas tout-à-fait vrai, comme l'Auteur le fait entendre pag. 197 & 198, qu'en Gréce on se passât de Procureurs

& d'Avocats. Il y avoit à Athènes des gens appellés *Pragmatiques* ou Praticiens, dont l'unique métier étoit de ſavoir la procédure & les formalités : & les Juges de ces temps-là étoient à peu près ſujets aux défauts dont on accuſa les Magiſtrats Romains.

L'Article du Commerce & des Arts qui y ont rapport, contient peu de recherches & beaucoup de réflexions judicieuſes : on y montre que les Grecs ont toujours fait beaucoup de cas du Commerce intérieur, tandis qu'ils ont négligé l'extérieur ; que ce dernier, loin d'enrichir les Etats, les appauvrit, en multipliant leurs beſoins : on pouvoit ajouter qu'il corrompt les mœurs des Citoyens, par le luxe & l'attirail des Arts voluptueux qu'il entraîne à ſa ſuite : c'étoit le ſentiment de Platon, qui dit, au quatriéme Livre des Loix, que le Commerce & les richeſſes ſont les deux maux les plus funeſtes à la vertu.

Il dit très-peu de choses des spectacles, de la Poësie & des représentations dramatiques : son plan ne lui permettoit pas de s'étendre là-dessus : il parle en passant d'Homere, de Pindare, de Sappho, d'Anacréon : au sujet d'Homere, il avance une proposition, qu'Horace, Boileau, & tous les maîtres de l'Art n'auroient certainement pas adoptée. « Je ne doute pas, » dit-il pag. 248, qu'on ne pût faire aujourd'hui un Poëme épique » en ne suivant aucune des régles » qu'on dit qu'Homere a observées. » Ce seroit peut-être même le seul » moyen de réussir, & le Paradis » perdu en est une preuve. » Il fixe l'époque *de la résurrection de la Poësie* au temps où Sophocle & Euripide l'introduisirent sur le Théâtre d'Athènes : cela n'est pas juste. La Gréce a produit une foule de très-grands Poëtes dans l'espace d'environ cinq cents ans qui se sont

écoulés d'Homere à Sophocle. Ces Poëtes ont perfectionné le genre dramatique ; mais pour la Poësie en général elle étoit parfaite avant eux, & on ne voit pas qu'ils ayent été dans le cas de la ressusciter. Il blâme ensuite, avec raison, l'extrême licence d'Aristophane ; mais il ne rend pas justice à ses talents, non plus qu'au mérite des Orateurs & des Historiens de la Gréce. La critique de ces grands hommes, admirés dans tous les siecles, malgré quelques défauts dont on convient qu'ils ne sont pas exempts, est déplacée sous la plume d'un jeune homme qui est encore en âge de prendre des leçons de ces excellents maîtres. Un peu plus bas il compare la magnificence du Théâtre d'Athènes, avec la mesquinerie de nos salles de Spectacles : il semble blamer les Grecs de n'avoir point introduit de femmes sur leur scène. Ils ont gardé en cela les bienséances mieux que nous, &

les ſuccès de nos plus célèbres Actrices n'empêcheront pas la honte & l'indécence attachées à cette profeſſion.

Il convient que les Grecs ont excellé dans l'Architecture, la Peinture & la Sculpture : l'uniformité des ſuffrages de tous les Artiſtes, les morceaux qui nous reſtent en ce genre, ne permettoient guères à l'Auteur de porter un autre jugement. Au ſujet de la Muſique, il paroît embarraſſé à expliquer les merveilleux effets que les Anciens lui ont attribués, & en particulier ce qu'ils ont dit de ſon aptitude à former les mœurs & à inſpirer la vertu. Il paroît ſurpris de ce qu'Homere rapporte dans l'Odyſſée, qu'Agamemnon laiſſa auprès de ſa femme un Muſicien, pour être le gardien de ſa vertu, & qu'Egyſte ne vint à bout de la corrompre, qu'*en éloignant la Muſique & en tuant le Muſicien.* » La nôtre, ajou-

» te-t-il, a perdu cette heureuse
» prérogative : nos violons d'O-
» péra séduisent plus de femmes
» qu'ils n'en défendent : de tous les
» anciens secrets que notre siecle
» a perdus, c'est un de ceux qui
» mérite le plus d'être regretté ».

Toute cette critique porte sur la fausse idée que l'Auteur s'est formée de la Musique des Anciens, qu'il a tort de comparer en ce point à la nôtre. Il seroit trop long de travailler ici à redresser ses vues sur cet objet ; nous le renvoyons à la République & aux Loix de Platon. Ce Philosophe lui rendra très-facile à comprendre ce qui lui semble inconcevable. Il a raison, au reste, de dire que la Musique des Anciens étant plus simple & moins compliquée que la nôtre, elle étoit plus propre à toucher & à remuer les passions : les réflexions qu'il fait à ce sujet, sont puisées dans la nature & dans le bon goût. Mal-

gré la corruption du nôtre ſur ce point, il eſt encore vrai que les airs les plus ſimples ſont ceux qui frappent & qui ſaiſiſſent davantage, & que ce ſont preſque les ſeuls qu'on admire & qu'on retienne.

Dans l'article de la Religion, l'Auteur s'attache avec très-peu de raiſon à prouver qu'il n'y avoit dans l'idolâtrie rien d'humiliant pour l'homme, & à diminuer les excès dans leſquels les Auteurs profanes & ſacrés s'accordent à dire que les Payens ſont tombés. Enfin dans le dernier article touchant la Philoſophie; il y a au ſujet de Socrate, de Platon & d'Ariſtote des jugements très-hazardés, & qui prouvent de plus en plus ce qu'on a dit au commencement, qu'il eſt fâcheux que l'Auteur ait débuté ſi jeune par un Ouvrage qu'il auroit dû réſerver à un temps où ſes talents & ſes connoiſſances fuſſent plus développés : ce qui n'empêche

pas qu'il ne mérite de grands éloges, & qu'il ne ſoit de l'intérêt de la Littérature, de faire bon accueil à un jeune Ecrivain, qui donne déja beaucoup & qui promet encore plus pour la ſuite.

ARTICLE LXXXII.

MINERALOGIE ou *Nouvelle exposition du regne Minéral*, Ouvrage dans lequel on a tâché de ranger dans l'ordre le plus naturel, les individus de ce régne, & où l'on expose leurs propriétés & usages méchaniques, avec un Dictionnaire Nomenclateur, & des Tables Synoptiques (2. vol. in-8°.) *Par M.* VALMONT DE BOMARE, *Démonstrateur d'Histoire naturelle, membre de la Société Littéraire de Clermont-Ferrand, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caën, de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & beaux Arts de Rouen, &c.* A Paris chez Vincent, rue S. Severin, &c. *Suite de l'Article XLII. au mois de Mars.*

ON ne nous expose, dans cet Ouvrage, que le tiers des merveilles de la Nature. Cepen-

dant nous sommes comme investis de ces belles productions, de ces dix classes de Minéraux qui forment la Nomenclature de M. de Bomare. Il seroit long de parcourir toutes ces Classes avec les Notes & les Observations qui s'y rapportent : d'ailleurs en pareille matiere il faut plus voir que lire, ou plutôt il faut joindre la lecture à l'exercice des yeux. Quand on va dans le cabinet de M. de Bomare avec son Livre à la main, on apprend presque sans travail tout ce qu'il convient de savoir sur les Eaux, les Terres, les Sables, les Pierres, les Sels, les Pyrites, les demi-Métaux, les Métaux parfaits, les Substances inflammables, les Pétrifications. Voilà nos dix Classes de Minéraux & toute la Minéralogie qu'il est possible de traiter & d'apprendre.

S'il n'y avoit qu'une espèce d'Eaux, l'humanité éprouveroit des besoins, seroit même assujettie

à des maux considérables. Les Eaux du Ciel fécondent la terre ; les Eaux des Fleuves sont l'ame du Commerce ; les Eaux stagnantes donnent des tourbes ou terres combustibles ; les Eaux de la Mer fournissent des Sels, des Poissons, & lient toutes les parties du monde ; les Eaux Thermales rétablissent la santé, raniment en quelque sorte des membres sans vie. Qui pourroit nombrer toutes les espèces & toutes les propriétés des Eaux ? Notre Naturaliste expose ce qu'il y a de principal en cette matiere, & indique dans une table tout ce qui concerne les Eaux tant simples que composées, tant froides que chaudes, &c. Si l'on compare sa doctrine avec celle d'Hippocrate ; on verra que les pensées de ces deux Auteurs se concilient. Le Prince de la Médecine dit que les Eaux de pluie sont *tres-legeres, très-claires & très-douces* ; M. de Bomare dit aussi que l'*Eau de l'air*

est la plus douce, la plus limpide & la plus pure de toutes les Eaux : ce qui n'empêche pas la pluie d'être aussi d'*un clair plus sale*, & un *peu crue*, comme on lit dans la table de notre Démonstrateur : car il se mêle souvent avec la pluie des corps étrangers qui en altérent la couleur & la légereté. Ces mêmes corps font que cette Eau est susceptible de mauvaise odeur, comme Hippocrate le remarque ; mais c'est un accident, & notre Auteur a raison de dire en général que les Eaux de l'air sont *inodores* ou *sans odeur.* Au reste, le Traité d'Hippocrate intitulé de l'*Air*, des *Eaux*, & des *Lieux*, est un Ouvrage admirable, dont la lecture ne peut-être qu'infiniment utile aux amateurs de l'Histoire naturelle, surtout s'ils s'occupent de Médecine.

La Classe des Terres succéde à celle des Eaux, & remplit plus de quarante pages du premier Volume. Quand Pline, qui étoit aussi

Naturaliste, & le Chef même de cette Profession chez les Latins, se mit à traiter l'article de la Terre, il crut devoir des hommages particuliers à cette mere nourrice des hommes, & quel sentiment ne mit-il pas dans son discours? Les autres éléments, *dit-il*, sont quelquefois funestes & terribles; celui-ci est doux, bienfaisant, toujours prêt à servir les hommes. Que de biens il verse sur toutes les conditions de la vie? Doit-on s'étonner que par reconnoissance nous donnions à la Terre le nom de mere? *Huic uni propter eximia merita cognomen indidimus maternæ venerationis.*

Les Naturalistes modernes ne s'attachent qu'à leur nomenclature, à leurs divisions, à leurs explications, &c. M. de Bomare, par exemple, nous apprend que la Terre se divise en calcaire, gipseuse, argilleuse, vitrifiable; & il ajoute, sur ce dernier article: « à la rigueur

» toutes les Terres sont vitrifiables, » & se laissent changer en un corps » transparent : ce qui démontre la » possibilité de la clarification to- » tale du globe opaque de notre » Terre. » Il faut avouer qu'une boule de verre de ce calibre, seroit une chose curieuse à voir. Si le méchanisme subsistoit, dans la Terre, tel qu'il est aujourd'hui, la transparence feroit reconnoître une multitude de Phénoménes souterrains ; & le *Mundus subterraneus* qui a tant occupé Kircher, ne seroit plus une énigme.

Les Sables & les Pierres attirent ensuite l'attention de M. de Bomare : il ne néglige aucune des espèces que renferment ces classes, & il s'étend sur celles qui ont le plus d'éclat ou de rapports ; par exemple, il traite au long de l'Asbeste & de l'Amyante, deux sortes de pierres qui soutiennent l'action du feu. L'Amyante se file, on en compose

une toile très-fine : notre Auteur croit que les Prêtres Indiens *s'en faisoient des habits*, & que le mauvais riche de l'Evangile portoit un vêtement de cette toile appellée *Byssus*. Cette derniere singularité ou dénomination mériteroit d'être prouvée. Tous les Interprétes que nous avons pû lire pensent que le *Byssus* étoit une toile de lin, & non une toile d'amyante. Mais quoi qu'il en soit, ce qu'ajoute M. de Bomare sur cette toile d'amyante & sur l'usage qu'on en faisoit dans les funérailles des Anciens, est curieux & plein d'Anecdotes. Quelques Auteurs sont un peu incrédules à l'égard de ces faits ; sur quoi l'on peut voir le Dictionnaire de Trévoux au mot *Amyante* ; mais M. de Bomare cite ses autorités qui sont les Mémoires de la Société Royale de Londres ; les Mélanges publiés par l'Académie des Curieux. Il faut lire tout cet endroit, & voir les morceaux

d'amyante, qui ſont dans le cabinet de notre Démonſtrateur.

Cette Claſſe des Pierres eſt immenſe : dans l'étendue de 182 pag. elle préſente une infinité de curioſités naturelles, ſur-tout dans l'ordre des Marbres, des Pierres précieuſes, des Diamants, des Granites, des Cryſtaux, des Jaſpes, &c. En comparant la deſcription que notre Auteur fait de toutes ces belles choſes, avec ce qu'en a écrit M. Mariette en 1750, on voit que ces deux habiles gens embraſſent, pris enſemble, tout ce qu'on peut deſirer ſur les Pierres précieuſes. Le Naturaliſte en explique la formation, & l'Hiſtorien des Pierres gravées en développe les qualités, les agréments, les uſages. M. de Bomare s'attache particuliérement à expoſer les diverſes eſpèces de ces Pierres précieuſes, à donner leur nomenclature, à marquer les attributs naturels qui les différencient. M. Mariette inſiſte davanta-

ge ſur le degré d'eſtime que méritent ces Pierres, ſur leurs belles couleurs, ſur la maniere de les employer, ſur les lieux de leur origine ; & il ne perd de vue nulle part les traits qui concernent l'Antiquité ou la perfection des Arts. Eſt-il queſtion, par exemple, de l'Améthyſte ? il obſerve que les Anciens trompés par ſon nom, & par ſa couleur approchante de celle du vin, la regardoient comme un préſervatif puiſſant contre l'yvreſſe ; ſurquoi il rapporte une jolie épigramme de l'Anthologie. M. de Bomare fait auſſi mention de la couleur de vin qu'on remarque dans l'Améthyſte, du moins dans celle qu'il appelle occidentale ; mais il ſe borne, ſuivant ſa profeſſion, aux détails de l'Hiſtoire naturelle. Ce Démonſtrateur imite beaucoup M. Mariette dans l'article de l'Opale, eſpèce de Pierre précieuſe qui *chatoye*, c'eſt-à-dire, qui change ſes couleurs ſelon les changements du

jour auquel on l'expose. L'un & l'autre citent le beau passage de Pline sur l'Opale; ils font mention du trait de Nonius, Sénateur Romain, qui aima mieux être privé de sa fortune & même de sa vie, comme ajoute M. Mariette *, que de céder son Opale à Marc-Antoine. *Insensés l'un & l'autre*, s'écrie Pline, *l'un d'exiler un Sénateur pour une Pierre, l'autre de préférer la possession d'une Pierre au séjour de sa Patrie !*

La cinquiéme Classe traite des Sels; article où nous remarquons beaucoup de détails sur l'Alun, le Vitriol, le Natron, le Sel neutre, le Nitre, &c. M. de Bomare multiplie en cet endroit les Notes, les Observations, & c'est ce qui donne une idée favorable des études de l'Auteur: car il cite la plûpart

* Pline ne parle que de l'exil de Nonius.

des meilleurs livres qui ont été composés dans le même genre : les Mémoires des diverses Académies lui sont familiers, & il tient compte aussi de ses correspondances, c'est-à-dire, des instructions ou des éclaircissements qu'il a tirés de divers Naturalistes, avec qui il entretient des rapports. Nous renvoyons au Livre pour les exemples.

Les Pyrites ou substances terrestres, salines, acides, minéralisées, crystallisées & donnant *du feu* au briquet, remplissent la sixiéme Classe qui est courte en comparaison des autres. La septiéme Classe embrasse les demi-Métaux, qui sont l'Arsenic, le Cobalt, le Bismuth, le Zinc, l'Antimoine & le Mercure. Ce dernier » est la » seule de toutes les substances de- » mi-Métalliques & Métalliques, » qui soit entierement fluide & » coulante comme l'Eau, sans ce- » pendant mouiller : il est en outre

» divisible, au moindre effort, en
» un nombre de particules égale-
» ment fluides, globuleuses & sphé-
» riques. Il est le plus pesant des
» demi-Métaux, & même des Mé-
» taux, après l'or, puisqu'un pied
» cube de Mercure pese 947 livres.
» Il est néanmoins très-volatil,
» puisqu'il se dissipe dans le feu &
» même au dégré de chaleur de
» l'eau bouillante, en une vapeur
» très-pénétrante, & qui étant re-
» çue dans un vase s'y rassemble
» en goutelettes ou globules. Il est
» de tous les fluides celui qui est le
» plus froid à l'air, & en même
» temps celui qui, sur le feu, de-
» vient le plus chaud de tous les
» corps liquides, &c. » Toute la suite de cette exposition mérite d'être lue avec les Notes correspondantes.

Les Métaux, proprement dits, sont dans la huitiéme Classe, & l'Auteur commence par donner leur pesanteur spécifique, c'est-à-

dire, les rapports de leurs poids à volume égal. Ainsi un pied cubique d'étain pese cinq cent trente-deux livres ; de fer cinq cent soixante & seize livres ; de cuivre six cent quarante-huit livres ; d'argent sept cent quarante-quatre livres ; de plomb huit cent vingt-huit livres ; & d'or mille trois cent soixante & huit livres. On voit donc que l'or est le plus pesant des Métaux ; & l'on ne sait comment excuser Pline, qui dit que le plomb l'emporte pour le poids sur l'or même. Ce Naturaliste est plus instruit & plus croyable quand il estime qu'on préfére l'or à tous les autres Métaux, parce qu'il subsiste au feu & que les autres s'y détruisent. L'or est extrêmement flexible, ductile, divisible. M. de Bomare entre sur cela dans des détails curieux : *on a calculé*, par exemple, *qu'un ducat pouvoit dorer un Cavalier, son cheval & tout l'équipage qui en dépend.*

Mai, 1762.

Les substances inflammables forment la neuviéme Classe ; on appelle substances inflammables les Bitumes & les Soufres, & ces deux ordres de Minéraux se subdivisent en espèces correspondantes : car il y a des Bitumes & des Soufres de différentes sortes. Parmi les Bitumes, on distingue le Charbon de terre, l'Huile de Pétrole, la Poix Minérale, l'Asphalte ou Bitume de Judée, &c. A l'occasion de ce dernier, notre Auteur dit que, selon l'opinion des Juifs, *l'Asphalte couloit des Pins & de plusieurs autres arbres dans le lac de Sodome ;* & la preuve qu'il en donne, c'est que *le Prophéte Esdras parlant de Sodome & de Gomorrhe, dit que leur terre est ensevelie sous de la Poix & des monceaux de cendres : gens mala quid fecerim Sodomæ & Gomorrhæ, quorum terra jacet in piceis glebis & aggeribus cinerum.* Voici un passage Latin dont on auroit dû in-

diquer la ſource. Il n'eſt ſurement pas de l'Ecriture-Sainte.

Parmi les Bitumes, l'Auteur compte le *Jays* ou *Jayet*, le *Succin*, *l'Ambre* jaune & gris, & de diverſes couleurs. La formation de ces Ambres remplit ici de grandes Notes qu'on lira avec fruit : c'eſt le réſultat d'une multitude d'obſervations répandues dans les Livres des Naturaliſtes & des Voyageurs.

La derniere Claſſe qui comprend les diverſes pétrifications eſt des plus curieuſes. Les individus des deux regnes Végétal & Animal contribuent en quelque ſorte à enrichir le Regne Minéral en ſe pétrifiant dans la terre : on y trouve des racines, des arbres, des feuilles, des fruits, des inſectes, des poiſſons, des oiſeaux, des quadrupedes, des ſquelettes d'hommes convertis en pierre, ſans toutefois perdre leur figure naturelle. Quelquefois il ne s'y rencontre que l'empreinte de ces corps ; ce que l'Auteur ap-

pelle des *Typolithes* , pour faire entendre qu'il ne ſubſiſte que le lieu où ont exiſté ces corps. Il ne faut pas confondre, dans cette nomenclature, les *Phytolithes* & les *Lithophytes*. Les premiers ſont les Plantes incruſtées de pierre, & les ſeconds ſont les inſectes ou tuyaux d'inſectes remplis de la matiere de pierre. M. de Bomare énonce aſſez exactement les diverſes ſortes de pétrifications, au moyen des deux mots Grecs, dont l'un eſt toujours λίθος, & l'autre le nom de chaque ſubſtance comme φυτὸν, *plante* ξύλον *bois*, &c ; mais nous ne ſavons ce que ſignifie dans le préambule de cette Claſſe, la prétendue Epithete Grecque υτὲς, qu'on promet de faire entrer dans la compoſition de cette nomenclature, υτὲς n'eſt point une *Epithete Grecque*, il y a là quelque faute d'impreſſion. Ces deux Volumes ſont néanmoins aſſez ſoignés quant à la partie Typographiqne. Le fond de

l'Ouvrage eſt très-inſtructif, & fait bien de l'honneur au jeune Naturaliſte qui nous le donne. Il faut attendre de lui beaucoup d'autres recherches, obſervations, collections, démonſtrations ; en un mot tout ce qui peut avancer parmi nous la connoiſſance de l'Hiſtoire Naturelle.

ARTICLE LXXXIII.

BIBLIOTHECA JURIS CANONICI, adornante M. Joſ. Antonio Rieggero Cæſ. Reg. Acad. Roboret. Socio (*in*-12. Pars I. pag. Pars. II. pag. 200.) Vindobonæ, &c. M. DCC. LXI. *BIBLIOTHEQUE du Droit Canonique*, par M. Joſ. Ant. Riegger, &c. à Vienne en Autriche, &c.

L'Auteur de ce Livre eſt un jeune homme laborieux & plein de zéle pour le genre d'étude qu'il

a embrassé. Il s'adonne au Droit Ecclésiastique, & il aime en même temps l'Histoire Littéraire, c'est-à-dire, la nomenclature raisonnée des Ecrivains & des Livres. Pour satisfaire ces deux inclinations, il a conçu le dessein de dresser une Bibliothéque du Droit Canonique : Ouvrage qui comprendra la notice des Auteurs & des Ouvrages connus en ce genre, ou dignes de n'être pas tout-à-fait ignorés.

On sent parfaitement à la Lecture du premier Volume, ou plutôt des deux premieres Parties de cette Bibliothéque, que M. Riegger a des connoissantes, de l'ardeur, de la bonne volonté; qu'il s'applique à bien écrire en Latin; qu'il s'est familiarisé avec les riches dépôts de Livres, & qu'il a trouvé des amis & des protecteurs parmi les hommes de Lettres de son pays. Mais il n'a pû encore acquérir l'expérience que l'âge donne, que l'usage du monde littéraire dévelop-

pe,

pe, que les avis des Anciens augmentent, que les ſuccès bons ou mauvais confirment.

Ce jeune Littérateur fera trente Volumes ſemblables à celui-ci, ou même beaucoup plus étendus, s'il ſuit la méthode dont nous voyons les traces dans les deux premieres Parties de cette Bibliotheque. Il n'y garde aucun ordre chronologique, il n'y ſuit aucun plan, ſoit pour les matieres, ſoit pour la façon de les traiter. Il a eu ſous les yeux les ouvrages de quelques Juriſconſultes, il en a tranſcrit ou abrégé les Préfaces, les *Proſpectus*, le canevas général ; il a copié les titres des Livres & des Chapitres ; enfin il a joint en peu de mots ſon jugement & ſa cenſure à chaque notice. Quelques exemples feront concevoir quel eſt l'ordre de tout ce travail.

Le premier Livre annoncé dans ce Volume, eſt celui des Prénotions Canoniques de M. Doujat,

imprimées pour la premiere fois à Paris en 1687. Rien n'est plus commun en France : le moindre Candidat de Droit, le moindre Clerc de Séminaire connoît cette production qui est peut-être le meilleur Livre de Doujat, sans être néanmoins excellent. En Allemagne, si nous en croyons M. Riegger, c'est une sorte de phénomene : à peine l'y connoissoit-on, lorsque les Imprimeurs Vénitiens en donnerent une Edition en 1717, & une autre en 1748. Notre Auteur Allemand, charmé de la découverte, fait l'analyse de la Préface & des cinq Livres de Doujat ; il adopte même le tableau que cet Auteur présente à la tête de son Volume : tableau qui met sous les yeux tout le plan des Sciences Canoniques. Nous remarquons que cette feuille partagée dans ses classes, divisions & subdivisions est encore plus exacte chez Doujat que chez M. Riegger. Du reste,

celui-ci donne toute la ſuite des Livres & des Chapitres ſans raiſonner ſur chacun : c'eſt un pur Catalogue, une œuvre auſſi ſéche que l'*Index* d'un Volume : à la fin on trouve en quatre ou cinq lignes l'éloge des *Prénotions* ; on dit que l'Auteur a fait voir, en les dreſſant, une *vaſte érudition* & une *induſtrie incroyable*. On ne ſe contente pas de cet article ſur M. Doujat ; on fait mention de ſon *Hiſtoire du Droit Canonique* ; on indique les trois Editions de ce Livre. Nous autres François, qui connoiſſons toutes ces choſes, & qui ne les regardons pas comme des chef-d'œuvres, nous ſommes tout étonnés de la grande attention que M. Riegger veut bien leur donner.

Il fait auſſi un accueil ſingulier à notre M. Dartis, Juriſconſulte né à Cahors, & Profeſſeur de Droit à Paris, mort en 1651. On trouve ici une notice aſſez longue de ſa vie, & l'analyſe de ſes Ouvrages,

avec le témoignage plein d'éclat & d'enthousiasme rendu à ses lumieres. *Que d'érudition*, s'écrie M. Riegger, *que d'abondance, quelle profondeur de jugement, que de connoissances soit en matiere de Philosophie, soit dans le genre Historique!* Dartis étoit véritablement un bon Professeur, un bon Catholique, & à ce qu'il paroît un très-honnête homme, mais quand on a un peu voyagé dans le monde Littéraire, on ne s'extasie point, comme fait M. Riegger, sur des Livres auxquels il manque encore beaucoup de choses pour être parfaits. Tels sont ceux de Dartis, & de presque tous les autres qu'on annonce ici. M. Riegger trouve, dans son chemin, notre savant Baluze, & lui donne cinquante-sept pages de son Recueil. C'est d'abord la vie, même assez étendue, de cet illustre personnage, ensuite le Catalogue de ses œuvres; mais Catalogue insipide, & transcrit même d'après des

notices trop anciennes : car le dernier article qui concerne les œuvres de S. Cyprien, ſuppoſe que l'Edition de ce Pere, par Baluze, n'étoit pas encore publique. L'Auteur Allemand ſemble donc ignorer que D. Prudent Maran a donné cette Edition.

L'exemple qui fait le mieux connoître le goût de cette Bibliotheque, eſt l'article premier de la ſeconde Partie : on y donne tout au long le Programme ou *Proſpectus* de l'Edition en 30 vol. *in-fol.* des Conciles, par le P. Manſi de Lucques, Prêtre de la Congrégation de la Mere de Dieu. Ce morceau remplit ſoixante & quatre pages du Volume, & il ne faut pas s'en étonner puiſqu'on y explique, ſiecle par ſiecle, les Additions ou Corrections qui doivent ſe trouver dans cette nouvelle compilation. On ſe mocqueroit en France d'un Bibliographe qui tranſcriroit ainſi des annonces de Livres; mais

peut-être qu'en Allemagne ces sortes de pratiques sont encore rares, ou qu'elles sont regardées comme la voie de l'instruction publique. Au reste, il n'y a nulle invention, nul génie dans ces morceaux, un pur copiste les rendroit tels qu'il les a trouvés dans les notices du temps.

M. Riegger donne dans sa seconde Partie, une sorte de Dissertation assez raisonnée du Baron de Senkenberg sur les anciennes collections du Droit Canonique. Cet Auteur a beaucoup lû, & ne manque pas de critique. Il traite, par exemple, avec soin un article qui n'intéressera qu'un petit nombre de Lecteurs, mais dont on ne peut pas dire que l'Histoire Littéraire ne soit point enrichie. Il y avoit au XII siecle à Besançon un Chanoine Régulier nommé Gerland ou Jarland assez canoniste pour le temps, & un peu calculateur : car on cite de lui un Traité

ſur le Comput. Ce Religieux a composé un Ouvrage de Juriſprudence Eccléſiaſtique, intitulé *Candela ſtudii ſalutaris* qu'on n'a encore que manuſcrit, & dont quantité d'Auteurs ont parlé. Comme le Baron de Senkenberg tournoit ſes études vers les anciens *Recueils* de Canons, il fouilla dans les cabinets, conſulta ſes amis, ſe pourvut de notices ſur l'ouvrage de Gerland. Enfin le R. P. Barre, Chanoine Régulier de Sainte Géneviéve, & Chancelier de l'Univerſité de Paris, découvrit parmi les mſſ. de la riche Bibliothéque de ſa Maiſon, un exemplaire du *Candela*, & en communiqua la Notice abrégées au Baron ſon ami. Il ſemble que cette production, qu'on dit n'être pas fort digne de paroître au grand jour de l'impreſſion, n'eſt point entiere dans le mſ. de Sainte Genevieve : il ſeroit abſolument poſſible de vérifier la choſe, puiſque le même ouvrage eſt auſſi dans

la Bibliotheque des Dominicains de Troies en Champagne, dans celle de l'Abbaye de Cîteaux, &c. Mais quoi qu'il en soit, cet article concernant l'ouvrage de Gerland, est ce qu'il y a de plus neuf & de plus curieux dans la Bibliothéque Canonique de M. Riegger.

Il donne sur la fin de sa seconde Partie, une *Observation* touchant les *pailles*, comme il s'exprime, c'est-à-dire, les pièces fausses surajoutées au decret de Gratien : ce morceau est assez critique. En général notre jeune Allemand est capable de réussir dans l'Histoire Littéraire, dans les collections de Jurisprudence, dans les recherches d'Antiquités Ecclésiastiques. Mais son coup d'essai n'est pas assez bien; ses Préfaces sont trop longues; plusieurs des Livres qu'il exalte sont trop communs; les lambeaux qu'il en cite manquent d'intérêt & d'utilité. On ne donne point au Public des *Prospectus* de Livres &

des Tables de Chapitres : il faut prendre l'esprit de chaque composition, lier les parties d'un seul tout, peindre les Auteurs, rendre le fond de leurs ouvrages, & écrire, si l'on peut, avec légereté, précision & agrément.

ARTICLE LXXXIV.

SUR LE COMMERCE DU NORD, (Broch. de 64 pag.) Par M. D'EPREMESNIL, *se trouve à Paris chez Fournier, Quai des Augustins, &c.* M. DCC. LXII.

L'Auteur de cette Dissertation s'est déja fait connoître par l'abondance de ses vues, & par la maniere forte, pathétique, animée dont il les propose. Quoi qu'il soit difficile d'admettre tous les projets qu'il énonce ici, on doit toujours lui savoir gré du zéle patriotique

qui les lui inſpire. Il s'agit du Commerce dans les Pays du Nord, c'eſt-à-dire, en Ruſſie, en Suéde, en Dannemark. L'Angleterre & la Hollande ſur-tout font ce Commerce, dont la baſe eſt en France, puiſque ce ſont nos denrées qu'on vient prendre pour les porter dans ces Pays Septentrionaux. On appelle *denrées* de France, toutes les marchandiſes de notre crû ou de notre induſtrie. Ce dernier objet eſt ineſtimable, parce que le François a, préférablement aux autres peuples, l'induſtrie en partage ; c'eſt-à-dire, le talent d'inventer quelquefois, & toujours de perfectionner, d'embellir, de répandre des graces & de l'éclat ſur les ouvrages de l'Art.

Il eſt évident que ce ſeroit un grand avantage pour le François, s'il faiſoit par lui-même le Commerce du Nord ; s'il importoit dans les Ports de Ruſſie, de la Suéde, du Dannemark ſes vins, ſes

eaux-de-vie, ses sucres, ses étoffes, ses bijouteries, ses modes, &c. M. d'Eprémesnil expose en connoisseur toutes les parties de cet avantage. Quand il n'y auroit que le bénéfice immense des marchandises de retour, lequel est tout au profit de ceux qui commercent directement ; il faudroit reconnoître que les Hollandois tirent de leurs voyages dans le Nord, & de la distribution qu'ils y font de nos denrées, des richesses bien capables de picquer notre jalousie.

Mais pourquoi la France néglige-t-elle donc de faire ce Commerce, qui forme un capital prodigieux en faveur de la Hollande ? L'Auteur en donne cinq raisons, qu'il faut transcrire d'après lui. 1°. Les Ports de France sont trop négligés pour pouvoir contenir des Vaisseaux assez grands pour le Commerce du Nord. 2°. Le Commerce de France manque absolument de ces Vaisseaux. 3°. Le Fran-

çois n'est pas autant protégé que le Hollandois, auprès des Puissances du Nord. 4°. Le François ne sauroit, dans la position où sont les choses, armer pour le Nord à aussi bon marché que le Hollandois. 5°. La forme introduite dans la perception des droits du Roi, rend le François timide à se livrer aux entreprises de Commerce. Le détail de ces cinq raisons remplit la brochure. Nous en citerons quelques traits, en observant qu'il ne s'agit point ici de donner des avis au Gouvernement. L'Auteur s'en rapporte par-tout aux vues supérieures de S. M., au zéle des personnes qu'elle daigne honorer de sa confiance. M. d'Eprémesnil traite sa matiere en citoyen pacifique, & discute tout sans prétendre au privilége d'être écouté comme un Oracle, ou obéi comme un Législateur. On ne peut donner le même éloge à tous les Ecrivains de politique, à tous les Dissertateurs

ſur des matieres de Commerce. Combien d'entre eux ont oublié qu'ils n'étoient que des particuliers, & qu'il leur convenoit de ſubordonner leurs lumieres à celles des Puiſſances qui voient l'enſemble de toutes les affaires ?

Les trois premieres raiſons de notre Auteur ſont expoſées fort ſuccinctement. La France n'a ni aſſez de Ports, ni aſſez de grands Navires pour le Commerce du Nord : elle n'eſt point aſſez liée par des Traités de Commerce avec la Ruſſie, la Suéde, le Dannemarck. Ces trois Royaumes auroient un intérêt manifeſte à commercer directement avec nous, *puiſqu'il n'y a pas de comparaiſon entre recevoir les marchandiſes de la premiere main ou de la ſeconde* ; mais pour établir la confiance mutuelle, il ſeroit néceſſaire que *notre Marine fût dans un état ſi reſpectable qu'elle n'eût rien à redouter de celle des Anglois & des Hollandois.*

Le développement de la quatriéme raiſon occupe trente-deux pages. Pour faire le Commerce du Nord, il faudroit pouvoir armer à auſſi bon marché que les Hollandois, & quelles ſont les cauſes de ce bon marché ? L'Auteur les diſcute l'une après l'autre : accélérer les armements & les expédier ſans beaucoup de frais ; manœuvrer ſur les Vaiſſeaux avec beaucoup moins d'équipages qu'on ne fait dans la Marine de France ; dépenſer moins pour la nourriture du Matelot : le Hollandois eſt beaucoup plus ſobre que le François, & par cette raiſon il jouit d'une meilleure ſanté ; exempter de Droits tout ce qui ſert à la navigation ; avoir, dans le Nord, quantité de maiſons de Commerce où l'on tient toujours prêts les chargements de retour : ce qui économiſe le temps, l'argent, &c.

Il y a, dans ce morceau, des preuves, des obſervations, & un

endroit remarquable par l'essor que prend l'Auteur à l'occasion des avantages que les Hollandois ont sur nous dans leurs armements. M. d'Eprémesnil entame une sorte de dissertation sur le caractere des François : « on dit, très-communément par-tout, & même
» en France, que la cause la plus
» irritante de nos désavantages, est
» la légereté, l'inconstance, la fri-
» volité, qui sont le caractere de la
» Nation. Est-ce l'avoir étudiée,
» est-ce la connoître que de lui fai-
» re une pareille injustice ? Plus j'e-
» xamine le François, plus je lui
» trouve un caractere de constan-
» ce & d'inflexibilité sur tout ce
» qu'il croit être le vrai, le bon,
» le mieux. Si l'enjouement de son
» caractere le rend inconstant dans
» les choses véritablement frivo-
» les, telles que les habits, les
» meubles, les bijoux, les ragoûts;
» avec quelle constance n'a-t-il pas
» suivi les lumieres de la vérité,

» dans tous les Arts véritablement » utiles, tels que le Deſſein, la » Peinture, la Sculpture, l'Archi- » tecture ? A quel dégré de perfec- » tion ne voyons-nous pas aujour- » d'hui les Sciences exactes ? &c. » La ſuite de cette eſpèce d'Apologie embraſſe l'Art Dramatique, la Médecine, la Muſique, &c. & tout ſe réduit à cette penſée miſe en œuvre par le P. Porée dans le diſcours Latin, où il diſoit : *Galli graves ubi decet, leves ubi licet.*

Nous ne contredirons point ce ſentiment : nous déſirerions ſeulement que l'Auteur n'y eût pas ajouté des vœux publics pour le rétabliſſement de l'exercice de la Religion Prétendue Réformée *dans les Ports du Royaume, &c.* Les Politiques exagérent quand ils touchent ce qui concerne la révocation de l'Edit de Nantes. Eloignés des points de vue qui déterminerent la ſageſſe du feu Roi, ils repréſentent l'exil des François réfugiés,

comme une des plaies principales de l'Etat, ils prétendent que nos Arts, notre Induſtrie, nos Finances ſont tombés par-là dans une langueur ſenſible, & que les Etrangers, au contraire, ont cru de puiſſance & de forces en acquérant nos Freres expatriés. On a ſouvent répondu à ces plaintes : ce n'eſt point ici le lieu de venger les droits de l'ancien culte, objet néanmoins ſi vénérable & ſi cher à notre Nation.

Il ſuffit d'obſerver, que quand l'Edit de Nantes fut révoqué, les Arts étoient plus neufs & plus foibles en France que dans pluſieurs autres contrées de l'Europe; qu'ainſi les Prétendus Réformés ne durent pas porter à cet égard de grandes lumieres chez l'Etranger; que depuis cette ſorte de révolution, l'induſtrie s'eſt extrêmement perfectionnée dans le Royaume; qu'il n'eſt point vrai que le nombre des Réfugiés ait été & ſoit auſſi grand

qu'on le répéte sans cesse ; qu'on amplifie pareillement les espérances que feroit renaître le retour de ces familles absentes depuis près de quatre-vingt ans ; qu'il y a pour le Royaume des ressources beaucoup plus essentielles que le rétablissement d'une Religion qui a troublé si long-temps la tranquillité de nos Peres. Enfin voici une observation qui ne regarde ni M. d'Eprémesnil, ni plusieurs autres Ecrivains, d'ailleurs estimables, auxquels on a reproché des préventions contre la révocation de l'Edit de Nantes. Le ton sur lequel on s'est monté par rapport à ce point de Religion & de Politique, ne date que de très-peu d'années. Pourquoi les Catholiques ont-ils attendu si long-temps pour critiquer la démarche faite en 1685 ? & qui sont les premiers parmi nous dont les yeux se sont ouverts sur cet abus prétendu ? Si l'on examinoit rigoureusement ce dernier ar-

ticle, on découvriroit très-probablement que la profession de foi de ces Censeurs du feu Roi Louis XIV, étoit beaucoup plus altérée que celle des Protestants mêmes ; qu'il y avoit dans ces éclats contre la révocation de l'Édit, toute autre chose que du zéle pour la Patrie ; que les honnêtes-gens d'entre nos Réfugiés, se garderoient fort de prendre en matiere de Religion les sentiments de pareils Protecteurs ou Apologistes. Mais c'en est assez sur cette matiere : car *ce sont-là des choses*, ajoute M. d'Eprémesnil, *dont la profonde sagesse & les lumieres supérieures de Sa Majesté peuvent seules décider.* Motif de confiance par conséquent pour les François, également attachés au service de leur Souverain, & à la Religion de leurs Peres. Sa Majesté sera toujours déterminée par *sa profonde sagesse* & par *ses lumières supérieures*, à ne point détruire l'ouvrage de son auguste Bisayeul.

La derniere cause de la timidité Françoise pour les entreprises de Commerce, est attribuée par M. d'Eprémesnil à la forme qui se trouve introduite dans la perception des Droits du Roi. Cette assertion sembleroit annoncer une censure de la régie actuelle de nos Finances, mais l'Auteur déclare qu'il n'embrasse point ce sujet : au contraire, il reconnoît que *tout prouve, tout nous dit chaque jour que le Ministere François est aujourd'hui plus Patriote, plus clairvoyant qu'il ne l'a jamais été ; qu'il a apperçu l'inconvénient* attaché à la forme de perception introduite dans les Droits du Roi, qu'il *ne veut que le bien de la Nation*, qu'*il ne lui faut que le temps d'examiner les moyens*, & qu'il *choisira les meilleurs, &c.*

L'Auteur insiste vers la fin de sa brochure, sur la liberté indéfinie du commerce des bleds. » Que nous » manque-t-il en France ? Il faut en » convenir, de l'argent : nous n'a-

» vons pas la moitié de ce qu'il
» nous en faut pour toutes les en-
» trepriſes que nous pourrions fai-
» re : c'eſt pourquoi la plus gran-
» de partie de notre Commerce eſt
» entre les mains des Etrangers,
» qui en tirent un bénéfice prodi-
» gieux. Or nulle branche de Com-
» merce ne donne par elle-même
» autant d'argent que celle du com-
» merce des bleds, par ce qu'elle
» eſt l'ame de toutes les autres :
» c'eſt elle qui enrichit le plus le
» peuple, la ſeule qui donne aux
» terres leur véritable valeur, l'u-
» nique qui enrichiſſe le Labou-
» reur, & qui puiſſe faire créer,
» pour ainſi dire, une infinité de
» matieres premieres, dont on n'eſt
» jamais en état de tenter la cultu-
» re quand le commerce des bleds
» a des entraves & languit, &c. »
Il y a dans cette brochure des vues, de la clarté, de la méthode, & le fond d'un ouvrage qui pourroit

embrasser toutes les parties du Commerce.

ARTICLE LXXXV.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL des Sciences Ecclésiastiques, &c. (Tome cinquiéme *in-fol.*) Par le R. P. RICHARD & autres Religieux Dominicains, &c. *A Paris, chez Rollin, Jombert, Bauche, &c.* DERNIER EXTRAIT.

EN terminant les Analyses de ce grand Dictionnaire, qu'il nous soit permis de remarquer ce qui en fait le principal mérite. C'est l'Histoire Littéraire considérée dans ses rapports avec la Religion: Histoire qui concerne trois choses, les progrès & la fortune des Sciences Ecclésiastiques; l'espece & le nombre des Ouvrages de ce genre; la vie & la conduite de ceux qui ont composé ces Ouvrages.

Ces trois objets n'ont pas été connus de tous les Théologiens. Ceux dont l'esprit s'est borné aux subtilités de l'Ecole, ou même aux matieres de controverse, ont ignoré quelquefois les premiers élements de l'Histoire Littéraire, & de là les fautes énormes, les bévûes ridicules qui leur sont échappées. Combien de fois ne s'est-on pas mocqué de ce Théologien Espagnol qui prenoit le Type de l'Empereur Constant pour un homme, & qui le comptoit parmi les Disciples de Paul, Patriarche de Constantinople, un des chefs du Monothélisme?

Le défaut de critique si long-temps reproché aux Historiens de l'Eglise, venoit du peu de goût & de zele qu'ils avoient pour l'Histoire Littéraire. Jamais les fausses Décretales, les fausses Légendes, les faux Actes des Martyrs, les faux titres de fondations, n'auroient pris faveur dans le monde, si l'on

avoit comparé les textes, les dates, les noms, le ſtyle de telles ou telles pieces ſuppoſées, avec d'autres qui étoient de bon alloi. Par exemple, ſi dès le commencement on avoit bien lu la vie de Conſtantin par Euſebe, & le récit de ſon baptême à la mort, on n'auroit donné aucune créance à la Légende qui porte que ce Prince fut baptiſé par le Pape Saint Sylveſtre. Il en eſt de même de la Donation fameuſe qu'on attribue à cet Empereur. Si l'on en avoit comparé le ſtyle avec celui des Actes du neuvieme ſiecle, on l'auroit rapportée à ce temps-là : ſi l'on avoit ſu que les Papes & les Ecrivains des ſiecles IV, V, VI, VII, VIII, n'avoient fait aucune mention de ce Diplôme, on l'auroit rejetté comme l'ouvrage d'un fauſſaire : ſi l'on avoit fait ſeulement attention que le titre de Siege Patriarchal qu'on donne, dans cette Donation, à l'Egliſe de Conſtantinople, ne commença

mença qu'au ſecond Concile Œcumenique, plus de quarante ans après la mort de Conſtantin, on ſe ſeroit tenu en garde contre le Décret prétendu de ce Prince.

Or tous ces moyens de critique que nous indiquons, appartiennent à l'Hiſtoire Littéraire; ils ſont du moins tellement liés, qu'elle ſeule auroit ſuffi pour arrêter le progrès de la ſéduction. Auſſi à la renaiſſance des Lettres, la Critique & l'Hiſtoire Littéraire marcherent d'un pas égal. Long-temps auparavant Saint Jérôme étoit un excellent Critique, parce qu'il s'étoit formé à la connoiſſance des Livres & des Auteurs Eccléſiaſtiques. Photius fut le premier Critique de ſon temps, parce qu'il avoit fait de très-amples recueils ſur toutes les parties de l'Hiſtoire Littéraire. Aujourd'hui perſonne ne peut faire le moindre pas dans la Critique ſacrée & profane, ſans prendre pour guide cette même Hiſtoire

qui a pour objet les Savants & leurs Ouvrages. Mais d'ailleurs cette étude est attrayante par sa variété & par la multitude de ses points de vue ; elle picque par les singularités qui se rencontrent dans la vie des Hommes de Lettres ; elle inspire l'émulation par les exemples de travail & de succès qu'elle présente en foule. C'en est assez & peut-être trop sur cette matiere qui mériteroit d'être traitée plus savamment, & qui n'est ici qu'un accessoire, puisqu'il s'agit directement d'un Dictionnaire Universel des Sciences Ecclésiastiques.

Cependant, nous le répétons, ce Dictionnaire est singuliérement estimable par les détails d'Histoire Littéraire, relatifs à la Religion. Ce qu'il nous en reste à extraire concerne un supplément qui fait partie de ce cinquieme Volume. Le R. P. Richard y a rassemblé un assez grand nombre d'Articles qu'il

avoit omis ; il en a rectifié plusieurs autres d'après ses observations, ou celles de ses amis. Enfin il s'est conformé aux desirs de quelques gens de Lettres, qui pensoient qu'on devoit insérer dans ce Dictionnaire les Notices des principaux Auteurs Hétérodoxes. Cette addition est fort considérable ; parce que, comme on n'avoit point entrepris ce travail dans les autres Volumes, tout ce qu'il y a eu de plus savant parmi les Protestants de France, d'Angleterre, de Hollande & d'Allemagne, se trouve réuni dans ce supplément. On a donc ici des Articles pour BAYLE, BEZE, BOCHART, BRUYS, BURNET, BUXTORF, CLARKE CLAUDE, CROUZAS, FABRICIUS, GROTIUS, GRABE, JURIEU, SAURIN, SCALIGER, SCULTET, TURRETIN, & quantité d'autres. Nous citons le portrait de Bayle, tracé par Saurin & adopté par les Auteurs du Dictionnaire.

« C'étoit un de ces hommes
» contradictoires que la plus gran-
» de pénétration ne ſauroit conci-
» lier avec lui-même, & dont les
» qualités oppoſées nous laiſſent
» toujours en ſuſpens... D'un côté
» grand Philoſophe, ſachant dé-
» mêler le vrai d'avec le faux, voir
» l'enchaînement d'un principe, &
» ſuivre une conſéquence : d'un
» autre côté, grand Sophiſte, pre-
» nant à tâche de confondre le faux
» avec le vrai, de tordre un prin-
» cipe, de renverſer une conſé-
» quence. D'un côté, plein d'éru-
» dition & de lumieres, ayant lu
» tout ce qu'on peut lire, & rete-
» nu tout ce qu'on peut retenir :
» d'un autre côté, ignorant, ou du
» moins feignant d'ignorer les cho-
» ſes les plus communes, avançant
» des difficultés qu'on a mille fois
» réfutées, propoſant des objec-
» tions que les plus novices de l'E-
» cole n'oſeroient alléguer ſans
» rougir. D'un côté, attaquant les

» plus grands hommes, ouvrant un
» vaste champ à leurs travaux, les
» conduisant par des routes diffici-
» les & par des sentiers raboteux,
» & sinon les surmontant, du
» moins leur donnant toujours de
» la peine à vaincre : d'un autre
» côté, s'aidant toujours des plus
» petits esprits ; leur prodiguant
» son encens, & salissant ses écrits
» de ces noms que les bouches
» doctes n'avoient jamais pronon-
» cés. D'un côté, exempt, du moins
» en apparence, de toute passion
» contraire à l'esprit de l'Evangile,
» chaste dans ses mœurs, grave
» dans ses discours, sobre dans
» ses aliments, austere dans son
» genre de vie : d'un autre côté,
» employant toute la pointe de son
» génie à combattre les bonnes
» mœurs, à attaquer la chasteté,
» la modestie, toutes les vertus
» chrétiennes. D'un côté, appel-
» lant au tribunal de l'Orthodoxie
» la plus severe, puisant dans les

» sources les plus pures, emprun-
» tant les arguments des Docteurs
» les moins suspects : d'un autre
» côté, suivant la route des Héré-
» tiques ; ramenant les objections
» des anciens Héréſiarques, leur
» prêtant des armes nouvelles, &
» réunissant dans notre siecle toutes
» les erreurs des siecles passés ».
Ce Morceau manque de clarté en quelques endroits, & de legéreté presque par-tout ; mais il ne laisse pas de caractériser fortement le génie de Bayle. On nous donne dans ce Dictionnaire un Article bien travaillé sur SAURIN. Nous y renvoyons ainsi qu'à tous les autres détails de ce supplément, qui nous a paru rempli de Notices curieuses.

Celle de MONTESQUIEU n'est pas la moins remarquable. « On ad-
» mire, *dit-on*, dans son Esprit des
» Loix, le plan merveilleux du Li-
» vre, les grands traits qui s'y
» trouvent, les images frappantes,

» les pensées neuves, les réflexions » profondes, le génie qui se fait » appercevoir à chaque page, & » enfin la magie d'un style enchan- » teur. Mais, sans parler du défaut » de choix dans les matieres, de » méthode dans la distribution, » de netteté dans l'expression, de » clarté dans les pensées, de justes- » se dans le raisonnement, non plus » que des contradictions & des pa- » radoxes qui s'y rencontrent; on » lui reproche des principes & des » maximes aussi favorables au Déis- » me & à l'Irréligion, que contrai- » res à la Religion & à la doctrine » de l'Eglise Catholique ». Viennent ensuite en dix-sept articles ces principes & ces maximes. L'exposition qu'on en fait suffit pour en détourner le Lecteur, & pour justifier le plan de critique qu'insinuent nos Auteurs.

Nous ne les suivrons point dans le reste de leur supplément; nous annonçons seulement un sixieme

Volume qu'ils promettent au Public pour achever de donner à leur Ouvrage toute la perfection dont il est susceptible.

Nous oserions désirer deux choses qui seroient dignes de ces savants Ecrivains ; la premiere, qu'ils voulussent revoir toutes les Notices qui n'ont été faites que d'après d'autres Bibliographes, & consulter eux-mêmes les sources : par exemple, au mot ASSEMANI (Joseph Aloysius), on annonce le *Codex Liturgeus* de ce Professeur, tel que le fit connoître en 1751 le Journal des Savants ; & l'on semble supposer que cet Ouvrage étoit complet, c'est-à-dire, qu'on avoit déja les XV livres de Liturgie annoncés dans la Préface. Or il est certain que M. Assemani n'a donné pour lors que le premier Livre qui traite uniquement du Baptême en VI Chapitres, & que cette matiere remplit un Vol. *in*-4°. de 275 pages. L'ouvrage de ce Savant est

parfait en genre de compilation. On donne le texte de toutes les prieres qui accompagnoient l'administration du Baptême à Rome, en France, chez les Grecs, les Coptes, les Ethiopiens, les Arméniens, les Chaldéens, les Nestoriens, les Malabares, les Syriens, &c. On traduit tout ce qui est en Grec, en Arménien, en Syriaque, en Ethiopien; & le tout est précédé d'une bonne Préface qui nomme les dépôts d'où ces monuments ont été tirés. Voilà donc ce que l'examen du Livre même enseigne au Lecteur: c'est un exemple que nous produisons pour appuyer l'idée que nous hazardons touchant la révision générale des sources qui ont enrichi le Dictionnaire Ecclésiastique.

La seconde opération qu'il nous vient aussi en pensée de souhaiter, & qui tient encore à cet examen, mais dont l'étendue & l'utilité sont bien plus considérables; c'est que

le R. P. Richard proposât sur le Dogme, la Morale, la Discipline, les questions du Droit Canonique, les points principaux de l'Histoire Sacrée & Ecclésiastique, tout ce qui a été écrit de mieux touchant ces matieres. Nous n'entendons pas qu'il fallût construire d'autres notices que celles qui sont dans le Dictionnaire; nous concevons seulement qu'il seroit possible de renvoyer sur chaque objet aux ouvrages qui en ont traité avec le plus de soin; & en particulier, à ceux qui auroient échappé à la connoissance du commun des Lecteurs. Il y a dans les Sciences Ecclésiastiques, quantité de morceaux presque Anecdotes, qu'il seroit d'une conséquence infinie de ressusciter. Par exemple, au mot SCEPTRE, qui est dans ce 5e Volume, on indiqueroit les explications principales qu'on a données de la Prophétie de Jacob; on feroit mention, en particulier, des ingénieuses leçons qu'ont adoptées

Ludolfe & M. l'Evêque du Puy. * Nous pourrions citer beaucoup d'autres exemples encore plus ſenſibles que celui-ci. En un mot nous voulons dire qu'après avoir donné tout le Dictionnaire Eccléſiaſtique, un VII Vol. qui ne contiendroit ſur les matieres principales, que de courtes notices avec un renvoi aux meilleures ſources bien lues & bien appréciées, ſeroit encore un Tome excellent. Nos Auteurs ſont très-capables de ſatisfaire ſur ce point le Public ſavant; mais nous avouons que cinq ou ſix ans de travail ſeroient bien employés à une pareille entrepriſe.

---

* Celle de Ludolfe change *de femore* en *de vexillis ejus*. Celle de M. l'Evêque du Puy place une virgule après & *dux*,

ARTICLE LXXXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Rome.

ON a donné le vingtiéme Tome de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du Cardinal Orſi : ce ſera le dernier, puiſque cette Eminence mourut il y a environ un an. Ce Volume contient la fin du ſixiéme ſiecle, c'eſt-à-dire, depuis l'an 587 juſqu'à l'an 600. On voit quelle auroit été l'étendue de cet ouvrage, ſi l'Auteur eut pû vivre aſſez long-temps pour le conduire juſqu'à nos jours : il y a toute apparence qu'on auroit eu plus de cent Volumes *in*-4°. Au reſte, tout le

monde sait que cette Histoire est très-bien écrite en Italien.

De Ecclesia & Episcopis Anconatibus Commentarius, in quo Ughelliana series emendatur, continuatur, illustratur, operâ & studio Fausti Antonii Maroni Cler. Reg. Schol. Piar. (*in-fol.* p. 65) *De l'Eglise & des Evêques d'Ancone, pour servir de correction, de suite & de supplément à Ughelli, &c.* On devroit en faire autant pour chaque Evêché d'Italie ; car Ughelli est défectueux en beaucoup d'endroits.

De Bologne.

Storia della Musica, Tomo primo da F. Giov. Batista Martini, de' Minori Conventuali, &c. *in-fol.* ed *in-4°. Histoire de la Musique, Tome premier, par le P. Jean-Baptiste Martini, Religieux Conventuel des FF. Mineurs, &c.* Ce premier Volume a été donné en *Mai*, 1761.

1757. Il comprend l'Hiſtoire de la Muſique des Hébreux, des Egyptiens, des Chaldéens & des autres Orientaux. On y trouve auſſi trois Diſſertations ſavantes, la premiere ſur le chant naturel des hommes; la ſeconde traite la queſtion ſi les Anciens ont connu le contrepoint; la troiſiéme examine la Muſique des Hébreux, la forme & l'uſage des Inſtruments qui étoient deſtinés au Temple. Le P. Martini, Auteur de ce grand ouvrage, a fait des recherches immenſes dans toutes les plus fameuſes Bibliotheques de l'Italie, pour découvrir des monuments de l'ancienne Muſique. Ce docte Franciſcain eſt protégé & aidé par le Marquis Gabriel Riccardi, ſous-Doyen de la Métropole de Florence, Seigneur très-riche & très-verſé dans tous les genres de littérature.

Ephemerides motuum cœleſtium, ex anno 1763, in annum 1774.

ad Meridianum Bononiæ, ex Halleii Tabulis ſupputatæ, Auctoribus Euſtachio Zanotto, Bononienſis Scientiarum Inſtituti Aſtronomo & Sociis ad uſum Inſtituti (*in*-4°. pag. 401.) Bononiæ, &c. *Ephémerides des mouvements céleſtes pour dix ans, à commencer en 1763, &c. par M. Zanotti, Aſtronome de Bologne, &c.* Dans une courte Préface M. Zanotti rend compte de ſon calcul par rapport au Soleil, à la Lune, aux cinq autres Planetes, & aux Satellites de Jupiter & de Saturne. Il nomme avec honneur les Aſtronomes qui l'ont aidé dans ce travail, & il témoigne ſes regrets de la mort d'un jeune homme de grande eſpérance nommé Petroni Brunelli. Quant au fond de l'ouvrage, il eſt calculé d'après les Tables de M. Halley : on ſent aſſez que c'eſt l'uſage ſeul qui peut faire ſuffiſamment connoître le mérite de ces ſortes de Livres.

De Florence.

Dell' Inoculazione del vaïvolo, Trattato di Saverio Manetti, &c. *Traité de M. Manetti sur l'inoculation de la petite vérole*, in-4°. pag. 272. 1761. C'est l'abrégé de tout ce qu'on a écrit jusqu'ici de plus favorable à l'inoculation. L'Auteur répond aux objections, même Theologiques ; il tâche de faire voir qu'une précaution qui sauve une partie considérable du genre humain, ne peut être contraire à la Loi de Dieu.

Epigrammata ad usum scholarum, &c. C'est une nouvelle Edition du Recueil d'Epigrammes Latines fait il y a quelques années par le P. Camille Nicoli des Ecoles pies. Il y a dans cette collection trois centuries ; la premiere formée des Epigrammes de Catulle & de Martial, la seconde tirée d'Au-

ſone, de Claudien, de divers Poëtes anciens inconnus, & des Mabres antiques; enfin une cinquantaine de piéces du XV & du XVI ſiecle, & autant de morceaux choiſis dans l'Anthologie Grecque, compoſent la troiſiéme Centurie.

Le ſixiéme Tome de la grande Collection des Conciles, par le P. Mansi, a paru en cette Ville ſur la fin de l'année derniere. Ce Tome s'étend depuis 441 juſqu'à 451 incluſivement: on dit que cette ſuite paroît *à Florence*, parce que tel eſt l'énoncé du Frontiſpice; mais l'ouvrage eſt véritablement imprimé à Veniſe.

Joſeph Allegrini publie les Eſtampes des illuſtres Florentins: il compte en donner 125, & l'on en voit déja 12 parmi leſquelles celles de Dante & de Petrarque tiennent une place diſtinguée. Ces Portraits ſont *in*-4°. mais on les tire ſur du papier *in-fol.* & l'on indique les

Tableaux d'après lesquels ils ont été gravés

Critice Apologetica veterum Ecclesiæ Patrum adversus Hereticos, dissertationibus adornata à P. Magistro Petro-Thoma Sancta Barbara Carmelita. (in-4°. Tomi 3) *Défense des anciens PP. de l'Eglise contre les Hérétiques. (Daillé, le Clerc &c.) ornée de dissertations par le P. Pierre-Thomas de* Sainte Barbe, *Carme, &c.* Il y a deux parties dans ce Livre; la premiere destinée à montrer l'usage qu'on doit faire des SS. PP. & les regles que la critique fournit pour distinguer leurs ouvrages légitimes de ceux qui ne le sont pas. Dans la seconde, on fait voir quelle est l'autorité des SS. PP. & comment leur suffrage sert à former le fil de la tradition. Cette Apologie est estimée en Italie. L'Auteur passe pour très-versé dans la lecture des Peres : étude qui a cela de par-

ticulier & d'ineſtimable, qu'en mettant des lumieres dans l'eſprit, elle échauffe le cœur & le remplit de l'amour de Dieu.

De Padoue.

Mémorie per la vita, gli ſtudi e coſtumi del ſig. Marcheſe Giovanni Poleni P. P. nell' Univerſità di Padoua. *Mémoires pour la vie, les études, le caractere de M. le Marquis* Poleni, *Profeſſeur Public dans l'Univerſité de Padoue.* Le Marquis Poleni étoit né en 1683, & eſt mort le 14 Novembre 1761. Son goût pour la Phyſique & pour les Mathématiques ſe déclara de bonne heure, & dès l'an 1709 il fut fait Profeſſeur d'Aſtronomie à Padoue. Il paſſa de cette Chaire à d'autres plus conſidérables, mais toujours dans le genre de Philoſophie & de Mathématiques. La plûpart de ſes compoſitions eurent auſſi ces ſciences pour objet : il ne laiſſa pas cependant de s'adonner quelquefois

aux Antiquités ; & l'on a de lui cinq Tomes de ſuppléments aux grands Ouvrages de Græviuſ & de Gronovius.

Après avoir remporté trois prix au jugement de l'Académie Royale des Sciences de Paris, il fut agrégé à cette Compagnie en 1739. Il étoit auſſi membre des Académies de Berlin, des Ricovrati de Padoue, de la Société Royale de Londres & de l'Inſtitut de Bologne. Comme il excelloit dans l'Architecture hydraulique, il fut chargé par la République de Veniſe de veiller ſur les eaux de cette Seigneurie. Souvent d'autres puiſſances le conſulterent ſur le même objet. Il travailla auſſi beaucoup dans toutes les parties qui concernent l'Architecture civile ; & quand Rome ouvrit les yeux ſur l'état périlleux où ſe trouve la Baſilique de Saint Pierre, le Pape Benoît XIV appella le Marquis Poleni pour entendre ſon avis. Après les examens con-

venables, il dreſſa un Mémoire ſur les dommages qu'avoit ſoufferts cet Edifice, & ſur les réparations qu'il étoit à propos d'y faire.

Ce ſavant Mathématicien étoit en commerce de Lettres avec tous les hommes célebres de l'Europe: les principaux furent Newton, Leibnitz, les Bernoulli, Wolf, Caſſini, Manfredi, Graveſande, Muſchembroeck, Fontenelle, MM. de Mairan, Zanotti, Maraldi, Nollet, &c. C'étoit un homme doux, affable, modeſte, toujours prêt à dire du bien de tout le monde, & jamais le moindre mal de perſonne. Il avoit l'eſprit pénétrant, profond, & la mémoire excellente. Son ame étoit grande, forte, pleine de conſtance, de ſincérité, de probité; & ſa charité étoit ſans bornes. Il joignoit à des qualités ſi précieuſes une ſolide piété & un cœur vraiment pénétré des vérités de la Religion. L'Italie a ſenti vivement la perte de cet homme illuſ-

tre, aussi bon citoyen, qu'habile dans la plupart des Sciences qu'on nomme exactes. Il avoit plus de soixante & dix-huit ans, quand il est mort.

De Brescia.

Delle Misure d'ogni genere antiche e moderne con Note litterarie fisico-matematiche a giovamento di qualunque Architetto, &c. *Des mesures de toute espece*; savoir des mesures linéaires, des mesures itinéraires, des mesures en surface, des mesures de poids, des mesures de vases, des mesures appliquées au mouvement des eaux. L'Auteur est M. Jérome-François Cristiani, Ingénieur de la République de Venise.

ESPAGNE.

De Madrid.

Bibliotheca Arabico Hispana Escurialensis, sive Librorum om-

nium MSS. quos Arabice ab Auctoribus magnam partem Arabico-Hispanis compositos, Bibliotheca Cœnobii Escurialensis complectitur, recensio & explanatio opera & studio Michaelis Casiri Syro-Maronitæ Presbyteri S.T.D. Regi à Bibliotheca, Linguarumque Orientalium interpretatione, Caroli III Regis opt. max. auctoritate atque auspiciis edita. Tomus prior. M. DCC. LX.

C'est le premier volume (grand in fol.) du *Catalogue des MSS. Arabes* qui sont dans la Bibliotheque de l'Escurial. Ce riche dépôt en contient deux mille en cette langue, & S. M. C. en fait publier la notice exacte.

POLOGNE.

De Varsovie.

Compendium politicum, seu brevis Dissertatio de variis Poloni imperii vicibus in quâ Reipublicæ

ſive libertatis, nec non in Comitiis vetandi juris origo progreſſus & ſtatus preſens novâ methodo inquiruntur, & ad calculum uſque deſcribuntur, &c. *Diſſertation ſur les divers gouvernements de la Pologne, &c.* (*in-8°. pag.* 169.) Il y a eu trois gouvernements en Pologne; le Monarchique durant 786 ans; l'Ariſtocratique durant 118 ans; le Démocratique qui dure depuis l'an 1454. On dit que cet Ouvrage eſt écrit avec beaucoup de bon ſens.

PRUSSE.

De Berlin.

L'Esprit de Julie : *Ouvrage utile à la Société, & particulierement à la Jeuneſſe*, par M. Formey. Chez Jean Gaſpard, Libraire. M. DCC. LXII. Cette nouveauté n'eſt qu'une Brochure de cent ſeize pages; mais dans l'intention de l'Auteur on doit y trouver tout ce que la

la Julie de M. Rouſſeau de Genève contient de bon & d'utile en ſix volumes. M. Formey eſt un Homme de Lettres, qui allie l'amour de la ſageſſe à celui de la littérature. Il a conſidéré que le Roman de Julie ne pouvoit être mis ſans danger entre les mains de la Jeuneſſe, & qu'il ne pouvoit non plus être totalement ſupprimé & anéanti ſans une ſorte d'injuſtice. C'eſt un excellent Livre quand il eſt bon, & c'eſt un ouvrage pernicieux quand il ceſſe d'exciter l'admiration. Il eſt comme cet arbre planté dans le jardin de délices, lequel enſeignoit le bien & le mal. Le mieux ſeroit de n'y point toucher, de peur d'être aveuglé par de fauſſes lumieres; mais les hommes ſont curieux, les femmes le ſont encore plus; les jeunes gens le ſont ſans meſure & ſans précaution. Les ſix volumes de M. Rouſſeau ont déja rempli les moments de cet âge inconſi-

déré. A cet égard les ſollicitudes de M. Formey paroiſſent ſuperflues ; l'impreſſion eſt faite, & il y a toute apparence que les bons principes dont l'ouvrage abonde, ont ſui en la préſence des mauvais dont il n'eſt pas exempt.

Cependant l'Académicien de Berlin ſuit toujours les inclinations vertueuſes qui l'animent. Il ſacrifie la gloire d'Auteur au zele du bien public. Son plan a été de tirer du Roman de Julie toutes les maximes ſages, ſublimes, héroïques qu'il contient, & d'en former un Recueil : c'eſt ce qu'il donne actuellement au public. Il ne faut pas s'attendre que cette ſorte d'Extrait ait l'agrément des ſix Volumes. L'Extrait eſt une ſuite de Sentences, au lieu que dans les 6 Volumes on trouve le charme du récit, & l'enthouſiaſme du ſentiment. Cependant il y a tant d'éclat dans ces Sentences, même détachées, qu'el-

les forment encore un tout agréable : pour l'utilité elle est sensible. M. Formey a recueilli tout le Philosophique de l'ouvrage, & a laissé tout ce qui pouvoit allarmer la Religion, la pudeur, la vérité : il n'a pas fait difficulté de conserver quelques traits défectueux ou susceptibles de controverse ; mais en même temps il les a tempérés par de courtes Notes au bas des pages. Cette composition prise dans son ensemble, est donc tout à-fait digne d'un aussi bon citoyen que M. Formey. Il faudroit en transcrire plusieurs pages pour faire connoître tout ce qu'elle vaut. Mais il est plus à propos encore de la mettre entre les mains de tout le monde. Une ou plusieurs éditions devroient s'en faire à Paris, la Ville du monde où le Roman de Julie est le plus connu, & où l'abrégé peut avoir le plus de vogue.

Il vient de paroître dans cette

même ville une autre nouveauté bien estimable, savoir, *une Traduction libre de l'Iliade*, par M. Bitaubé. (vol. *in*-12. pag. 458, sans le discours préliminaire).

L'Auteur réduit tout le Poëme d'Homere à 22 chants, dont chacun n'est pas aussi long que chacun des Livres du Poëte Grec. La liberté du Traducteur consiste en grande partie à supprimer les répétitions d'Homere, à serrer ses idées, à ne pas s'appesantir sur ses épithetes, &c. Nous voudrions pouvoir rendre compte de suite de cet agréable Ouvrage: tout ce que nous pouvons en dire, c'est qu'il nous a beaucoup plû par le ton noble qu'y soutient le Traducteur, par l'aisance qui regne dans son style, par la vivacité qu'il a sçu répandre dans les récits, & par la maniere naturelle dont il lie les faits. Dans les grands traits d'Homere il n'abrege presque point; il rend ces images, témoin l'endroit de la Ceinture don-

née à Junon, celui du vol rapide des Coursiers de l'Olympe, celui de la colere du Dieu Neptune frappant la terre de son Trident, &c. Nous ne croyons pourtant pas que l'Ouvrage de M. Bitaubé ait toute la perfection qu'il auroit pû lui donner. Et par exemple, au second Livre, quand le Songe séducteur va réveiller Agamemnon, Homere dit: *Tu dors fils d'Atrée, tu oublies que le Chef de tant de peuples ne doit pas se livrer aux douceurs du sommeil, &c.* Notre Traducteur manque cette apostrophe *tu dors*: *Quoi*, dit-il, *Agamemnon le Chef de tant de peuples languit dans les bras du repos!* Nous laissons à regret cette belle entreprise littéraire qui demande, pour être bien connue, de bons lecteurs d'Homere, & des esprits qui sachent apprécier le travail de cette Traduction.

RÉFLEXIONS SUR LA LIBERTÉ, par M. Reinhard, avec une Préface

de M. Formey, (brochure de 72 pages). Il y a des vûes neuves dans cet Ecrit; nous ne pourrions répondre de toutes, ni embrasser tout le systême de M. Reinhard; mais surement cet Auteur est un profond Métaphysicien.

PROVINCES-UNIES.

De la Haie et d'Amsteram.

En 1742 M. Chais publia le premier volume du grand Ouvrage intitulé *La sainte Bible, ou le vieux & le nouveau Testament, avec un Commentaire littéral composé de notes choisies & tirées de divers Auteurs Anglois*, (*in*-4°.) Les années suivantes virent paroître la suite de ce Commentaire; en sorte qu'on eut à la fin de 1748 les cinq Livres de Moyse & Josué. Alors le travail de l'Auteur ou le débit de l'Ouvrage fut interrompu; & l'on n'a publié que depuis peu d'années les Juges & les deux premiers livres

des Rois qu'on appelle auſſi les deux premiers livres de Samuel *. Ce Commentaire eſt excellent en pluſieurs points. Sans nous engager dans des détails que le temps ne nous permet pas, nous renvoyons aux analyſes qui ont été données des premiers volumes. (Mém. de Trévoux, May, Décembre 1744, Mai 1745, Juillet 1746, Avril, Mai 1747).

LORRAINE.

De Nancy.

Discours *de réception lû à l'Aſſemblée publique de la Société Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Nancy, le Jeudi 7 Janvier* 1762. M. de Sozzi déja Membre des Académies de Lyon & de Ville-Fran-

---

* Nous n'avons même vu que le premier daté de 1760, chez Marc-Michel Rey, à Amſterdam.

che, ayant été admis dans celle de Nancy, vint y prendre séance le Jeudi 7 de Janvier dernier, & y prononça un discours qui avoit comme trois parties. 1°. L'éloge de Pindare & de sa Poësie. 2°. La Traduction de la premiere Ode des Jeux Pythiques. 3°. Le portrait du Roi de Pologne Duc de Lorraine, tracé dans le style de Pindare.

Ce nouvel Académicien s'étoit fait connoître dès 1754 par la Traduction du premier livre des Olympiques, Ouvrage dont on a rendu compte dans ces Mémoires *. La traduction qu'il donne de la premiere Ode des Pythiques est toute dans le goût de celle des Olympiques. Il y a du travail, du zele, & de la beauté dans ces sortes d'entreprises. Malheureusement le public ne s'y intéresse pas assez : c'est sa faute; car ces chefs-d'œuvre an-

* Voyez Juin 1754.

ciens ont encore leur mérite dans notre Langue. M. de Sozzi ajoute des notes pour éclaircir tout son Ouvrage. M. le Chevalier de Solignac a répondu en peu de mots à ce Préliminaire Académique, & tout ce petit recueil mériteroit presque d'être transcrit dans un Journal. Nous n'ajoutons qu'un mot; c'est qu'on a dans l'Académie de Nancy une bonne maniere de faire les réceptions. On y ajoute aux témoignages de reconnoissance, des traits littéraires & des essais d'Ouvrages qui confirment, dès l'entrée, la bonté du choix qui a été fait.

FRANCE.

DE LYON.

Essai sur l'Homme, nouvellement traduit de l'Anglois, avec des Notes critiques & un Discours sur la Philosophie Angloise. La Préface & le Discours qui sont deux morceaux neufs & de la premiere main,

puiſque ce n'eſt pas une traduction, donnent une grande idée de l'eſprit & du ſtyle de l'Auteur. Quoiqu'il produiſe des raiſons pour excuſer Pope & ſon ouvrage, il ſeroit fort à ſouhaiter que cet Anglois donnât moins de priſe dans ſon *Eſſai.* On pourroit revoir la critique qu'on en a donnée dans les Mémoires de Trévoux (Avril 1738.)

La nouvelle Traduction ſe trouve chez les FF. Duplain qui diſtribuent auſſi, depuis quelques années, *les Sermons choiſis de Monſieur D. T. P. D. L. O.* (2 vol. iu-12) Ouvrage qui avoit été oublié dans ces Mémoires.

Mauteville, autre Libraire de Lyon, vend *l'Art de traduire le Latin en François, réduit en principes à l'uſage des jeunes gens qui étudient cette langue.* (Broch. in-12.) Il y a de la méthode & du goût dans cet Eſſai.

Regnault, autre Libraire, a des exemplaires d'un Livre imprimé à Avignon, ſous le titre de l'*Education d'un jeune Prince deſtiné à regner*, par M. Pons, Prieur de Jonzieu, diocèſe du Puy en Velay. (in-12, pag. 270.)

Cizeron, Libraire de Monſeigneur l'Archevêque & du Clergé, diſtribue un in-4°. de plus de huit cents pages, intitulé Histoire de la Sainte Eglise de Vienne, par M. *Charvet*, Prêtre-Archidiacre de cette Egliſe, du titre de la Tour. Nous n'avons eu le temps que de lire la préface, & de parcourir cette Hiſtoire : elle nous a paru bien priſe, pleine de recherches & de bonne critique.

De Dijon.

Supplément, Additions & Corrections au Traité des Criées & Décrets de l'édition de 1746, *en deux volumes in*-4°. Par Me. Jean-Alexis

THIBAULT, Procureur au Parlement de Bourgogne. Chez Desventes, Libraire de cette Ville, & se trouve à Paris chez Guillyn, quai des Augustins; & Saugrain, au Palais. Les deux volumes de l'édition de 1746 coûtent 18 liv. reliés, & le Supplément 4 liv. 16 s. relié. L'Auteur donne ce Supplément pour la commodité de ceux qui ont l'édition de 1746. On fait cas de tout ce Traité *des Criées & Décrets, &c.*

D'AVIGNON ET DE SENS.

CANTIQUES SPIRITUELS à l'usage des Missions Royales du diocése d'Alais. Nouvelle édition corrigée & augmentée. (In-12.) Ce Recueil se trouve aussi à Paris chez Lottin, le jeune, rue S. Jacques. Outre le bon effet que produisent les Cantiques spirituels dans les Missions, il y a de plus un avantage qu'on doit envisager, & auquel peu de

personnes s'avisent de penser. C'est qu'à force de multiplier ces pieuses poësies, on parviendra au point de ne plus indiquer leurs airs par le premier vers des Chansons profanes. N'est-il pas fâcheux que, pour faire chanter un Cantique de dévotion, on suppose qu'il y a déja dans la mémoire des Fideles une multitude de folies & d'obscénités ? N'est-ce pas une indécence qu'à la tête d'un Cantique à l'honneur de la sainte Vierge, on mette : SUR L'AIR, *Prends, ma Philis, prends ton verre*, &c. & qu'en annonçant une poësie sur l'Amour divin, on dise : SUR L'AIR, *Assis sur l'herbette*, &c. ? Or quand les Cantiques spirituels seront bien multipliés, bien connus & bien communs, la réclame des anciens servira pour les nouveaux. C'est ce qu'on remarque déja en plusieurs endroits de ce Recueil.

. . . .

DE PARIS.

AVIS AU PEUPLE *ſur ſa ſanté*, *ou Traité des maladies les plus fréquentes.* (in-12, pag. 572.) Par M. TISSOT, Médecin, Membre des Sociétés de Londres & de Bâle. Nouvelle édition augmentée de la deſcription & de la cure de pluſieurs maladies, & principalement de celles qui demandent de prompts ſecours : *Ouvrage compoſé en faveur des habitants de la Campagne, du Peuple des Villes, & de tous ceux qui ne peuvent avoir facilement les conſeils des Médecins.*. A Paris chez Didot le jeune, quai des Auguſtins, &c. M. DCC. LXII. On témoigne ici des attentions pour la ſanté de gens qui ne penſent guère à ce bien précieux. Les gens de la Campagne, le peuple des Villes, les pauvres & les miſérables prodiguent leurs jours, ſans preſque ſonger qu'ils ſont néceſſaires à

leurs familles & à la Patrie. Ce Livre préſente quantité de remedes ſimples & de précautions faciles contre les maux de cette partie ſi conſidérable du genre humain. On doit eſperer que les Seigneurs qui ont de l'humanité, les Paſteurs, les Maîtres, les Amis, les Voiſins, en un mot, ceux qui ſont à portée de ſecourir le Peuple dans ſes beſoins, uſeront de ce Recueil, dont le prix eſt modique & l'acquiſition aiſée.

TRAITÉ DE L'*ASTHME*, *contenant la deſcription, les cauſes & le traitement de cette maladie.* (vol.in-12. p. 300.) Par Jean FLOYER, Docteur en Médecine, traduit de l'Anglois. A Paris chez Didot le jeune, quai des Auguſtins, &c. M. DCC. LXI. Ce Livre parut pour la premiere fois en 1698, & les Actes de Leipſic en rendirent un compte favorable en 1699. L'Auteur Jean

Floyer avoit été aſthmatique pendant plus de 30 ans. Son état lui donnoit par conſéquent une grande autorité pour parler au Public, & pour ſuggérer des remedes contre l'Aſthme. Son travail a paru utile : on a traduit ſon Livre en Italien d'abord, & l'on le préſente aujourd'hui en notre langue. Il ſeroit inutile d'inſiſter ſur les détails qu'il contient, puiſqu'on le connoît depuis plus de ſoixante ans. Nous ajoutons ſimplement que la Traduction paroît claire & propre à l'inſtruction de toutes les perſonnes qui ne peuvent conſulter le texte Anglois.

OBSERVATIONS NOUVELLES *ſur l'uſage de la Ciguë, dans leſquelles il eſt démontré que non-ſeulement on peut uſer intérieurement de cette plante avec la plus parfaite ſécurité, mais encore qu'elle eſt un excellent remede dans beaucoup de maladies qu'on a juſqu'à ce jour*

assurées incurables, ou seconde partie & supplément nécessaire : Ouvrages traduits du Latin de M. Antoine Storck, Médecin de leurs Majestés Impériales, auxquels on a joint l'*Histoire de l'usage interne de la Ciguë, la figure de cette plante, & les cures opérées & publiées en France jusqu'à ce jour.* (Vol. in-12, pag. 406.) A Vienne, & se trouve à Paris, chez Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins, &c. M. DCC. LXII. Nous avons fait connoître la *Dissertation* de M. Storck *sur l'usage de la Ciguë.* L'Ouvrage que nous annonçons aujourd'hui en est le supplément, & il comprend quantité de nouvelles Observations favorables à cette plante jusqu'ici décriée comme un poison. Il sera difficile de faire entendre raison au Public sur ce point, mais il est toujours louable à un Médecin de faire des essais & de publier ses découvertes.

On publie le *Prospectus* d'un Abregé Historique & Chronologique de la vie de tous les Papes, Cardinaux, Archevêques & Evêques François, depuis l'établissement de la Foi dans les Gaules, jusqu'à ceux qui occupent aujourd'hui les différents Siéges Episcopaux de ce Royaume; suivi d'une double Table Alphabétique des noms de famille, l'une des Prélats, & l'autre de ceux de leurs parents ou alliés, mentionnés dans l'Ouvrage; par M. *Armedey*. Cet Auteur est neveu de M. Chasot de Nantigny si connu par ses Tablettes Généalogiques, Historiques & Chronologiques. Il compte donner son Ouvrage en six volumes *in*-12, petit format; & il demande pour le succès de son entreprise les conseils des personnes qui peuvent & doivent s'y intéresser. Le *Prospectus* se débite chez Simon, Imprimeur du Parlement.

RELATION *d'une Maladie Epidémique & contagieuse qui a régné l'Eté & l'Automne de* 1757, *sur des animaux de différentes espéces dans quelques Villes & plus de soixante paroisses de la Brie*; où l'on voit que cette Maladie est relative à certaines Epidémies qui arrivent aux hommes, même à la peste; qu'elle fournit des idées intéressantes sur la nature d'autres maladies, & sur une maniere d'expliquer les Métastases, au moyen du Tissu cellulaire; *par M. H.* AUDOIN DE CHAIGNEBRUN, *ancien Chirurgien des hôpitaux & armées du Roi, &c.* Cette Brochure de cinquante-huit pages *in*-12 paroît fort méthodique, *& se trouve chez Laurent Prault, quai des Augustins.*

Le même Libraire distribue LE CRI DE L'HUMANITÉ *en faveur des personnes noyées*, ou *Moyens faciles pour les rappeller à la vie* : Ou-

Mai, 1762.

vrage très-intéressant qui a remporté le prix des Arts à l'Académie des Sciences de Besançon. Par M. Isnard. (Broch. de quarante-huit pages in-8°.) Cette Dissertation est véritablement importante. 1°. Par les bonnes raisons qu'elle donne pour réprouver les pratiques dont on use d'ordinaire à l'égard des personnes noyées. 2°. Par les moyens qu'elle suggere pour assister efficacement & revivifier ces personnes.

Le second Volume de la *Retraite Ecclésiastique* publiée par M. Sevoy, Directeur du Séminaire de Rennes, vient de paroître *chez Jean-Thomas Hérissant, rue Saint Jacques.* Ce sont les exercices des quatre derniers jours. Nous avons parlé de ceux des quatre premiers*. Le second Volume achevera de persuader que l'Auteur donne un très-bon Ouvrage qui

---

* Voyez Avril I. Vol.

manquoit à l'état sacerdotal. Il ne s'agit plus que de s'appliquer, par l'usage de ce Livre, ce que dit S. Jérôme : *Sic erudienda est anima quæ futura est templum Dei.* (Epist. 7.)

Tractatus de Mysterio Verbi Incarnati, Auctore M. Jacobo Robbe, Sacræ Facultatis Parisiensis Doctore, e Societate Sorbonica, & Regio Sacræ Theologiæ Professore in Sorbona. *Traité de l'Incarnation, &c.* (in-8°. p. 600.) Cet Ouvrage a pour Auteur M. Robbe qu'on a vu long-temps Professeur en Sorbonne, & grand Maître du Collége Mazarin. On donne à la tête du Volume un Abregé de sa vie ; & ce morceau qui est bien écrit présente les traits principaux d'un caractere simple, uni, livré à l'étude, au zele du vrai bien. On y voit aussi les attentions des premieres personnes de l'Eglise & de l'Etat pour ho-

norer & décorer ce Docteur. M. Robbe fut Professeur de Philosophie au Collége Mazarin, grand-Maître de cette Maison, & Professeur Royal en Sorbonne. Il profita des leçons & des exemples de ses deux Oncles MM. Leullier; l'un Curé de S. Louis en l'Isle; l'autre grand-Maître du Collége du Cardinal le Moine; & il forma ensuite aux Lettres & à la vertu deux de ses Neveux, MM. le Bel, l'un Docteur de Sorbonne, l'autre Professeur de Rhétorique au Collége Mazarin, & ancien Recteur de l'Université. C'est à eux qu'on doit l'édition de ce Traité qui mériteroit d'être analysé dans toute son étendue. M. Robbe l'avoit travaillé avec beaucoup de soin, & il y avoit rassemblé tout ce qu'on a écrit de mieux sur le Mystere de l'Incarnation. La bonne méthode & la clarté surtout doivent le faire rechercher. *On le trouve chez le Prieur, rue Saint Jacques.*

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Mai 1762.

ARTICLE LXXVI. *Dictionnaire de Physique, &c.* p. 1157.
ART. LXXVII. *Projet utile aux Lettres & à l'Etat, &c.* 1179
ART. LXXVIII. *Manuel des Chasses, &c.* 1189
ART. LXXIX. *Tragédies de Sophocle*, DERNIER EXTRAIT. 1199
ART. LXXX. *Vie de Philippe Strozzi, &c.* 1227
ART. LXXXI. *Histoire du siécle d'Alexandre, &c.* 1237
ART. LXXXII. *Minéralogie, &c.* 1255
ART. LXXXIII. *Bibliotheque du Droit Canonique, &c.* 1271
ART. LXXXIV. *Sur le Commerce du Nord* 1281
ART. LXXXV. *Dictionnaire des Sciences Ecclésiastiques, &c.* DERNIER EXTRAIT. 1294

ART. LXXXVI. Nouvelles Littéraires, 1308

Errata pour Avril I. vol.

Pag. 935, *lig.* 16. *Murcius lis. Mucius.*

Pour Avril II. vol.

Pag. 1127. *l.* 12. desirs, *lis.* style; *l.* 13. style *lis.* desirs, *ce sont deux mots déplacés.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Mai 1762.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juin, 1762.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Mémoires, année 1762, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ. Les Perſonnes qui ſouhaiteront les recevoir francs de port par la poſte, les payeront 17 liv. 12 ſ.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnements, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUIN, 1762.

SE DISTRIBUENT A PARIS;

Chez CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée & à la Prudence.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du ROI,

M. DCC. LXII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 796 volumes : Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741.	12.
1711.	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12.	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724.	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	16.
1731.	12.	1762.	8.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juin, 1762.

ARTICLE LXXXVII.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature, tirés des Regiſtres de cette Académie, depuis l'année 1755, juſques & compris

l'année 1757. T. XXVII. (vol. in-4°.) *A Paris, de l'Imprimerie Royale* 1761.

NOus trouvons dans ce vingt-ſeptiéme Volume, un ſecond Mémoire ſur la Monarchie de Ninive, contenant l'hiſtoire de *Bel-Nimrod* ſon Fondateur. M. le Préſident *de Broſſes*, dont la ſagacité éclaire une profonde érudition, réuſſit, autant qu'il eſt poſſible, à fixer par cette diſſertation lumineuſe, les dates les plus reculées de l'ancienne hiſtoire d'Orient, ſi difficile à débrouiller, & d'autant plus intéreſſante cependant, qu'elle contient la ſource des traditions originales, dont toutes les autres découlent. L'Auteur préfére avec raiſon dans une matiere auſſi obſcure, de remonter, comme par dégrés, des époques poſtérieures juſqu'aux faits moins connus qui les ont précédées.

Le point fixe ſur lequel il ap-

puie ſa chronologie, eſt une Eclipſe de Soleil centrale arrivée en Lydie, & qu'il a prouvé dans ſon premier Mémoire, ne pouvoir être applicable qu'à la quarantiéme année du regne de *Cyaxare I*, Roi des Medes, Période Julienne 4129, avant l'Ere vulgaire 585. Cet événement qui eſt une ſuite de la révolution conſtante & uniforme des corps céleſtes, ne dépendant d'aucune autre époque, ni des opinions diverſes des Hiſtoriens ſouvent peu d'accord entre eux, ni de la variété des ſupputations arbitraires employées par les anciens Peuples, fournit une date aſſurée, & qui peut ſe vérifier aujourd'hui auſſi parfaitement qu'au moment même où la choſe eſt arrivée. On pourroit objecter à *M. L. P. de Broſſes*, que dans ces temps reculés où une Eclipſe n'offroit à l'ignorance des hommes, qu'un Phénomene effrayant & ſurnaturel; ces expreſſions *de changer le*

jour en nuit, qui caractérisent une Eclipse centrale, pourroient bien être exagérées ; mais outre les réponses satisfaisantes que donneroit sans doute notre habile Dissertateur, il paroît raisonnable de s'en tenir au sens littéral d'un texte, toutes les fois qu'aucune raison plausible ne justifie une interprétation différente : suivons donc le savant Chronologiste.

Bel-Nimrod, l'un des Fils de Chus, s'étant distingué en Arabie ou dans le Chusistan par les services importans qu'il rendoit à sa Patrie, en la délivrant des bêtes féroces qui la rendoient peu sûre pour des gens accoutumés à passer leur vie dans les campagnes en plein air, se trouva bientôt à portée de faire servir à son ambition l'ascendant que lui donnerent ses exploits sur ses Compatriotes. Quand la Bible nous représente *Nimrod* comme un Chasseur, elle veut faire connoître, disent les interpré-

tes Hébreux, par quelle voie il parvint à la Puiſſance ; « il aſſem-
» bla une troupe de jeunes gens
» robuſtes, hardis & déterminés,
» avec leſquels il s'exerçoit à la
» courſe, à tirer de l'arc, & à tous
» les autres exercices de la guerre
» & des armes en uſage alors par-
» mi ces peuples. Il en compoſa
» une armée nombreuſe, attaqua
» ſes voiſins, & ſe rendit ſans pei-
» ne maître d'un pays peuplé de
» gens qui n'avoient aucune con-
» noiſſance de la guerre, ni refuge
» aſſuré contre ſes attaques. »

Que le *Bel*, *Baal* ou *Belus* des anciens, ſoit le même dont l'Ecrivain ſacré, fait mention ſous le nom de *Nimrod*, la comparaiſon des temps & des faits porte à n'en point douter. 1°. L'un vivoit au temps de *Phaleg* ; l'autre, ſi on conſulte les calculs chronologiques du canon Aſſyrien, remonte au même temps. 2°. L'un commença à régner à Babylone ; l'autre en eſt le

premier Roi ; tous deux paſſent pour Fondateurs de cette Ville. 3°. Tous deux ſont dits être Fils de *Chus*. 4°. *Belus*, au rapport d'*Ammian Marcellin*, bâtit la fortereſſe de Babylone ; *Nimrod*, ſelon *Joſephe*, bâtit la tour de Babel. 5°. Pline regarde *Belus* comme l'inventeur de la ſcience des Aſtres en Chaldée ; les Hiſtoriens parlent de la Tour de Babel comme d'un obſervatoire, conſtruit par un peuple de Bergers Chaldéens que l'on ſçait avoir cultivé l'Aſtronomie. 6°. Les obſervations Aſtronomiques gravées ſur cet édifice, commençoient au temps de Phaleg, contemporain de *Nimrod*, dans un ſiécle coincident à celui de *Belus*. 7°. La Ville de Babylone fondée par le premier, porte le nom du ſecond. 8°. Celui-là ſur la fin de ſa vie vint en Aſſyrie jetter les fondemens de la grande Ville de Ninive, que l'on dit avoir reçu ſon nom de Ninus, fils de celui-ci. *Quem Saturnum no-*

minant ac Belum, Nebrothem fuiſſe dico, dit Moyſe de Chorène, ancien Hiſtorien d'Arménie ; & c'eſt le ſentiment de pluſieurs Modernes diſtingués, tels que ſont Torniel, Bochart, le P. Petau, Huber, Prideaux, &c.

Ce Conquérant à la tête de ſa troupe, fit ſes premieres courſes à l'Orient du Tigre, dans le pays de *Sem*, & y plaça une colonie d'Arabes Chuſéens. Bientôt après il paſſa ce fleuve, & *vint de l'Orient*, dit l'Auteur de la Geneſe, *camper dans les plaines de Senaar*, étendues entre le Tigre & l'Euphrate, depuis leur jonction juſqu'à la Ville d'Edeſſe. Le vrai nom de cette plaine eſt *Sinjar*, ou, comme diſent encore les Arabes, *Sangiar*, c'eſt-à-dire, *pays des Fleuves*. C'eſt la *Méſopotamie* des Grecs, & le *Medamnas* des Latins. « Tout » le pays tenant d'un commun ac» cord un même langage, ceux qui » étoient venus de l'Orient trou-

» verent une vallée dans la plaine
» de Senaar, où ils s'arrêterent :
» alors ils se dirent l'un à l'autre, al-
» lons, moulons des briques que
» nous ferons cuire ; la brique nous
» tiendra lieu de pierre, & le bi-
» tume de ciment : allons, bâtissons
» une Ville & une tour d'une extrê-
» me hauteur ; établissons ici notre
» nom, *ou* bâtissons une Ville *Mé-*
» *tropole*, une Ville qui portera *no-*
» *tre nom de Bel* ; *ou* faisons nous
» un signe, un lieu de remarque,
» afin de n'être plus ainsi dispersés
» par les contrées. Mais Dieu étant
» descendu pour voir la Ville &
» la tour qu'ils construisoient, dit :
» voilà que tout ce peuple réuni
» tient le même langage, & s'il
» continue de concert comme il a
» commencé, il ne se désistera pas
» de son projet qu'il ne l'ait mis à
» fin (*ou* il ne pourra plus être re-
» tenu dans tout ce qu'il voudra
» entreprendre). Descendons ;
» brouillons leur unanimité : ainsi

» Dieu les dispersa par toutes les
» régions, & ils cesserent la construction de leur Ville, à laquelle on donna le nom de Babel,
» Dieu ayant en ce lieu confondu
» leur langage unanime, & les
» ayant de-là dispersés dans tout
» le pays ». V. *Basnage Antiquit. Jud. & Perizon. orig. Babylon.*

Ce passage de la Genese, quoique diversement interpreté, nous apprend comment & en quel temps les peuples qui demeuroient dans le voisinage des deux Fleuves, formerent d'un commun accord le projet de se réunir. L'Ecriture, tandis qu'elle passe avec rapidité sur les autres événemens de cet âge, a détaillé celui-ci d'une façon particuliere, parce qu'il devoit être l'époque du renouvellement de ces contrées, & l'origine d'un pouvoir qui devint bientôt très-étendu, & dont l'éclat fut si durable.

Quoique *Nimrod* passe chez presque tous les Orientaux, pour

auteur du projet de conſtruire la tour de Babel, le texte ſacré ne le nomme point en cet endroit; mais outre que la Bible indique un même Fondateur de Babylone & de Ninive, la plûpart des Hiſtoriens font appercevoir à travers les traditions ridicules qui défigurent les circonſtances de cet événement, que la commune opinion a toujours attribué à *Nimrod* la conſtruction de ce fameux monument.

Les Modernes ſe ſont partagés ſur les dimenſions de cet édifice, ainſi que ſur l'époque de ſa fondation; leurs ſupputations ſe trouvent détaillées dans *Kirker* & dans *Mathias Hazius*. Le dernier expliquant ce paſſage d'Hérodote, σταδίου καὶ τὸ μῆκος καὶ τὸ εὖρος, calcule de façon que cette tour eût eu pour le moins le double de la hauteur du clocher de Strasbourg; il préſume que le premier étage ſeul avoit un ſtade de hauteur; mais il paroît bien

plus raiſonnable de donner cette meſure à la tour entiere, d'autant mieux que Strabon ne laiſſe plus ſubſiſter l'équivoque. Cette tour alors aura eu ſix cens vingt-cinq pieds de haut, s'il s'agit du ſtade des Grecs; ou quatre cens quatorze ſeulement, & par conſéquent ſix pieds de plus que le double de la hauteur des tours de Notre-Dame de Paris, ſi l'on a voulu parler du ſtade ancien que l'on eſtime de ſoixante-neuf toiſes. Cette hauteur, toute conſidérable qu'elle eſt, paroîtra moins extraordinaire, ſi l'on fait réflexion qu'il eſt bien plus facile de tranſporter des briques à ce dégré d'élévation, que les pierres énormes qui entrent dans la conſtruction de nos édifices Modernes.

A peine eſt-on ſûr aujourd'hui d'appercevoir les triſtes débris de ce monument ſi renommé. Entre les relations différentes, nous choiſirons celle de *Pietro della Valle.*

qui place ces ruines au Sud-Oueſt de Bagdad, à deux journées de cette Ville. « Au milieu d'une plaine » vaſte & unie, dit ce fidéle voya- » geur, environ à un quart de lieue » de l'Euphrate, dont le cours » eſt en cet endroit vers l'Occi- » dent, on voit un monceau d'é- » difices ruinés, qui forment une » eſpèce de montagne de maté- » riaux tellement mêlés enſemble, » qu'on a peine à définir ce que » c'eſt : la figure en eſt quarrée, & » s'éleve en forme de tour ou de » piramide, avec quatre façades » qui répondent aux quatre côtés » du monde ; mais la longueur en » paroît plus grande du Septen- » trion au Midi, que de l'Orient à » l'Occident ; & le circuit, ainſi » que je l'ai meſuré, eſt de onze » cent trente-quatre de mes pas, » qui font bien un bon quart de » lieue. La ſituation & la forme » ſont à peu près les mêmes que » celles de cette piramide, que

» Strabon appelle la tour de Bélus :
» & je ne doute pas que ce ne
» soit la tour de Nimrod en Baby-
» lone, comme le lieu s'appelle en-
» core présentement. Du temps de
» cet Auteur, il ne restoit rien des
» escaliers ni des autres ornemens
» dont Hérodote fait mention : on
» ne voit au-dehors de l'enceinte
» de ce prodigieux monceau, au-
» cunes ruines par lesquelles il pa-
» roisse qu'une aussi grande Ville
» que Babylone ait jamais été dans
» cet endroit ; tout ce qu'on dé-
» couvre dans l'étendue de cinquan-
» te ou soixante pas, ne consistant
» que dans quelques restes de bâ-
» timent ; & la contrée tout à l'en-
» tour étant si unie, qu'on a de la
» peine à concevoir qu'une aussi
» grande Ville que Babylone y ait
» été autrefois située, ou qu'il y
» ait eu dans cet endroit quelques
» édifices remarquables. Mais pour
» moi je suis étonné qu'il y en ait
» encore tant, puisqu'il y a du

» moins quatre mille ans que cette
» Ville a été bâtie, & que Diodore
» de Sicile nous apprend que de
» ſon temps on n'en voyoit preſ-
» que plus rien. La hauteur de cette
» montagne de ruines n'eſt pas éga-
» le par tout, mais ſurpaſſe celle
» des Palais les plus élevés de Na-
» ples ; c'eſt une maſſe informe,
» dans laquelle on n'apperçoit pas
» la moindre régularité ; mais dans
» quelques endroits cette maſſe s'é-
» leve en pointes, & eſt inacceſ-
» ſible ; dans d'autres on peut y
» monter aiſément, & la ſurface
» en eſt aſſez égale. Il y a des veſ-
» tiges de ravines qu'y font les tor-
» rens : enfin ce n'eſt qu'une mon-
» tagne de *confuſion*. On ne ſçau-
» roit découvrir aucun ſentier par
» lequel on ait monté ſur ce mon-
» ceau, ni aucunes portes pour y
» entrer ; d'où on peut aiſément
» conclure que les montées allant
» en tournoyant au déhors, &
» qu'étant les parties les moins ſo-

» lides, elles ont été détruites les
» premieres, tellement qu'il n'en
» reſte pas la moindre marque à
» préſent : au dedans on trouve
» quelques grottes, mais ſi ruinées
» qu'on peut à peine diſcerner ce
» que c'eſt. Il y a lieu de douter, à
» l'égard de quelques-unes d'elles,
» ſi elles ont été bâties en même
» temps que le reſte de l'ouvrage,
» ou faites enſuite par les payſans
» pour s'y retirer en cas de beſoin :
» ce dernier ſentiment nous paroît
» le plus vraiſemblable. Les Maho-
» métans croient que Dieu a ren-
» fermé dans ces cavernes, comme
» dans une priſon, *Harut & Ma-*
» *rut*, deux Anges qu'ils ſuppoſent
» avoir été envoyés du Ciel pour
» juger les hommes ; commiſſion
» qu'ils n'avoient point exécutée
» comme ils l'auroient dû, s'avi-
» ſant de ſolliciter les femmes qui
» venoient leur demander juſtice.
» Il paroît clairement par ces rui-

» nes, que la tour de Nimrod a été
» bâtie de grandes & d'épaisses bri-
» ques, comme je l'ai soigneuse-
» ment remarqué, faisant pour cet
» effet faire des trous avec des pics
» en plusieurs endroits : ces briques
» ne paroissent pas avoir été dur-
» cies au feu, mais séchées au So-
» leil, dont l'ardeur dans ce pays
» est extrême. En arrangeant ces
» briques, on n'a employé ni chaux
» ni sable, mais seulement de la
» terre préparée d'une certaine ma-
» niere, & pétrifiée ; & dans les
» endroits qui servent de fonde-
» mens, on trouve des roseaux
» brisés mêlés avec cette terre, qui
» tient lieu de mortier, afin de
» mieux affermir l'ouvrage. Ensui-
» te on apperçoit à certaine distan-
» ce, en différens endroits, parti-
» culierement où devoient etre les
» plus forts soutiens, plusieurs au-
» tres briques de la meme force,
» mais plus solides, durcies dans

» une briqueterie, & enchassées » dans de bon bitume: le plus grand » nombre, cependant, est de celles qui ont été durcies au Soleil. » On ne peut douter à mon avis » que ces ruines ne soient celles de » l'ancienne Babel & de la tour de » Nimrod: car outre la conformité de situation, les Habitans du » pays sont dans ce sentiment, & » les Arabes leur donnent communément le nom de *Babil*, en suivant leur maniere de prononcer, » que les Grecs ont aussi suivie, » ajoutant leur *o* double & leur » terminaison; ce qui a fait *Babyloon.* »

Revenons à l'objet principal; le bouleversement des saisons qu'introduisoit en peu de temps la façon de calculer des premiers peuples, dont l'année civile n'étoit que de trois cens soixante jours, ou peut être même que de douze Lunes, fit sentir à *Belus* la nécessité

d'observer plus exactement le cours des Astres, & d'établir des personnes qui pussent guider les Laboureurs sur le temps propre aux différentes opérations de l'Agriculture. Ce n'est pas une simple conjecture que ce raisonnement ; il peut être appuyé du témoignage de plusieurs Ecrivains, qui regardent Belus comme l'inventeur de l'Astronomie ; & qui prétendent qu'il fit un Observatoire de cette tour élevée : elle étoit d'autant plus propre à cette destination, qu'elle dominoit sur une vaste plaine, dont rien ne bornoit l'horison presque toujours serein. Si l'on peut s'en rapporter aux anciennes traditions, c'est lui qui fit graver sur la tour des observations Astronomiques, dont les traces subsistoient encore 1903 ans après, lorsqu'Alexandre entra dans Babylone. *Usserius* accorde bien qu'il a étendu la sphére des connoissances As-

tronomiques, & qu'il en a facilité les progrès ; mais il ne convient pas qu'il ait été l'inventeur de cette ſcience, même parmi les Chaldéens. Au reſte, il eſt aſſez indifférent pour le calcul chronologique qu'établit *M. le P. de Broſſes*, que ce Roi ait été ou non le premier Obſervateur.

Mais il n'eſt pas également permis dans ſon ſyſtême d'admettre avant *Belus* deux Dynaſties, l'une de Rois Chaldéens, l'autre de Rois Arabes ; ſur-tout, ſi l'on ſuppoſe avec *le Syncelle* que Nimrod ait été le premier Roi de la Dynaſtie Chaldéenne. Auſſi notre habile Diſſertateur écarte-t-il cette opinion par des raiſons très-plauſibles, dont nous rapporterons quelques-unes. 1°. Il n'eſt guères poſſible de nier l'identité entre Belus & Nimrod que l'on a déja prouvée. 2°. Toute autre opinion eſt incompatible avec les calculs de la

Vulgate. 3°. *Le Syncelle*, contre sa coutume, ne cite personne en rapportant le canon de ces deux Dynasties ; ce qui doit donner lieu au soupçon. Il aura, sans doute, été obligé de rapprocher les temps par une hypothese, ne pouvant concilier le canon Assyrien commençant par Belus, avec le calcul des Septante qui étoit le seul suivi de son temps. 4°. La simple comparaison des noms prouve assez que cet Ecrivain les aura empruntés d'une Dynastie qui, en effet, a regné long-temps après à Babylone, depuis Nabonassar jusqu'à Assaradon. Voici le Tableau de ces Rois, tel que l'expose *M. le P. de Brosse* ;

Rois de Babylone antérieurs à Bélus, suivant le Syncelle.	Rois de Babylone postérieurs à Sardanapale & à Nabonassar, selon le canon de Ptolémée, attribué à Bérose.
Porus.	Porus.
Abius.	Nabius.
Oniballus.	Iricballus.
Zinzirus.	Chinzirus.
Mardocentes.	Mardocempad.
Sisimardacus.	Missesimardacus.
Nabius.	Nadius.
Parannus.	Apronadius.
Nabonnabus.	Nabonidus.

Noms Chaldéens de ces Rois,

Pour.
Nabo, *ou* Abia.
Oan-baal, *ou* Irak-baal.
Chan-sar.
Mar-dack-khan-path.
Mis-sesach-mar-dack.
Nabo.
Pour-nabo.
Nabo-adon.

Il est donc plus probable qu'il ne faut pas distinguer Bélus de

Nimrod. Ce Prince, après avoir fondé dans la Babylonie le plus ancien Empire que l'on connoisse en Orient, vint en Assyrie où il bâtit Ninive. Nous pouvons inférer de quelques traditions, qu'une partie des siens s'étant soulevée contre lui, il fut obligé d'abandonner Babylone, & chercha d'autres possessions en remontant le fleuve. Ces deux Villes ne furent probablement réunies sous la même domination que par Ninus son fils, comme le dit formellement Diodore. Il paroît encore que Belus déja âgé ne jetta que les premiers fondemens de Ninive, & qu'elle dut sa grandeur & son opulence à Ninus dont elle a tiré son nom.

Il seroit incroyable que l'Empire de Nimrod, chef d'une colonie, se fût si promptement étendu sur autant de contrées que lui en donnent les Historiens, si nous ne savions avec quelle rapidité un Conquérant heureux & expéri-

menté peut ſubjuguer des peuples qui vivent diſperſés, & ſans connoître le métier des armes. Il faut juger de cet établiſſemenr comme de ceux qu'ont formé les Européans en Amérique : ils y avoient ſoumis d'abord beaucoup plus de pays qu'ils n'en occupoient effectivement.

L'Ecriture & l'Hiſtoire grecque gardent un profond ſilence ſur la mort de ce Prince. Les Juifs modernes, plus hardis & preſque toujours ignorans en Chronologie, le font tuer par Eſaü : celui-ci vouloit lui enlever un habit merveilleux qui avoit appartenu à Adam, & que Nimrod tenoit de Cham ſon ayeul. On lit dans le Calendrier Syrien, 8 *de Tamuz (Juillet) mort de Nimrod : la malédiction ſoit ſur lui.* Moyſe l'Arménien, d'après un prétendu manuſcrit du Roi des Parthes, le fait ſuccomber ſous un trait d'Haïc, l'un des plus diſtingués de la nation des Géans. C'eſt

ce vainqueur qui fut, dit-on, l'Auteur de la race Arménienne ; ſon fils ſe nommoit Arménac. Ce fait quoiqu'apocryphe eſt adopté par d'autres écrivains : quoiqu'il en ſoit du genre de mort qui termina les jours de Nimrod, Euſebe en fixe la date à la vingt-huitiéme année de Tharé, quarante-trois ans avant la naiſſance d'Abraham.

Ninus éleva un tombeau à ſon pere près de la tour de Babel, ou plutôt dans la tour même, & lui décerna les honneurs divins. Il eſt vrai-ſemblable qu'il fut mis d'abord au rang des divinités du Sabéiſme, qui étoit la religion dominante du pays, & que le culte des Idoles ne s'eſt introduit que dans des tems poſtérieurs. Il eſt à croire cependant que l'Apothéoſe de *Bel* occaſionna la déïfication des figures.

M. le P. *de Broſſes* après avoir peſé les différentes autorités, & comparé les ſynchroniſmes, place

la mort de *Nimrod* vers la deux mille deux cens huitiéme année avant l'Ere vulgaire. Le regne de Nimrod, la jeunesse de Phaleg, l'origine de la puissance Babylonienne, la construction de la tour de Belus, & la premiere des observations Astronomiques faite par les Chaldéens & transmise jusqu'à nous, étant des événemens coincidens, il a donné la préférence à celui des anciens Historiens d'Assyrie, dont les dates s'accordent avec tous ces points. Il a donc suivi Jule l'Africain, dont le canon Chronologique & la date qu'il donne du regne de Bélus, coincident avec les calculs de la vulgate, & avec le rapport de Callisthene qui avoit puisé ses époques dans des monumens subsistans.

« S'il y a de l'obscurité dans les » premiers tems des Antiquités Assyriennes, » dit le Dissertateur, d'après le P. Pétau; « si les Auteurs » s'accordent peu sur les dates, ils

» ſont du moins d'accord, par tout » ce qu'ils en diſent, que cette » puiſſance eſt d'une haute anti» quité ». Le Pyrrhoniſme hiſtorique a cependant voulu dans ces derniers tems, raccourcir le fil des événemens connus, & nous rapprocher de ces époques éloignées. Le ſyſtême de Genebrard adopté par le Chevalier Marsham & par Uſſérius eſt ſans doute ce qui a jetté les premiers fondemens de cet amour pour la nouveauté. Le grand Newton lui-même, dont le vaſte génie étoit fait pour tout embraſſer, a cru pouvoir aſſujettir la chaîne des faits conſtatés à la ſuite de ſes calculs; & ſans avoir ſuffiſamment approfondi cette matiere, dont il n'avoit point fait ſon étude particuliere, il s'eſt mis en devoir de corriger les anciens Chronographes. Certaines gens que l'eſprit d'irréligion rend curieux de trouver les Ecrivains ſacrés en défaut, ont donné volon-

tiers dans l'opinion de ce grand homme qui ne la regardoit lui-même que comme un délassement de ses travaux ordinaires, & comme une hypothese encore mal établie, qu'il a regretté de voir publiée sans son aveu.

Le Mémoire que nous venons d'analyser est précédé de plusieurs Eloges, comme nous l'avons déja dit : nous allons rendre compte des trois derniers que nous avons annoncés.

I. M. l'Abbé de Pomponne, mort en 1756, est l'objet du premier : digne fils d'un pere utile à l'Etat & regretté par son Prince, il n'eut d'autre ambition que celle de mériter : son travail fit son avancement. « Zélé pour le ser-
» vice de Dieu, pénétré de senti-
» mens, & fidéle aux pratiques de
» Religion, attaché, autant par
» inclination que par devoir, à la
» personne de son Roi, tendre pour
» sa famille, constant & sensible

» dans l'amitié, bienfaiſant envers » tous les hommes ; il a terminé » ſa carriere avec honneur à l'âge » de quatre-vingt-ſept ans moins » quatorze jours ». C'eſt ainſi que le peint *M. le Beau* ; perſonne ne le méconnoît à ces traits.

II. Le portrait de M. de Fontenelle n'eſt pas moins reſſemblant. A peine ce grand perſonnage a-t-il vu le jour, qu'il ſemble près de rentrer dans le néant ; il parvient cependant à ſa centiéme année, quoi qu'il eût paru ne devoir pas reſpirer une heure. Il dut cette longue vie à l'accord harmonieux de ſon corps avec ſon ame. Dès ſa premiere jeuneſſe, il ſe fit une habitude d'épargner à ſes organes tout ce qui pouvoit les altérer. Son ame, que le repos du corps conſpiroit à maintenir dans une aſſiette paiſible, évita toutes les paſſions tumultueuſes ; la haine ou la colere lui euſſent trop coûté : ſourd aux critiques, il étoit cepen-

dant ſenſible à la louange qu'il goûtoit avec plaiſir ſans en être enyvré ; habituellement gai il a ſu s'affliger ſans trouble ; jamais il n'a ri ni pleuré avec excès. « C'é-
» toit, dit *M. le Beau*, un vaſe
» d'une matiere fine & d'un ouvra-
» ge délicat, que la nature avoit
» placé au milieu de la France
» pour l'ornement de ſon ſiécle,
» & qui ſubſiſta long-temps ſans
» aucun dommage, parce qu'il ne
» changeoit pas de place, ou qu'il
» n'étoit remué qu'avec précau-
» tion. »

Nous trouvons dans cet éloge un parallelle entre M. de Fontenelle & le grand Corneille ſon oncle, que nous tranſcririons avec plaiſir, s'il étoit poſſible de tout raſſembler dans un court extrait. Cette lumiere des Académies s'éteignit ſans effort le 9 Janvier 1757, après avoir été près d'un ſiecle entier un prodige de ſanté, d'eſprit, d'égalité d'ame & de connoiſſances. On

lui reproche avec juſtice d'avoir trop donné dans les jeux d'eſprit & dans l'afféterie du diſcours ; mais on pardonnera toujours ces imperfections à ſes imitateurs, s'ils peuvent les effacer par les traits heureux & les beautés réelles dont preſque tous ſes ouvrages ſont remplis.

III. M. de Voyer de Paulmy, Chevalier, Marquis d'Argenſon, mort en 1757, eſt peint dans le troiſieme tableau. Après avoir bien mérité de ſa Patrie & de ſon Roi dans les emplois importants dont il fut chargé, & qu'il ne dut point à l'intrigue ; il paſſa les derniers jours de ſa vie dans un repos honnorable. La généreuſe franchiſe, la noble ſimplicité & une douceur aimable formoient ſon caractere. Comme on l'engageoit à pardonner à quelques perſonnes, contre leſquelles on lui ſuppoſoit du reſſentiment : *je ne les ai jamais haïes*, répondit-il, *& d'ailleurs*

rien ne m'a jamais moins couté que de pardonner.

ARTICLE LXXXVIII.

VARIÉTÉS PHILOSOPHIQUES & Littéraires : vol. *in*-12. de 250 pag. environ. A Londres, & se trouve à Paris chez Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques M. DCC. LXII.

« J*Ai lu, j'ai refléchi ;* voilà en » deux mots, dit l'Auteur, tou- » te l'histoire de l'ouvrage que » j'offre au Public ». Ces débuts conquérants commencent, comme l'on voit, à devenir à la mode.

Une pensée qui a frappé notre *Lecteur refléchi*, en parcourant les Auteurs tant anciens que modernes, a été l'occasion subite de chacun des chapitres qui, au nombre de quarante-neuf, composent une collection de pièces décousues. Les

étincelles, qui lui ont servi d'épigraphes, ont multiplié ses réflexions, *& causé quelquefois un embrasement*, *fumum ex fulgore*. Il prévient que souvent il a employé des comparaisons & des images poëtiques : si on lui objécte la singularité de sa diction, qu'importe le style, répond-il, pourvu qu'il plaise. Il prie aussi qu'on ne s'étonne pas de trouver, dans plusieurs endroits de son Ouvrage, un certain désordre de pensées & une espece d'enthousiasme : pénétré de son sujet, il n'a pu quelquefois se refuser à des sentiments vifs & pathétiques. Penser & sentir est souvent, comme il l'ajoute, la même chose dans certaines ames.

Le premier chapitre a pour objet *les avantages des Sciences* : « L'homme vraiment savant saura » se faire un bonheur indépendant » des caprices de la Fortune, de » l'inconstance des *flots irrités*, & » de l'injustice de ses rivaux. Qu'il

» ſoit renfermé dans la plus affreu-
» ſe priſon, ſon ame jouira tou-
» jours d'une douce tranquillité.
» Les rayons des aſtres qui nous
» éclairent, ne pénétrent point dans
» *les profondeurs* de ſon cachot;
» mais, ſon génie franchiſſant d'un
» vol rapide l'eſpace immenſe qui
» l'en ſépare, il entendra les con-
» certs harmonieux de leur mar-
» che, & les dirigera même dans
» leur courſe irréguliere ». *Les concerts harmonieux* de la marche des aſtres *entendus* par le Savant, leur *courſe irréguliere;* tout cela ſent en effet le déſordre de penſées & l'enthouſiaſme ſur leſquels l'Auteur a demandé d'avance l'indulgence du Public.

Dans le deuxieme chapitre, le Variateur Philoſophique & Littéraire rappelle poëtiquement en proſe ce qu'on lit dans les Paſtorales de tous les tems *ſur les agréments de la Campagne.* « Que du
» haut de cette colline, d'où je

» découvre les payſages divers qui » bordent l'horiſon, j'aime à deſ» cendre dans le vallon par une » pente *roide & eſcarpée !* » Bien des gens préféreroient ſans doute une pente douce & facile. « Pour» quoi, dit-il en parlant de la vi» gne, celui qui le premier goûta » la liqueur traîtreſſe qu'il avoit » témérairement exprimée de la » grappe ; pourquoi, dès qu'il ſen» tit ce poiſon circuler dans ſes » veines, ne coupa-t-il pas la ra» cine des ceps meurtriers qui l'a» voient produit ? Qu'il eût épar» gné de crimes à la terre ! Mais » en accumulant ici des penſées » philoſophiques contre une boiſ» ſon qui abrutit l'homme, pré» tendrois-je lui en interdire l'uſa» ge ? Mes efforts à cet égard ſe» roient vains. *Bois en donc, Mor» tel phrénétique !* mais ſouviens» toi que le plus grand des héros » eut un ami, & que dans l'yvreſſe » il en devint le meurtrier ». Voilà

ce pathétique que l'on nous a annoncé. L'Auteur ſe repréſente perché ſur la cime d'une montagne ; tout rit dans la plaine qu'il domine, & les échos répétent à l'envi les chants d'allegreſſe dont elle retentit. « Ici à la voix des Bergeres » ſe joint le ramage du pinçon, du » roitelet, de la linote & des au» tres habitants de l'air. . . Quand » cette harmonie vient frapper » mes ſens, Orphées de nos jours, » non, je ne regrette point vos » accords *frelatés* ». Il eſt fâcheux que l'enthouſiaſme donne ſi ſouvent dans des expreſſions impropres.

L'article ſuivant *ſur les tombeaux* eſt mieux traité : mais toujours du vif, du pathétique. Le même ton regne plus ou moins dans les autres chapitres qui traitent ſucceſſivement du bonheur, de la fermeté d'ame dans les malheurs, du ſuicide, de la libéralité, de

l'étude des Langues, de l'utilité des voyages, &c. L'Auteur qui paroît animé du zele patriotique, propose au sujet des voyages un projet qui assurément ne pourroit qu'être utile. Il seroit à souhaiter, dit-il, que chaque année le Gouvernement fit voyager vingt jeunes gens de l'âge de vingt à vingt-cinq ans. On en choisiroit deux dans chacune des professions les plus nobles & les plus utiles à l'Etat & à l'humanité. On pourvoiroit à ce que ce choix, qui se feroit au concours & après de murs examens, tombât uniquement sur le mérite & non sur les brigues & la faveur. Les jeunes gens élus voyageroient sous la protection de S. M. qui les recommanderoit à ses Ambassadeurs ou Résidents dans des différentes Cours; ceux-ci auroient l'œil sur leur conduite, & en informeroient exactement le Ministre. On les enverroit dans différents Pays, se-

lon que le demanderoient leurs professions respectives. En supposant qu'on leur assigne à chacun dix mille francs par an, & que leur cours de voyages soit de cinq années, le million qu'il en coutera chaque année à l'Etat ne doit point être regretté, si l'on considere les avantages qui en résulteront pour le bien public. Il nous paroît, sans rien changer de tout le reste du projet, qu'il seroit possible de diminuer de beaucoup la dépense. Nous sommes fâchés que ces raisonnements sensés ne puissent se soutenir chez l'Auteur, & qu'il revienne toujours à ses éclats de style : » Partez donc, enfants du génie ; allez puiser dans les plages lointaines ces sucs précieux, qui » seuls peuvent vous servir d'aliments..... &c. Il ne vous reste » plus à voir que l'habitant d'Albion ; cinglez donc au plutôt » vers ses côtes ». Tout cet appa-

reil eſt réſervé pour le Poëte : la proſe n'admet point ce bruyant amas d'expreſſions pompeuſes & de tours figurés.

Nous nous arrêterons avec plaiſir ſur un des chapitres ſubſéquents, dans lequel l'Auteur demande, qu'eſt-ce qu'un génie ? Il répond d'une façon très-ſatisfaiſante. » Invention, chaleur, enthou-
» ſiaſme, hardieſſe, force, gran-
» deur, nobleſſe, vérité, péné-
» tration, étendue dans les idées,
» & le tout porté à un degré émi-
» nent ; ce ne ſont encore là que
» les parties élémentaires qui en-
» trent dans la compoſition de
» l'homme de génie. Quand la
» nature a travaillé à la production
» d'une de ces ames ſublimes, ſes
» forces ſemblent épuiſées ; qu'on
» ne ſoit donc pas ſurpris que de-
» puis Homere juſqu'à Milton,
» on en compte ſi peu. Comment
» peut-on s'y méprendre & con-
» fondre l'eſprit avec le génie ?

» Rien cependant de moins rare
» que cette erreur : ainsi le vulgai-
» re ébloui prend-il l'éclair pour
» la foudre. L'homme d'esprit
» marche, & on le suit : l'hom-
» me de génie s'élance brusque-
» ment, vole & nous échappe. Le
» premier est toujours de niveau
» avec son siecle ; le second le laif-
» se loin en arriere..... L'hom-
» me d'esprit voit distinctement la
» superficie des choses ; l'homme
» de génie en pénétre le fond,
» en développe la nature & les
» ressorts. L'un est délicatement
» affecté des objets qui l'environ-
» nent ; l'autre les crée, les vivi-
» fie.... L'esprit est un feu qui
» brille plus qu'il n'échauffe ; le
» génie est le feu central, qui des
» entrailles de la terre lance des
» torrents embrasés de métaux
» précieux ».

Les *Variétés Philosophiques & Littéraires* décélent l'âge de leur Auteur ; il paroît être un jeune hom-

me d'eſprit, qui a beaucoup lu & qui connoît plus d'une langue. Il voudra bien prendre en bonne part le conſeil que nous lui donnons d'éviter le ſtyle précieux, & les expreſſions forcées, impropres & trop figurées ; il eſt à croire qu'il renoncera encore à ce ton déclamateur qui fait ſonner de grands mots pour exprimer des penſées très-ordinaires. Son ouvrage, malgré ces défauts, mérite d'être lu ; il renferme beaucoup de moralités & des applications heureuſes d'anecdotes bien choiſies.

ARTICLE LXXXIX.

MÉMOIRES SUR L'AGRICULTURE en général, & en particulier sur la Culture & le Défrichement des champs ; sur la nourriture & l'entretien des Bestiaux, & le gouvernement des pacages ; sur la nourriture des Poissons & l'administration des Etangs. Vol. *in*-12. de 260. pag. environ. Par M. le LARGE, Avocat en Parlement. A Londres, & se trouve à Paris chez N. B. Duchesne Libraire, rue Saint Jacques.

APrès avoir comparé, à l'avantage de l'Auteur, la tendresse filiale que manifeste son *Epitre dédicatoire à sa Mere*, avec l'indifférence de notre siecle pour des sentiments naturels dont nous renvoyons tout au moins l'expref-

ſion au vieux temps, c'eſt-à-dire, au regne des mœurs innocentes; nous avons tâché de ſaiſir le plan de l'ouvrage qui ſe trouve exposé dans un diſcours préliminaire.

L'homme une fois né veut vivre; ſon premier ſoin eſt de ſe procurer ce qui doit conſerver ſa vie: « Ce ſeroit auſſi, dit M. le » Large, celui qui l'occuperoit » toujours & tout entier, ſi celles » des productions de la terre, qui » ſont pour lui d'une abſolue né- » ceſſité, étoient moins abondan- » tes, réduites à peu d'eſpeces, » ou diſperſées de maniere qu'il » n'en pût ramaſſer à la fois que » de petites quantités. Mais la diſ- » poſition merveilleuſe de cette » même terre à devenir féconde à » l'infini par le travail & la cul- » ture, met continuellement l'hom- » me à portée d'avoir, quand il » le veut, ſes proviſions tou- » tes faites; d'en ramaſſer beau- » coup en peu d'eſpace, d'en

» réserver même pour des années
» entieres, & de se délivrer par
» ce moyen de la nécessité de les
» chercher journellement comme
» la plûpart des autres animaux ».
C'est-là l'objet de l'agriculture dont l'institution est aussi ancienne que l'homme. Quoique cet Art, le soutien de tous les autres, embrasse des parties dont l'énumération seroit infinie, on peut cependant le diviser en trois branches principales, *la culture des grains & des herbages*, *la nourriture des bestiaux*, *les plantations* : voilà les objets sur lesquels l'Auteur veut fixer la premiere attention des Cultivateurs. Il a fait sur ces parties les plus intéressantes, des Mémoires détachés, dans chacun desquels il s'attache à traiter un sujet à fond, en renvoyant cependant les connoissances & les opérations accessoires à des dissertations qui leur seroient propres. Entrons en matiere.

On peut perfectionner l'Agriculture en France : Il eſt néceſſaire d'en donner la conduite à des Cultivateurs Phyſiciens. Tel eſt l'objet du premier Mémoire. Des Citoyens utiles, des Phyloſophes zélés pour le bien du genre humain ſe ſont empreſſés à nous démontrer que l'Agriculture eſt le ſeul fonds des richeſſes primitives & réelles, la ſource de la population, & par conſéquent le nerf des Empires & la baſe de leur félicité. Le ſuccès des expériences qu'ils ont faites en petit pour nous inſtruire, annonce qu'il eſt poſſible de parvenir en peu de temps à doubler la richeſſe du Peuple, dont celle de l'Etat dépend néceſſairement. Le luxe, à force de multiplier nos beſoins, a découvert notre pauvreté, & nous oblige enfin à recourir au ſein de notre premiere nourrice. Profitons des reſſources que nous offrent les Sciences & les Arts, pour réparer

parer nos pertes avec uſure.

La Phyſique, la Chymie, la Géométrie, la Méchanique & l'Hiſtoire naturelle ſont toutes prêtes à conduire le Cultivateur intelligent & laborieux : mais leurs lumieres deviendront inutiles, ſi l'on abandonne les premieres tentatives à ces Agricoles groſſiers qui n'ont ordinairement que des bras. » Bornés à une aveu-
» gle & ſuperſtitieuſe vénération
» pour les anciens préjugés, ... ils
» attendent tout le ſuccès de leur
» travail de l'aſſujettiſſement preſ-
» que invariable à l'uſage d'ouvrir
» le guéret un tel jour, de ſemer tel
» autre, & de s'en rapporter enſui-
» te aux influences de la Lune. Il
» n'eſt guères poſſible d'ailleurs
» que ces bonnes gens, qui ne
» croyent qu'aux faits qu'ils con-
» noiſſent, & qui pour la plû-
» part ne tirent d'une récolte que
» le pain dont ils ont beſoin pour
» attendre la ſuivante, s'imaginent

» qu'il y ait de méthode plus
» sûre que celle qu'ils ont toujours
» ſuivie, & veuillent mettre la
» ſubſiſtance d'une année au ha-
» ſard d'une nouvelle culture,
» dont le réſultat ne leur eſt pas
» ſenſiblement connu, & qui leur
» manqueroit peut-être en effet
» par le défaut de précautions &
» de ſoin dans l'exécution. Il eſt
» vrai qu'il y a dans quelques en-
» droits (& ſur-tout dans ceux où
» la fertilité naturelle du ſol a un
» peu ſoutenu la culture) des La-
» boureurs ſenſés qui oſent ſecouer
» les préjugés chéris de la multi-
» tude, & qui, conduits par les
» lumieres d'une théorie peu dé-
» veloppée, mais naturelle aux eſ-
» prits droits, s'écartent heureu-
» ſement des routines héréditaires;
» mais outre que le nombre en eſt
» petit, il eſt certain que ceux-là
» même ſont encore, dans bien des
» cas, retenus par la crainte de ſe
» tromper, & qu'ils ſont très-

» ſouvent arrêtés par des réflexions
» timides & mal entendues ſur les
» funeſtes effets qui pourroient ré-
» ſulter de leurs mépriſes, ou par
» l'appréhenſion d'être expoſés au
» blâme & aux railleries de leurs
» voiſins. Ce ſont des hommes
» d'un autre ordre qui doivent
» porter l'Agriculture à ſa perfec-
» tion ».

M. le Large deſire donc que des Cultivateurs Phyſiciens & induſtrieux ſoient chargés de conduire les travaux, & que les gens de la Campagne ſoient employés à la main-d'œuvre. Que l'on confie le ſoin de défricher ou d'améliorer les terres à des Eleves d'un *Duhamel*, d'un *des Vertus*, d'un *Patulot*, &c. on verra bientôt le Payſan s'enhardir par les ſuccès. Les Propriétaires de grands domaines incultes ou mal cultivés n'ont qu'à ſe pourvoir de ces inſpecteurs, ils trouveront dans le revenu de leurs biens améliorés,

de quoi ſe dédommager de toutes les avances qu'ils auront à faire, & pourront encore, en s'enrichiſſant, aſſurer un ſort honnête à ceux qu'ils ſe ſeront attachés : le bon exemple ſe répandra, & l'attrait du profit décidera les Laboureurs timides. Nous ajoutons à ce vœu de M. *le Large*, que le Pere de ſes ſujets, notre Roi *bien-aimé*, dont l'œil bienfaiſant veille ſur le bonheur de ſon peuple, tournera ſes regards ſur ces Cultivateurs en chef, & décernera pour leurs travaux des récompenſes honorables ; l'Etat, dans un temps plus calme, ſe chargera du ſoin de leur fortune. Ils auront pour Conſeils & pour Aréopages les Sociétés royales d'Agriculture, dont les membres auſſi diſtingués par leur rang que par leurs lumieres, leur donneront toutes les eſpeces de ſecours.

Le ſecond Mémoire traite de la culture des terres, & démontre

la facilité de trouver par-tout des engrais aussi bons que le fumier. La culture des grains & des herbages différe de la nourriture des bestiaux, comme le remarque l'Auteur, en ce qu'elle n'a qu'un seul chapitre de recette & de profit, fondé sur le produit des récoltes; c'est sur ce profit & non sur le fonds qu'il faut vivre & même s'enrichir. Il est donc bien essentiel, quand on veut introduire quelque changement dans la culture, de tout prévoir avant que de mettre la main à l'œuvre. C'est alors que le Cultivateur Physicien est d'un secours décisif; lui seul peut assurer le succès des opérations. Il faut qu'avant de rien entamer, il connoisse les lieux; qu'il dresse des devis raisonnés de culture; qu'il fasse des estimations des dépenses primitives & de celles d'entretien; qu'il pourvoye à l'emplacement, à la conservation & aux débouchés des matieres ré-

coltées ; qu'il connoisse enfin, autant qu'il est possible, la somme des produits à venir, afin de mettre le Propriétaire à portée de proportionner ses établissements à l'état de sa fortune, & de savoir sur quelles ressources il pourra compter.

Mais comme ce résultat ne peut avoir de certitude que par la combinaison des premieres récoltes avec celles de la méthode usitée ; il faudra faire des essais, toujours en petit, pour ne point risquer la fortune du Laboureur : ce n'est qu'en tâtant la nature, que l'on découvrira l'utilité ou les desavantages d'une théorie nouvelle. Que l'on se souvienne bien de cette maxime du Poëte : *Non omnis fert omnia tellus*. S'il n'y a peut-être pas de terrein duquel à force de dépense & de travaux on ne puisse tirer telle production que l'on voudra ; au moins ne peut-on souvent y réussir qu'en allant con-

tre le principe d'œconomie qui preſcrit de ſemer *moins* pour recueillir *plus*. Or il n'eſt permis qu'aux riches Propriétaires de négliger quelquefois l'ordre œconomique, lorſqu'ils veulent ſe ſatiſfaire ou courir des riſques pour inſtruire les autres. Il ne faudroit donc pas ſe mettre en tête d'adopter par préférence une plante qui réuſſit dans un autre canton dont elle fait la richeſſe, ni s'obſtiner à la cultiver dans un terrein qui n'y eſt pas propre. Outre que le particulier ſeroit duppe de ſon opiniâtreté, le commerce intérieur d'un Etat ne pourroit qu'y perdre; il eſt intéreſſant que les échanges puiſſent avoir lieu. Ainſi, que chaque Propriétaire s'en tienne à l'objet de culture qui a toujours le plus fructifié dans ſon champ; & que chaque Province ſe borne à centupler, s'il eſt poſſible, le produit annuel des récoltes analogues à ſon terroir. Le

vrai point à ſaiſir d'abord pour le bien de l'Agriculture eſt peut-être plutôt de corriger l'ancienne pratique, que d'en détruire tout le ſyſtême, & l'office des Cultivateurs Phyſiciens devroit être de faire connoître par dégrés au Payſan les abus & les défauts de ſa méthode, ſans heurter de front ſes préjugés : il ſe rendra facilement aux conſeils, quand ils ne renverſeront pas de prime abord les idées dans leſquelles il a été nourri.

M. le Large conſeille avec raiſon aux Cultivateurs Phyſiciens de ne pas perdre un mot de ce qu'a ecrit M. *Duhamel* ſur la culture. » Quant aux formes, dit-il, » & aux dimenſions des machines » aratoires, c'eſt la pratique qui » fait imaginer les meilleures ; » c'eſt le beſoin qui fait ſuppléer » par de nouvelles à l'inſuffiſance » des anciennes. Un habile Artiſte » imagine tous les jours de nou-

» veaux outils, à meſure qu'il ſim-
» plifie & qu'il perfectionne la
» manipulation de ſon Art. C'eſt
» aux Cultivateurs Phyſiciens que
» je m'en rapporte ſur l'article
» des charrues, des herſes, des rou-
» leaux & des ſemoirs. Il y a bien
» des Payſans (j'en ai connu plu-
» ſieurs,) qui ſavent ſe faire de
» nouveaux outils de labour plus
» commodes & plus ſolides, &
» qui en dictent la forme au Char-
» ron ou au Maréchal..... Heu-
» reuſement les inſtruments, qui
» ſervent à l'Agriculture, ne ſont
» pas d'une méchanique bien com-
» pliquée : il ſeroit donc inutile de
» s'appéſantir ſur cette matiere ».

Voici ce que penſe M. le Large ſur le nombre de façons qu'il convient de donner à la terre, & ſur les ſaiſons qu'il faut préférer pour ces opérations. « Ce ſont les
» circonſtances & le local qui doi-
» vent guider les Cultivateurs à
» cet égard. Le principe général

» du labourage eſt que la terre ſoit
» bien diviſée & bien mêlée avec
» les engrais : ainſi il n'importe
» peut-être pas tant qu'on ſe l'ima-
» gine, de le faire en plus ou moins
» de repriſes. S'il y avoit quelque
» différence à faire dans le nombre
» des façons, l'avantage pourroit
» fort bien être du côté du moins ;
» je ne ſerois pas ſurpris qu'une
» ſeule façon donnée, l'inſtant, pour
» ainſi dire, avant que de ſemer,
» fût ſuffiſante, & que ce ne fût
» même le meilleur procédé pour
» la prompte germination des ſe-
» mences : car, malgré le préjugé
» général, il certain qu'une terre
» ouverte à diverſes repriſes, &
» de loin à loin, s'appauvrit par
» l'évaporation d'une infinité de
» parties élémentaires, deſtinées
» à accélérer le développement
» des germes qu'elles pénétrent
» preſque dans l'inſtant que le
» grain eſt couvert. On voit géné-
» ralement que ſur une terre fraî-

» chement ouverte dans une des
» ſaiſons tempérées de l'année, il
» leve une infinité de jeunes plan-
» tes qui pouſſent bien plus dru
» que celles qui viennent dans les
» terres ouvertes depuis quelques
» mois. M. de Turbilly confirme
» cette conjecture, quand il aver-
» tit de n'entamer les monceaux
» de terre brûlée, que lorſqu'on
» veut les répandre ſur le ſol où
» on met la charrue. Il a ſans dou-
» te obſervé que cet engrais s'ap-
» pauvriſſoit au grand air. Pour
» moi, je crois que s'il étoit poſ-
» ſible de ne toucher à un champ
» que dans le temps qu'on veut
» ſemer, & ſi on pouvoit y aller
» à la fois à trois ou quatre char-
» rues qui le laboureroient dans tous
» les ſens, pour en diviſer ſuffi-
» ſamment les molécules & mêler
» l'engrais, on feroit de meilleure
» beſogne... Si de tout temps &
» en tous lieux on agit autrement,
» c'eſt que ces travaux ſeroient

» trop considérables dans la courte » saison des semailles, pour qu'on » pût en venir à bout, sur-tout » si le temps étoit pluvieux... La » prétendue *maturité* de la terre » acquise par son exposition plus » ou moins longue au contact de » l'air extérieur, est une expres- » sion illusoire & fausse. La terre » la plus *mure* est celle qui contient » le plus de parties élémentaires » fixes des végétaux ; & c'est assu- » rément dans la terre de dessous » la superficie qu'il y a le plus de » ces principes ».

Le seul inconvénient qu'envisa-ge l'Auteur dans cette maniere de façonner la terre, en supposant qu'elle pût s'exécuter facilement, c'est qu'elle ne détruiroit que très-peu de mauvaises herbes vivaces que les labours de loin en loin font presque entiérement périr : mais on auroit recours au sarclage que les fermiers attentifs n'oublient jamais, quand les mauvaises herbes

prennent le dessus, malgré l'intervalle qu'ils mettent communément entre les labours. La récolte récompenseroit avec usure de la nécessité de ce sarclage.

Pourquoi faut-il donner des engrais à la terre ? Quels sont les meilleurs ? En quel temps doit-on les répandre ? Voilà les objets qui terminent ce second Mémoire. A l'égard de la nécessité des engrais, M. le Large ne pense pas qu'il soit possible de les suppléer ; & c'est le sentiment commun adopté dans tous les siecles, & mis en pratique avec un succès constant. Si quelques Auteurs ont avancé qu'il n'étoit pas absolument nécessaire de recourir aux engrais, ils n'ont pu avoir raison que dans ce sens, qu'il est possible de se procurer au moins des récoltes passables, par les labours multipliés & donnés avec soin, dans les endroits où l'on manque des amendements ordinaires. Les meilleurs *engrais* sont

ceux qui ont des qualités contraires au vice du terrein ; & la plûpart ne sont que des correctifs, dont quelques-uns mériteroient plutôt le nom de *dégrais*. Quant au choix du temps où l'on doit répandre l'engrais, l'Auteur laisse la liberté de s'écarter des usages reçus ; parce que le point essentiel est de l'employer : s'il est approprié, la terre en profite tôt ou tard.

Ces amendements nécessaires ne sont pas toujours le fumier. On sait que les terres neuves ou vierges sont un excellent engrais : M. *le Large* prouve, par plusieurs faits, que les terres *basses* sont toujours les meilleures pour amender ; il soupçonne même que leur force végétante est d'autant plus grande qu'elles sont tirées d'un lieu plus bas au dessous de la surface, pourvu cependant qu'elles ne soient pas trop glaiseuses ou limoneuses : encore prétend-il que ces dernieres

ſont excellentes, lorſqu'on les a laiſſées ſe reſſuyer quelque temps à l'air. Il eſt vrai que dans la culture en grand, il n'eſt pas poſſible de faire des excavations aſſez conſidérables pour renouveller toute la face d'un terroir, & que d'ailleurs il ſeroit pénible & diſpendieux de chercher ces amendements au fond de la terre; mais au moins quand les fouilles ſont toutes faites, comme il arrive lorſqu'on creuſe quelques mines, il ne veut pas que l'on néglige d'employer les terres *baſſes* qui proviennent de l'excavation.

L'Auteur ſe diſpoſe à donner des éclairciſſements ſur différents objets d'Agriculture; mais il annonce qu'il ne veut rien avancer que de bien vérifié. « Lorſqu'on » ſe dépêche de dire comment on » s'y eſt pris dans un procédé qui » a eu quelques ſuccès, l'enthou» ſiaſme s'en mêle communément: » la tête s'échauffe: on ſe perſua-

» de qu'on a trouvé le mieux ; &
» parce qu'on le dit avec chaleur,
» on veut que les autres croyent
» qu'en effet il n'y a plus rien à
» faire. Si on continue de prati-
» quer, on reconnoît bientôt
» qu'on s'eſt trompé, & on ne ſe
» détermine pas facilement à en
» convenir & à le dire : *manet*
» *altâ mente repoſtum* ».

La nourriture des Beſtiaux fait la matiere du troiſieme Mémoire. Pour nous reſtreindre aux bornes d'un Extrait, nous nous contenterons de mettre ſous les yeux du Lecteur le réſumé qu'en fait l'Auteur lui-même.

1°. La nourriture des Beſtiaux eſt abſolument néceſſaire pour établir la grande culture des terres ; & pour la rendre très-avantageuſe, il faut en charger des chefs inſtruits, & que les gens de la campagne ne travaillent qu'en ſecond ſous les ordres & ſous les yeux des premiers.

2°. Il eſt eſſentiel d'être propriétaire des lieux où l'on veut faire la nourriture des Beſtiaux, ſur-tout quand on s'attache à celle qui ſe fait par voie de population.

3°. La maniere de nourrir *par éleves*, eſt la plus avantageuſe après quelque temps, parce qu elle exige moins d'avances en la commençant, qu'elle diſpenſe des mouvements néceſſaires pour les remplacements, & que d'ailleurs il n'en peut réſulter aucun inconvénient pour la conſommation des viandes de boucherie.

4°. Les autres manieres, qui portent néceſſairement ſur une circulation continuelle d'achats & de reventes, donnent du profit plus vîte; mais elles exigent de très-gros fonds, & elles ſont plus ſujettes aux ravages des maladies épidémiques.

5°. Il ſuffit, en commençant, de profiter des pacages naturels, pourvu qu'on ait ſoin de les né-

toyer des mauvaiſes herbes, d'y multiplier les bonnes, & d'y jetter la quantité de beſtiaux qu'ils pourront porter.

6°. A meſure que l'uſage des pâturages naturels devient avantageux, il en faut verſer le profit en préparations & en établiſſemens de pâturages artificiels ; ce ſont ceux-ci qui peuvent donner le plus de vigueur à toutes les manieres de nourrir les beſtiaux.

7°. En un mot pour hauſſer le ton de cette partie d'Agriculture, il faut, autant qu'on le peut, ſe gêner pour donner tous les profits à la claſſe productive, & ne jamais chercher à jouir prématurément.

M. *le Large* promet de détailler dans d'autres Mémoires les différents objets relatifs à cette branche de l'œconomie champêtre : il annonce encore des obſervations ſur les défrichements, ſur la qualité des herbes de pacage, ſur la

nourriture des poiſſons & l'administration des étangs. Nous ne croyons rien hazarder en lui prédiſant que la reconnoiſſance du Public le mettra au rang des Citoyens utiles & amis de l'humanité.

ARTICLE XC.

DE LA GAYETÉ, par M. le Marquis CARACCIOLI, Colonel au ſervice du Roi de Pologne, Electeur de Saxe. A Francfort & à Paris chez Nyon, quai des Auguſtins, à l'Occaſion 1762. Vol. *in*-12. de 342 pag. avec préface. 2 liv. broché.

QUi pourroit ne pas deſirer avec l'Auteur l'état heureux de ces perſonnes gayes, « dont » l'imagination ſe promene ſur » tous les objets riants, & recueil- » le des plaiſirs purs, qui, paſſant

» jusqu'au cœur, s'y concentrent
» & s'y fixent ! C'est alors que les
» chagrins s'anéantissent, comme
» s'ils n'avoient jamais existé ; que
» l'esprit & le cœur forment un
» concert qui endort les passions,
» & qui réveille toutes les idées
» de bonheur : c'est alors que dans
» une yvresse réfléchie l'ame se sa-
» voure elle-même, jouit du plai-
» sir d'être & de sentir l'auguste
» influence de son auteur : c'est
» alors qu'une conscience sans re-
» proche répand sur tous les évé-
» nements de la vie une tranquil-
» lité que l'écroulement de l'Uni-
» vers ne pourroit ébranler ».

On voit par ce dernier trait, que M. le *Marquis Caraccioli* est un Philosophe Chrétien qui ne reconnoît de vraie joie que celle qui est recommandée par le *Semper gaudete* de Saint Paul : aussi ce texte sert-il d'épigraphe à son ouvrage. C'est d'après cette façon de penser qu'il définit la gayeté.

« On ne doit entendre, dit-il, » par la gayeté, que l'épanchement » d'une ame philoſophe ſur des » biens innocents que l'imagina- » tion embellit ». Bien des gens confondent cette heureuſe diſpoſition de l'ame avec la bouffonnerie, ou avec une diſſipation contraire à la décence & au recueillement. « Il y a cependant une étrange diſ- » parité entre épanchement & pro- » fuſion : l'ame s'évapore, lorſ- » qu'elle ſe livre à des joies im- » modérées ; mais telle que d'a- » gréables parfums, elle ne fait » qu'exhaler de dou es influences ; » ſans rien perdre de ce qu'elle eſt, » lorſqu elle s'égaye dans une hon- » nête ſociété ».

Le tempérament, la tournure d'eſprit, la condition, l'âge, l'éducation, le génie national, les circonſtances de la vie, & tous les objets qui nous environnent, produiſent dans l'homme différentes nuances de gayeté. M. le Marquis

Caracciolí rassemble dans le deuxieme chapitre quelques tableaux qui réprésentent ces variétés : il peint d'abord la gayeté des enfants. « Il n'y en auroit point, dit-il, de » plus desirable & de plus réelle, » si la réflexion étoit de la partie... » Ils ne pleurent que pour rire » presqu'au même instant avec plus » de satisfaction : on les voit au » milieu de leurs petits jeux & de » leurs petits entretiens . . . dé» ployer une ame dont la tranquil» lité ravit ; ils paroissent malgré » leurs mouvemens colériques qui » s'élevent de temps en temps, » n'exister que pour se réjouir.

» La Gayeté des jeunes gens beau» coup plus turbulente & souvent » bouffonne, dépend de la circula» tion du sang..... Mais où trouver » un pinceau qui puisse bien *crayon*» *ner* la gayeté qu'on goûte à l'âge » de vingt ans ? C'est une compli» cation de tant de desirs & de tant » d'idées, qu'on ne peut en dé-

» brouiller le cahos. Ce qui fait » rire le matin, afflige le ſoir ; & » l'humeur comme un thermomé- » tre hauſſe ou baiſſe à tout inſ- » tant.

» La gayeté relative à l'âge viril » eſt certainement la moins équi- » voque : on en juge, parce qu'on » la ſent ; au lieu que dans le tour- » billon de la jeuneſſe tout nous » diſtrait d'un retour ſur nous-mê- » me.... On ſe fait un ſyſtême de » félicité qu'on tâche de rendre in- » dépendant du cours des événe- » mens : reſſource heureuſe, qui » engage à dévorer les chagrins, à » ſe rejetter ſur les eſpérances lorſ- » que la réalité manque, & à ſe re- » préſenter l'avenir lorſque le pré- » ſent afflige.

» Les vieillards... ne rient qu'- » autant qu'ils ont ri pendant leur » vie.... La gayeté des mourans, » car il en eſt une, vient d'un grand » fonds de Religion, ou d'une » grande inſenſibilité qu'on peut

» appeller folie. On voit plutôt
» l'une que l'autre, parce qu'il n'eſt
» pas naturel à l'homme de finir
» comme la bête, ſans rien crain-
» dre & ſans rien eſpérer. ..

» Les Cours nous ouvrent un
» vaſte champ, ſi nous voulons
» obſerver les joyes feintes & les
» ſentimens ſimulés. Les Princes
» & les Courtiſans s'accrochent à
» trop de choſes fragiles, & à trop
» de plaiſirs momentanés, pour
» jouir de cette gayeté pure qui fait
» les délices du ſage : ils voudroient
» que leur cœur éprouvât à chaque
» inſtant l'impreſſion de toutes les
» voluptés ; & comme cela ne ſe
» peut, ils ne ſentent que du dé-
» goût & de l'ennui .... La gayeté
» des riches ſeroit bien la meil-
» leure, s'ils ſavoient ſe borner &
» jouir d'une maniere honnête ;
» mais leur opulence entraîne mille
» paſſions & mille projets ... Preſ-
» que toujours avares ou prodi-
» gues, ils n'ont qu'une gayete qui

» va & vient comme leur argent.

» Les pauvres les plus miséra-
» bles ont aussi leur gayeté, qui,
» par une juste compensation de
» la Providence, est vive à pro-
» portion de leurs chagrins ; mais
» comme ce n'est qu'une situation
» forcée, & qui n'a lieu que par
» intervalle, on doit plutôt l'ap-
» peller une ivresse ou un trans-
» port.... »

L'Auteur après avoir exposé ce qui se passe dans le cœur des faux dévots, des beaux esprits, des vrais savans, des femmes, des bourgeois, du peuple & des gens de la campagne, peint par grace la joie des sots qui s'amusent de tout & ne s'amusent de rien ; du libertin qui vole de plaisirs en plaisirs, sans jamais saisir ces instans heureux qui font le bonheur de la vie ; de l'incrédule qui ne peut être tranquille, quand il réfléchira.

Ensuite il rappelle que les honneurs disparoissent, les plaisirs s'u-

ſent, les fortunes ſe renverſent; les amitiés ſe rompent, les paſſions s'épuiſent, les ſociétés ſe brouillent, les fêtes ſe paſſent, la jeuneſſe s'enfuit, la ſanté s'altére: de-là il conclud que l'ame qui n'eſt ni terreſtre ni mortelle, doit néceſſairement, pour être heureuſe, rechercher des plaiſirs analogues à ſa nature: & ce ſont ceux que la ſeule Philoſophie, ſoutenue par la Religion, peut procurer. Ces plaiſirs du ſage s'accordent parfaitement avec la vertu, & en ſont même ici-bas les fruits les plus précieux.

M. Caraccioli, pour faire ſentir que la gayeté eſt l'ame de la ſociété, offre aux yeux de ſon Lecteur le portrait des aſſemblées triſtes & cérémonieuſes qui ont remplacé les naïves coteries de nos ancêtres. » La ſociété n'étant, dit-il, ni l'effet du caprice, ni l'affaire d'un » moment, on languit, ſi le plai- » ſir de ſe voir & de ſe retrouver

» ne s'annonce pas ſur les viſages ;
» & c'eſt pour cette raiſon que ces
» ſoupers affichés & preſque tou-
» jours compoſés de perſonnes qui
» ne s'aiment ni ſe connoiſſent, ne
» cauſent ordinairement que de
» l'ennui. Après avoir débuté par
» jouer triſtement un *brelan* ou un
» *tri*, on s'aſſied au milieu de per-
» ſonnes qui ont un air indifférent,
» & l'on cauſe ſans intérêt, com-
» me on mange ſans appétit, juſ-
» qu'à ce qu'on rentre chez ſoi,
» pour aller dormir dans un tems
» ou tout le monde ſe réveille. Si
» quelque bel eſprit s'efforce d'a-
» nimer les convives, il ne fait rire
» que par complaiſance : tout hom-
» me qui veut dominer, humilie. »

Les gens d'étude ſentent mieux que tout autres, de quelle reſſource eſt la gayeté, pour rétablir le reſſort de leur eſprit, & pour répandre ſur leurs ouvrages cette teinte d'aménité, ſans laquelle ils ſeroient monotones & trop ſom-

bres. Il n'est personne qui ne sache combien elle contribue à la santé ; il est aussi ancien que la Médecine de conseiller l'usage modéré de ces plaisirs innocens que l'on s'est accordé à nommer récréations, parce qu'ils raniment & semblent donner une nouvelle vie. Mais quels sont ces plaisirs ? Car chaque homme les envisage différemment. Il est vrai, répondra l'Auteur, que « les plaisirs, ainsi que les chagrins, » sont relatifs aux âges, aux condi» tions, aux pays, aux goûts. L'en» fant fait ses délices d'un jeu que » l'homme trouve insipide ; la so» litude procure des satisfactions » que le monde croit chimériques ; » l'Anglois aime à rêver, le Hol» landois à fumer, le François à » chanter ; le sage se complait dans » le recueillement de ses pensées ; » le libertin dans la dissipation des » sens : mais malgré cette diversi» té d'affections, il est un plaisir » unique, ainsi qu'un beau réel,

„ qu'on ne peut s'empêcher de de-
„ ſirer . . . . Les hommes les plus
„ diſſipés recherchent le vrai plai-
„ ſir ; mais ſans ſavoir où il exiſte,
„ parce qu'ils ne rentrent pas en
„ eux-mêmes : autrement ils ſenti-
„ roient qu'il ne peut être que dans
„ un cœur ami de l'innocence &
„ de la vérité . . . . Les plaiſirs atta-
„ chés à l'exiſtence du Philoſophe,
„ font partie de ſon cœur & de ſon
„ eſprit : ils lui ſervent de richeſſe
„ & de compagnie, quand tout pa-
„ roît lui manquer : on ſe repro-
„ duit & on ſe multiplie, quand
„ on ſait profiter de ſoi-même, &
„ l'on plaint très-ſérieuſement ceux
„ dont la félicité ſe trouve attachée
„ à un ſpectacle ou à un bal. »

M. le Marquis Caraccioli indique enſuite trois ſources des plaiſirs du ſage ; l'étude qui conſiſte à s'inſtruire, à ſe reſſouvenir, à imaginer ; la converſation, qui renferme les viſites, les repas, les

douceurs de l'amitié ; la promenade enfin, qui comprend les voyages & les satisfactions qu'on goûte à voir les merveilles de la nature, & les chefs-d'œuvre de l'art. Tout le reste tenant de la passion, ne peut satisfaire ; l'impression en est tumultueuse & passagere.

On verra, avec plaisir, dans le neuviéme Chapitre, les coteries ou sociétés particulieres, formées par l'habitude ou par le goût contraster avec ces assemblées générales où l'on ne peut rire qu'en cérémonie, espèces de Bals parés, aussi tristes qu'une Ville * *Anséatique*. L'Auteur peint assez bien quelques personnages ridicules, qui tiennent ordinairement le haut bout dans l'une & l'autre de ces sociétés, sur-tout à Paris. Quoique

* M. le Marquis Caraccioli a observé que dans la plûpart des Villes Anséatiques, il regne un sérieux capable d'allarmer.

ces sujets ayent déja été traités par d'habiles peintres, on trouvera des traits piquants dans les portraits qu'en a fait M. le Marquis Caraccioli.

Il passe aux jeux, & juge qu'il n'est pas possible de regarder comme amusements ceux qui sont en usage dans nos Villes. ,, On se rassemble, dit-il, auprès d'un tapis
,, aussi gravement que s'il s'agissoit
,, de discuter une affaire épineuse,
,, ou de résoudre un problême; &
,, la cupidité qui est ordinairement
,, l'ame de toutes les parties, permet
,, à peine l'usage de la respiration.
,, On avertit gravement quelqu'un
,, qui ose rire ou parler; qu'il faut se
,, taire, parce que l'on joue; com-
,, me si c'étoit un malheur d'être
,, distrait dans un moment où l'on
,, ne doit chercher qu'à s'amuser.,,

Les ris sont l'expression naturelle de la gayeté; aussi notre Auteur n'a-t-il pas oublié d'en parler; & c'est alors qu'il represente ceux de

notre siécle. " Les ris devroient
„ toujours être avoués par le
„ cœur; mais l'on voit peu d'hom-
„ mes rire de bonne foi. Si du
„ moins on ne sourioit que par ha-
„ bitude ou par complaisance, on
„ rempliroit souvent les devoirs
„ de la société ; mais malheureuse-
„ ment on s'accoutume à une cer-
„ taine duplicité, qui met les le-
„ vres en contradiction avec le
„ cœur. De-là ces visages rians
„ qu'on prend comme un masque
„ à la vue d'un ennemi qu'on vou-
„ droit anéantir ; de-là ces polites-
„ ses dont on use à dessein de trom-
„ per ; de-là ces fausses confiden-
„ ces qu'on se fait si volontiers sous
„ prétexte d'amitié, & qui ne ten-
„ dent qu'à se déchirer avec plus
„ de succès ; de-là cette défiance
„ universelle qui regne dans les
„ sociétés. "

Si la précision qui est une des premieres Loix de l'Analyse nous permettoit de donner plus d'éten-

due à notre Extrait, nous rapporterions quelques réflexions de l'Auteur ſur le chant & ſur les bons mots. Nous renvoyons le Lecteur à l'ouvrage même ; il y verra encore qu'il n'y a point de vraie gayeté ſans liberté, que l'éducation pédanteſque en étouffe le germe, que la méfiance la détruit ; que ſi la médiocrité eſt la ſituation la plus analogue à la gayeté, la grandeur ne peut être ſupportable qu'autant qu'elle en eſt au moins tempérée. On trouvera enfin les moyens d'entretenir, & peut-être d'acquérir cet heureux caractere, qui fait ici bas notre unique bien.

M. le Marquis Caraccioli étoit déja connu par *la jouiſſance de ſoi-même*, *la converſation avec ſoi-même*, *le tableau de la mort*, *le véritable Mentor*, *la grandeur d'ame*, *l'univers énigmatique*, *les caracteres de l'amitié*. Il porte lui-même ſur tous ſes ouvrages, un jugement qu'il ne conviendroit pas de

contredire : " quelquefois diffus,
„ & d'un ſtyle inégal, ils n'ont,
„ je l'avoue, d'autre mérite que la
„ vérité. Je n'ai jamais été affecté
„ de la critique qu'on en a pu fai-
„ re, & parce que mes Lecteurs ont
„ droit de me juger, & parce que
„ les perſonnes gayes n'aiment pas
„ à ſe fâcher. „ Nous n'aimerions
pas plus à troubler ſa belle ame.

ARTICLE XCI.

LA REGLE DE FOI VENGÉE des calomnies des Proteſtans ; & ſpécialement de celle de M. Boullier, Miniſtre Calviniſte d'Utrecht. Par le R. P. HUBERT HAYER, Récollet, ancien Lecteur de Théologie, Auteur de l'Ouvrage ſur la Spiritualité & l'Immortalité de l'ame, & l'un des Auteurs de la Religion vengée. (3 vol. *in*-12.) deuxiéme vol. 320 pag. troiſiéme vol. 320 pag. avec une table des matieres. A Paris chez Nyon, Chaubert & Bauche Libraires, Quai des Auguſtins ; & à Lille chez Van-Coſte-Noble, &c. M. DCC. LXII.

L'Infaillibilité de l'Egliſe eſt un privilége que les Hérétiques ont d'autant plus intérêt de lui

contester, qu'il enléve à l'erreur toute espece d'appui. Pour justifier leurs paralogismes & leurs plaisanteries, les Protestants ont présenté à l'Eglise Romaine les défis les plus solemnels de fournir jamais des preuves recevables de l'infaillibilité qu'elle croit n'exister que dans son sein. Il eût été à desirer que MM. de Port-Royal, qui ont fait sur d'autres sujets des recherches si profondes & si étendues, eussent accepté celui que leur proposoit M. Pajon. Le seul point de l'infaillibilité bien établi emporte avec soi la démonstration de tous les Dogmes Catholiques. Les Auteurs protestants ont senti toute l'étendue de cette prérogative de l'Eglise, & n'ont rien oublié pour la combattre. M. Harper, Presbytérien Ecossois, publia en 1751 un traité sur cette matiere, intitulé *A Treatise of infallibility*, dans lequel il donne à la vérité de plus fortes preuves de sa présomption

que de ſes lumieres. Il eſt d'avis qu'on ſe conduiſe dans ſa ſecte, à l'égard du ſentiment où eſt l'Egliſe Romaine, par rapport à ſon infaillibilité, comme le Roi de Syrie ſe conduiſit en ordonnant aux Officiers de ſa Cavalerie de ne s'attacher dans le combat qu'au ſeul Roi d'Iſrael. M. Boullier eſt bien plus difficile : s'il fait ſentir d'un côté que la preuve de l'infaillibilité entraîne celle de toute notre croyance, il veut de l'autre que, ſans avoir égard aux autorités qui l'établiſſent, on en juge par l'impoſſibilité où il croit avoir mis les Catholiques de lui déſigner un ſujet déterminé, en qui réſide cette infaillibilité.

L'Egliſe a toujours manifeſté ſon exiſtence par le ton d'autorité dont elle a revêtu ſes déciſions, perſuadée qu'elle ne pouvoit ſe tromper; or, ſi cette perſuaſion a été conſtante & ſans interruption, il en réſulte néceſſairement

qu'elle a été établie sur ce plan par son divin fondateur. C'est en deux mots l'objet que le R. P. Hayer traite dans la troisieme partie de son ouvrage, dont nous avons analysé les deux premieres. L'héréſie en appelle à l'Egliſe Apostolique, & prétend confondre les Catholiques par la confrontation de l'Egliſe Romaine moderne avec celle du temps de Saint Pierre : L'Auteur invite les Hérétiques à cette confrontation, s'ils veulent y mettre de la bonne foi.

Troiſieme Partie. L'Ecriture est à l'Egliſe ce que la Loi est à l'Etat ; comme l'Etat atteste l'autenticité des Loix ; l'Egliſe atteste l'autenticité de l'Ecriture. Pour connoître la constitution & les prérogatives de l'Etat, vous recourez aux Loix ; consultez aussi l'Ecriture pour reconnoître la constitution de l'Egliſe. C'est dans ces archives de la Législation divine que l'on découvrira quelle est l'E-

gliſe, & quelles ſont ſes prérogatives. Mais lorſqu'on eſt convenu de s'en rapporter au dépôt des Loix, pour examiner la nature de la ſociété qu'elles conſtituent, il ne faut pas alors procéder dans cette diſcuſſion par voie d'autorité, puiſqu'il s'agit d'établir cette autorité même. Il faut juger d'après les regles d'une ſaine critique; & c'eſt ce que fait l'Auteur.

Après avoir développé le ſens de pluſieurs Prophéties qui n'ont pu avoir d'autre objet que l'Egliſe future qu'elles repréſentent comme indéfectible & infaillible, le R. P. Hayer paſſe aux preuves tirées des paroles & de la conduite de J. C. (1) « Vous êtes Pierre, & » ſur cette pierre je bâtirai mon » Egliſe, & les portes de l'Enfer » ne prevaudront point contre elle ». (2) « Je ſuis avec vous tous

(1) Matth. c. 16. v. 15. & ſeq.
(2) Matth. c. 28. v. 20.

» les jours jusqu'à la consomma-
» tion des siecles. « (3) Je prierai
» mon pere, & il vous donnera
» un autre Consolateur pour de-
» meurer avec vous à jamais, sa-
» voir l'Esprit de vérité ». (4) « S'il
» n'écoute pas l'Eglise, regardez-
» le comme un Payen & comme
» un Publicain ».

Quelques Théologiens ennemis de l'Eglise Romaine, frappés de l'évidence de ces promesses, conviennent avec nous qu'elles sont réelles; mais ce ne sont, selon eux, que des promesses conditionnelles : c'est-à-dire que J. C. a promis à ses Apôtres de leur faire toujours enseigner la vérité, s'ils lui étoient fideles, *ou* s'ils n'enseignoient pas l'erreur. Que deviendra donc l'infaillibilité des Apôtres même; & que deviendra la Reli-

(3) Joann. c. 14. v. 16. & 17.
(4) Matth. c. 18. v. 17.

gion Chretienne, si l'on suppose qu'ils ayent pu nous enseigner l'erreur ?

Mais ces organes immédiats de la vérité, les Apôtres ont déterminé le sens de ces promesses. « (5) » L'Eglise est la colomne & le soutien de la vérité. « (6) Le mari » est le chef de la femme, comme » J. C. est le chef de l'Eglise, s'étant lui-même livré pour elle, » afin de la sanctifier & de la faire » paroître devant soi glorieuse, » sans tâche, sans ride & sans autre défaut semblable; mais étant » sainte & toute pure. « 7 Ce fut » une révélation de Dieu qui m'obligea d'y aller (à Jérusalem), & » je communiquai à ceux qui » étoient là (aux autres Apôtres) » & en particulier à ceux qui étoient

---

(5) 1. Tim. c. 3. v. 15.

(6) Ephes. c. 5. v. 25. 27.

(7) Gal. c. 2. v. 2.

» en autorité, l'Evangile que j'an-
» nonce parmi les Gentils, de peur
» de courir ou d'avoir couru en
» vain. « (8) Il faut qu'il y ait
» des héréſies, afin que l'on con-
» noiſſe parmi vous ceux qui ſont
„ fermes dens la foi. „ (9) J. C. a
„ établi les uns Apôtres, les autres
„ Prophétes, les autres Evangéliſ-
„ tes, les autres Paſteurs, & les
„ autres Docteurs, afin que les
„ Saints arrivent à la perfection,
„ que le miniſtere ſoit rempli, &
„ que le corps de J. C. ſoit édifié
„ juſqu'à ce que nous ſoyons tous
„ parvenus à l'unité de la foi . . . .
„ afin que nous ne ſoyons plus
„ flottants comme des enfants, &
„ que nous ne tournions plus à
„ tout vent de doctrine par la
„ fraude & l'artifice des hommes
„ qui veulent nous engager dans

(8) I. Corinth. c. 11. v. 19.

(9) Epheſ. c. 4. v. 11. & ſeq.

„ l'erreur ; mais que nous attachant „ à la verité par la charité, nous „ croiſſions en toutes choſes dans „ J. C. qui eſt notre chef „.

Le R. P. Hayer venge tous ces paſſages des interprétations détournées, & des ſophiſmes artificieux du Proteſtantiſme. Il fait voir enſuite que prouver la vraie Egliſe par l'Ecriture, & la divinité de l'Ecriture par l'Egliſe, n'eſt point donner dans un cercle vicieux. En effet un raiſonnement ne mérite cette qualification que dans le cas où l'on prouve, l'une par l'autre, deux choſes également obſcures ou incertaines, ou conteſtées. Mais ici cette imputation ſeroit injuſte. Les ennemis du Catholiciſme ſont de différents caracteres : les uns convenant de l'infaillibilité de l'Egliſe, refuſent par une inconſéquence palpable de ſouſcrire à la canonicité de quelques Livres ſaints qu'elle admet. Les autres plus nombreux, plus forts & plus

acharnés ſoutiennent que l'Ecriture, dont ils admettent l'autenticité, loin d'être favorable à l'infaillibilité de l'Egliſe, la combat ouvertement. A ces derniers on fait reconnoître l'Egliſe dans l'Ecriture, en jugeant le texte conſéquemment aux principes de la ſaine critique; l'un & l'autre de ces procédés part donc de prémiſſes avouées.

L'Auteur s'appuie encore ſur le ſymbole des Apôtres, celui de Conſtantinople, & celui que l'on attribue communément à S. Athanaſe, monuments de notre foi dont Luther & Calvin même n'ont pas oſé récuſer le témoignage, quoique leurs ſyſtêmes s'y trouvent manifeſtement confondus.

A la ſuite de ces autorités, l'habile Défenſeur de la prérogative fondamentale & diſtinctive de la vraie Egliſe ajoute des raiſons théologiques tirées de la néceſſité d'un Juge des controverſes, & de la fermeté inébranlable du vrai Fi-

dele dans ſa croyance. Il fait voir enſuite que le Proteſtant ne peut oppoſer au Déïſte que des armes que celui-ci peut retourner contre lui ; & pour aſſurer encore le triomphe de la vérité, il oblige les Novateurs à lutter contre les Saints Peres qui, comme une nuée de témoins, dépoſent en faveur de l'Egliſe Catholique.

(1) Un ſavant Prélat de l'Egliſe de France aſſure *que ſa croyance eſt auſſi ancienne que le Chriſtianiſme.* D'un autre côté, un célebre Chancelier de l'Egliſe Anglicane de Saliſbury (M. Chillingworth) dit à un Catholique qu'il combat : „ Etant certain qu'aucun des Peres, „ cinq cents ans après J. C. ne dit „ formellement que l'Egliſe eſt in„ faillible, faudra-t-il s'en rappor-

---

(1) Controverſe pacifique ſur l'aut. de l'Egl. par M. l'Ev. du Puy, p. 70.

(2) La Rel. Prot. voie sûre au ſalut, T. 1, p. 333.

„ ter, pour le ſens de ces paſſages
„ (des Peres,) au témoignage de
„ votre Egliſe? „ Non, il n'eſt pas
beſoin d'interpretes; ces témoignages ne ſont équivoques que pour
l'eſprit de chicane, & préſentent
d'eux-mêmes le ſens que leur donnent les Catholiques. Le R. P.
Hayer prévient que, pour ne pas
entrer dans une énumération infinie, il ne rapporte qu'un petit
nombre des paſſages qui prouvent
l'infaillibilité de l'Egliſe. Nous
pouvons encore choiſir dans ceux
qu'il cite, ſans affoiblir la preuve.

A la tête de ces Dépoſitaires
reſpectables de la Foi Chrétienne,
paroît Saint Irenée dont la mémoire doit être ſi chere aux Catholiques François. L'Egliſe Gallicane
a reçu les premieres influences des
Lumieres Evangéliques que cet
homme apoſtolique a répandues
dans l'Univers: elle a été aſſez heureuſe pour les avoir toujours ſuivies. Inſtruit par ſaint Policarpe,

disciple de l'Apôtre Saint Jean, il avoit sans doute la vraie notion de l'Eglise de J. C. Demandons-lui à qui nous devons recourir pour recevoir la doctrine de l'Evangile; sa réponse sera claire : il est facile de trouver cette doctrine dans l'Eglise, & il ne faut pas la chercher ailleurs : (1) *Non oportet adhuc quærere apud alios veritatem, quam facile est ab Ecclesiâ sumere....... Ibi enim Ecclesia, ibi & spiritus Dei; & ubi spiritus Dei, illic Ecclesia & omnis gratia : spiritus autem veritas.* Cette Eglise enseignante, à laquelle il faut s'adresser, est-elle une Eglise invisible, ou cet esprit particulier commun à tous les Hérétiques que Saint Irenée nomme *effugientes fidem Ecclesiæ* ? S'il y a de l'obscurité dans ces propositions, voyons s'il y en aura

(1) S. Iren. L. 3. contr. hæres. cap. 4. & 14.

aussi dans toutes celles qui vont suivre.

Qu'est-ce que le vrai Fidele ? (2) *Apostolicam & Ecclesiasticam servans dogmatum rectitudinem.* Qu'est-ce que l'Hérétique ? *Homo Dei esse & fidelis esse perdidit qui adversus Ecclesiasticam recalcitravit traditionem & in humanarum hæreseon desiluit opiniones.* C'est par inspiration divine, dit Saint Basile, que les Peres du Concile de Nicée ont parlé ; (3) *Sciatis trecentos decem & octo Patres qui citrà contentionem (Nicææ) convenerunt, non sine Spiritûs sancti afflatu locutos esse.* (4) Saint Grégoire de Nazianze parle de ce Concile à peu près dans les mêmes termes. Saint Grégoire de Nisse, pour une démonstration des articles de notre

(2) Clem. Alexand. Strom. L. 7. p. 545. & 548.

(3) S. Basil. T. 3. p. 207. Epist. 114.

(4) S. Greg. Naz. op. T. 1. p. 746.

croyance

croyance, ſe repoſe ſur l'autorité de la tradition : (5) *Sufficit... quòd habeamus à Patribus venientem ad nos traditionem, velut hæreditatem quamdam per ſucceſſionem ex Apoſtolis per Sanctos ſequentes ad nos tranſmiſſam.* Il ne penſoit donc pas qu'il fallût s'en rapporter au jugement particulier de chaque Fidele. Pourquoi la vraie Egliſe porte-t-elle le nom de Catholique ſelon Saint Cyrille de Jéruſalem ? Parce que ſa doctrine eſt conſtante & toujours la même : (6) *Catholica vocatur Eccleſia... quia docet catholicè, hoc eſt univerſaliter & ſine ullo defectu vel differentiâ omnia Dogmata... adhæreas ſemper Sanctæ Catholicæ Eccleſiæ.* Que ſont devenus les Ennemis de l'Egliſe ? dit Saint Chryſoſtôme avec ſon éloquence ordinaire : leurs

(5) S. Greg. Niſſ. T. 2. Orat. 3. p. 126.

(6) S. Cyrill. Catech. 18. n. 23. & 26.

efforts ont cédé à sa force victorieuse ; la vérité est sa base & son appui ; (7) *Ubi sunt hostes illi ? silentio & oblivioni traditi sunt. Ubinàm Ecclesia ? Plusquàm Sol splendescit. . . Facilius est Solem extingui quàm Ecclesiam deleri. . . . Veritas est Ecclesiæ columna & firmamentum.* L'Eglise est indéfectible, parce qu'elle est infaillible ; car enfin la société des Ariens n'étoit pas l'Eglise. La multitude des héréfies n'a pu lui faire méconnoître la voix de son auteur ; (8) *Etsi contumax & superba obaudire nolentium multitudo discedat, Ecclesia tamen à Christo non recedit.* Elle est la bouche de J. C. comme l'ont annoncé les Prophetes & les Apôtres ; (9) *Os Christi Ecclesiam esse &*

---

(7) S. J. Chrysost. T. 3. pag. 413. & T. 6. pag. 122.

(8) S. Cyprian. Epist. 66.

(9) S. Hilarii. Op. pag. 518. Edit. Bened.

Prophetica & Apostolica auctoritas est.

Nous ne finirions pas, si nous voulions rassembler ici les témoignages des Peres Grecs & Latins : nous renvoyons le Lecteur à l'ouvrage du R. P. Hayer, qui, comme nous l'avons déja dit, n'en rapporte encore qu'une partie.

Mais quelle est cette Eglise infaillible ? Est-ce la Société Protestante ? Non, sans doute : elle-même prouve qu'elle n'est pas infaillible ; en prétendant que ce privilége n'appartient à aucune. Les Saints Peres ont en vûe l'Eglise Romaine, c'est-à-dire, cette Société, qui, répandue dans tout l'Univers, est en communion avec l'Eglise particuliere de Rome, & qui reconnoît le Chef de cette Eglise comme son propre Chef. C'est avec cette Eglise principale que les Saints Peres, tant Grecs que Latins, ont été en communion. Saint Irenée assure qu'il est

nécessaire que toute Eglise Chrétienne se trouve d'accord avec elle; (1) *ad hanc Ecclesiam propter potiorem principalitatem necesse est omnem convenire Ecclesiam.* Je me joins à quiconque est uni à la chaire de Saint Pierre, disoit Saint Jérôme, (2) *Si quis cathedræ Petri jungitur, meus est.* Tous les Saints Peres ont envisagé l'Eglise comme un Etat bien policé, où il y a un centre de réunion, un tribunal d'autorité, un Chef constitué par J. C. pour la gouverner.

L'Eglise de J. C. est incontestablement celle qui subsiste depuis les Apôtres dans l'uniformité de dogme, celle dont toutes les hérésies se sont séparées, celle qui les a toutes combattues par les Peres Grecs & Latins. C'est en son nom qu'ils ont pris le ton d'auto-

---

(1) S. Iren. l. 3. c. 3. p. 175.

(2) S. Hieron. Epist. 16. ad Damas. Pap. T. 4. op. part. 2. p. 22.

rité dans les combats qu'ils ont livrés à l'erreur. Les Hérétiques ſont les ennemis de cette Société ; les Saints peres en ſont les héros. Que l'on cite un Concile Œcuménique qui ait affecté d'être indépendant de l'Egliſe Romaine : les Conciles particuliers, qui ont voulu renoncer à cette union, ont eu contre eux le cri de toute l'Egliſe.

Après avoir encore tiré des preuves de la croyance même de l'Egliſe Grecque Schiſmatique, & juſtifié les Ecrits de pluſieurs Théologiens Catholiques que les Proteſtants donnent pour avoir été décidés contre l'infaillibilité de l'Egliſe, *le vengeur de la Regle de foi* paſſe à l'examen des difficultés que l'on propoſe contre cette infaillibilité. Il les détruit par la même ſolidité de raiſonnement, qui a fait diſparoître dans l'expoſition des preuves les ſophiſmes que la Prétendue Réforme y oppoſe.

Nous allons mettre sous les yeux du Lecteur une notice de quelques-unes de ces difficultés avec leurs solutions ; si la plûpart des réponses ne sont pas nouvelles, ce n'est pas une raison pour ne point les répéter dans le siecle où nous vivons : *Argue, obsecra, increpa in omni patientiâ*, dit Saint Paul.

Obj. * Le vrai Christianisme peut se passer d'une Eglise infaillible.

Réponse. L'infaillibilité de l'Eglise est nécessaire, soit pour connoître que les sens clairs de l'Ecriture sont la parole de Dieu, soit pour fixer d'une maniere invariable le sens des endroits obscurs. Si chacun peut s'en rapporter à sa propre interprétation, on se trouve obligé de choisir entre les Interpretes ; il faut qu'on puisse se dire à soi-même, je ne puis me trom-

* Nous avons préféré de comparer dans cet ordre l'objection avec la réponse parce qu'il nous a paru intéressant de rendre la solution sensible. Il vaut mieux se conformer au besoin des tems, qu'au goût.

per dans le choix que je fais ; ou que le Proteſtant nous apprenne comment la Foi Chrétienne peut ſubſiſter ſans une entiere & pleine certitude.

Obj. L'infaillibilité de l'Egliſe réduit ceux qui la reconnoiſſent à ne ſe conduire que par des impreſſions étrangeres ; elle les prive de la liberté de rechercher & du mérite des recherches ; elle les fait croire machinalement & par une foi qui n'eſt point à eux.

Rép. Le Proteſtant craint-il ces inconvéniens de l'infaillibilité de J. C. ? Elle eſt cependant la baſe & l'appui de celle de l'Egliſe qui n'eſt que ſon organe. Se conduire en machine ſeroit ſe ſoumettre aveuglément à une autorité qui n'auroit qu'un fondement incertain.

Obj. L'Egliſe Moſaïque a ſubſiſté ſans aucune infaillibilité ; pourquoi l'Egliſe Chrétienne ne ſubſiſteroit-elle pas également ſans cette prérogative ?

Rép. 1°. Peut-on croire que dans la Loi de Moyſe, il fût permis à chacun de s'en rapporter à ſon jugement particulier? Où ſont les traces de cette liberté, pour ne pas dire de cette licence? 2°. Quelle différence entre l'ombre & la vérité, entre les objets de croyance dans l'une & l'autre Egliſe, & par conſéquent entre les guides qui doivent conduire le particulier? 3°. Loin que l'on puiſſe inférer de l'Ecriture la faillibilité de l'Egliſe Moſaïque, l'autorité qu'elle attribue aux enfants de Lévi eût été illuſoire, ſi ce Corps de Prêtres eût pu donner dans l'erreur ſur le fond de la doctrine eſſentielle : auſſi rien ne démontre que l'Egliſe de Moyſe ſe ſoit trompée juſqu'au temps du Meſſie. La parité ne prouve donc rien.

Obj. L'Egliſe ſeroit donc juge dans ſa propre cauſe.

Rép. Tout Juge qui ne reconnoît aucun Supérieur ſur la terre, eſt & doit être Juge en ſa propre

cauſe ; s'il décide mal, il n'en eſt reſponſable qu'à Dieu. Les prétendus Réformés, même dans leur Synode de Dordrecht, prouvent bien, par une inconſéquence ſolemnelle, que ces déciſions de l'Egliſe en matiere de doctrine ſont dans la regle. L'autorité civile fait prévaloir les Gomariſtes ſur les Arminiens dans cette Aſſemblée : ceux-ci, privés de voix délibérative, reclament & réprochent à leurs ennemis d'être en même temps Juges & Parties. Les Théologiens Anglicans entreprennent de les confondre, en leur oppoſant les Conciles de Nicée, de Conſtantinople, d'Epheſe & de Chalcédoine, où les Peres ont été juges dans leur propre cauſe qui n'étoit que celle de l'Egliſe. Les Théologiens de Heſſe font obſerver que, ſi l'on avoit égard aux plaintes des Arminiens, on ne pourroit jamais condamner aucune erreur, parce que les errants ſe croiroient au-

torisés à récuser tous les Juges qui ne penseroient pas comme eux ; ils ajoutoient que ce n'étoit pas là se constituer Juge en sa propre cause ; & leur raison étoit qu'en définissant ce qui est de la Foi Orthodoxe, il ne s'agissoit point de la doctrine d'aucun particulier, mais de celle de J. C. & de toute son Eglise (1). Observation déplacée dans la bouche de ceux qui la faisoient, sans en être cependant moins solide. Ces Juges Gomaristes tomboient dans une double absurdité. Ils recouroient à l'autorité, eux, qui par principe de Religion laissoient à chacun la liberté de décider pour soi-même, & ils blâmoient dans le Concile de Trente la méthode employée dans les quatre premiers Conciles qu'ils respectoient comme les organes du

(1) Voyez les Mém. chronol. & dogmat. du P. d'Avrigny T. 1. p. 271.

Saint Eſprit. Voilà donc la conduite de l'Egliſe Romaine juſtifiée par le plus fameux ſynode de l'Egliſe Calviniſte. Le R. P. Hayer a objecté ce ſynode à M. Boullier, qui, pour être Miniſtre en Hollande, a fait profeſſion extérieure d'y être attaché ; celui-ci n'a rien répondu, & a fait prudemment de ne pas chercher à juſtifier une inconſéquence auſſi monſtrueuſe.

Obj. Les diſputes qui s'élevent dans l'Egliſe Romaine ſur la foi, prouvent qu'elle n'eſt point infaillible.

Rép. Elles prouvent qu'il faut qu'il y ait des héréſies, ſelon que l'a prédit l'Apôtre, & que l'Egliſe rejette de ſon ſein ceux qui adoptent l'erreur. L'union parfaite de l'Egliſe Romaine par rapport aux dogmes, miſe en oppoſition avec les diviſions éternelles de l'Egliſe Proteſtante, forme un contraſte bien humiliant pour celle-ci. M. Boullier attribue cette unanimité

des Catholiques à l'intolérance, ſans faire réflexion que cette intolérance Eccléſiaſtique au moins, eſt une ſuite néceſſaire de l'infaillibilité qui ne peut ſouſcrire à l'héréſie. Ce Miniſtre ajoute que toutes les fois qu'il naît quelque controverſe nouvelle, ou qu'il s'agit d'appaiſer quelque différend qui s'eſt élevé ſur la Foi, cette unanimité diſparoît. Il ne fait pas encore attention que l'unanimité morale ſuffit ; & que les diſſenſions indiſpenſables, en pareil cas, n'empêchent point que l'acceptation formelle du très-grand nombre de Paſteurs, n'ait toute l'autorité requiſe pour qu'un décret dogmatique ſoit cenſé adopté par toute l'Egliſe, lorſque les autres Paſteurs gardent le ſilence, qui alors équivaut à une acceptation formelle. A l'égard de ces queſtions décidées par le Clergé de France d'après l'autorité de l'Ecriture & de la tradition, le Pape eſt-il infaillible ? Les Conciles ſont-ils

au-dessus de lui, ou leur est-il supérieur ? Ce sont des objets étrangers au dogme de l'infaillibilité de l'Eglise, que tous les Catholiques s'accordent à reconnoître dans cette société unie à son Chef.

On objecte encore que cette persuasion de l'infaillibilité n'a servi qu'à introduire parmi les Chrétiens, des dogmes inconnus à la primitive Eglise. Cette difficulté n'est pas mieux fondée que les autres. Une vérité peut en contenir un grand nombre d'autres qui en sont comme les conséquences ; l'Eglise n'a porté son jugement décisif sur ces dernieres, qu'à mesure qu'il a été nécessaire. (1) C'est, dit Saint Augustin, par les combats que les Hérétiques ont suscités contre la foi Catholique, qu'elle

---

(1) S. Aug. Enarrat. in Psalm. 54. T. 4. col. 513.

s'eſt mieux affermie. Les Ariens ont contribué à développer ſes points de croyance ſur le Myſtere de la Trinité.

Ne pouvant entrer dans un plus grand détail ſur les autres objections, qui ſont ou plus foibles que celles-ci, ou déja réſolues dans d'autres ouvrages, nous nous bornerons à ſaiſir les principaux objets que traite le R. P. Hayer dans ſa quatriéme partie.

Quatriéme Partie. L'Ecriture Sainte n'eſt point la régle de foi de l'Egliſe Proteſtante. La Loi n'a qu'un ſens qui eſt celui du Légiſlateur ; & l'Ecriture Sainte n'en a qu'un qui eſt celui du Saint Eſprit. Tous les hommes peuvent-ils y appercevoir ce ſens ? Il eſt cependant livré à l'examen de chaque Proteſtant. Si l'uniformité de ſentiment chez les Proteſtans, étoit au moins prouvée par le fait ; on pourroit ſe contenter de gémir ſur cette parfaite conformité d'aveu-

glement qui les plonge dans les mêmes ténébres ; mais on voit au contraire, & la chose doit être, que leur régle de Foi est une source intarissable de contradictions & de divisions : chacun a son esprit particulier.

Ce Pyrrhonisme que M. Boullier reproche à l'Eglise Catholique, fait précisément le caractere de la Protestante. Pyrrhonienne dans ses principes, elle est dogmatique dans son ministère. Dans le Protestantisme, on ordonne de croire fermement tel dogme, sans cependant condamner ceux qui se font des dogmes opposés, tandis que l'on applaudit à ceux qui les condamnent en effet.

Si chaque Protestant ne se croit pas infaillible, quelle certitude peut avoir sa foi qui doit exclure toute crainte de se tromper ? Celui de deux Protestans, qui sera dans l'erreur, pourra bien avoir une persuasion vive qu'il a pour lui la vé-

rité ; mais ce ne ſera qu'une vérité factice ; donner à ſon opinion les droits de la vérité réelle, c'eſt anéantir la Religion ; c'eſt même détruire les premiers principes de la raiſon. Eſt-il étonnant qu'après cela on n'apperçoive dans l'Egliſe Proteſtante que contradictions de ſentimens, & inconſéquences de conduite ?

Le R. P. Hayer après avoir preſſé les Proteſtans avec force, examine *le Chriſtianiſme raiſonnable* de Locke. Il démontre l'impiété de ce ſyſtême par la doctrine & la conduite des Apôtres, & fait voir que les difficultés qu'oppoſe ce Philoſophe ſont d'un Interpréte novice de l'Ecriture Sainte. Il releve enſuite les propoſitions irréligieuſes que renferme l'ouvrage intitulé *la Religion des Dames* ; montre qu'oppoſer à la doctrine actuelle de l'Egliſe celle de l'Egliſe primitive, c'eſt recourir à *l'eſprit particulier* des prétendus Réfor-

més ; que préférer dans l'ordre de la Foi le jugement de la moindre partie des Pasteurs à celui de la très-grande partie unie à son Chef visible, c'est se mettre dans la nécessité d'examiner en Protestant ; que prétendre juger des décisions de l'Eglise par les talens ou les motifs de ceux qui les portent, n'est point en respecter l'autorité.

Enfin il rassemble sous les yeux de son Lecteur, toute la substance de son Traité. Cette récapitulation est précédée d'un Extrait qui prouve manifestement, que l'infaillibilité du Pape n'est pas soutenue à Rome de façon à traiter d'*Hérétiques damnables* ceux qui ne l'admettent pas, comme le prétendoit M. Boullier. Cet Extrait est tiré d'un ouvrage qui vient d'être imprimé à Rome pour la troisiéme fois, après avoir eu deux Editions à Boulogne en Italie : l'Auteur est examinateur synodal, & consulteur du saint Office. Cet ou-

vrage, muni de la permission du maître du Sacré Palais, porte pour titre, *Prompta Bibliotheca Canonica Juridico-Moralis, Theologica, &c. ab adm. R. P. J. Lucio Feraris Ordinis Minorum, &c.* On peut le consulter à l'Article *Romanus Pontifex*, pag. 565. n°. 10. Nous ne nous lasserons point de donner au R. P. Hayer les Eloges qu'il mérite ; & nous conseillons de nouveau la lecture de la *Régle de Foi vengée*, à ceux sur-tout qui sont obligés par état de s'armer contre les ennemis de la Religion Catholique.

ARTICLE XCII.

L'ART DE SENTIR ET DE *juger en matiere de Goût.* A Paris chez Pissot, Libraire, Quai de Conty, à la Croix d'Or. 2 vol. *in*-12. M. DCC. LXII.

En quoi consiste le goût qui crée, qui juge & qui admire les chefs-d'œuvres du vrai & du beau, dans les Arts, dans les Sciences & dans les productions de la nature ? c'est l'objet que l'Auteur se propose de discuter ; objet important par lui-même, intéressant par ses effets : les grands hommes de l'antiquité & nos meilleurs Ecrivains se sont occupés de sa théorie ; s'ils n'ont pu donner une idée satisfaisante du goût, leurs Ouvrages nous en fournissent au moins des modeles. Celui dont nous allons soumettre l'Ana-

lyſe au jugement du Public, eſt
fruit du deſir eſtimable d'étab
l'empire du goût ſur des princip
ſolides & inébranlables. Des *con*
dérations préliminaires combatte
l'opinion de ceux qui pourroie
prétendre que le mot *goût* eſt
terme vague qui ſe refuſe à la d
finition : opinion généraleme
répandue, préjugé univerſel « ;
» ſucceſſion des temps lui a don
» la force de la vérité » ; l'autori
d'une foule d'hommes de géni
que l'on compte parmi les Ancien
l'a confirmé. Mais parce que
connoiſſance ſpéculative du goû
leur a échappé, faudra-t-il y re
noncer ? « L'honneur de cette d
» couverte, dit modeſtement l'Au
» teur, ſeroit-il réſervé à notr
» ſiecle ? Après avoir lu tous le
» Ouvrages ſur le goût, il m'e
» reſté encore une multitude d
» doutes dans l'eſprit. Je chercho
» la lumiere, & je ne l'ai poin
» trouvée : on a beaucoup écr

ſur le goût, mais toujours en partant d'un point d'obſcurité, & l'on s'eſt égaré. Le moyen le plus ſûr pour écarter les nuages ſous leſquels le goût eſt caché, eſt de remonter à ſes principes, & d'en faire voir les effets. Après avoir long-temps cherché ces principes, j'ai cru les découvrir. Depuis ce jour de lumiere, l'ordre développant mes idées, cet Ouvrage s'eſt formé naturellement, & chaque partie du goût s'eſt rangée d'elle-même à ſa place ». A l'exemple d'Ariſtote & de Deſcartes, il faut procéder méthodiquement, continue-t-il ; la diſtinction des différentes eſpeces de beau, & par conſéquent la diviſion des objets du goût s'offre ſi naturellement. Il y a un beau eſſentiel & indépendant de toute inſtitution humaine & même divine ; il réunit tous les ſuffrages ; tel eſt le goût de la belle nature. Il y a un beau naturel & indépendant

de l'opinion des hommes ; le goût l'apperçoit & le faisit dans la réunion des regles éternelles du beau avec la pratique de celles que les Savants ont consacrées. Enfin il y a un beau arbitraire jusqu'à un certain point : le goût qui apprécie ses effets est factice : l'exemple le fait naître ; l'habitude le confirme, & le préjugé le grave dans le fond de notre ame. Mais malgré la contrariété des jugements des différents peuples sur ce qui le constitue, il a cependant une nature, une essence qui le soumet aux Loix éternelles du Créateur, & à celles que l'Artiste a établies. Ce beau, libre par le choix du sujet, peut s'ouvrir une nouvelle carriere ; semblable aux Tyrans qui foulent aux pieds toutes sortes de Loix, il n'en reconnoît qu'une seule, le succès. Il est facile à celui qui connoît les regles, de distinguer les cas où le nom de beau qu'on lui donne est un titre réel, & ceux

où il n'eſt qu'une uſurpation. Le beau moral, le beau politique, ainſi que le beau intellectuel, ſont des anneaux de la même chaîne, & forment la ſeconde diviſion.

Après avoir découvert les ſources du beau, & en avoir développé les eſpeces, d'après le pere André dans ſon Traité ſur cette matiere, l'Auteur s'aſſervit encore à une marche ſevere & méthodique, dans ſes recherches ſur l'origine du goût. On doit l'attribuer ſans difficulté, (c'eſt toujours l'Auteur qui parle) à l'activité perpétuelle de l'ame, à la curioſité inſatiable de l'eſprit, à la fécondité de l'imagination, au deſir toujours avide du jugement qui cherche à comparer, à connoître & à prononcer. Toutes ces facultés font partie de l'eſſence de l'homme; le goût eſt eſſentiellement en lui, comme la clarté dans la lumiere, puiſque l'ame penſe auſſi néceſſairement que la lumiere éclaire:

mais combien de distance entre la faculté & l'exercice ! L'époque de cette réunion est incertaine, mais on peut fixer celle de l'origine du goût, au temps où un homme a joint le premier la vérité de la pensée à la vérité de l'expression. Delà viennent les Arts, les Sciences, les Belles-Lettres. Invention, progrès, perfection, c'est le goût qui a tout produit, puisqu'il n'y a aucune espece de beau qui ne soit de son ressort. La conséquence ne nous paroît pas nécessairement liée.

Celle qu'il tire dans son examen de la cause du goût ne nous semble pas plus exacte. « La comparaison des idées, des réflexions » & des pensées, faite par le jugement, avec le vrai & le beau, » est le moyen que le goût emploie pour en connoître le mérite ou le défaut : il s'ensuit delà, » que ce moyen est la cause du » goût ». Ce n'est pas établir & fixer

fixer des principes, c'eſt les confondre que de parler ce langage. Identifier le moyen avec la cauſe, ce n'eſt pas éclaircir une matiere abſtraite, mais l'embrouiller ou au moins décrire autour d'elle un cercle vicieux.

Pourrions-nous dire ici que, ſi l'on veut remonter à la cauſe du goût, on eſt tenté de la reconnoître dans l'analogie & la conformité établie par le Créateur entre les beautés ſorties de ſa main bienfaiſante, & la faculté qui les apperçoit & les apprétie. Dans les beautés d'imitation, c'eſt l'influence du même principe qui opére : les productions des Arts ſont comme des émanations des beautés primitives ; & nous ne jugeons de la perfection de la copie, que par l'idée que nous avons de l'original. On peut voir le développement de cette réflexion dans une *diſcuſſion ſur les principes invariables du goût*, publiée dans le Journal de *Juin*, 1762.

Verdun, Mai 1753. Mercure de France, Juillet 1755.

Nous n'avons inſiſté ſur cet objet que par intérêt pour la choſe même, & par amour pour la bonne Logique. C'eſt entrer dans l'eſprit de l'Auteur qui en revendique les droits avec zele : il ne peut adopter les définitions du goût, données par MM. de Monteſquieu, de Voltaire, d'Alembert, le Batteux, parce qu'elles n'ont pas les qualités néceſſaires & requiſes par les loix de la Logique, pour conſtituer une bonne définition. Forcé d'en ſubſtituer une autre, il s'acquitte en tremblant de cette fonction dont il ſent à la fin toute la difficulté. Le goût dans tous les genres du beau, ſelon ſon opinion, eſt un ſentiment paſſif, lorſqu'il en reçoit ou qu'il en conçoit l'idée ; il eſt actif, lorſqu'il l'exprime, qu'il peint cette idée avec la force & la grace dont elle eſt ſuſceptible. Le mérite du

goût paſſif eſt celui de la balance, qui ne donne pas le poids au corps, mais qui en procure la connoiſſance ; elle agit, mais elle n'ajoute ni ne retranche, n'ôte ni ne donne rien ; l'action du goût eſtimateur eſt la même. Le poids que la balance & le goût fixent etoit invariable. Quand cette définition ſeroit défectueuſe, ſi elle donne occaſion à la naiſſance d'une autre plus exacte & plus heureuſe, l'Auteur aſſure qu'il croira avoir fait beaucoup pour les Sciences & les Arts : « ne pouvant remplir » cette tâche, s'il ſavoit dans quel » ſein repoſe cetre définition, il » iroit avec empreſſement la cher- » cher, & il en feroit ſur le champ » préſent à l'humanité, en lui » nommant celui à qui il la de- » vroit.

Content d'avoir tiré le goût de l'eſpèce d'obſcurité dans laquelle il le voyoit plongé depuis long-temps, l'Auteur ſe permet dans le

reste de son essai une marche un peu plus libre, & moins astreinte à l'ordre exact & févère si recommandé par Descartes son modele. On ne va pas comme l'on veut dans les chemins ouverts par les grands hommes, observe-t-il judicieusement; d'ailleurs trop de précision entraîneroit trop de sécheresse; on la supprime en faveur des Amateurs. Nous allons, en suivant son plan, donner une courte analyse des objets qu'il parcourt.

Après avoir fait sentir le mérite de l'invention, il en vient à l'imitation; c'est elle qui peint la nature par la réunion de l'art: chaque imitation a son ton, son caractere & ses bornes; on n'imite que pour embellir, & la ressemblance qui avilit un objet est contre les régles: l'imitation qui ajoute encore à la perfection de son modèle, est celle des grands maîtres; celle qui est servile, contrainte & assujettie au tour, à l'expression, au sens lit-

téral, ne donne d'autre gloire que celle d'un copiste; celle qui est libre, noble & indépendante, ne reçoit de loi que du génie, & alors l'Imitateur offre tant de charmes, qu'il fait oublier qu'il n'est pas créateur. Ce morceau est terminé par le parallele d'Homere & de Racine, dans la peinture de la colere d'Achilles: c'est un exemple placé à propos, & on ne peut qu'applaudir au discernement qui développe la ressemblance, & les beautés différentes de ces grands Maîtres.

L'Enthousiasme a son article particulier, parce que quelque libre qu'il soit dans sa marche & dans ses mouvements, il n'en est pas moins sujet du goût. Mais comme on traite ici de tous les objets qui en sont dépendants, l'étendue d'un Extrait ne peut se prêter à tant de variétés dans la même matiere; il faut nécessairement un choix. Les

réflexions ſur *le ſublime* le fixeront.

Ce beau ſupérieur, qui étend les facultés de l'ame, par le raviſſement dans lequel il la jette, ce beau que l'on voit toujours avec tranſport, qui lorſqu'il paroît à propos, renverſe comme la foudre, par la réunion de toutes les forces du génie, a ſouvent été l'écueil de ceux qui ont oſé en parler. L'Auteur pénétré de cette vérité, s'écrie: « oh ſublime eſſence » & délices de l'ame! combien ta » naiſſance doit-elle coûter au Gé- » nie dont tu la reçois, ſi ta ſimple » conſidération eſt ſi difficile! » » on ne s'éleve juſqu'au ſublime » qu'en s'oubliant ſoi-même pour » ſe confondre, ſe transformer, » s'identifier avec l'objet que l'on » veut peindre; le volcan ne s'ex- » hale que par tourbillons; le ſu- » blime paroît au milieu des éclairs, » il a ſon caractere diſtinctif; il fait » concevoir à l'ame une plus haute

» opinion d'elle-même ; un certain
» orgueil coule avec la joie qui la
» pénétre, & lui persuade qu'elle
» seroit capable de faire tout ce
» qu'elle admire : la passion doit
» entrer dans le sublime ; c'est à
» son foyer brulant & étincelant
» de lumiere que s'allume son flam-
» beau ; on ne le produit que par
» une pensée, un sentiment, ou
» une action conçue & rendue avec
» tant de force, de précision & de
» clarté, que l'esprit est convain-
» cu que l'on ne sauroit rien ajou-
» ter à la vérité & à la beauté de
» son expression. »

Après ces considérations sur le sublime en général, on l'examine en particulier. Sa beauté se forme de la diversité des situations où nous mettent le vice, la vertu & les passions qui en naissent ; parce que la nature a mis en nous des sentiments qui varient suivant les divers événements. Le sublime des vertus a des droits imprescrip-

tibles ſur notre cœur. La réponſe de *Porus* priſonnier, à Alexandre vainqueur, eſt le ſublime de la fermeté d'ame. Le grand *moi* de Médée abandonnée, eſt le ſublime de la conſtance dans un grand projet. Le *qu'il mourût* du viel Horace eſt le ſublime de l'héroïſme de l'honneur.

La priere qu'Ajax fait aux Dieux de chaſſer la nuit, & de combattre enſuite contre lui à la clarté des Cieux, eſt le ſublime de l'audace la mieux caractériſée. Athalie diſant en ſortant du temple, dont l'entrée étoit défendue, *j'ai voulu voir, j'ai vu*, donne un exemple du ſublime de l'orgueil. Le *ſortez* que Roxane adreſſe à Bajazet, eſt le ſublime de l'indignation.

Les vices deſtructeurs de la ſociété ont auſſi leur ſublime. Le deſpotiſme, par exemple, entre les mains d'un homme doué de talens ſupérieurs, & d'une confiance ſans bornes, peut produire de grands

effets. Sylla, maître de Rome, assouvit sa vengeance, les citoyens qui ont échappé à son glaive, se réfugient dans l'Hyppodrôme : il convoque le Sénat dans le Temple de Bellone qui en est voisin, & l'entretient avec ostentation de ses exploits. Cependant des cris affreux se font entendre ; le Sénat en est effrayé : le Tyran, sans émotion, dit au Sénat ; *ne vous inquiétez pas, ces cris sont ceux de quelques méchans que l'on châtie par mon ordre :* il continue son discours, & est écouté sans être interrompu. Cette tranquillité n'est-elle pas le sublime de la cruauté du despotisme ? Cromwel après avoir jugé, & condamné son Maître, fait graver son crime sur une médaille, & la charge de cette inscription : *que cet exemple vous instruise, Maîtres de la Terre, apprenez maintenant à vous connoître.* C'est selon notre Auteur le sublime d'une impudente cruauté.

Voilà du ſublime dans tous les genres ; ſa qualité conſtitutive eſt la proportion de l'image avec ce qu'elle doit peindre. L'Auteur termine ce petit Traité par quelques réflexions ſur la maniere de ſentir & de rendre le ſublime, & ſur ſon uſage. Il y a un état de l'ame néceſſaire pour ſe pénétrer de ce grand beau, né de la chaleur de l'enthouſiaſme ; il lui paroît évident qu'il ne doit être jugé que par le beau délire qui le produit. Il nous ſemble qu'on pouvoit rendre cette propoſition moins générale, ne fût-ce que pour augmenter la claſſe des Admirateurs : tous les hommes ne ſont pas ſuſceptibles de ce beau délire. Quoi qu'il en ſoit, l'Auteur, l'Acteur, le Spectateur doivent tendre à forces égales au ſentiment du ſublime. » C'eſt d'une fournaiſe ardente que » doit partir l'éclair qui ſaiſit, » échauffe & embraſe : ſi l'organe » auquel il eſt confié n'a pas la for- » ce de l'allumer, tout manque,

» tout disparoît. Si l'on se livre à » ce genre, il faut que l'impression » soit forte, mais de peu de durée : » parce qu'il en est du sublime par » rapport à l'ame, comme de ces » liqueurs exquises, mais violen- » tes, dont l'usage immodéré dé- » truit les ressorts de la vie en abru- » tissant la raison » ; cet excès, par rapport au sublime, heureusement n'est pas un vice à la mode ; il en est peu auxquels on puisse reprocher ce péché d'habitude.

Le Lecteur trouvera dans la suite de cet ouvrage, des morceaux intéressants sur les moyens du goût & sur ses effets. Nous ferions connoître avec plaisir les réflexions qu'il renferme sur l'œconomie & la délicatesse du goût ; mais il faut savoir se prescrire des bornes. Si la partie théorique ne forme pas un corps aussi méthodique & aussi lumineux que l'Auteur l'espéroit, & qu'on pourroit le desirer ; au moins a-t-il

raſſemblé avec diſcernement les matériaux propres à entrer dans l'édifice, & qui avant lui étoient épars çà & là. Ce Livre ne ſera point, ſi l'on veut, *l'Art de Sentir & de Juger*, titre difficile à remplir; mais on y trouvera des conſeils avoués par la ſaine raiſon, des réflexions relatives aux arts bien conçues & qui ne peuvent être que d'un Amateur éclairé, des jugements ſolides & diſcutés avec ſagacité. En général l'Auteur apprétie & développe les beautés de nos grands écrivains avec intelligence; aucune n'échappe à ſa ſenſibilité, & elle paſſe juſques dans l'ame de ſon Lecteur, qui prend ſans peine une idée avantageuſe de ſon ſtyle & de ſon goût même. Nous terminerons notre Extrait par ce morceau.

» La critique eſt une eſpèce d'office littéraire, qui ſe charge d'exercer la police ſur les ſciences » & ſur les arts; cet emploi étant

» difficile, peu de perſonnes oſent » y aſpirer; mais lorſque quelqu'un » en remplit les fonctions avec le » ſuffrage du public, il eſt incon-» teſtable qu'il eſt dépoſitaire de » la puiſſance & de l'autorité du » goût.

» On appelle puiſſance, le droit » de punir avec ſévérité, & même » avec ignominie, s'il eſt néceſſai-» re : on appelle autorité, l'uſage » modéré de cette puiſſance qui » corrige, mais qui encourage.... » Donner au public un ouvrage » ſans fonds, ſans ordre, ſans inté-» rêt, ſans penſées, ſans expreſſions, » ſans ſtyle, c'eſt commettre un at-» tentat contre les loix du goût; ce-» lui qui en eſt coupable, mérite » certainement une punition. Mais » lorſqu'à travers les nuages de » quelques défauts, un ouvrage » annonce un eſprit ſaillant & lu-» mineux, une imagination har-» die & féconde, un génie mâle » & vigoureux, le public a tou-

» jours reconnu dans ces essais un
» sujet rare & précieux. Il est donc
» important de lui donner plus
» d'espérance que de crainte, & de
» lui montrer dans un éloignement
» qu'il se flatte lui-même de fran-
» chir, la palme qu'on lui refuse....
» Les voies extrêmes sont toujours
» dangereuses. La critique a été
» établie pour contenir & réformer
» les abus qui se glisseroient sans
» elle dans toutes les parties du
» goût. Mais on ne peut user
» avec trop de circonspection des
» moyens établis pour conduire
» des hommes libres, qui s'enga-
» gent par choix dans la carriere
» des Arts & des Sciences ; sans
» cela les esprits s'accoutument &
» se familiarisent avec les peines :
» il arrive alors que le ressort du
» gouvernement littéraire, s'use
» par ces grands coups trop sou-
» vent répétés, comme celui du
» gouvernement politique, lors-
» qu'il inflige de grandes peines à

„ de petites fautes .... Les inſtruc-
„ tions préſentées avec des ména-
„ gemens, ne ſont ſouvent que le
„ recueil des jugements du Public...
„ Longin commence ſon Traité
„ du ſublime, par la critique d'un
„ Auteur qui avoit écrit ſur la mê-
„ me matiere. Après avoir prouvé
„ ſes égarements „, il ajoute en fi-
niſſant : *cet Auteur n'eſt peut être pas tant à reprendre pour ſes fautes, qu'il eſt à louer pour ſon travail, & pour le deſir qu'il a eu de bien faire.* Nous adoptons volontiers les vues pacifiques de l'ami du goût ; il nous ſemble même qu'il donne trop d'autorité à un Critique, dont la plus aimable qualité ſera toujours la modeſtie. S'il n'eſt point flatté de nos Eloges, il peut être aſſuré au moins qu'il les mérite.

ARTICLE XCIII.

ABRÉGÉ DE LA VIE DES plus fameux Peintres, avec leurs portraits gravés en taille douce, les indications de leurs principaux Ouvrages, quelques réfléxions sur leurs caracteres, & la maniere de connoître les Desseins & les Tableaux des grands Maîtres. (4 vol. *in*-8°.) Par M***. des Sociétés Royales des Sciences de Londres & de Montpellier. Nouvelle Edition: revue, corrigée & augmentée de la vie de plusieurs Peintres. *A Paris chez Debure l'aîné, quai des Augustins. M. DCC. LXII.*

AVant d'entrer dans la partie historique de cet Ouvrage, qui étoit originairement en trois vol. *in*-4°., & qui reparoît aujourd'hui avec des additions considé-

rables, nous ferons avec l'Auteur quelques réflexions préliminaires ſur la Peinture en général, & ſur la maniere de reconnoître les grands Maîtres au caractere de leurs productions.

La Peinture eſt une poëſie muette, qui par le ſecours des couleurs frappe les yeux, l'eſprit & le cœur; elle exprime les ouvrages du Créateur, perpétue la mémoire des événements, immortaliſe un Héros, illuſtre une Nation: c'eſt donc un des Arts les plus diſtingués. Le Peintre doit preſque tout à la nature ainſi que le Poëte; l'un & l'autre ſont enfans du Génie: il faut à tous deux un eſprit fécond, une imagination vive & brillante, de l'enthouſiaſme dans la compoſition, des expreſſions fortes & hardies de leurs penſées, & l'appareil des images les plus riches & les plus riantes. Un Peintre qui ne ſeroit que coloriſte, ne pourroit être qu'un froid & languiſſant pro-

fateur, & n'auroit que l'écorce de ſon Art.

La Peinture a cet avantage ſur la Poëſie, qu'elle frappe plus ou moins l'ignorant comme le ſavant, & ſe fait entendre de toutes les Nations de la terre. Il n'eſt point d'homme auquel une heureuſe compoſition, l'harmonie des couleurs & la magie du clair-obſcur ne faſſent éprouver une eſpèce d'enchantement.

Ici comme dans la Poëſie les talens ſont ordinairement partagés. L'un peint l'Hiſtoire, l'autre le Portrait avec ſuccès; celui-ci réuſſit ſur le payſage ou ſur les animaux: celui-là crée des fruits & des fleurs durables. De même la nature fait naître un Poëte pour le drame ou l'épopée; un autre pour le genre lyrique; la Satyre, la Fable, les productions délicates & légeres ſont l'appanage de quelques-uns.

On diſtingue dans la Peinture

trois parties principales ; la composition, le deſſein, & le coloris. La premiere qui comprend l'invention & la diſpoſition des ſujets eſt proprement la poëtique de la Peinture. C'eſt le travail du génie & de l'imagination ; c'eſt l'art de diſtribuer avantageuſement les objets ſur différents plans, de former les grouppes, de répandre les grandes maſſes de lumieres & d'ombres, & d'arranger les parties du tableau de façon à produire un bel enſemble.

Le deſſein appartient à la pratique, & embraſſe la proportion des figures, la régularité anatomique, la correction des contours, le choix du beau, & un grand goût formé ſur l'antique. C'eſt le deſſein qui rend les mouvements de l'ame & du corps, & qui trace de tous côtés la nobleſſe, la grandeur, & la grace.

Le coloris ou la cromatique regarde encore la pratique : c'eſt l'u-

nion & l'accord harmonieux des couleurs ; c'eſt la diſpoſition du clair-obſcur qui rapproche ou éloigne les parties du tableau, & qui donne du relief aux figures.

Si nous pouvons nous en rapporter à Pline le naturaliſte, le plus ancien peintre d'Egypte, fut un nommé Gygès : en Grèce ce fut Euchir, & Bularque apporta, ſous Romulus, ce bel Art en Italie. Le ſiécle d'Alexandre vit naître chez les Grecs les plus fameux Peintres. Zeuxis, Parrhaſius, Pamphyle, Timanthe, Appelle & Protogène, dont les anciens parlent avec tant d'admiration, ont droit de prétendre à notre eſtime : ce ſeroit un pirrhoniſme hiſtorique, que de conteſter à ces grands Artiſtes l'opinion avantageuſe que nous en donnent tant d'écrits : nous devons d'autant moins ſuſpecter le goût des anciens Grecs, qu'ils avoient fait dans tous les Arts des progrès ſignalés. Il ne nous reſte

cependant plus d'ouvrages qui puiſſent nous faire juger ſûrement à quel point de perfection ils avoient porté la Peinture.

Les morceaux que nous avons des anciens Romains, font bien connoître qu'ils ne réuſſiſſoient pas pour le coloris comme dans tout le reſte; mais outre que cette partie s'altére par le laps de tems, ces Peintres de l'ancienne Rome n'étoient plus ceux du ſiécle d'Alexandre. Dailleurs les Grecs ne connoiſſoient pas la Peinture à l'huile, dont l'invention eſt due à Jean de Bruges; ils peignoient à détrempe ou à freſque; & leurs couleurs étoient ſans doute excellentes, puiſqu'elles ont ſoutenu la durée de plus de deux mille ans. Ils employoient auſſi des vernis pour leur donner plus de force; mais la détrempe rend toujours les clairs trop clairs, & jamais les bruns ne ſont aſſez noirs; au lieu que l'huile tempére les premiers,

& donne de la force aux ſeconds ; de-là le relief des figures eſt plus fini.

M. d'Arg***. ne parle point dans cet ouvrage des Peintres Grecs, ni de ceux qui ſe ſont diſtingués en Italie avant Raphaël ; il renvoie aux Auteurs qui en ont écrit l'Hiſtoire. Il s'eſt appliqué à faire connoître le vrai nom d'un Maître, le lieu de ſa naiſſance, les Peintres dont il eſt diſciple, & ceux dont il a adopté la maniere, ſes talens particuliers, ſes relations avec les Puiſſances, ſes éleves, ſon caractere, ſes principaux ouvrages, les défauts qu'on lui reproche, le tems où il a vécu, & celui de ſa mort. C'eſt bien tout ce que l'on peut faire dans un abrégé.

Pluſieurs Ecrivains ont déja traité cette matiere. Charles *Vanmander*, Poëte & Peintre, a fait en vers Flamans la vie des anciens Peintres d'Italie & de Flandres : Corneille de *Bie*, compatriote de

celui-ci, a donné auffi en vers Flamans celle des Peintres de fon pays : *Sandraat* a parlé de ceux de toutes les Nations : *Houbraken* a fait connoître ceux de Hollande ; Mrs. *Weyermans & Vangool*, Ecrivains Hollandois, viennent de donner auffi plufieurs Volumes fur le même fujet. On connoît l'ouvrage de Félibien qui s'eft plus attaché à beaucoup écrire qu'à donner des notions juftes des Artiftes & de leurs productions.

On ne peut que condamner la partialité de la plûpart des Italiens qui ont donné l'Hiftoire des Peintres. *Vafari*, exagérateur & prolixe, ne vante que les Peintres Tofcans ; *Malvazia* livré aux digreffions, ne revient à fon objet que pour préférer les Bolonois ; *Ridolfi*, *Soprani* ; *Col-del-Pozzo & Vidriani* n'eftiment que leurs compatriotes ; *Baglioni* jaloux du mérite du Guide, de l'Albane & de Lanfranc, ne daigne pas même nommer ces

grands Maîtres. Ne peut on pas auſſi reprocher ce défaut à de Piles, qui paſſionné pour *Rubens*, ne parle que très-foiblement *du Pouſſin* ? Il avoit même oublié *le Sueur* dans ſon Edition de 1699. Rien n'eſt cependant plus injuſte que de prodiguer ſon encens aux uns pour refuſer aux autres le rang même qui leur eſt dû : c'eſt par une ſuite de cette injuſtice, que certaines gens dépriment le mérite des *Peintres à talens* comparés avec les Peintres d'Hiſtoire.

On ne diſtingue dans cet abrégé que trois ſortes d'Ecoles, celle d'Italie, celle de Flandre & celle de France. On entend ici par Ecole, non le lieu où s'enſeigne l'Art de la Peinture, mais en général le goût & la maniere d'un pays. L'Ecole d'Italie renferme les Peintres Romains, Florentins, Vénitiens, Lombards, Napolitains & Génois. Celle de Flandre eſt compoſée des Allemans, des Hollandois, des

Flamans

Flamands & des Anglois. L'Ecole de France commence par Jean Cousin, Freminet & Vouet qui ont été pour elle les premiers Maîtres du bon goût de la Peinture.

La Chronologie est exactement suivie dans chaque Ecole, les Peintres s'y trouvent placés selon l'ordre de leur naissance : on rend aussi chacun à sa patrie sans avoir égard au Maître. L'Auteur ne s'est écarté de cette méthode qu'en parlant de Pierre Lely & du Chevalier Kneller : il a cédé à l'opinion si généralement répandue dans le monde pittoresque, qui regarde ces deux Peintres comme Anglois, quoiqu'ils soient Allemands.

M. d'Arg***. a rassemblé dans ce Recueil deux cens cinquante-cinq vies de Peintres ; il y en a près de cent dont les portraits & l'histoire ne se trouvent en aucun Livre. Il a eu la délicatesse de ne point donner de portraits équivoques, & a remplacé par des car-

touches relatifs au caractere de chaque Peintre, ceux qui ont échappé à ses recherches. On trouvera cette seconde Edition plus correcte & plus étendue que la premiere, sur-tout pour les Ecoles Flamande & Françoise. L'Auteur n'a point parlé des Peintres vivans, persuadé avec raison qu'il vaut mieux attendre le tems où l'envie & la faveur ne peuvent plus rien sur le mérite ou les défauts des hommes.

Ce n'est pas à leurs portraits seuls que se reconnoissent les grands Peintres; on les distingue encore par les ouvrages qui subsistent après eux. M. de Piles desiroit que quelque homme de Lettres donnât plus d'étendue à ses instructions sur les Desseins, les Estampes & les Tableaux; c'est le but que se propose M. d'Arg***. dans son discours préliminaire.

Les desseins, dit-il, sont les premieres idées du Peintre, le pre-

mier feu de ſon imagination, ſon ſtyle, ſon eſprit, ſa maniere de penſer. Un Peintre, en ſuivant un Tableau, ſe corrige & réprime la fougue de ſon génie ; mais dans les deſſeins il ſe montre tel qu'il eſt. C'eſt dans cette expreſſion naturelle des mouvements de l'ame & de la main des Artiſtes, que l'Amateur découvrira plus ſûrement les traits qui les caractériſent: l'intelligence des régles du deſſein, l'habitude de diſtinguer la touche de chaque Maître, ſuffiſent à un homme qui aime la Peinture ; le goût naturel, l'inclination jointe à quelque expérience feront le reſte. Si les Peintres n'avoient point de maniere, il ſeroit impoſſible de les reconnoître ; mais les grands Maîtres ſur-tout ont la leur qui dépend de la façon différente dont ils enviſagent la même choſe. Le Copiſte a beau vouloir la ſuivre, il met aſſez du ſien pour ſe déceler ; ſa main ſe laſſe de copier les

pensées d'autrui, elle se permet des traits qui lui sont familiers & qui le trahissent.

Pour prendre des notions justes, il faut, en voyant un dessein, chercher à connoître deux choses; le goût qui y domine, ensuite le nom & le caractere de son Auteur. On distingue trois sortes de goûts principaux, l'Italien, le Flamand & le François.

Le goût Italien qui tient, ainsi que les autres, au génie national, s'est formé sur les ouvrages antiques que l'Italie posséde. Il consiste en général dans la correction du dessein, dans une belle ordonnance, dans des contours variés & contrastés, dans un beau choix d'attitudes, dans une expression fine, soutenue d'un grand coloris. A Rome & à Florence c'est le dessein qui domine; en Lombardie & à Venise on le néglige un peu trop, pour s'attacher à rendre la nature visible par les couleurs.

Le goût Flamand eſt la nature même, telle qu'elle eſt, ſans trop de choix, & ſans s'embarraſſer de l'antique : ſon objet principal eſt la couleur ſecondée d'une touche moëlleuſe ; ce goût ſe fait reconnoître à une façon lourde de deſſiner. Les Allemands tiennent plus du gothique, & copient la nature juſques dans ſes défauts.

Le goût François le diſputeroit peut être aux deux autres, ſi l'Italie n'étoit en poſſeſſion de donner le ton dans cet Art. La correction, l'élévation de la penſée, la poëtique, l'expreſſion des paſſions, & la couleur même s'y trouvent ſouvent raſſemblées. Les François en général ont moins de touche que les Flamands ; chez eux le choix des attitudes, & le tour des figures ont moins d'élégance que chez les Italiens. Ces défauts cependant ſe trouvent rarement dans les ouvrages de nos grands Peintres, tels que ſont Voüet, le Pouſ-

fin, le Sueur, Bourdon, le Brun, Jouvenet & le Moine.

Les Artistes, à force d'étudier l'antique & de consulter les beaux modèles, réforment souvent *leur goût de terroir.* Ce seroit faire injure à des Nations estimables, que de borner le génie Flamand & l'Allemand au goût gothique. Mais au moins pourra-t-on toujours rapporter un dessein à l'Ecole dont il approche le plus. M. d'Arg***. prétend que cette découverte suffit pour indiquer le pays dans lequel a été fait le dessein, & pour désigner l'Ecole du Maître.

Quant à l'objet du second examen, on connoîtra le nom & le caractere de chaque Peintre, par son style & par sa maniere de s'exprimer sur le papier ou sur la toile. La maniere de chacun des Artistes est comme un genre d'écriture qui distingue la main qui a opéré; elle se manifeste toujours par quelques traits particuliers, dont

M. d'Arg***. donne des exemples.

L'application de ces regles ſur les Tableaux, & la diſtinction des copies d'avec les originaux, nous fourniroient encore des réflexions; mais on pourra ſe ſatisfaire ſur ce point en liſant l'ouvrage que nous analyſons. Sans nous arrêter à faire ſentir le mérite déja connu du travail de l'Auteur, nous paſſerons à la partie hiſtorique, & nous donnerons dans les Mémoires prochains la notice de quelques-uns des plus fameux Peintres.

ARTICLE XCIV.

POEME A LA NATION; de *quatre cents cinquante Vers.*

L'Auteur déja avantageusement connu, célébre & réveille encore le zéle Patriotique des François. Il trouve dans son cœur le motif qui l'engage à unir sa voix à celle de l'Univers, pour chanter les sentiments nobles & généreux de ses compatriotes.

Du Sage & du Héros l'Ecole & la Patrie;
O France! dans ton sein j'aurois puisé la vie;
Je verrois l'Univers à ton zéle applaudir,
Et mes timides chants n'oseroient s'enhardir!

Je ne publierois pas ta splendeur *véritable*;
Cette soif de l'honneur qui te rend indomptable,
Qui t'éleve, *sans doute*, au-dessus des succès,
Qui prête à ta grandeur d'ineffaçables traits!

Ce n'est point Calliope, Phé-

bus, ou tout autre génie chimérique que notre Poëte invoque; l'amour de la Patrie inſpirera bien mieux ſa Muſe.

Amour de la Patrie, *Idole* des grands cœurs,
Ah! puiſſé-je exprimer tes ſublimes ardeurs!
Dans mes vers embraſés de ta plus vive flamme,
Que d'un François enfin on reconnoiſſe l'ame.

Après cette invocation M. D**. reproche avec feu à l'Angleterre, l'injuſtice des hoſtilités qui ont livré l'un & l'autre Continent aux horreurs de la guerre. Il repréſente les ſuites fâcheuſes du fol orgueil qui la rendoit fiere de compter la Fortune au nombre de ſes Dieux;

Ses regards inſolens ſe rejettoient toujours
Sur l'antique Tableau de nos pertes paſſées:
Cette Image attachoit ſes ſuperbes penſées,
Lui peignoit nos Etats aſſervis ſous ſa Loi:
Ses yeux ſe détournoient des champs de Fontenoi.

C'eſt en vain que LOUIS, par un ſuprême effort,
Faiſant céder ſa gloire aux trahiſons du ſort,

Immoloit le Monarque aux sentimens du Pere,
Et vouloit pour l'Europe être un Dieu tutélaire.

Tu repoussas la paix, intraitable Albion;
Tu disois dans ton cœur enflé d'ambition;

Que m'importe la paix, les droits de l'Univers,
Quand de mille Vaisseaux je puis couvrir les Mers,
De mon immense chaîne embrasser les deux mondes,
Et ravir les trésors à leurs sources fécondes?

Il eut été à desirer que l'Auteur en cet endroit, comme en quelques autres de son Poëme, eût pu modérer sa verve, & mépriser absolument ce ton d'invectives qu'il condamne avec raison dans les Ecrivains Anglois; au reste, ce défaut dans lequel il paroît n'être tombé qu'à regret, s'excuse par l'enthousiasme du Poëte & par le zéle du Patriote. Cette réflexion conduit à lui passer encore certaines menaces que l'ennemi regarde toujours comme des bravades. Nous espérons que

l'évenement justifiera ses prédictions, & rendra son Poëme encore plus intéressant. Le tableau des injustices de l'Angleterre contraste avec les conseils salutaires que lui donne le grand Henri si respecté de nos rivaux même. Ce Prince paroît sous l'extérieur d'un Vieillard indigné des procédés outrageants de l'Anglois ;

. . . . . De ses yeux il lance sa terreur ;
Il *rugit* .... C'est Achille & toute sa fureur.
Il rappelloit, hélas ! ce Roi couvert de gloire,
Dont la France, en pleurant, conserve la mémoire :
Il offroit de HENRI le front doux & guerrier,
Ces traits du vrai Héros, du brave Chevalier.

. . . .

Le portrait qu'en fait M. D**. satisfera certainement le Lecteur ; & toute la terre y reconnoîtra ce grand Monarque. Le Poëte l'acheve par un dernier trait qui caractérise ce Héros : Henri IV s'adresse à l'Angleterre & lui dit

Un vieux Soldat te parle avec cette candeur
Que l'Art ne connoît point, & qui fait ma grandeur.

Ce Prince généreux aime à voir revivre dans notre Roi *Bien aimé*, ces ſentimens nobles & bienfaiſans qui font le bonheur des peuples ; il les propoſe pour exemple aux Souverains, & les oppoſe aux prétentions ambitieuſes & meurtrieres de nos ennemis.

Rappelle toi ces jours où les champs de la Flandre,
De ſon char triomphal virent LOUIS deſcendre,
Pour arrêter le ſang de tes Guerriers bleſſés ;
De ſa main paternelle ils furent careſſés ;
Le Héros ſe cachoit ſous les bienfaits de l'Homme.
Carthage alors ployoit ſous l'aſcendant de Rome.
Mais que fit ce Vainqueur ſi grand dans ſes ſuccès,
Qui pouvoit t'accabler ? Il te donna la paix :
Rendit les Forts détruits, les Provinces conquiſes,
Ne gardant que l'honneur de les avoir ſoumiſes,
De ſervir de modele aux Héros bienfaiteurs :
Antonin ne voulut regner que ſur les cœurs.

Dieux, avec de tels Rois vous partagez vos
Temples.

. . . . La France ſans allarmes
Sous l'Olive ſacrée avoit poſé ſes armes.

Tout-à-coup, l'Amérique en proie à tes ravages,
Eprouve que l'Europe a ſes Peuples ſauvages.
Dans le ſein de la paix, le flambeau des combats,
Du François, qui t'embraſſe, éclaire le trépas;
Et des perfides Mers les coupables abîmes
Vomiſſent contre lui tes Vaiſſeaux & tes crimes.

La fortune eſt pour toi, nous avons la vertu:
Le François peut ſouffrir; il n'eſt jamais vaincu.

Il n'eſt point de François qui n'épuiſe ſon
flanc;
Albion, il peut tout; il adore ſon Maître.
Les armes à la main, ils t'ont appris peut-être,
Quels miracles produit ce noble amour des
Rois.

Comme l'adverſité, la fortune a ſon terme.

Qu'une fois l'équité détermine ton ame;
Foule aux pieds l'intérêt, ce ſéducteur infame,
Qui cache & qui trahit l'Auguſte vérité:
La nature a ſes droits, c'eſt le premier traité.

N'apperçoit-on pas dans ces Vers

le zéle patriotique secondé par la vérité, & le Poëte inspiré par le citoyen ? M. D**. excite les François à partager ses sentimens, & met dans la bouche de son vieillard respectable cette noble invitation.

Amis, braves François, que ce nom vous réveille ;
Nous sommes offensés, notre cause est pareille ;
Que d'un semblable esprit l'Etat soit animé ;
Ne formez tous qu'un cœur de mes feux enflammé.
Peuples entendez-vous cette voix qui vous crie :
Ouvrez les yeux, voyez l'appui de la Patrie,
Votre Ame, votre Dieu, l'honneur, l'honneur François.

Ici l'Auteur peint avec force & rapidité les effets étonnants que produit l'honneur sur tous les cœurs François. Ce morceau nous a paru très-beau. Ensuite Minerve descend des Cieux, accompagnée de tous les Génies bienfaisans qui font la gloire & le soutien des Empires. Elle vient présider au

Gouvernement ſous les traits d'un Miniſtre éclairé : les Dieux embraſſent le parti de la France : le Traité de famille reſſerre par un lien ſolemnel le nœud ſacré du ſang ; & l'ombre de Louis XIV s'en applaudit dans le tombeau.

Ce Poëme n'eſt pas ſans défauts ; on y trouve des endroits foibles, des expreſſions impropres, des Vers durs & mal conſtruits : mais il nous a paru que les beautés l'emportoient de beaucoup. M. D**. auroit donc droit de ſe plaindre de certaines critiques amères qu'on lui a fait eſſuyer : indépendamment du mérite littéraire, il eſt un de ces citoyens auxquels on doit des égards : ſes Peres ont verſé leur ſang pour la Patrie ; il a hérité de leur façon de penſer. Il a pu, ſans faire rougir la modeſtie, préſenter au Roi cet expoſé des ſervices de ſes ancêtres & de ſes ſentiments.

Juin, 1762.

Né d'ayeux dont le sang, protégé des Valois ;
Aux plaines de Coutras fut versé pour ses Rois,
Qui surent mériter de Mars un don suprême
Le fer du grand Condé, présent de sa main
même,
Fidèles Citoyens & Soldats avoués ,
Que les braves Crillons eux-mêmes ont loués ;
Fils d'un Pere opprimé par les maux de la
France ;
Et qui ne m'a laissé que sa noble indigence,
Que pour l'Etat, pour Toi son amour éprouvé ;
Par le sort des combats de deux freres privé...
Grand Roi, je n'ai qu'un cœur que ma Patrie
inspire,
Que d'impuissans transports, & qu'une foible
Lyre ;
Mais les Dieux & les Rois savent apprécier
Ce langage ignoré du vulgaire grossier :
Le langage des Vers est le cri de la Gloire.

ARTICLE XCV.

LETTRE *à M. Chaubert, Libraire, & Diſtributeur des Mémoires de Trévoux.*

PErmettez-moi, Monſieur, de vous adreſſer cette Lettre avec quelques remarques courtes & préciſes ſur un Article des Nouvelles Eccléſiaſtiques (en date du 15 de ce mois) où la vérité eſt bleſſée, où l'honneur de vos Mémoires eſt compromis, où mes vrais ſentimens ſont entierement altérés.

1°. L'Auteur de ces Nouvelles dit qu'*il lui eſt revenu que je me plaignois des réflexions qu'on lit dans ſa feuille du 30 Janvier, au ſujet des obſervations concernant les PP. Hardouin & Berruyer, inſérées à la fin du Journal de Décembre* 1761. Je réponds, Monſieur, que

jusqu'à ce jour (23 de Mai) j'ai ignoré qu'il y eût des *réflexions* au sujet de mon écrit sur les PP. Hardouin & Berruyer. Jugez donc s'il est vrai ou même possible que je me sois *plaint* des *réflexions* du Nouvelliste.

2°. Cet Auteur, dans sa même feuille du 15 de ce mois, jette des doutes sur la sincérité de mes *Observations concernant les PP. Hardouin & Berruyer.* Surquoi je me contente de faire ce raisonnement. Si le Nouvelliste est déterminé à me regarder comme un esprit double, artificieux, sans principes & sans probité, il seroit fort inutile que j'entreprisse de lui prouver qu'il n'y a eu de ma part que de la candeur & de la bonne foi dans la composition des *Observations* susdites. Mais si mon témoignage lui paroît encore digne de quelque attention, je le prie de croire que j'ai voulu dire & écrire la pure & simple vérité dans cet Article du

Journal de Décembre. Quant au fond même de mes *Observations*, & à la qualité des *Réflexions qu'on lit dans les nouvelles Ecclésiastiques de Janvier*, je n'en dirai rien ici. 1°. Parce que j'ai exposé, dans le Journal, tout ce que je savois sur l'affaire en question. 2°. Parce que je n'ai point lu les *Réflexions* du Nouvelliste.

On me reproche, dans la Feuille du 15 de Mai, d'avoir écrit au mois de Mars (pag. 594 & 595. du Journal) qu'*Urbain V, un des plus Saints Pontifes & des plus éclairés qui aient tenu le Saint Siége, n'a jamais songé à ébranler le trône d'un Roi légitime.* On prétend que *j'insinue*, dans cette phrase, qu'un *Pape peut ébranler le trône d'un Roi simplement dit.* Or je présume, Monsieur, que si l'Auteur des Nouvelles avoit voulu transcrire toute la page du Journal, il auroit vu lui-même le défaut de son imputation. *Juin*, 1762.

s'agit là, non d'un *Roi simplement dit*, mais du Roi de Castille, D. Pedre, connu dans l'Histoire sous le nom de *Cruel.* Je réfute ce qu'avance Froissard, qu'Urbain V déclara en consistoire que ce Monarque *n'étoit mie digne de porter le nom de Roi, ni de tenir le Royaume.* J'indique, en peu de mots, les soins que prit ce Pape pour maintenir D. Pedre dans la possession de sa dignité Royale, & je conclus par dire qu'*Urbain V un des plus saints Papes & des plus éclairés qui aient tenu le S. Siége, n'a jamais songé à ébranler le trône d'un Roi légitime, tel qu'étoit Don Pedre.* Ces quatre derniers mots sont omis par le Nouvelliste, qui généralise la question pour avoir lieu de m'imputer une doctrine à laquelle je n'ai jamais pensé que pour la détester.

Mais il s'agit d'un fait, dans cette courte discussion insérée au

Journal de Mars. Encore une fois, j'ai voulu montrer 1°. Que D. Pedre tout *cruel* qu'il étoit, possédoit néanmoins une puissance *légitime*, & qu'il étoit *digne*, par sa naissance, *de porter le nom de Roi, & de tenir le Royaume*, 2°. Qu'Urbain V s'intéressa particulierement à la conservation des droits & de la personne de ce Prince. 3°. *Qu'il ne songea jamais à ébranler le trône de ce* même *D. Pedre*, Souverain *légitime* de la Castille. Que peut-on reprendre dans tout ce procédé Littéraire ? J'invite tout Lecteur judicieux, impartial & non prévenu à jetter les yeux sur cette page du Journal. Si elle lui fait naître les idées sinistres que présente la feuille des Nouvelles Ecclésiastiques, je serai le premier à reconnoître, non que j'ai tenu une doctrine perverse, qui n'est jamais entrée dans mon esprit, mais que j'ai manqué de lumieres ou de prudence en écri-

vant cet Article des Mémoires. Je vous prie, Monsieur, d'insérer ma Lettre dans votre Journal de Juin. Je suis toujours très-fidèlement.

Votre très-humble &
très-obéissant serviteur
G. F. Berthier, J.

A Paris ce 23 de Mai 1762.

ARTICLE XCVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

M*Emorie de la vita di Monseignor Giovanni Caramuele di Lobkowitz*, &c. La vie de Jean-Caramuel de Lobkowitz, Evêque de Vigere, par M. Tadisi. Cet illustre Prélat, tantôt au comble des honneurs, & tantôt dans les plus cruelles disgraces, est un nouvel exemple des vicissitudes humaines : aussi grand Théologien que Politique, il a rendu à l'Eglise des services importans, & a beaucoup contribué à la paix de Westphalie. *Juin*, 1762.

L'Eſpagne, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Boheme & l'Italie ont été ſucceſſivement témoins de ſes qualités diſtinguées. L'Auteur a mieux réuſſi à raſſembler qu'à ordonner les matériaux propres à compoſer un morceau d'Hiſtoire intéreſſant.

De Naples.

Ragionamento iſtorico intorno a nuovi Vulcani, &c. Deſcription hiſtorique des nouveaux Volcans qui ſe ſont formés dans le territoire de la Tour du Grec, vers la fin de 1760. On y expoſe les progrès du Véſuve, qui ſemble avoir produit autour de lui quinze autres petits Volcans auxquels il communique des matieres combuſtibles. Leur ouverture a été annoncée par quelques ſecouſſes de tremblements de terre. Le Véſuve, les nouvelles bouches & les chemins des Laves ſont repreſentés ſur une planche

planche en taille-douce. Pour se mettre mieux au fait des changements survenus dans ce Volcan, on pourra comparer cette description avec celles qu'en a données, en 1760, M. l'Abbé Péton, Traducteur du Pere *della Torre.*

DE BRESCIA.

RIME, *e Lettere di Veronica Gambara.* Poësies & Lettres de Véronique Gambara, recueillies par M. Félix Rizzardi. Véronique née en 1485, dans le territoire de Brescia, étoit fille du Comte Gambara, qui avoit eu soin de seconder ses dispositions naturelles & son goût singulier pour la Lecture. Elle fit dans les Belles-Lettres, & surtout dans la Poësie, des progrès qui attirerent sur elle l'attention de toute l'Italie. En 1508, elle épousa Gibert, Seigneur de Correge, qu'elle perdit dix ans après. Elle mourut à Correge en 1550. Sa prose & particulierement ses vers

ſont d'une élégance & d'une aménité qui ne le cédent guères au ſtyle de Pétrarque. Cette édition de ſes ouvrages eſt enrichie de ſon portrait gravé d'après la copie qu'en conſerve la famille de Gambara.

ALLEMAGNE.

D'ERFORD.

Actorum Academiæ Electoralis Moguntinæ Scientiarum utilium quæ Erfordæ eſt, tom. 2. 1761. Cette Académie, qui, comme on ſçait, n'eſt établie que depuis quelques années, s'attache ſpécialement aux objets utiles. Elle vient de propoſer pour ſujet du prix de l'année prochaine : *comment peut-on corriger l'huile tirée par expreſſion des ſemences qui croiſſent en Allemagne, de ſorte qu'en perdant ſon goût déſagréable, elle puiſſe ſervir mieux qu'à préſent à l'uſage de l'homme.* On peut ſe borner à une ſeule eſpè-

te d'huile, ou traiter de plusieurs : elles se tirent le plus ordinairement des graines du navet sauvage de Bauhin, de chanvre, du miagrum de Bauhin, du pavot, &c. Le prix est une médaille de la valeur de 100 Rixdalers. Les Mémoires écrits en Allemand, en Latin ou en François seront envoyés avant la fin de cette année à M. Baumer, Conseiller, ou à M. Hadelich Professeur, Secrétaire de l'Académie.

RUSSIE.

De Petersbourg.

Flora Ingrica ex schedis Stephani Kraschennikow confecta, & propriis observationibus aucta, &c. par M. de Gorter. M. Kraschennikow, premier Auteur Russe qui ait écrit sur la Botanique, a été prévenu par la mort, lorsqu'il se disposoit à publier ses découvertes sur les plantes de l'Ingermannland. Il étoit Professeur de Botanique à

Petersbourg. On trouvera dans ce Recueil cinq cents six plantes nouvelles, dont le terroir est indiqué. L'Editeur a suivi le systême de Linnæus, au lieu de celui de M. Van-Royen que l'Auteur avoit adopté.

ECOSSE.

D'EDIMBOURG.

A Catalogue of the Royal and noble authos of England, &c. Catalogue des Rois & des nobles Anglois qui ont écrit, avec une liste de leurs ouvrages. 1761. La République des Lettres doit à M. Horace Walpole ce curieux Recueil, dont la premiere Edition parut en 1758. Les talens & le mérite de chaque Auteur y sont appréciés avec goût & discernement. Le haut rang des Ecrivains n'a point influé sur les jugemens du Critique.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

EMILE ou de l'éducation, par J.J. Rouſſeau, citoyen de Genève, 4 vol. *in*-8°. A Amſterdam chez Jean Néaulme Libraire, 1762, avec privilége de Noſſeigneurs les Etats de Hollande & de Weſtfriſe.

Nous ne pouvons que donner ici la ſimple expoſition du plan de cet ouvrage qui paroît à peine : nous en rendrons un compte plus détaillé dans les Mémoires du mois prochain.

L'Auteur aſſure qu'il a balancé long-tems à publier ce traité d'éducation ; mais qu'après de vains efforts pour mieux faire, il a cru devoir le donner tel qu'il eſt, jugeant qu'il importe de tourner l'attention publique de ce côté-là ; & que quand ſes idées ſeroient mauvaiſes, s'il en faiſoit naître de bonnes à d'autres, il n'auroit

pas perdu son tems. Il ajoute qu'un homme, qui de sa retraite jette ses feuilles dans le Public, sans prôneurs, sans parti qui les défende, sans savoir même ce qu'on en pense ou ce qu'on en dit, ne doit pas craindre que, s'il se trompe, on admette ses erreurs sans examen.

Pour ne point remplir son Livre de choses que tout le monde sait, il parle peu de l'importance d'une bonne éducation, & ne s'arrête pas non plus à prouver que celle qui est en usage est mauvaise : il ne veut pas tomber dans le défaut de la Littérature & du savoir de notre siécle, qui tendent beaucoup plus à détruire qu'à édifier.

« On ne connoît point l'enfan-
» ce, dit-il : sur les fausses idées que
» l'on en a, plus on va, plus on
» s'égare. Les plus sages s'attachent
» à ce qu'il importe aux hommes
» de savoir, sans considérer ce que
» les enfants sont en état d'appren-

» dre. Ils cherchent toujours l'hom-
» me dans l'enfant, sans penser à
» ce qu'il est avant que d'être hom-
» me ». C'est à cette connoissance de l'enfance que M. R. s'est le plus appliqué, afin que, quand toute sa méthode seroit chimérique & fausse on pût toujours profiter de ses observations. Il prévient qu'il peut avoir très-mal vu ce qu'il faut faire, mais qu'il croit avoir bien vu le sujet sur lequel on doit opérer.

» En toute espèce de projet,
» continue le Mentor du genre hu-
» main, il y a deux choses à consi-
» dérer ; premierement, la bonté
» absolue du projet ; en second
» lieu, la facilité de l'exécution.

» Au premier égard, il suffit,
» pour que le projet soit admissi-
» ble & praticable en lui-même,
» que ce qu'il a de bon soit dans
» la nature de la chose ; ici, par
» exemple, que l'éducation propo-
» sée soit convenable à l'homme,
» & bien adaptée au cœur humain.

» La seconde considération dé-
» pend de rapports donnés dans
» certaines situations : rapports ac-
» cidentels à la chose, lesquels par
» conséquent ne sont point nécessaires, & peuvent varier à l'infini. Ainsi telle éducation peut être praticable en Suisse, & ne l'être pas en France : telle autre peut l'être chez les Bourgeois, & telle autre parmi les Grands. La facilité plus ou moins grande de l'exécution, dépend de mille circonstances, qu'il est impossible de déterminer autrement que dans une application particuliére de la méthode à tel ou à tel pays, à telle ou à telle condition. Or toutes ces applications particulieres n'étant pas essentielles à mon sujet, n'entrent point dans mon plan.... Il me suffit que par-tout où naîtront des hommes, on puisse en faire ce que je propose ; & qu'ayant fait d'eux ce que je propose, on ait fait ce

» qu'il y a de meilleur, & pour
» eux-mêmes & pour autrui. Si je
» ne remplis pas cet engagement,
» j'ai tort ſans doute; mais ſi je le
» remplis, on auroit tort auſſi d'e-
» xiger de moi davantage ; car je
» ne promets que cela ».

Nous avons tiré mot pour mot de l'avant-propos cette expoſition du plan, pour mettre le Lecteur en état de juger par l'analyſe que nous ferons des quatre volumes, ſi M. R. n'a point manqué ſon objet : nous n'examinerons ſon Traité d'éducation que d'après le but qu'il ſe propoſe.

On doit s'attendre à reconnoître l'Auteur à cette touche mâle & nerveuſe qui caractériſe ſon ſtyle. Nous prépareroit-il aux Paradoxes par ces aveux que nous trouvons auſſi dans ſes réflexions préliminaires ? . . . . « A l'égard de ce
» qu'on appellera la partie ſyſté-
» matique, qui n'eſt autre choſe ici
» que la marche de la nature, c'eſt

» là ce qui déroutera le plus le
» Lecteur ; c'est aussi par-là que l'on
» m'attaquera sans doute ; & peut-
» être n'aura-t-on pas tort. On
» croira moins lire un Traité d'é-
» ducation, que les rêveries d'un
» visionaire sur l'éducation. Qu'y
» faire ? ». Bien des gens répon-
dront qu'il n'y a qu'à ne pas rêver ;
mais M. R. poursuivra, « ce n'est
» pas sur les idées d'autrui que j'é-
» cris ; c'est sur les miennes. Je ne
» vois point comme les autres
» hommes ; il y a long-tems qu'on
» me l'a reproché ». Nous sommes
fâchés de trouver dans ce nouvel
ouvrage de quoi justifier les repro-
ches qu'on a toujours faits à M. R.
sur son goût décidé pour le Para-
doxe.

Les *vies des Femmes illustres de la France*. (3 vol. *in*-12. 6 liv. broché) chez Morel le jeune, grande Salle du Palais ; & chez l'Auteur (M. de Maubuy) rue de Grenelle S. Honoré. Par la même raison

que l'on a placé Sylla, Cromwel & tant d'autres au rang des hommes illustres, le Biographe des femmes rassemble ici celles qui se sont distinguées par les crimes comme par les vertus; nous n'avons pu que parcourir légerement cet ouvrage, mais nous en avons assez vu pour exhorter M. de Maubuy à veiller sur la correction de son style; il est d'autant plus intéressé à y faire attention, qu'il promet de publier incessamment un *Dictionnaire général de l'Histoire de France*, qui comprendra les événements remarquables depuis l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules jusqu'à l'an 1666. On y trouvera l'Histoire des Rois, des Reines, des enfants légitimes & naturels de France, des hommes & femmes illustres, des Maires du Palais, des Sénéchaux, des Connétables, des Ministres, des Chanceliers, des Maréchaux de France, &c. L'Auteur y donnera aussi des Dissertations

ſur divers ſujets de l'Hiſtoire de France, des remarques critiques ſur les Médailles, les actes, chartres & monuments, &c. & le tableau Chronologique des Papes & de tous les Souverains contemporains de nos Rois.

Les *Pſeaumes & les principaux Cantiques mis en vers par nos meilleurs Poëtes*, recueillis par E. J. Monclablon, Maître-ès-Arts & de Penſion, de l'Univerſité de Paris; nouvelle Edition corrigée & augmentée, vol. *in*-12. chez *Deſaint & Saillant*, rue S. Jean de Beauvais 1762. Nous analyſerons quelques unes des piéces qui ont été ajoutées à la premiere collection.

On trouve chez Mérigot Pere, Libraire, quai des Auguſtins, *l'Ordonnance de la Marine*, commentée par M. Valin, imprimée à la Rochelle chez Légier. (2 vol. *in*-4°. prix 20 liv. brochés & 24 liv. reliés.)

La Veuve David jeune, quai des Auguſtins au S. Eſprit, débite les deux ouvrages ſuivants.

Sermons nouveaux ſur les vérités les plus intéreſſantes de la Religion *4 vol. in-12.*

Traité des maladies qu'il eſt dangereux de guérir 2 vol. in-12.

Nous ajoutons ici à l'annonce que nous avons faite dans les Nouvelles Littéraires du mois de Février dernier, des Eaux Minérales de Merlange près la Ville de Montereau-faut-Yonne, qu'outre les deux Bureaux de diſtribution de ces Eaux qui y ſont indiqués, M. de Nangis qui en eſt le Propriétaire, en a établi un troiſiéme chez le ſieur Boucheron, Marchand Epicier, Apoticaire dans le Marché neuf.

Depuis que l'Extrait de *la vie de Philippe Strozzi* eſt imprimé, nous avons recouvré le texte Italien. Il doit faire partie, comme nous l'avons dit, de l'Edition donnée à la

Juin, 1762.

Haye de l'Histoire de Varchi, cependant on l'a imprimé comme à part, puisque les chiffres des pages ne suivent point ceux de l'édition du Varchi, & qu'il y a pour la vie de Strozzi une Table particuliere. Cet ouvrage comprend 67 pages *in-fol.* sans la table ; & c'est ce que nous donne M. Requier dans notre Langue. Nous avons comparé quelques moments cette traduction avec l'original ; & il nous a paru que le sens de l'Auteur étoit fidelement rendu.

Le sieur Latré, Graveur, rue S. Jacques à la Ville de Bordeaux, vient de publier les Cartes suivantes.

Carte Géohydrographique du Golfe du Méxique & de ses Isles, construite d'après les Mémoires les plus récens, & assujettie pour l'emplacement de ses principales positions aux latitudes & longitudes déter-

minées par les obſervations aſtronomiques. Par M. Rizzi Zannoni, de la Société Royale de Gottingue, & Profeſſeur de Géographie.

Plan Topohydrographique du détroit de Gibraltar, dreſſé en partie ſur une Carte Hollandoiſe d'Henri Lynſlager, avec des détails très-intéreſſans.

Plan Topohydrographique de la Baye de Gibraltar, dreſſé ſur celui du Chevalier Renau, avec de pareils détails dus à M. de Vezou, Géographe.

Plan du Promontoire de la Ville & du Port de Gibraltar, avec les ouvrages faits depuis le dernier Siége, & les lignes conſtruites par ordre de Sa Majeſté très-Catholique, pour empêcher la communication de Gibraltar avec l'Eſpagne, levé nouvellement ſur les lieux par un Ingénieur de la Place.

Ces Cartes joignent beaucoup d'exactitude à la beauté d'exécution : elles deviendront, selon les apparences, très-utiles à ceux qui seront curieux de suivre les opérations de la guerre présente.

Gibraltar paroît tirer son nom de Gibel-Tarik, c'est-à-dire, montagne de Tarik. Dans le tems de l'invasion des Maures, un de leurs Généraux, nommé Tarik, y ayant abordé avec des troupes, s'y maintint malgré les efforts des Goths ; & ces Barbares appellerent ce promontoire Gibel-Tarik. C'est une masse de rochers escarpés, dont la pente est si rapide du côté de l'Est, qu'on ne peut regarder en bas sans frayeur. La partie Septentrionale, qui est la plus élevée, a environ 1200 toises de hauteur perpendiculaire. La Ville est au pied de la montagne du côté du couchant : la nature & l'Art conspirent à la rendre presque imprena-

ble ; d'autant mieux que les rochers & le peu de profondeur de l'eau ne permettent pas aux gros Vaisseaux d'en approcher plus près que de 500 pas. En 1704, elle fut assiégée par la Flotte d'Angleterre & de Hollande, tandis qu'elle n'avoit que 80 hommes de garnison : obligée de se rendre, elle fut possédée en commun par ces deux Nations, jusqu'à ce qu'elle fut cédée à l'Angleterre par le Traité d'Utrecht. Les Espagnols l'assiégeoient en 1727, quand la signature des préliminaires de la paix à Paris leur en fit lever le siége. Enfin le Traité de Séville assura aux Anglois cette Place importante.

On trouve aussi chez le même sieur Latré, *la Carte du passage de l'ombre de la Lune au-travers de l'Europe dans l'éclipse de Soleil centrale & annulaire qui doit arriver le premier Avril* 1764. Par Madame le Paute, de l'Académie Royale

Juin, 1762.

des Sciences de Beziers. Les Tables Aſtronomiques nous apprennent que le premier Avril 1764, à dix heures trente-deux minutes ſept ſecondes du matin, la Lune ſera en conjonction avec le Soleil, ayant quarante minutes quatre ſecondes de latitude Boréale ; le diamétre horizontal de la Lune ſera de vingt-neuf minutes trente-quatre ſecondes, & celui du Soleil de trente-deux minutes une ſeconde ; la parallaxe horizontale de la Lune, cinquante-quatre minutes neuf ſecondes à Paris ; le mouvement horaire de la Lune relativement au Soleil, ſuppoſé fixe, de vingt-ſept minutes dix ſecondes, ſur une orbite inclinée de cinq dégrés quarante-trois minutes quarante ſecondes.

C'eſt ſur ces données que Madame le Paute a calculé pour tracer la route de l'Eclipſe ſur la Carte d'Europe. La principale ligne

paſſe à la pointe de l'Eſpagne, un peu à l'occident du Cap S. Vincent, traverſe une partie du Portugal & de l'Eſpagne juſqu'à S. Ander; elle paſſe enſuite ſur la Bretagne & la Normandie, depuis Nantes juſqu'à Rouen : de-là après avoir traverſé la Mer d'Allemagne, elle entre en Norwége, paſſe au travers de la Laponie Suédoiſe, puis elle quitte le continent un peu à l'Orient du Cap Wardhus.

Les pays ſitués ſous cette ligne, verront l'Eclipſe centrale & annulaire : il ſera dix heures à Paris, lorſqu'elle paroîtra telle au Cap Saint Vincent, & onze & demie, lorſqu'elle ſera à ce point au Cap Wardhus; enſorte que dans l'eſpace d'une heure & demie, le ſommet de l'ombre aura parcouru toute l'Europe ſur un eſpace de plus de deux mille lieues. On a marqué ſur cette ligne les tems qui indiquent le progrès de cette

marche ; elle doit être inégale, c'est-à-dire, plus lente vers l'Espagne, & plus rapide dans le Nord, parce que l'obliquité du rayon est plus grande dans les parties plus Septentrionales.

Cette ligne centrale est accompagnée de deux autres qui lui sont presque paralleles, & à peu près à la même distance, l'une au Nord-Ouest, & l'autre au Sud-Est. La premiere est distinguée par le nom de *Contact du bord inférieur du Soleil :* les pays situés sous cette ligne verront le bord inférieur du Soleil rasé par celui de la Lune au moment du milieu de l'Eclipse ; ce qui arrivera à Braga, à Lugo, aux environs de Quimper, de Cherbourg, de Londres & de Cambridge. La seconde qui a pour titre, *Contact du bord supérieur du Soleil*, passe à Palos en Andalousie, à Bordeaux, à Poitiers, à Blois, à Paris, à Bruxelles, à Groningue, & à Torno.

C'eſt entre ces deux lignes que ſont compris tous les Pays de l'Europe, où la Lune paroîtra entierement ſur le Soleil : plus un pays ſera près de la ligne du milieu, plus il verra le centre de la Lune coincider avec celui du Soleil, au moment du milieu de celui de l'Eclipſe, & l'anneau lumineux approcher de l'exacte rondeur.

On voit à la droite de cette Carte la deſcription des différentes phaſes ou apparences que préſentera la Lune aux différentes contrées que parcourra ſon ombre, On y a joint le détail des lieux où l'on appercevra plus ou moins chaque phaſe.

L'hiſtoire de l'Aſtronomie n'offre depuis le renouvellement de cette ſcience, aucune Eclipſe annulaire, qui ait été obſervée en France, de maniere à en tirer des conſéquences bien aſſurées ; ce qui rend celle-ci très-intéreſſante. En 1748, M. le Monnier ſe tranſporta en Ecoſſe

pour en obſerver une, & meſurer le diamétre de la Lune. Cet habile Aſtronome en conclut que ce diamétre paroît toujours de même grandeur, lorſqu'il eſt à même diſtance, qu'il ſoit éclairé ou non, placé ſur un fond lumineux ou ſur un fond obſcur. On peut eſpérer que le micrométre actuel en procurera une meſure plus préciſe.

Cette Carte eſt comme nous l'avons annoncé, l'ouvrage de Madame le Paute pour la partie Aſtronomique : elle a été gravée par Madame Latré ; les gravures d'ornement ſont de M^de^. Tardieu. Voilà donc une nouvelle preuve que la connoiſſance des Sciences & des Beaux-Arts n'eſt point un privilége excluſif qui n'en permette l'accès qu'à un ſexe. Les femmes ſe diſtingueront auſſi dans cette noble carriere, lorſqu'elles voudront s'occuper utilement, ou plutôt lorſqu'on aura ſenti l'abus de ne leur donner qu'une éducation frivole. Le prix de cette Carte avec l'explication eſt de 3 liv.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Juin 1762.

ARTICLE LXXXVII. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions, &c.* T. XXVII. QUATRIEME EXTRAIT. p. 1349
ART. LXXXVIII. *Variétés Philologiques & Littéraires,* 1379
ART. LXXXIX. *Mémoires sur l'Agriculture, &c.* Par M. le Large, 1389
ART. XC. *De la Gayeté,* par M. le Marquis de Caraccioli, 1411
ART. XCI. *La regle de Foi Vengée,* SECOND EXTRAIT, 1427
ART. XCII. *L'Art de sentir & de juger en matiere de Goût,* 1459
ART. XCIII. *Abregé de la vie des plus fameux Peintres, &c.* 1480
ART. XCIV. *Poëme à la Nation,* 1496
ART. XCV. *Lettre du R. P. Berthier à M. Chaubert,* 1501

ART. XCVI. Nouvelles Littéraires, 1511

Errata pour Mai.

Pag. 1203. en marge ἄντοφωρων, *lis.* αὐτοφώρων.

Pag. 1211. en marge ὀντα, *lis.* ὄντα. *Ibid.* ἀγραπλα, *lis.* ἄγραπλα.

Pag. 1217. en marge ἆυθις *mettez deux points :*

Pag. 1299. *l.* 19. CLARKE, *ajoutez une virgule.* P. 1304. *l.* 14. *Liturgcus*, lis. *Liturgicus.* P. 1326. *l.* 9. d'Amsteram, *lis.* d'Amsterdam. P. 1330. *l.* 10. (Avril 1738) *lis.* (Mars & Avril 1737.)

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Juin 1762.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5327